

Des gens qui parlent aux gens

BANQUE ROYALE DU CANADA

... pour tisser des liens dans la nouvelle économie

Table des matières n 1 Sommaire des résultats (PCGR aux États-Unis) Message du président du Conseil p. 2 p. 5 Nos objectifs et notre rendement p. 6 Expansion à l'échelle internationale p. 7 Leader du monde des affaires électroniques p. 8 Croissance de nos activités p. 10 Au service de nos partenaires p. 11 Nos secteurs d'exploitation p. 20 Perspectives économiques canadiennes Revue financière (PCGR aux États-Unis) Revue financière (PCGR au Canada) p. 22 Analyse par la direction p. 22A Analyse par la direction p. 53A p. 53 États financiers consolidés États financiers consolidés p. 77 p. 78A Information supplémentaire Information supplémentaire p. 83 Administrateurs et haute direction p. 84 Régie d'entreprise p. 86 Principales filiales

Profil

Renseignements aux actionnaires

CAI

À titre d'institution financière de premier ordre au Canada, nous occupons une position dominante sur bon nombre de marchés canadiens de services financiers. Au total, nos employés sont au service de 10 millions de clients à l'échelle internationale, particuliers et entreprises confondus.

Au Canada

Nous sommes les chefs de file pour ce qui est des prêts hypothécaires résidentiels, du financement d'entreprises et des dépôts. Notre maison de courtage, RBC Dominion valeurs mobilières, détient la plus grande part de marché dans presque tous ses marchés canadiens, et nous venons au troisième rang des fournisseurs de fonds communs de placement au Canada (mais au premier rang des banques). Nous possédons le deuxième service de courtage à escompte en importance, Actions en direct Banque Royale, et nos services de garde de valeurs occupent de loin la première place. Nos activités d'assurance sont les plus importantes parmi celles qui sont détenues par une banque au Canada, et leur croissance est parmi les plus rapides au pays. Nous dominons le marché de l'assurance voyage et des produits destinés aux créanciers, et notre présence sur le marché international de la réassurance est imposante. Au pays, notre réseau de prestation de services comprend plus de 1 300 succursales et autres unités ainsi que 4 500 guichets automatiques bancaires. Royal Direct, notre réseau de prestation de services bancaires parallèle, offre des services de télématique bancaire qui sont actuellement utilisés en ligne par plus de 1,26 million de clients et par téléphone, par plus de 2 millions de clients.

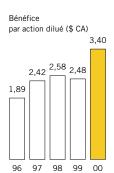
À l'étranger

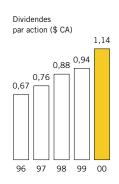
Nous offrons des services bancaires à la grande entreprise et aux marchés des capitaux, le financement des opérations commerciales, des services de correspondance bancaire de même que des services de trésorerie et de garde de titres à nos entreprises clientes. Nos activités aux États-Unis comprennent la Security First Network Bank d'Atlanta, Bull & Bear Securities Inc. de New York, Prism Financial Corporation de Chicago ainsi que Liberty Life Insurance Company et Liberty Insurance Services Corporation de Greenville, en Caroline du Sud. Nous prévoyons finaliser au cours du premier trimestre de l'exercice 2001 l'acquisition de Dain Rauscher Corporation, société de courtage au détail et de services de banque d'investissement située à Minneapolis. Nous disposons également d'un réseau de détail aux Antilles, et notre acquisition de Ernst & Young Trust Company (Jersey) Limited nous a permis d'élargir nos services de gestion privée globale. Notre réseau international compte 300 bureaux répartis dans plus de 30 pays.

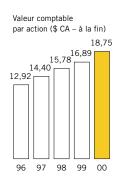
Sommaire des résultats (PCGR aux États-Unis)

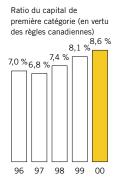
(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et les pourcentages)	de croissance 2000–1999	2000	1999	1998	1997	1996
Résultats						
Revenu net d'intérêt (1)	3 %	5 307 \$	5 152 \$	5 101 \$	5 032 \$	4 675 \$
Revenus autres que d'intérêt	22	6 680	5 491	4 997	4 288	3 266
Revenus bruts (1)	13	11 987	10 643	10 098	9 320	7 941
Provision pour pertes sur créances	(9)	691	760	575	380	570
Frais autres que d'intérêt	7	7 628	7 141	6 510	6 071	5 167
Bénéfice net	28	2 208	1 725	1 772	1 654	1 330
Rendement des capitaux propres attribuables		2 200	1 723	1 / / 2	1 004	1 330
aux actionnaires ordinaires	400 p.b.	19,3 %	15,3 %	17,6 %	18,3 %	15,7 %
Rendement des capitaux propres attribuables		13,3 /0	10,0 /0	17,0 70	10,0 /0	10,7 70
aux actionnaires ordinaires, selon						
la comptabilité de caisse (2)	430 p.b.	20,2 %	15,9 %	18,3 %	19,1 %	16,2 %
Profit économique (3)	111 %	717	340	461	382	130
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	222 /0		0.0	.02		
Données au bilan et hors bilan	9 %	167.010.6	154050 Φ	1 E 7 200 f	140 055 ¢	122 (42 ф
Prêts		167 812 \$	154 050 \$	157 392 \$	149 955 \$	133 643 \$
Actif	8	294 054	273 298	281 074	247 079	227 477
Dépôts	10	206 237	187 897	180 005	173 229	161 817
Capitaux propres attribuables aux	8	11 296	10 435	9 748	8 878	8 025
actionnaires ordinaires Biens administrés	21	1 175 200	967 800	829 200	783 300	522 100
Biens sous gestion	13	92 300	81 600	73 400	67 700	51 200
		92 300	81 000	73 400	07 700	31 200
Ratios de capital (en vertu des règles canadienne						
Capitaux propres attribuables aux actionnaire	S					
ordinaires sur l'actif ajusté en fonction	00 1	7.0.0/	7.1.0/	C O 0/	F 0 0/	6.0.0/
des risques	20 p.b.	7,3 %	7,1 %	6,2 %	5,8 %	6,0 %
Ratio du capital de première catégorie	50 p.b.	8,6 %	8,1 %	7,4 %	6,8 %	7,0 %
Ratio du capital total	80 p.b.	12,0 %	11,2 %	10,5 %	10,0 %	9,4 %
Ratios de capital (en vertu des règles américaine						
Capitaux propres attribuables aux actionnaire	S					
ordinaires sur l'actif ajusté en fonction	20 - L	7.00/	7.0.0/	C 1 0/	F O 0/	C O 0/
des risques	20 p.b.	7,2 %	7,0 % 7,6 %	6,1 %	5,8 % 6,4 %	6,0 % 6,8 %
Ratio du capital de première catégorie Ratio du capital total	20 p.b. 60 p.b.	7,8 % 11,3 %	10,7 %	6,8 % 10.1 %	9,8 %	9,5 %
·	00 p.b.	11,5 /6	10,7 /6	10,1 /6	3,0 76	9,5
Information sur les actions ordinaires (6)						
Actions en circulation (en milliers)	(0)0/		617.760	617 501	616 671	601.050
À la fin	(2)%	602 398	617 768	617 581	616 671	621 059
Moyenne (non dilué)	(3)	606 389	626 158	617 324	617 812	628 242
Moyenne (dilué)	(4)	609 865	632 305	633 626	632 052	628 242
Bénéfice par action	0.7	2.40 #	0.50.4	0.64.4	0.46.4	1 00 4
Non dilué	37	3,42 \$	2,50 \$	2,64 \$	2,46 \$	1,89 \$
Dilué	37	3,40	2,48	2,58	2,42	1,89
Non dilué, selon la comptabilité de caisse		3,57	2,61	2,74	2,57	1,95
Dilué, selon la comptabilité de caisse (2)	37	3,55	2,60	2,69	2,52	1,95
Cours de l'action	1.0	40 00 f	40 10 ft	4C 10 ft	20.02.0	22.20.4
Haut	16	48,88 \$	42,13 \$	46,10 \$	38,23 \$	22,20 \$
Bas	(8) 52	27,25	29,65	28,75	22,00	14,88
À la clôture		48,30	31,73	35,55	37,68	22,15
Dividendes par action	21	1,14	0,94	0,88	0,76	0,67
Valeur comptable par action – à la fin	11	18,75	16,89	15,78	14,40	12,92
Capitalisation boursière (en milliards de dolla	rs) 48	29,1	19,6	22,0	23,2	13,8
Renseignements divers	\ (5)0/	40.000	F1 001	F1 770	40.616	46.605
Employés (équivalent de travail à plein temps		49 232	51 891	51 776	48 816	46 205
Guichets automatiques bancaires	_	4 569	4 585	4 317	4 248	4 215
Unités de service						
Au Canada	(5)	1 333	1 410	1 422	1 453	1 493
Å l'étranger (7)	209	306	99	106	105	103
(1) Colon II (i t i t I						

Les unités de service à l'étranger comprennent les succursales, les centres d'affaires spécialisés, les bureaux de représentation, les agences et les filiales.









Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (selon la comptabilité de caisse), le bénéfice par action (selon la comptabilité de caisse) et le bénéfice par action dilué (selon la comptabilité de caisse) sont calculés en rajoutant au bénéfice net le montant après impôts de l'amortissement de l'écart d'acquisition et des autres (2) actifs incorporels.

Le profit économique représente le bénéfice d'exploitation avant amortissement (c.-à-d. le bénéfice net pouvant être distribué aux actionnaires ordinaires, excluant l'incidence des éléments non récurrents et de l'amortissement de l'écart d'acquisition et des autres actifs incorporels) après déduction d'une charge au titre du coût des capitaux propres. Selon les lignes directrices établies par le Surintendant des institutions financières Canada et selon l'information financière préparée en vertu des PCGR au Canada. Selon les lignes directrices établies par le Board of Governors of the Federal Reserve Syetem des États-Unis et selon l'information financière préparée en vertu des PCGR aux États-Unis. Le 5 octobre 2000, la Banque a versé un dividende en actions de une action ordinaire pour chaque action ordinaire émise et en circulation. L'effet de ce dividende en actions (3)

⁽⁶⁾ est le même que celui d'une division d'actions à raison de deux actions pour une. Toutes les données relatives aux actions ordinaires ont été retraitées de manière à refléter ce dividende en actions.



John E. Cleghorn Président du Conseil et chef de la direction

Tisser des liens dans la nouvelle économie

À la Banque Royale, nous croyons que les relations étroites que nous établissons avec tous nos partenaires, et en particulier avec nos clients, sont essentielles à notre croissance et à notre prospérité. La technologie et la concurrence mondiale ont rendu plus important que jamais l'établissement de relations plus étroites avec nos clients, de façon à répondre à leurs besoins selon leurs préférences, en ligne ou en personne. Tous nos efforts sont consacrés à relever le défi sans cesse renouvelé qui consiste à entretenir des relations dans le contexte de la nouvelle économie. Nos réalisations considérables au cours de l'exercice qui vient de s'achever, tant sur le plan financier que sur le plan stratégique, sont autant de témoignages de notre réussite et de notre potentiel.

Rendement financier

Je suis fier de l'extraordinaire travail accompli par nos employés dans toutes les branches de l'organisation, surtout dans les domaines de la croissance des revenus et du contrôle des coûts. Nos revenus ont enregistré une solide progression à deux chiffres au cours de l'exercice, la hausse du secteur Gestion de patrimoine ayant été deux fois plus élevée que la croissance moyenne de la Banque, et tous les autres secteurs faisant aussi un apport important à la croissance des revenus. En matière de gestion des coûts, nous avons atteint deux de nos objectifs pourtant ambitieux : des économies de 400 millions de dollars avant la fin de l'exercice et un ratio d'efficience de l'exploitation de 59,5 % à la clôture du quatrième trimestre (selon les PCGR au Canada). L'atteinte de ces deux objectifs a exigé de notre équipe un formidable effort, et nous visons à améliorer encore davantage notre compétitivité en matière de coûts.

> le fournisseur par excellence l'amélioration des résultats comprennent un rendement de services financiers au de chacune de nos unités financier soutenu, l'expan-Canada, grâce au dévoue- afin d'offrir à nos actionment et à l'esprit d'équipe naires un rendement soutenu de nos employés qui visent à et supérieur. accroître la valeur pour nos clients et nos actionnaires.

Notre vision consiste à être Nous mettons l'accent sur Nos priorités fondamentales sion de nos activités internationales, le maintien de notre longueur d'avance en matière d'affaires électroniques et la croissance de nos activités générant un rendement élevé ou un fort ratio cours/ bénéfice.



Peter W. Currie Membre du Directoire et chef des finances

Gordon J. Feeney Président délégué du Directoire



Suzanne B. Labarge Membre du Directoire et chef de la gestion des risques

Ainsi que le lecteur pourra le constater à la lecture de la page 5, nous avons atteint presque tous les objectifs financiers établis pour l'exercice et nous nous sommes fixé des objectifs encore plus audacieux pour 2001, notamment en ce qui concerne la croissance du bénéfice et des revenus. Nous avons poursuivi de manière décidée nos objectifs stratégiques qui consistaient à mettre l'accent sur l'expansion à l'étranger, à maintenir notre longueur d'avance en matière d'affaires électroniques et à intensifier nos activités dégageant un rendement élevé ou un fort ratio cours/bénéfice. Les pages 6 à 9 présentent plus de détails à ce sujet.

Expansion internationale

Nous avons entrepris plusieurs projets visant à accroître nos activités et notre présence aux États-Unis. Les acquisitions de Prism Financial, de Liberty Life et de Liberty Insurance Services (conclues le 1^{er} novembre 2000) et celle de Dain Rauscher Corporation (qui devrait être finalisée au cours du premier trimestre de notre exercice 2001) nous procurent une présence en sol américain dans les domaines du financement par hypothèque, de l'assurance et des services de courtage traditionnel, tout en renforçant nos services de banque d'investissement.

Nous recherchons les occasions de ventes croisées au sein de toutes nos filiales américaines, y compris la Security First Network Bank, d'Atlanta, en recourant à notre expérience de ventes croisées au Canada. Nous réussissons depuis plus de dix ans à titre de fournisseur de services financiers diversifiés au Canada, et nous entendons mettre en pratique le même travail d'équipe aux États-Unis. Chacun de nos secteurs d'exploitation recherche les occasions de prendre de l'expansion en Amérique du Nord, et nous pensons parvenir à accentuer notre présence aux États-Unis, tant par la croissance interne que par des acquisitions bien ciblées.

En Europe, notre approche est encore plus sélective. Notre secteur Grande entreprise et marchés des capitaux a pris de l'expansion grâce au recrutement d'une équipe de finances structurée à Londres; quant à notre secteur Gestion de patrimoine, il s'est étendu grâce à l'acquisition des activités de placement privé de Ernst & Young à Jersey, aux îles Anglo-Normandes.

Leadership en matière d'affaires électroniques

Notre clientèle en ligne canadienne continue de s'épanouir : elle a plus que doublé au cours de l'exercice et compte maintenant plus de 1,2 million de clients. Nous avons lancé des services bancaires sans fil en 2000, et nous avons conclu un grand nombre d'alliances dans le domaine des affaires électroniques de façon à offrir davantage de services en ligne à nos clients.



Martin J. Lippert Membre du Directoire et chef de l'information



Gordon M Nixon Membre du Directoire Président délégué du Directoire Gestion de patrimoine Chef de la direction RBC Dominion valeurs mobilières



James T. Rage Membre du Directoire Services aux particuliers et aux entreprises



W. James Westlake Président du Conseil et chef de la direction Assurances RBC

Croissance des activités à rendement élevé

W. Reav Mackay

Nous misons surtout sur le secteur Gestion de patrimoine, mais tous nos secteurs ont ciblé des champs d'activité où accentuer la croissance. Toutes nos activités relatives au traitement des opérations, qui dégagent un fort ratio cours/bénéfice, ont été regroupées cette année et forment désormais un secteur distinct. Nous poursuivons nos efforts de restructuration ou de cession des activités dont le rendement est moins élevé, et c'est ainsi que nous avons vendu à la société américaine U.S. Bancorp, plus tôt au cours de l'exercice, nos activités de cartes de crédit d'entreprise. Nous formons également des coentreprises quand nous le jugeons opportun; ainsi, nous avons formé une coentreprise (Moneris Solutions) avec la Banque de Montréal afin de fournir aux marchands nord-américains des services de traitement des opérations effectuées par cartes.

Rendement pour les actionnaires

Afin de nous aider à maximiser la valeur pour nos actionnaires, nous mesurons le profit économique de nos secteurs d'exploitation, en plus d'avoir recours aux mesures traditionnelles comme le rendement des capitaux propres et la croissance du bénéfice. Le profit économique représente le bénéfice avant amortissement, après déduction d'une charge au titre du capital-actions ordinaire utilisé. Notre profit économique total a plus que doublé cette année, et sa croissance au cours des cinq derniers exercices s'est établie à un taux composé annuel de 53 %. Plus de détails à ce sujet sont présentés à la page 23.

Pour nos actionnaires, nous avons déclaré un dividende en actions au cours de l'exercice qui a le même effet qu'une division d'actions à raison de deux actions pour une. Notre dernière division d'actions remonte à 1990. De plus, nous avons haussé notre dividende sur actions ordinaires deux fois au cours de l'exercice, pour une augmentation totale de 21 %. Le 21 novembre, nous avons également déclaré une nouvelle augmentation de 10 % du dividende trimestriel sur actions ordinaires pour le premier trimestre de 2001.

Nos actionnaires ont pu bénéficier d'un rendement total de 56 % sur leurs actions de la Banque Royale en 2000. Le cours de nos actions par rapport à leur valeur comptable et au bénéfice projeté par les analystes pour 2001 est maintenant le plus élevé parmi les six plus importantes banques canadiennes. Nous nous appuyons sur cette base pour viser encore plus loin, en obtenant un solide rendement financier et en poursuivant sans relâche nos priorités stratégiques.

John E. Cleghorn

Président du Conseil et chef de la direction

Le 12 décembre 2000

Nos objectifs et notre rendement

Rendement par rapport aux objectifs pour 2000

Objectif no 1 : Évaluation

Maintenir des niveaux d'évaluation (cours des actions/valeur comptable et cours des actions/bénéfice) se situant dans le quartile supérieur du rendement selon l'indice de la Bourse de Toronto pour les banques et les sociétés de fiducie.

Rendement:

Cours des actions 2,6 fois plus élevé que la valeur comptable au 31 octobre 2000 – dans le premier quartile du rendement. Cours des actions 13,1 fois plus élevé que le bénéfice (selon la moyenne du bénéfice prévu par les analystes pour 2001) – également dans le premier quartile du rendement.

Objectif nº 2 : Croissance du bénéfice

Augmenter le bénéfice par action dilué de base (en excluant les éléments non récurrents) de 12 % à 14 %.

Rendement:

Bénéfice par action dilué de base en hausse de 29 % par rapport à 1999.

Objectif no 3 : Rendement des capitaux propres

Obtenir un rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires se situant dans une fourchette de 17 % à 20 % à moyen terme.

Rendement:

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 19,3 % en 2000.

Objectifs pour 2001

Objectif no 1 : Évaluation

Maintenir des niveaux d'évaluation (cours des actions/valeur comptable et cours des actions/bénéfice) se situant dans le quartile supérieur du rendement selon l'indice de la Bourse de Toronto pour les banques et les sociétés de fiducie et enregistrer une croissance du cours des actions supérieure à la moyenne de l'indice de la Bourse de Toronto pour les banques et les sociétés de fiducie.

Objectif nº 2 : Croissance du bénéfice

Augmenter le bénéfice par action dilué de $10\ \%$ à $15\ \%$.

Objectif nº 4 : Croissance des revenus

Obtenir une croissance des revenus se situant autour de 5 %, et maintenir ou accroître les parts de marché pour les produits bancaires aux particuliers et les fonds communs de placement.

Rendement:

Les revenus de base ont augmenté de 14 %, soit bien au-delà de la fourchette visée. Les parts de marché (comparativement à celles de toutes les institutions financières au Canada) sont demeurées à 16,3 %, soit inchangées par rapport à il y a un an pour les prêts aux particuliers, mais ont diminué dans le cas des prêts hypothécaires résidentiels, passant de 15,4 % à 15,3 %, des dépôts de particuliers, passant de 15,8 % à 15,7 %, et des fonds communs de placement, passant de 8,6 % à 8,1 %.

Objectif nº 5 : Croissance des charges

Maintenir les charges à un niveau permettant d'obtenir un ratio d'efficience de 59,5 % (selon les PCGR au Canada) à la fin du quatrième trimestre de 2000.

Rendement:

Selon les PCGR au Canada, le ratio d'efficience de l'exploitation (c.-à-d. excluant les charges et les produits relatifs aux initiatives stratégiques, les coûts inhérents aux droits à la plus-value des actions et les éléments non récurrents) de 59,5 % obtenu au quatrième trimestre est conforme à l'objectif visé. Il s'agit d'une nette amélioration par rapport au ratio de 64,8 % de l'an dernier. Le total du ratio d'efficience s'est

établi à 64,5 % au quatrième trimestre comparativement à 67,1 % il y a un an

Objectif nº 6 : Qualité du portefeuille

(selon les résultats de base).

Obtenir un ratio des provisions spécifiques pour pertes sur créances par rapport à la moyenne des prêts (y compris les conventions de revente) et des acceptations de banque se situant entre 0,30 % et 0,40 %. Rendement:

0.32 %.

Objectif no 7 : Gestion du capital

Maintenir des ratios de capital élevés tout en réalisant le programme de rachat d'actions de 3,5 % annoncé en mai 1999 (le pourcentage a été porté à 6 % des actions en circulation en février 2000).

Rendement:

Les ratios de capital sont restés élevés, malgré le rachat de 19,7 millions d'actions ordinaires au cours de l'exercice (le programme de rachat d'actions s'est terminé le 23 juin 2000). Le total des rachats depuis juin 1999 s'est établi à 30,2 millions d'actions, soit 4,8 % des actions en circulation en juin 1999. Le ratio des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sur l'actif ajusté en fonction des risques s'est établi à 7,3 %, soit une hausse par rapport à 7,1 % au 31 octobre 1999. Le ratio du capital de première catégorie s'est établi à 8,6 %, et le ratio du capital total, à 12,0 %, en hausse de 50 et de 80 points de base respectivement par rapport au 31 octobre

Objectif nº 3 : Rendement des capitaux propres

Obtenir un rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires se situant entre 18 % et 20 %.

Objectif nº 4 : Croissance des revenus

Obtenir une croissance des revenus de plus de 10 %.

Objectif n^o 5 : Croissance des charges

Maintenir un taux d'augmentation des charges d'exploitation inférieur à celui des produits d'exploitation (1).

Objectif nº 6 : Qualité du portefeuille

Obtenir un ratio des provisions spécifiques pour pertes sur créances par rapport à la moyenne des prêts (y compris les conventions de revente) et des acceptations de banque se situant entre 0,30 % et 0,40 %.

Objectif no 7 : Gestion du capital

Maintenir des ratios de capital élevés.

(1) Les charges d'exploitation excluent les charges relatives aux initiatives stratégiques, aux droits à la plus-value des actions et aux éléments non récurrents, tandis que les produits d'exploitation excluent les produits tirés des initiatives stratégiques et les éléments non récurrents.

Objectifs à moyen terme (3 à 5 ans) (1) Nouveaux Anciens Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires 20 %+ 17-20 % Croissance du bénéfice par action 15 %+ s.o. Croissance des produits 8-10 % S.O. Efficience (2) s.o. 59.5 % 0,30-0,40 % 0,35-0,45 % Provisions spécifiques pour pertes sur créances (3) 30-40 % 30-40 % Ratio de distribution (4) Suffisance du capital (selon les PCGR au Canada) Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sur l'actif ajusté en fonction des risques 7 % 7 % Capital de première catégorie 8 % 8 % Capital total 11-12 % 11-12 %

- (1) Selon les PCGR aux États-Unis, à l'exclusion des ratios de capital et du ratio des provisions spécifiques pour pertes sur créances, lesquels sont établis selon les PCGR au Canada.
- (2) Frais autres que d'intérêt exprimés en pourcentage des revenus bruts, selon l'équivalent imposable. Voir à la page 34 pour l'analyse.
- (3) Exprimé en pourcentage de la moyenne des prêts (y compris les acceptations de banque) et des conventions de revente
- (4) Dividendes sur actions ordinaires, exprimés en pourcentage du bénéfice net, déduction faite des dividendes sur actions privilégiées.

Fidèles à nos stratégies

Expansion à l'échelle internationale

Chacune des entreprises de la Banque Royale adopte une perspective internationale. Nous sommes déterminés à établir aux États-Unis une entreprise de services financiers intégrée disposant d'une base étendue et réalisant son expansion grâce aux acquisitions, aux alliances et à la croissance interne. Nous prévoyons que nos produits et notre bénéfice tirés des activités à l'étranger continueront de progresser; en 2000, 16 % de nos produits et 30 % de notre bénéfice net provenaient de nos activités hors frontières.



Nous mettons l'accent sur les domaines où nous détenons un avantage concurrentiel, qui stimulent la croissance et permettent d'accroître la valeur de l'investissement de nos actionnaires. À cette fin, nous cherchons à effectuer des acquisitions faciles à gérer qui étendent nos gammes de services et nos compétences de base. En règle générale, les entreprises acquises doivent commencer à contribuer à notre bénéfice d'exploitation moins de trois ans après leur acquisition. Au cours du dernier exercice, nous avons annoncé ou effectué des investissements de plus de 3 milliards de dollars en vue d'accroître nos activités internationales, notamment en faisant l'acquisition de Liberty Life Insurance Company et de Liberty Insurance Services Corporation (opération conclue le 1er novembre 2000) et de Dain Rauscher Corporation (opération qui devrait être finalisée au cours du premier trimestre de

Services financiers aux particuliers et aux entreprises

Prism Financial Corporation, une société dont le siège est à Chicago, acquise en avril contre 115 millions de dollars US, procède au montage, à la vente et au courtage de prêts hypothécaires résidentiels. Forte d'une croissance de plus de 300 % depuis 1997, il s'agit de l'une des sociétés de prêts hypothécaires à la croissance la plus rapide sur le marché hypothécaire, évalué à 4,5 billions de dollars US. Les activités de montage de prêts sur Internet de Prism sont en pleine expansion, et sa stratégie de remarque en ligne est une réussite.

En août, Prism a annoncé son acquisition du Builder Finance Group d'AMRESCO, opération qui permet à ce groupe d'offrir du financement aux constructeurs d'habitations qui font affaire avec Prism, et permet en retour à Prism d'offrir des prêts hypothécaires aux clients du groupe.

Assurance

L'acquisition des sociétés Liberty, établies à Greenville, en Caroline du Sud, pour la somme de 580 millions de dollars US, nous offre de multiples avantages : une plateforme américaine à partir de laquelle étendre nos activités à d'autres formes d'assurance et de distribution, un flux de bénéfices stable, une présence dans le secteur en pleine croissance des services d'administration directs et le secteur émergent des services d'administration tarifés, de même qu'un nom de marque bien connu dans le sud-est des États-Unis. Cette acquisition ouvre aussi la porte à la vente croisée aux clients de Prism et de la Security First Network Bank.

Gestion de patrimoine

En septembre, nous avons annoncé l'acquisition, pour 1,456 milliard de dollars US, de Dain Rauscher Corporation, dont le siège est situé à Minneapolis. Dain Rauscher possède une image de marque reconnue aux États-Unis qui nous procure une présence bien établie dans ce pays dans le domaine des services de courtage de détail traditionnels et des services de banque d'investissement. La société nous servira également de base sur laquelle appuyer notre croissance.

Depuis notre acquisition, en janvier, de la société Ernst & Young Trust Company (Jersey) Limited, nous possédons l'une des plus grandes fiducies internationales des îles Anglo-Normandes. Cette acquisition a grossi notre clientèle d'environ 4 000 clients de fiducie situés principalement en Europe et en Afrique du Sud, et a augmenté de 6 milliards de livres sterling les biens administrés.

Grande entreprise et marchés des capitaux

Pour compléter les avantages que devrait nous procurer l'acquisition de Dain Rauscher, notre objectif aux États-Unis est de poursuivre notre croissance en formant ou en recrutant des équipes de personnel et en procédant à des acquisitions bien ciblées dans les domaines où nous possédons déjà une certaine expertise. Nous avons ainsi recruté des groupes spécialisés dans les services de banque d'investissement et la recherche dans les secteurs de l'énergie, des titres à rendement élevé et des télécommunications. À l'extérieur de l'Amérique du Nord, nous continuerons de développer nos créneaux les plus prospères. Nous souhaitons établir nos dérivés de crédit et nos produits dérivés sur actions internationales en Europe, tout en élargissant notre équipe de finances structurée à Londres.

Leader du monde des affaires électroniques

La Banque Royale a pour objectif de s'établir en tête des institutions financières en matière d'affaires électroniques au Canada tout en maintenant une présence dans le monde entier, en développant des produits et des services d'affaires électroniques internationaux et en nouant des relations solides qui grossissent continuellement notre clientèle. Notre stratégie consiste à former des alliances avec les meilleures entreprises, de façon à tirer parti de toutes les possibilités d'Internet en rendant nos services plus souples, plus efficaces et plus faciles d'accès pour nos clients.



Nos services intégrés d'opérations bancaires et de courtage ainsi que nos alliances, notamment celle que nous avons annoncée en juillet 1999 avec AOL Canada, Inc., ont fait passer le nombre de nos clients en ligne à 1,26 million au 31 octobre 2000, soit une augmentation de près de 140 % en douze mois. Nos clients effectuent 27 millions d'opérations en ligne par année.

En juillet 2000, nous sommes devenus la première institution financière canadienne à annoncer un service de groupement des comptes. Grâce à CashEdge, nos clients pourront, à partir du site banqueroyale.com, faire le suivi en ligne de tous leurs comptes dans n'importe quelle institution financière à l'aide d'un mot de passe unique. En collaboration avec la société montréalaise Microcell Solutions Inc., nous avons également lancé des services bancaires sans fil qui permettent aux clients canadiens de faire leurs opérations bancaires au moyen du téléphone cellulaire numérique de marque Fido offert par Microcell. En juin, nous avons renouvelé notre engagement en matière de services sans fil en acquérant une participation de 20 % dans Sona Innovations Inc., une jeune société torontoise qui offre des services d'opérations bancaires et de courtage sans fil aux propriétaires d'un agenda électronique de poche Palm ou d'autres appareils de communication sans fil.

Nos clients d'affaires pourront bientôt profiter du marché électronique d'échanges horizontaux dont nous avons récemment annoncé la création grâce à TradeMC, une plate-forme de commerce en ligne qui peut contribuer à réduire le coût des fournitures, telles que le matériel de bureau et les biens d'équipement industriels, et à ouvrir de nouveaux marchés internationaux pour les fournisseurs. Ce marché électronique vient compléter notre alliance conclue en mai avec la société montréalaise

Technologies Interactives Mediagrif, qui vise à établir de nouveaux marchés électroniques conçus en fonction de secteurs d'activité déterminés dans le but de mettre en relation des acheteurs et des vendeurs spécialisés partout dans le monde.

Tous nos projets d'affaires électroniques reposent sur une solide infrastructure technologique. La revue CIO, destinée aux spécialistes des TI (www.cio.com), a retenu la Banque parmi les 100 entreprises reconnues à l'échelle internationale pour l'excellence de leur stratégie de gestion des relations-clients et pour le service à la clientèle novateur qui en découle. Nos efforts dans le domaine de la gestion des relations-clients de même que MondialProtect®, l'application Internet d'Assurances RBC servant à la vente en ligne d'assurance voyage, nous ont valu un prestigieux prix d'excellence décerné par le Concours de l'informatique et de la productivité pour l'avenir. Ce programme de récompenses, le plus important du monde des affaires canadien, couronne les entreprises qui tirent parti et font la promotion des technologies de l'information comme outil de gestion stratégique (www.cipa.com).

La qualité de notre site Web, banqueroyale.com, nous a valu d'être choisis à titre de meilleure banque du monde pour les finances électroniques par le Lafferty Group du Royaume-Uni, l'un des principaux fournisseurs de renseignements d'affaires. Media Metrix Canada a par ailleurs désigné banqueroyale.com le site de services financiers préféré des Canadiens en juillet. En août, notre filiale d'Atlanta, la Security First Network Bank, a été classée, dans l'ensemble, au premier rang des banques Internet aux États-Unis pour le septième trimestre consécutif par Gómez Advisors, une importante entreprise indépendante de recherche sur le commerce électronique (www.gomez.com). En septembre, Gómez a également placé Actions en direct Banque Royale en tête des maisons de courtage libre-service détenues par une banque au Canada.

Croissance de nos activités

En septembre, le magazine *The Banker* du *Financial Times* de Londres a choisi la Banque Royale comme « banque canadienne de l'année » dans son premier palmarès des meilleures banques du monde.



Services financiers aux particuliers et aux entreprises

En novembre 1999, la Banque Royale a obtenu la certification ISO 9001 de ses quatre télécentres de services bancaires par téléphone et par Internet. La Banque Royale est la première institution financière nord-américaine à obtenir cette certification qui atteste qu'elle répond aux normes de qualité établies par l'Organisation internationale de normalisation (www.iso.ch).

En mars, PrimeStreet Corporation, une société en démarrage sous l'aile de la Société Capital de Risque Banque Royale Inc., a finalisé sa première opération de financement en capital de risque. Situé à Boston, ce fournisseur de solutions de crédit en ligne destinées aux sociétés servant le marché de la petite entreprise a rassemblé un montant de 38 millions de dollars US, ce qui constitue à ce jour le financement initial le plus important pour une entreprise de commerce électronique interentreprises.

En mai, la Banque Royale a fait l'acquisition des activités canadiennes de cartes de crédit de détail de la société Bank One, de Chicago. En juin, conjointement avec la Banque de Montréal (y compris Harris Bank, des États-Unis), la Banque a annoncé la création de Moneris Solutions, une coentreprise qui offrira aux commerçants nord-américains des services de traitement des opérations par carte. En avril, la Banque a vendu ses activités de cartes de crédit commerciales à la société U.S. Bancorp, dont le siège est situé à Minneapolis, et a conclu une entente visant la distribution de cartes de crédit d'entreprise et d'approvisionnement bimarques.

Assurance

En mai, la Banque Royale a acquis le portefeuille d'assurance-vie individuelle et de rentes de La Prudentielle d'Amérique, Compagnie d'assurance-vie (Canada), ainsi qu'une participation de 15 % dans PPI Partners, une société qui offre de l'assurance et des produits financiers connexes à une clientèle canadienne fortunée.

Gestion de patrimoine

En décembre 1999, Actions en direct Banque Royale a prolongé sa période de négociation quotidienne pour répondre aux besoins des investisseurs qui souhaitent négocier des titres au cours de la séance étendue de NASDAQ.

En mars, le service de placement sur Internet d'Actions en direct Banque Royale a été amélioré par le lancement de NetAction 2.0. Ce service offre aux clients un accès personnalisé aux marchés, une page d'inscription rapide, la sélection en ligne des mots de passe et l'accès à tous les principaux services d'un seul clic.

En juin, Fonds d'investissement Royal Inc. a lancé les portefeuilles Choix Sélect Royal^{MC}, le Fonds de commerce électronique Royal^{MC} et le Fonds indiciel Obligatoire Canadien Royal^{MC}. Les portefeuilles Choix Sélect Royal^{MC} offrent aux investisseurs un accès facile et sans frais de souscription à certaines des sociétés de fonds de placement les plus en vue au Canada, notamment les Fonds AGF Inc., Fonds Mutuels C.I., Fidelity Investments, Corporation Financière Mackenzie, Gestion de placements Trimark Inc. et Fonds d'investissement Royal.

En septembre, la Banque Royale et Globe Interactive, membre du groupe torontois Thomson Corporation, ont annoncé un partenariat exclusif visant à offrir aux particuliers investisseurs un accès en ligne immédiat aux actualités du site *globeandmail.com*, de même qu'à de l'information sur les fonds communs de placement et sur les actions. Services d'investissement Royal est le seul fournisseur de services de placement au Canada à offrir de telles possibilités à ses clients.

En septembre, la Banque a lancé RBC DVM en direct, un service Internet à l'intention des clients de courtage au détail. Ce site offre aux clients de RBC Dominion valeurs mobilières un vaste éventail de services comprenant l'affichage des cotes boursières en temps réel, un accès à un service de recherche indépendant sur les titres américains, une fonction de recherche RBC DVM, des nouvelles du monde des affaires et de l'information sur les marchés. À ses clients qui souhaitent obtenir encore plus de services, RBC DVM en direct offre aussi un accès à leurs comptes bancaires ainsi qu'à leurs comptes de courtage traditionnel ou libre-service.

Traitement des opérations

En 2000, la Banque Royale, sous le nom de marque Trust Royal, a continué de recevoir les meilleures cotes dans plusieurs sondages à portée internationale. La Banque a été classée au premier rang des dépositaires canadiens pour la douxième année consécutive (*Global Custodian*, Agent Bank Review 2000); elle a été classée au premier rang, à l'échelle nationale, pour la qualité de ses services de sous-dépositaire (*GSCS Benchmarks*, 2000 Review of Subcustodian Services) et ce, pour la cinquième année consécutive; la qualité de ses services de garde de titres internationaux lui a valu le second rang mondial selon R&M Consultants (Global Custody Survey 2000) et le troisième rang mondial selon *Global Investor* (Global Custody Survey 2000).



Grande entreprise et marchés des capitaux

En 2000, les services de fusions et d'acquisitions de RBC Dominion valeurs mobilières (RBC DVM) ont été classés en tête de liste par diverses sources indépendantes, dont le magazine *Euromoney*, qui a nommé la société meilleure entreprise de fusions et d'acquisitions intérieures au Canada, et la publication américaine *The Daily Deal*, qui a affirmé que RBC DVM est un négociateur de tout premier plan au Canada. Cette année encore, RBC DVM est intervenue à titre de conseillère à l'occasion de la plupart des opérations de fusions et d'acquisitions au Canada, y compris la cession par BCE de la majeure partie de sa participation dans Nortel Networks, l'acquisition de Donohue Industries par Abitibi-Consolidated, celle de Clearnet Communications par TELUS Corporation et celle de Trimark Financial par AMVESCAP PLC.

En octobre, dans le sondage 2000 Reuters Survey of Canadian Companies de Tempest Consultants, RBC DVM s'est classée première parmi les banques d'investissement selon les sociétés du TSE 300 et les principaux investisseurs institutionnels. Ce sondage montre également que les gestionnaires de fonds estiment que la société est celle qui offre les meilleurs services de recherche en matière de courtage. Le sondage révèle par ailleurs que RBC DVM surpasse non seulement ses concurrents canadiens, mais également grand nombre de banques d'investissement américaines exerçant des activités sur le marché canadien.

À la fin de l'exercice 2000, RBC DVM a lancé Change en direct®, sa plate-forme primée de services de négociation sur Internet, sur le marché australasien. Déjà active dans les Amériques et en Europe, Change en direct constitue désormais l'un des premiers services de courtage de devises en ligne au monde à fonctionner jour et nuit. De plus, le système novateur de placement en ligne de titres d'emprunt de RBC DVM, nouvelleémissionDirect, a permis de réaliser la première émission d'« obligations électroniques » canadienne sur le Web.

En mars, la Banque Royale a dévoilé une entente conclue avec Magnet Communications d'Atlanta afin de mettre au point des services en ligne spécialisés d'opérations bancaires et de gestion de trésorerie à partir du Web, à l'intention des entreprises nord-américaines. En mai, la Banque a annoncé la création d'une coentreprise avec Bottomline Technologies, une entreprise de Portsmouth, dans le New Hampshire. La coentreprise développera des applications Web de garde de titres et des produits connexes à l'intention des investisseurs institutionnels.

En avril, la Banque Royale a annoncé qu'elle offrirait des services directs de garde de titres et de règlement au moyen de CREST, le système de règlement électronique consacré aux valeurs mobilières britanniques et irlandaises. L'objectif de la Banque est d'offrir une plate-forme mondiale de solutions intégrées aux banques et aux gestionnaires de fonds. En août, environ 9 000 portefeuilles de clients, totalisant 19 milliards de dollars en biens administrés, ont été transférés de la division européenne de la Bank of New York à la Banque Royale par l'intermédiaire de CREST.

En août, la Banque Royale est devenue la première banque canadienne à donner aux banques clientes l'accès, par Internet, aux images des effets retournés. Le service Report Direct^{MC} a favorisé l'accès à l'information pour les clients et contribué à réduire le nombre d'enquêtes nécessaires.

En août, les Services de titres internationaux de la Banque Royale ont annoncé qu'ils avaient acquis les activités de mesure du rendement de SEI Investments Canada. Regroupées sous le nom d'Unité de mesure de la performance, ces activités comprennent la mesure et l'évaluation du rendement des portefeuilles de placement de plus de 300 clients institutionnels.

Au service de nos partenaires

Des relations étroites

Le succès de la Banque Royale s'explique par les relations étroites que nous établissons avec nos clients, nos actionnaires, nos employés et les collectivités. Nos employés accordent une attention toute personnelle à nos clients et travaillent dans un milieu sain et positif créé à leur intention. Nous rendons compte de nos décisions à nos actionnaires et nous en assumons la responsabilité. Nous faisons maintes fois la preuve de notre engagement envers les collectivités. C'est ainsi que nos valeurs trouvent leur expression et forment la base solide sur laquelle est construit l'avenir de la Banque.



Nos clients

Nous sommes déterminés à aider nos clients à atteindre leurs buts. Notre stratégie consiste à leur fournir une gamme de services intégrée et complète, qu'ils fassent affaire avec la Banque dans l'une de nos succursales ou au moyen des guichets automatiques, par téléphone ou par Internet. Nous avons recours à la gestion de l'information sur la clientèle, à des sondages et à des groupes de discussion pour approfondir et renforcer nos relations avec les clients. Les sondages effectués auprès de notre clientèle confirment les progrès appréciables que nous réalisons dans la résolution des problèmes soulevés par nos clients.

Bureau de l'ombudsman

Le traitement rapide et efficace des plaintes fait partie intégrante de notre engagement à toujours mieux servir notre clientèle. Toute question non résolue à l'aide du processus de gestion des plaintes habituel de la Banque peut être portée à l'attention de l'ombudsman, lequel assure une résolution de conflits impartiale. On peut obtenir des renseignements sur le bureau de l'ombudsman dans les succursales, en ligne sur le site banqueroyale.com/ombudsman, ou en communiquant avec le bureau de l'ombudsman : P.O. Box 1, Royal Bank Plaza, Toronto (Ontario) Canada M5J 2J5; tél. : 1 800 ROYAL-42 ou, dans la région torontoise, (416) 974-4591; téléc. : (416) 974-6922; courriel : ombudsman@banqueroyale.com

Nos actionnaires

Nous sommes résolus à maximiser la valeur de l'investissement de nos actionnaires grâce à un solide rendement financier, à notre longueur d'avance en matière d'affaires électroniques, à notre expansion à l'étranger et à la croissance de nos activités dégageant un rendement élevé ou un fort ratio cours/bénéfice. Nous avons recours au profit économique comme mesure de notre rendement. Au cours de l'exercice qui vient de s'écouler, nos actionnaires ont bénéficié d'un rendement sur leurs actions totalisant 56 %. Le cours de nos actions par rapport à la valeur comptable et au bénéfice de 2001 prévu par les analystes a été le

plus élevé de toutes les banques canadiennes. Nous avons à cœur de conserver cette avance.

Nos employés

Nous accordons une grande valeur aux pratiques novatrices en milieu de travail et nous les mettons en œuvre pour nos employés. Nous croyons à la nécessité d'assurer leur formation, nous leur offrons une rémunération concurrentielle par rapport à l'ensemble du marché et nous croyons à l'importance de la diversité. Nos employés, qui sont forts dynamiques, aiment le défi et font preuve d'innovation en vue de mieux servir nos partenaires. À notre volonté d'atteindre des objectifs commerciaux ambitieux correspond un engagement à créer un milieu de travail stimulant et formateur, propice à l'épanouissement du leadership et de l'imagination. Nous éprouvons une grande satisfaction à l'idée qu'environ 85 % des employés admissibles détiennent des actions de la Banque Royale grâce au Régime d'épargne et d'actionnariat des employés de la Royale.

Nos collectivités

En 2000, pour la cinquième année consécutive, la publication Report on Business Magazine a placé la Banque Royale au premier rang des sociétés canadiennes pour son engagement social. Notre soutien prend diverses formes et comprend notamment des subventions aux mouvements jeunesse, aux programmes éducatifs, aux projets du domaine de la santé et à d'autres initiatives visant le mieux-être des collectivités : nos dons de bienfaisance ont totalisé plus de 26 millions de dollars cette année. Notre soutien prend diverses formes et comprend notamment l'octroi de bourses aux programmes d'activités parascolaires, le financement d'initiatives dans le domaine des soins de santé et la recherche de solutions à long terme au problème de l'itinérance. De plus, nous avons investi plus de 15 millions de dollars dans le sport amateur et à l'occasion de multiples événements artistiques ou communautaires. Mais notre engagement va au-delà de l'argent. Les contributions qui comptent le plus proviennent de nos employés : des milliers de gens qui mettent leur temps, leurs compétences et leurs connaissances au service de leurs collectivités partout au Canada et dans le monde. Pour en savoir plus, visitez notre site Web banqueroyale.com/community





Services financiers aux particuliers et aux entreprises

Objectifs

Nous offrons des services bancaires et de l'assurance aux particuliers et aux entreprises, principalement sous les bannières de la Banque Royale et d'Assurances RBC. Notre objectif est de développer des relations fructueuses, au Canada et aux États-Unis, avec chacun des particuliers et chacune des entreprises qui forment notre clientèle. Pour ce faire, nous nous efforçons de fournir aux clients un service personnalisé et taillé sur mesure.

Stratégies

Notre personnel développe des relations avec notre clientèle et fait croître nos revenus en accélérant les initiatives de segmentation de la clientèle, en améliorant l'efficacité des ventes, en explorant la voie électronique pour élaborer des services et nouer des relations ainsi qu'en poursuivant notre stratégie d'acquisition et d'expansion aux États-Unis. Nous continuerons de gérer les coûts d'une manière dynamique en achetant des marchandises et des services à un coût moindre, en simplifiant nos gammes de produits et en offrant à nos clients de nombreuses options en matière de services et de prestation.

Services aux particuliers et aux entreprises

Avec notre clientèle regroupant près de 10 millions de particuliers et d'entreprises partout au Canada, nous sommes la plus grande institution de dépôt et de financement hypothécaire résidentiel au Canada; nous sommes de plus en plus présents dans des marchés ciblés aux États-Unis et nous avons également un réseau bien établi aux Antilles. Notre expertise en matière de gestion des relations-clients, d'entreposage de données et de modélisation des prévisions rend possible l'organisation et la segmentation de notre clientèle en fonction de plusieurs facteurs : étape de la vie du client ou de l'entreprise, risque, complexité des besoins financiers, préférences quant aux canaux, aux produits et aux services. Cette segmentation permet à nos employés de mieux comprendre les besoins de nos clients et les événements marquants de leur vie, et de leur offrir des produits et des conseils financiers sur mesure.

Services de cartes

Nous sommes l'un des plus importants fournisseurs de cartes de crédit Visa, de cartes de débit et de services aux commerçants au Canada, et nous mettons à l'essai une nouvelle technologie qui fera de la Banque le chef de file en matière de cartes à puce. Notre forte croissance à venir se fera au moyen d'alliances, d'acquisitions et de la commercialisation de programmes d'affinité.

Assurances RBC

Nous comptons parmi les principaux assureurs au Canada, offrant à une clientèle nord-américaine de plus de trois millions d'assurés des produits et des services d'assurance voyage, d'assistance médicale à l'étranger, d'assurance-vie, d'assurance maladie, d'assurance-crédit, d'assurance habitation, d'assurance automobile et de réassurance. En novembre 2000, nous avons fait l'acquisition des sociétés Liberty Life et Liberty Insurance Services, dont le

siège est à Greenville, en Caroline du Sud. Ces acquisitions nous donneront la possibilité de gagner du terrain sur le marché des assurances aux États-Unis et de réaliser des ventes croisées de produits et de services dans ce pays. Au Canada, nous concentrons nos efforts à la promotion de notre image de marque et à l'accroissement de nos activités de base. En mai, nous avons fait l'acquisition du portefeuille d'assurance-vie et de rentes de La Prudentielle d'Amérique, Compagnie d'assurance-vie (Canada). Nous explorons également les occasions de croissance les plus prometteuses à l'extérieur de l'Amérique du Nord, tout en poursuivant le développement de notre nouvelle gamme de produits en matière d'affaires électroniques.

Activités émergentes

Société Capital de Risque Banque Royale Inc.

Nous sommes l'une des entreprises de commercialisation des sciences et de la technologie les plus importantes au Canada. Nous concentrons nos efforts sur un éventail choisi de secteurs à forte croissance ou émergents. En juillet 2000, le *Financial Post* nous accordait le titre de seconde société de capital de risque au Canada.

Prism Financial Corporation

Acquise en avril 2000, la société Prism, de Chicago, occupait en 1999 la 13e place parmi les sociétés de montage de prêts hypothécaires aux États-Unis. La stratégie de croissance de Prism comporte trois volets : expansion interne, acquisitions choisies et alliances Internet.

Security First Network Bank

Première banque Internet au monde^{MC}, cette institution dont le siège se trouve à Atlanta offre un riche éventail de services bancaires par Internet et par téléphone et assure aussi une présence physique à Atlanta et à Clearwater, en Floride. La SFNB fournit l'infrastructure des services bancaires de détail de tous les secteurs d'exploitation de la Banque Royale aux États-Unis.





Gestion de patrimoine

Objectifs

Les Services d'investissement Royal^{MC} visent à établir une entreprise de gestion de patrimoine de catégorie internationale qui continue à maximiser le rendement pour les actionnaires tout en protégeant les biens des clients.

Stratégies

En offrant à nos clients tout un éventail de produits qui répondent exactement à leurs besoins en matière de placement à chacune des étapes de leur vie, en procédant à des acquisitions et en nouant des alliances, nous continuerons de faire fructifier les biens qui nous sont confiés. Nous améliorerons nos possibilités de distribution et de placement en veillant au partage des compétences et des meilleures pratiques chez notre personnel et en recourant à l'utilisation stratégique de la technologie. Nous continuerons de former et de faire progresser nos employés parce qu'ils forment la charpente de notre groupe et qu'ils sont partenaires de notre réussite. Nous aborderons de manière proactive la gestion des risques en accentuant notre campagne de sensibilisation et en ralliant l'engagement de tout notre personnel.

Groupe canadien Services aux particuliers

Notre stratégie fondamentale consiste à offrir à nos clients des services adaptés à leurs besoins de placement à mesure que ceux-ci évoluent, de la manière qui leur convient, de façon à consolider davantage l'actif et à fidéliser notre clientèle. Quatre unités composent le groupe. Actions en direct Banque Royale est le deuxième service de courtage libre-service en importance au Canada, et plus de 75 % de toutes ses transactions se font par voie électronique. Au cours du dernier exercice, cette unité a augmenté de façon spectaculaire le nombre de ses comptes et son volume de transactions. La Division des services aux particuliers fournit des services de courtage traditionnel; elle compte plus de 1 450 conseillers en placement et 108 milliards de dollars de biens administrés partout au Canada. Planification financière $\textbf{Royale}^{\text{MC}} \ \text{sert de base au Conseiller financier personnel,}$ notre nouveau programme de services-conseils aux particuliers lancé dans les succursales de la Banque Royale. Enfin, la division RBC Conseils privés, nos servicesconseils en matière de placement, s'adresse aux clients qui recherchent des services de placement sur mesure.

Gestion privée globale

De toutes les banques canadiennes, la Banque Royale possède le plus important service de gestion privée globale, offrant à sa clientèle canadienne et à l'étranger des services internationaux de gestion privée ainsi que des produits et des conseils en matière de placement à l'étranger. Cette unité a connu une croissance considérable au cours des derniers exercices et elle se classe maintenant parmi les 20 plus importants prestataires de services de gestion privée globale du monde. Sa présence notable aux îles Britanniques, en Amérique latine et en Asie laisse augurer une croissance durable.

Gestion des portefeuilles Banque Royale^{MC}

Nous sommes l'un des principaux gestionnaires de placements au Canada pour ce qui est des biens sous gestion. Notre force réside dans l'excellence de notre service à la clientèle et de nos gammes de produits ainsi que dans le rendement constant et supérieur à la moyenne de nos placements. Les **Fonds d'investissement Royal** rassemblent la plus importante famille de fonds sans frais de souscription au Canada et constituent, dans l'ensemble, la plus importante famille de fonds de toutes les banques canadiennes. Leur croissance sera servie par le renforcement des relations avec les clients, l'ouverture de nouveaux canaux de distribution, la poursuite de nos investissements dans la formation (planification financière, connaissance de nos produits) ainsi que par la mise au point de produits en temps opportun.





Grande entreprise et marchés des capitaux

Objectifs

Notre but est d'accroître la capacité de RBC Dominion valeurs mobilières à offrir des services financiers de qualité toujours supérieure aux grandes entreprises et aux institutions partout dans le monde. Ainsi, nous misons sur notre position de chef de file du marché canadien pour offrir, à l'échelle internationale, notre expertise spécialisée relativement à certains produits et à certains secteurs d'activité choisis.

Stratégies

Dans presque toutes nos unités opérationnelles, nos employés se mesurent avec les fournisseurs mondiaux. La stratégie que nous poursuivons actuellement consiste à concentrer nos efforts et nos ressources aux produits et aux secteurs d'activité pour lesquels nous disposons d'un savoir-faire de classe mondiale, ainsi qu'à accroître la valeur pour nos clients et nos actionnaires. À l'échelle internationale, nous tablerons sur notre force en matière de produits dérivés sur actions, d'euro-obligations, d'opérations de change et de produits de crédit, tout en assurant l'expansion de nos services intégrés destinés aux secteurs de l'énergie, de la technologie, des communications et de l'exploitation minière.

Banque internationale

Au cours de 2000, nous avons intégré nos services destinés à la grande entreprise et aux marchés des capitaux. La division Banque internationale, née de cette intégration, nous permet d'offrir une gamme complète de services de gestion des capitaux et de services-conseils parallèlement à nos gammes de produits et de secteurs internationaux. Nous concentrons maintenant nos efforts sur la croissance de nos produits et de nos services à portée internationale, ainsi qu'en témoignent l'expansion de notre groupe de Houston consacré au secteur de l'énergie et de notre équipe new-yorkaise spécialisée dans les communications et la technologie, de même que la mise sur pied de nos équipes de placements privés et de finances structurées mondiales. Nous continuons d'être à la tête du marché canadien dans la plupart de nos secteurs d'activité et nous préparons une expansion internationale encore plus résolue pour l'exercice à venir.

Capitaux internationaux

Nous avons maintenu un solide rendement en matière de vente, de négociation et d'évaluation d'actions canadiennes à l'échelle internationale. Nous avons aussi intensifié nos capacités de recherche en Amérique du Nord, et notre unité Dérivés internationaux a connu une croissance considérable qui se poursuit d'ailleurs en Europe et en Asie. Grâce à une diversité de produits novateurs tels que les billets structurés et les fonds clones, ainsi qu'à une expertise grandissante dans le domaine des capitaux alternatifs, Dérivés internationaux continuera de donner le ton à notre émergence en tant que point de services novateur en Amérique du Nord.

Marchés internationaux

En 2000, nous avons conservé notre position à titre de première entreprise de courtage relativement aux titres à revenu fixe, aux marchés monétaires et aux opérations de change. La division a accentué sa compétitivité à l'échelle mondiale grâce à l'expansion de ses activités liées aux euro-obligations, au déploiement de ses équipes consacrées aux titres d'emprunt à rendement élevé et aux dérivés de crédit, ainsi qu'à la réorganisation de son réseau de négociation autour de points centraux situés à Toronto, à Londres et à Sydney. Au cours de l'exercice à venir, nous continuerons de développer nos capacités en matière d'euro-obligations et de prestation de services électronique.

Actions des particuliers

Issue de la fusion des activités de capital de risque et des services de banque d'affaires de la Banque Royale, Partenaires Capital Banque Royale a vu le jour en août 2000. En partenariat avec les Services aux particuliers et aux entreprises, l'unité se spécialisera dans les technologies de l'information et le commerce électronique, les dispositifs sophistiqués et les technologies de fabrication, les sciences biologiques, l'énergie, les télécommunications, les médias et le financement mezzanine, surtout en Amérique du Nord.



Traitement des opérations

Objectifs

Solutions mondiales intégrées est une nouvelle plate-forme créée dans le but de regrouper nos services d'opérations spécialisées. Notre objectif est de placer la Banque Royale dans une position gagnante pour affronter le marché en pleine évolution des paiements internationaux, de la gestion de trésorerie, de la négociation et des valeurs mobilières. Nous visons à accroître notre compétitivité, à obtenir une croissance à deux chiffres pour nos revenus, à gérer les relations avec la clientèle, à augmenter le rendement des capitaux propres et à bonifier les revenus tirés de nos activités à l'étranger.

Stratégies

Nos employés tirent parti de nos relations-clients et de notre situation de chef de file au Canada. C'est ainsi que nous pourrons étendre nos activités sur certains marchés intérieurs et internationaux choisis, intensifier nos activités grâce à des alliances, des acquisitions et des partenariats stratégiques, parfaire nos produits et nos solutions de commerce électronique et en mettre au point de nouveaux, et améliorer et intégrer nos systèmes de manière à en augmenter les possibilités, l'efficience et les économies d'échelle.

Services de titres internationaux (STI)

Nous arrivons au douzième rang des dépositaires et des détenteurs de biens transfrontières au monde. Nous dominons en effet 44 % du secteur de la garde de titres canadiens. Nous continuerons d'améliorer la qualité de nos produits destinés aux gestionnaires de portefeuilles et d'élargir nos activités à l'étranger grâce à des acquisitions, surtout en Europe. Nous envisagerons de nouvelles alliances avec d'autres dépositaires dans le but d'offrir des services de garde de titres liés aux régimes de retraite à des multinationales américaines, et nous mettrons au point de nouvelles solutions en collaboration avec certains gestionnaires canadiens de portefeuilles clients.

Institutions financières

Nous offrons un éventail très complet de services de correspondance bancaire aux banques partout dans le monde ainsi qu'aux maisons de courtage au Canada. Ces services comprennent la gestion de trésorerie, les paiements, la compensation, la négociation, les opérations de change, les produits dérivés, le crédit, le financement structuré de même que le prêt, la garde et le règlement de titres. Nous sommes le premier fournisseur de services de paiement au Canada auprès des banques étrangères exerçant leurs activités sur le marché canadien; des 100 principales banques mondiales, plus de 80 font affaire avec la Banque Royale, dont 53 aux termes d'ententes d'exclusivité.

Produits de gestion de trésorerie

Nous sommes le plus important fournisseur de services de gestion de trésorerie destinés aux PME et aux grandes entreprises au Canada. Nous prévoyons saisir les occasions de croissance au sein de ce secteur en réorientant et en mobilisant notre personnel de vente et en recherchant avec dynamisme de nouvelles façons d'offrir nos services. Nous explorons notamment les possibilités du Web : nous travaillons à rendre nos produits de gestion de trésorerie accessibles à partir du Web et nous continuerons de développer et de lancer de nouvelles solutions Web.

Produits de paiements

Nous possédons le plus gros volume de paiements de grande valeur effectués en dollars canadiens. Nous traitons quotidiennement plus de 20 000 opérations, d'une valeur totale de plus de 138 milliards de dollars. Nous prévoyons tirer profit de nos capacités de traitement supérieures dans ce domaine en offrant des services génériques aux échelles nationale et internationale.

Produits de commerce

Nous offrons des facilités de crédit dans plus de 130 pays et nous sommes le plus important fournisseur de lettres de crédit à l'exportation au Canada. Afin de faire face aux transformations majeures dues à la mondialisation, au financement des opérations internationales et à Internet, nos employés explorent les possibilités de nouer des alliances stratégiques, de percer des marchés et de développer des produits et services inédits pour tirer de nouvelles sources de revenus des échanges commerciaux nord-américains.

Perspectives économiques canadiennes

Partout dans le monde, les indicateurs de croissance semblent pour la plupart solides alors que les risques inflationnistes restent modérés. Par conséquent, les prévisions de croissance économique dans la plupart des régions du globe laissent présager un atterrissage en douceur. La prospérité de l'économie américaine continue de catalyser la croissance mondiale; en 2000, comme depuis plusieurs années, les prévisionnistes avaient sous-estimé la vigueur de l'expansion économique des États-Unis.

La fermeté de la croissance mondiale, la hausse du prix des marchandises, une expansion économique américaine solide et une devise concurrentielle : quatre facteurs qui suggèrent que l'économie canadienne continuera sa progression. Les marchés extérieurs soutiendront sans doute encore l'économie, mais nous prévoyons également que le marché intérieur jouera un rôle plus déterminant que par le passé, en particulier en ce qui concerne les investissements – en effet, les politiques sont de plus en plus favorables aux hausses de productivité liées aux investissements. Les mesures fiscales devraient aussi alimenter la croissance globale puisque l'augmentation des surplus ouvre la voie à des réductions d'impôts plus importantes que ce qui était prévu ainsi qu'à des progrès en ce qui a trait à la réduction de la dette. Nous prévoyons que la croissance économique se chiffrera autour de 4,5 % pour 2000, puis fléchira légèrement pour s'établir à 3,5 % en 2001.

L'accroissement actuel et prévu des investissements est de bon augure pour l'économie canadienne, car il annonce un nouvel élan de la productivité parallèlement à un niveau de vie en hausse. L'accélération de la productivité influe aussi sur la vitesse limite à laquelle l'économie peut continuer de croître avant de créer des pressions inflationnistes plus élevées. En raison de ce contexte favorable et compte tenu des indicateurs actuels de l'inflation, nous entrevoyons que l'inflation restera au bas de la fourchette cible de la Banque du Canada, qui est de $1\,\%$ à $3\,\%$, tout au long de l'avenir prévisible. Dans une telle conjoncture, nous croyons aussi que les taux d'intérêt demeureront sensiblement inchangés par rapport aux taux actuels, tandis que le dollar canadien gagnera un peu de terrain au cours de l'année qui commence.

Revue financière selon les PCGR aux États-Unis

Analyse par la direction

22

53

États financiers consolidés

Information supplémentaire 77

Mise en garde au sujet des déclarations prévisionnelles

À l'occasion, la Banque Royale du Canada fait des déclarations prévisionnelles verbalement ou par écrit, comprises dans le présent rapport annuel et dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, dans des rapports aux actionnaires et dans d'autres communications. Ces déclarations prévisionnelles sont faites conformément aux dispositions prévoyant des « mesures refuges » de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis. Ces déclarations prospectives comprennent notamment des déclarations relatives aux objectifs de la Banque Royale pour 2001 et à moyen terme et des stratégies élaborées afin d'atteindre ces objectifs, de même que des déclarations relatives aux opinions, aux projets, aux attentes, aux prévisions, aux estimations et aux intentions de la Banque Royale. Les mots « peuvent », « pourraient », « devraient », « soupçonner », « perspectives », « croire », « prévoir », « estimer », « s'attendre », « se proposer », « projeter » et l'emploi du conditionnel ainsi que les mots et expressions semblabes visent à dénoter des déclarations prospectives.

De par leur nature même, les déclarations prévisionnelles comportent des incertitudes et des risques intrinsèques, généraux et bien précis, et il est possible que les prédictions, prévisions, projections et autres déclarations prévisionnelles ne se matérialisent pas. La Banque Royale déconseille aux lecteurs de se fier indûment à ces déclarations étant donné que les résultats réels pourraient différer sensiblement des plans, objectifs, attentes, estimations et intentions exprimés dans ces déclarations prévisionnelles, en raison d'un certain nombre de facteurs importants. Ces facteurs comprennent notamment la solidité de l'économie canadienne en général et la solidité des économies locales des régions du Canada où la Banque Royale exerce ses activités; la solidité de l'économie américaine

et des économies des autres pays où la Banque Royale effectue des opérations importantes; l'incidence des modifications de la politique monétaire et fiscale, notamment les modifications des politiques relatives aux taux d'intérêt de la Banque du Canada et du Board of Governors of the Federal Reserve System des États-Unis; les modifications de la politique en matière de commerce; les effets de la concurrence dans les marchés où la Banque Royale exerce ses activités; l'inflation; les fluctuations des marchés financiers et des marchés des devises; la mise au point et le lancement, au moment opportun, de nouveaux produits et services par la Banque Royale dans des marchés réceptifs; l'incidence des modifications apportées aux lois et règlements qui réglementent les services financiers (notamment les services bancaires, les assurances et les valeurs mobilières); les modifications apportées à la législation fiscale; les changements technologiques; la capacité de la Banque Royale de mener à bien des acquisitions stratégiques et d'intégrer les acquisitions; les procédures judiciaires ou réglementaires imprévues; les changements imprévus dans les dépenses et les habitudes d'épargne des consommateurs et la mesure dans laquelle la Banque Royale prévoit les risques inhérents aux facteurs qui précèdent et réussit à les gérer.

La Banque Royale informe ses lecteurs que la liste susmentionnée de facteurs importants n'est pas exhaustive. Les personnes, et notamment les investisseurs, qui se fient à des déclarations prévisionnelles pour prendre des décisions à l'égard de la Banque Royale doivent bien tenir compte de ces facteurs et d'autres faits et incertitudes. La Banque Royale ne s'engage pas à mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, qu'elle peut faire ou qui peut être faite pour son compte à l'occasion.

Analyse par la direction

Vue générale

La direction évalue le rendement de la Banque selon les résultats de base (c.-à-d. en excluant les éléments non récurrents) et selon les résultats déclarés (c.-à-d. tels qu'ils sont déclarés dans ses états financiers consolidés aux pages 53 à 76). La direction estime que les éléments non récurrents ne font pas partie des opérations effectuées dans le cours normal des activités ou qu'il s'agit d'opérations exceptionnelles; cette distinction est faite afin de

ne pas nuire à l'analyse des tendances par la direction. Des éléments non récurrents ont été constatés en 1999 (présentés au tableau 4 de la page 24), mais aucun élément non récurrent important n'a été constaté en 2000. Tout au long de la présente analyse, les comparaisons avec l'exercice 1999 porteront sur les résultats de base de 1999.

Points saillants

- Bénéfice par action dilué de 3,40 \$, en hausse de 29 % par rapport à 1999
- Profit économique de 717 millions de dollars, en hausse de 111 %
- Revenus de 12,0 milliards de dollars, en hausse de 14 %
- Revenus autres que d'intérêt correspondant à 56 % du total des revenus, en hausse par rapport à 51 % en 1999
- Frais autres que d'intérêt de 7,6 milliards de dollars, en hausse de 9 %, et frais autres que d'intérêt fondamentaux de 5,5 milliards en baisse de 2 %
- Prêts à intérêts non comptabilisés en baisse de 26 millions de dollars, et total de la provision pour pertes sur créances en baisse de 69 millions ou de 9 % par rapport à 1999
- Total de la provision cumulative pour pertes sur créances de 1 975 millions de dollars, en hausse de 75 millions
- Rachat de 19,7 millions d'actions ordinaires en contrepartie de 660 millions de dollars
- Augmentation des ratios de capital, et dividendes sur actions ordinaires de 1,14 \$ par action, en hausse de 21 %
- Bénéfice net à l'étranger correspondant à 30 % du bénéfice net total

Priorités financières

Croissance et diversification des revenus

En 2000, les revenus ont augmenté de 14 %, soit un résultat beaucoup plus élevé que l'objectif de croissance de la Banque qui s'établit aux environs de 5 %. Le revenu net d'intérêt s'est accru de 3 %, et les revenus autres que d'intérêt de base ont progressé de 24 %.

Contrôle des coûts

Le ratio d'efficience s'est établi à 63,6 % en 2000, contre 66,2 % en 1999, et le ratio d'efficience de l'exploitation (c.-à-d. en excluant les produits et les charges relatifs aux initiatives stratégiques, les coûts liés aux droits à la plusvalue des actions et les produits et les charges non récurrents) s'est amélioré, passant de 65,0 % à 60,6 %. La Banque a diminué sa base de coûts de 580 millions de dollars à la fin de 2000, comme il est expliqué en détail à la page 34 et elle a atteint un ratio d'efficience de l'exploitation (selon les PCGR au Canada) de 59,5 % au quatrième trimestre de cet exercice, ce qui est conforme aux objectifs établis.

Excellence de la qualité du crédit

Les prêts à intérêts non comptabilisés ont diminué de 26 millions de dollars par rapport au dernier exercice. La provision pour pertes sur créances s'est établie à 691 millions de dollars, en baisse par rapport à 760 millions en 1999.

La provision cumulative pour pertes sur créances s'est élevée à 1 975 millions de dollars au 31 octobre 2000, en hausse de 75 millions par rapport à 1999. Au cours de l'exercice, les radiations nettes (radiations après déduction des recouvrements) se sont chiffrées à 677 millions de dollars, ou 0,42 % de la moyenne des prêts, comparativement à 958 millions ou 0,62 % en 1999. En 1999, la Banque avait accentué le taux de radiation des prêts problèmes aux entreprises afin d'être uniforme avec les pratiques en cours aux États-Unis.

Gestion du bilan et du capital

Selon les lignes directrices du Surintendant des institutions financières Canada et l'information financière préparée selon les PCGR au Canada, le ratio du capital de première catégorie s'est établi à 8,6 %, en hausse par rapport à 8,1 % l'an dernier. Le ratio du capital total s'est chiffré à 12,0 %, en hausse comparativement à 11,2 %. Dans les deux cas, la Banque a atteint son objectif à moyen terme (de trois à cinq ans), soit 8 % pour le capital de première catégorie et de 11 % à 12 % pour le capital total.

Tableau 1: **Bénéfice par secteur géographique**

		2000			1999			
(en millions de dollars canadiens, selon l'équivalent imposable)	Au Canada	À l'étranger	Total	Au Canada	À l'étranger	Total		
Revenu net d'intérêt	4 796 \$	511 \$	5 307 \$	4 402 \$	750 \$	5 152 \$		
Revenus autres que d'intérêt	5 277	1 403	6 680	4 277	1 214	5 491		
Revenus bruts	10 073	1 914	11 987	8 679	1 964	10 643		
Provision pour pertes sur créances	703	(12)	691	672	88	760		
Frais autres que d'intérêt	6 470	1 158	7 628	6 054	1 087	7 141		
Charge d'impôts (1)	1 354	106	1 460	854	163	1 017		
Bénéfice net	1 546 \$	662 \$	2 208 \$	1 099 \$	626 \$	1 725 \$		
Bénéfice net de base (2)	1 546 \$	662 \$	2 208 \$	1 171 \$	642 \$	1 813 \$		

⁽¹⁾ Comprend la part des actionnaires sans contrôle et la majoration au montant imposable équivalent.

⁽²⁾ Excluant les éléments non récurrents de 1999, lesquels sont présentés au tableau 4, à la page 24.

Profit économique

La Banque mesure le profit économique de ses secteurs d'exploitation et a recours à d'autres mesures traditionnelles, telles que le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et la croissance du bénéfice. Le profit économique mesure le bénéfice d'exploitation avant amortissement de chaque secteur, après déduction d'une charge au titre des ressources en capital utilisées par le secteur.

Le bénéfice d'exploitation avant amortissement représente le bénéfice net disponible aux actionnaires ordinaires (c.-à-d. en excluant l'incidence des éléments non récurrents et de l'amortissement de l'écart d'acquisition et des autres actifs incorporels). La charge au titre des ressources en capital utilisées est calculée en imputant le coût des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires à la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Le coût actuel des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires correspond à 13,5 %, et il représente le rendement après impôts que la direction doit fournir aux actionnaires en contrepartie de l'utilisation de leur capital.

Afin de créer de la valeur pour les actionnaires, le bénéfice d'exploitation avant amortissement généré doit être supérieur à la charge au titre des ressources en capital utilisées. Un profit économique positif ajoute à la valeur pour les actionnaires, tandis qu'un profit économique négatif amoindrit cette valeur.

Le profit économique mesure les fluctuations de la valeur pour les actionnaires au fil du temps et constitue un outil de planification efficace pour privilégier les occasions de croissance de la valeur pour les actionnaires. Les objectifs visés sont les suivants :

- Augmenter le bénéfice d'exploitation avant amortissement sans immobiliser de capital supplémentaire
- Investir dans des projets qui procurent un rendement économique positif
- Améliorer l'efficience globale du capital investi en réaffectant les fonds utilisés à des fins moins efficientes
- Améliorer le rapport risque-rendement des secteurs d'exploitation

Le profit économique améliore la gestion des risques, car le coût du capital est affecté aux secteurs d'exploitation en fonction de leurs risques de crédit, risques de marché, risques opérationnels et autres risques. Cette meilleure gestion des risques a donné lieu à une croissance contrôlée et à des rendements proportionnés aux risques. Par ailleurs, le profit économique favorise l'affectation du capital aux secteurs très performants, et réduit le capital affecté aux secteurs moins performants.

Comme l'indique le tableau 2 ci-dessous, la Banque a enregistré un profit économique record en 2000, car le bénéfice d'exploitation avant amortissement a augmenté à un taux beaucoup plus rapide que la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Le profit économique en 2000 s'est établi à 717 millions de dollars, en hausse de 377 millions, ou 111 %, par rapport à 340 millions en 1999. La contribution des secteurs d'exploitation s'établit comme suit : 427 millions de dollars pour les Services financiers aux particuliers et aux entreprises (297 millions en 1999), 312 millions pour la Gestion de patrimoine (215 millions en 1999), 194 millions pour le secteur Grande entreprise et marchés des capitaux (135 millions en 1999) et 81 millions pour le Traitement des opérations (60 millions en 1999). Le profit économique des secteurs d'exploitation est illustré au tableau 3, à la page 24.

Tableau 2 : Profit économique (1)

(en millions de dollars canadiens)	2000	1999	1998	1997	1996
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires (2) Ajustement au titre des éléments non récurrents	2 074 \$	1 568 \$ 88	1 627 \$ 17	1 523 \$ -	1 186 \$ -
Ajustement au titre de l'amortissement de l'écart d'acquisition et des autres actifs incorporels	91	70	66	63	38
Bénéfice d'exploitation avant amortissement Ressources en capital utilisées	2 165 (1 448)	1 726 (1 386)	1 710 (1 249)	1 586 (1 204)	1 224 (1 094)
Profit économique (1)	717 \$	340 \$	461 \$	382 \$	130 \$
Croissance du profit économique Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires Coût des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	111 % 10 725 \$ 13,5 %	(26)% 10 268 \$ 13,5 %	21 % 9 255 \$ 13,5 %	194 % 8 303 \$ 14,5 %	- 7 543 \$ 14,5 %

⁽¹⁾ Le profit économique représente le bénéfice d'exploitation avant amortissement (c.-à-d. le bénéfice net disponible aux actionnaires ordinaires, excluant l'incidence des éléments non récurrents et de l'amortissement de l'écart d'acquisition et des autres actifs incorporels) après déduction d'une charge au titre des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires utilisés.

(2) Bénéfice net, déduction faite des dividendes sur actions privilégiées.

Résultats par secteur d'exploitation

Vue générale

Le tableau 3 de la page 24 illustre les résultats de la Banque par secteur d'exploitation en 2000. Les résultats de 1999 sont indiqués avant et après l'incidence des éléments non récurrents (voir le tableau 4 de la page 24). Aucun élément non récurrent n'a été constaté en 2000. La discussion présentée ci-après et aux pages 24 à 28 concerne les résultats de base (c.-à-d. en excluant les éléments non récurrents) de 1999.

Les Services financiers aux particuliers et aux entreprises ont généré 55 % du bénéfice net de la Banque en 2000 et produit un rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 21,3 %. Ce secteur, qui a largement contribué aux mesures fructueuses de réduction des coûts de la Banque, a atteint un ratio d'efficience de 59,2 % et un ratio d'efficience de l'exploitation de 57,0 %, ce qui constitue respectivement une amélioration de 520 points de base et de 620 points de base par rapport à 1999.

La Gestion de patrimoine a généré 19 % du bénéfice net de la Banque. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de ce secteur, qui s'est établi à 47,8 %, reflète les besoins relativement faibles en matière de capital, ce qui s'explique par le fait que ses services sont pour la plupart tarifés. Le ratio d'efficience s'est chiffré à 73,9 %, et le ratio d'efficience de l'exploitation, à 71,2 %.

Le secteur Grande entreprise et marchés des capitaux a généré 23% du bénéfice net de la Banque. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires s'est établi à 20,8 %, tandis que le ratio d'efficience s'est chiffré à 62,5 %, et le ratio d'efficience de l'exploitation, à 58,0 %.

Le Traitement des opérations, un secteur nouvellement créé en 2000, a généré 6 % du bénéfice net de la Banque. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires s'est établi à 32,2 %, tandis que le ratio d'efficience s'est chiffré à 68,1%, et le ratio d'efficience de l'exploitation, à 68,0 %.

Le secteur Autres comprend principalement la trésorerie générale (qui gère le risque de marché lié aux activités autres que de négociation de la Banque), les groupes technologie et systèmes, et les activités liées à l'immobilier. En 2000, ce secteur a subi une perte nette de 59 millions de dollars.

La Banque affecte du capital à ses secteurs d'exploitation en se basant sur leurs risques de crédit, risques de marché, risques opérationnels et autres risques. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires des quatre secteurs d'exploitation pour 2000 a été touché de façon négative par la réaffectation aux quatre secteurs d'exploitation, au cours du premier trimestre, de capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires s'élevant à environ 1,1 milliard de dollars et affectés précédemment au secteur Autres, en vue d'appuyer les risques opérationnels et commerciaux. Environ 400 millions de dollars ont été réaffectés aux Services financiers aux particuliers et aux entreprises, 250 millions, à la Gestion de patrimoine, 450 millions, au secteur Grande entreprise et marchés des capitaux et 50 millions, au Traitement des opérations.

Tableau 3 : Résultats par secteur d'exploitation

2000 1999

(en millions de dollars canadiens, selon l'équivalent imposable)	Services financiers aux particuliers et aux entreprises	Gestion de patrimoine	Grande entreprise et marchés des capitaux	Traitement des opérations	Autres (1)	Total	De base (2)	Déclaré
Revenu net d'intérêt	4 789 \$	359 \$	43 \$	160 \$	(44)\$	5 307 \$ 6 680	5 152 \$	5 152 \$
Revenus autres que d'intérêt	1 729	2 138	2 287	514	12	6 680	5 386	5 491
Revenus bruts	6 518	2 497	2 330	674	(32)	11 987	10 538	10 643
Provision pour pertes sur créances	649	(1)	91	(21)	(27)	691	670	760
Frais autres que d'intérêt	3 857	1 846	1 456	459	10	7 628	6 971	7 141
Charge d'impôts Part des actionnaires sans contrôle et majoration au montant	782	239	260	102	29	1 412	1 041	974
imposable équivalent	12	_	21	_	15	48	43	43
Bénéfice net (perte nette)	1 218 \$	413 \$	502 \$	134 \$	(59)\$	2 208 \$	1 813 \$	1 725 \$
Bénéfice net (perte nette), en pourcentage du bénéfice net total de la Banque	55 %	19 %	23 %	6 %	(3)%	100 %	100 %	100 %
Croissance du bénéfice net								
par rapport à l'exercice précédent	26 %	52 %	32 %	25 %	s.o.	22 %	1 %	(3)%
Bénéfice par action dilué						3,40 \$	2,63 \$	2,48 \$
Profit économique (3) Rendement des capitaux propres attribuables aux	427	312	194	81	(297)	717	340	340
actionnaires ordinaires	21,3 %	47,8 %	20,8 %	32,2 %	(3,7)%	19,3 %	16,1 %	15,3 %
Ratio d'efficience (4)	59,2 %	73,9 %	62,5 %	68,1 %	S.O.	63,6 %	66,2 %	67,1 %
Ratio d'efficience de l'exploitation (5)	57,0 %	71,2 %	58,0 %	68,0 %	s.o.	60,6 %	65,0 %	65,0 %
Revenus autres que d'intérêt,	01,0 /0	,- /-	55,5 /5	33,3 /3	0.0.	00,0 /0	00,0 70	00,0 70
en pourcentage des revenus bruts	27 %	86 %	98 %	76 %	s.o.	56 %	51 %	52 %
Moyenne de l'actif	131 900 \$	8 000 \$	131 900 \$	1 600 \$	10 700 \$	284 100 \$	270 000 \$	270 000 \$
Moyenne des prêts	125 700	2 600	31 400	1 200	(900)	160 000	155 600	155 600
Moyenne des dépôts	98 900	14 400	61 900	7 600	13 300	196 100	184 800	184 800
Moyenne des capitaux								
propres attribuables aux								
actionnaires ordinaires	5 400	800	2 300	400	1 800	10 700	10 300	10 300

⁽¹⁾ Le secteur Autres comprend principalement la trésorerie générale, les groupes technologie et systèmes et les activités liées à l'immobilier.

Tableau 4 : Éléments non récurrents ayant une incidence sur les résultats par secteur d'exploitation en 1999 (1)

Services			
financiers aux	Grande		
particuliers	entreprise et		
et aux			
entreprises	capitaux	Autres	Total
28 \$	- \$	-\$	28 \$
_	_	95	95
		(18)	(18)
28	_	77	105
(35)	(55)	_	(90)
(35)	(55)	_	(90)
(50)	(83)	(20)	(153)
_	=	(12)	(12)
		(5)	(5)
(50)	(83)	(37)	(170)
(57)	(138)	40	(155)
(33)\$	(78)\$	23 \$	(88)\$
			(0,15)\$
	financiers aux particuliers et aux entreprises 28 \$	financiers aux particuliers et aux entreprises et marchés des capitaux 28 \$ - \$	financiers aux particuliers et aux entreprises Grande entreprise et marchés des capitaux Autres 28 \$ - \$ - \$ - 95 - (18) 28 - (18) - (18) 28 - (77) - (18) 28 - (77) - (18) 28 - (18) - (18) 28 - (18) - (18) 28 - (18) - (18) 28 - (18) - (18) 28 - (18) - (18) 28 - (18) - (18) 29 - (12) - (12) - (50) (83) (37) (50) (83) (37) (57) (138) 40

⁽¹⁾ Il n'y a aucun élément non récurrent dans les secteurs Gestion de patrimoine et Traitement des opérations en 1999. Il n'y a aucun élément non récurrent en 2000.

⁽²⁾ Les résultats de base excluent les éléments non récurrents présentés au tableau 4 ci-dessous. Il n'y a pas d'éléments non récurrents en 2000.

⁽³⁾ Le profit économique représente le bénéfice d'exploitation avant amortissement (c.-à-d. le bénéfice net disponible aux actionnaires ordinaires, excluant l'incidence des éléments non récurrents et de l'amortissement de l'écart d'acquisition et des autres actifs incorporels) après déduction d'une charge au titre des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires utilisés.

 ⁽⁴⁾ Frais autres que d'intérêt exprimés en pourcentage des revenus bruts.
 (5) Le ratio d'efficience de l'exploitation exclut les produits et les charges relatifs aux initiatives stratégiques, les coûts liés aux droits à la plus-value des actions et les produits et les charges non récurrents.

⁽²⁾ Se rapporte à des actions reçues en règlement d'un prêt qui avait été préalablement radié.

⁽³⁾ Les réductions de valeur des placements dans MECA Software LLC et Integrion Financial Network LLC font suite à la décision de faire passer les clients des services bancaires sur PC aux services bancaires sur Internet.

⁽⁴⁾ Provision constituée de façon à tenir compte de la possible imperfection des modèles ainsi que des risques liés aux estimations.

 ⁵⁾ Se rapporte au projet de fusion avec la Banque de Montréal rejeté par le ministre des Finances en décembre 1998.

Services financiers aux particuliers et aux entreprises Vue générale

Le bénéfice net des Services financiers aux particuliers et aux entreprises a augmenté de 26 % par rapport à l'an dernier.

Les revenus ont progressé de 9 %, toutes les unités ayant affiché des hausses. Les frais autres que d'intérêt sont demeurés inchangés grâce à la grande efficacité du programme de réduction des coûts, ce qui a entraîné une amélioration du ratio d'efficience de 520 points de base par rapport à 1999. Le ratio d'efficience de l'exploitation (c.-à-d. en excluant les produits et les charges relatifs aux initiatives stratégiques, les coûts liés aux droits à la plus-value des actions et les produits et les charges non récurrents) a inscrit une amélioration de 620 points de base par rapport à 1999, pour s'établir à 57,0 %.

La hausse de 20 % de la provision totale pour pertes sur créances est imputable principalement à l'accroissement des provisions pour prêts à la consommation.

Le profit économique s'est établi à 427 millions de dollars, en hausse de 44 % par rapport à 1999.

Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires s'est chiffré à 21,3 %, en hausse par rapport à 20,1 % l'an dernier.

Rendement financier par unité

Services aux particuliers et aux entreprises

- Forte croissance des revenus de 6 % et solide croissance des volumes
- Leader du marché au Canada des prêts hypothécaires (part de marché de 15,3 %) et deuxième en ce qui concerne les prêts aux particuliers (16,3 %) et les dépôts des particuliers (15,7 %)
- Maintien de la position de leader en ce qui a trait au financement des entreprises (part de marché de 14,0 %) et aux dépôts des entreprises (21.2%)

Services de cartes

- Grâce à la forte croissance du volume et aux initiatives efficaces de compression des coûts, le bénéfice de l'unité a augmenté de 15 %
- L'acquisition de Bank One a apporté plus de 200 000 nouveaux comptes et 25 programmes d'affinité supplémentaires, ce qui porte le nombre total à plus de 50

Assurance

- Le bénéfice net a fléchi de 5 % par rapport au niveau élevé obtenu en 1999, lequel reflétait une reprise de provisions techniques
- Le total des primes d'assurance brutes a progressé de 22 % par rapport à 1999. Cette forte hausse reflète l'acquisition des activités d'assurance-vie individuelle et de rentes canadiennes de La Prudentielle d'Amérique et les augmentations importantes des volumes dans les secteurs des assurances automobile et habitation, ainsi que dans celui de la réassurance IARD
- Cible de croissance élevée de 2,5 milliards de dollars en souscriptions annuelles de primes brutes d'ici cinq ans
- Classée parmi les 50 principaux réassureurs au monde d'après le montant net des primes de réassurance souscrites (57e en 1999), avec une présence croissante dans les domaines de la rétrocession de contrats d'assurancevie, de l'assurance IARD et des contrats de réassurance structurés

Nouvelles activités (comprend Prism Financial Corporation, Royal Bank Ventures Inc. et Security First Network Bank)

- Hausse appréciable du nombre de comptes à la Security First Network Bank
- Montages de prêts hypothécaires totalisant 4,9 milliards de dollars depuis l'acquisition de Prism Financial Corporation, au début d'avril 2000
- Le nombre de clients canadiens en ligne, qui a plus que doublé en 2000 par rapport à 1999, devrait connaître une forte augmentation en 2001
- L'expansion aux États-Unis crée de nouvelles occasions d'interdistribution des produits et des services parmi les sociétés du groupe

Résultats de base (1)

(ariation en ourcentage	2000	1999	
Revenu net d'intérêt Revenus autres que d'intérêt	7 % 14	4 789 \$ 1 729	4 457 5 1 521	\$
Revenus bruts	9	6 518	5 978	
Provision pour pertes sur créances Provisions spécifiques attribuées Provision générale attribuée et	33	539	405	
provision non attribuée	(19)	110	135	
Total de la provision Frais autres que d'intérêt	20 _	649 3 857	540 3 848	
Bénéfice net avant impôts Charge d'impôts Part des actionnaires sans contrôle	27 28	2 012 782	1 590 610	
et majoration au montant imposable équivalent	_	12	12	
Bénéfice net	26 %	1 218 \$	968	\$
Bénéfice net en pourcentage du bénéfice net total de la Banque Profit économique Rendement des capitaux propres attribuables aux	200 p.b. 44 %	55 % 427 \$	53 ° 297 °	
actionnaires ordinaires Ratio d'efficience Ratio d'efficience de	120 p.b. (520)p.b.	21,3 % 59,2 %		
l'exploitation (2) Actif moyen Moyenne des prêts Moyenne des dépôts Moyenne des capitaux		57,0 % 131 900 \$ 125 700 98 900	63,2 9 123 900 9 118 500 94 600	
propres attribuables aux actionnaires ordinaires	20	5 400	4 500	

- Exclut les éléments non récurrents de 1999 décrits au tableau 4, à la page 24. (1)
- Il n'y a pas d'éléments non récurrents en 2000. Le ratio d'efficience de l'exploitation exclut les produits et les charges relatifs aux initiatives stratégiques, les coûts liés aux droits à la plus-value des actions et les produits et les charges non récurrents.

Variation en

(en millions de dollars canadiens)	pourcentage	2000	1999
Revenus bruts Moyenne des prêts	6 %	5 094 \$	4 801 \$
hypothécaires résidentiels Moyenne des prêts aux particulie Moyenne des dépôts de particuli Moyenne des prêts aux entrepris Moyenne des dépôts d'entreprise	ers 1 es 6	62 850 23 600 72 500 36 800 22 300	59 300 21 600 71 600 34 750 19 500
(en millions de dollars canadiens, en millions de transactions)	Variation en pourcentage	2000	1999
Actif géré moyen Volumes des achats sur cartes Volumes des achats	11 % 8	5 307 \$ 25 299	4 770 \$ 23 350
chez les commerçants Nombre de débits	13 22	23 026	20 346 351
chez les commerçants (en millions de dollars canadiens)	Variation en pourcentage	2000	1999
Primes, montant brut Assurance-vie Assurance IARD Autres	14 % 44 233	751 \$ 286 10	659 \$ 199 3
Total	22 %	1 047 \$	861 \$
Bénéfice net après impôts Assurance-vie Assurance IARD Autres	4 % (167) 50	116 \$ (16) 3	112 \$ (6) 2
Total	(5)%	103 \$	108 \$

	Variation en pourcentage	2000	1999
Nombre de comptes de la Security First Network Bank Montages de prêts hypothécaires	38 %	55 400	40 200
de Prism (en milliards de dollars) Clients canadiens en ligne	S.O.	4,9 \$ 1 264 400	s.o. 530 000

Gestion de patrimoine

Vue générale

Le bénéfice net des Services d'investissement Royal a augmenté de 52 % par rapport à 1999, ce qui reflète les excellents résultats d'Actions en direct Banque Royale (services de courtage à escompte), de la division Services aux particuliers (services de courtage traditionnel), de Planification financière Royale et de Gestion privée globale. La contribution du secteur au bénéfice net de la Banque s'est établie à 19 %, en hausse par rapport à 15 % en 1999. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a reculé et se chiffre à 47,8 % en raison de la hausse des capitaux affectés aux fins d'appuyer les risques opérationnels et autres risques, qui est décrite à la page 23.

La croissance des revenus a excédé celle des charges, entraînant une amélioration importante du ratio d'efficience. Le ratio d'efficience de l'exploitation s'est amélioré de 770 points de base par rapport à 1999, pour s'établir à 71,2 %.

Le profit économique du secteur s'est établi à 312 millions de dollars, en hausse de 45~% par rapport à 1999.

Les biens administrés (BA) ont augmenté de 21 % par suite d'une croissance de plus de 10 % dans Actions en direct Banque Royale, la division Services aux particuliers et la Gestion privée globale.

Les biens sous gestion (BSG) ont augmenté de 13 %, la croissance ayant été particulièrement forte dans les BSG des particuliers.

Rendement financier par unité

Actions en direct Banque Royale

 Grâce à la solidité des marchés financiers, notamment au premier semestre de l'exercice, Actions en direct Banque Royale a connu une croissance considérable de ses activités au Canada par rapport à l'an dernier avec des augmentations de 125 % pour les volumes d'opération, de 34 % pour le nombre de comptes et de 196 % pour les volumes de courtage électronique. Les BA se sont accrus de 49 % par rapport à 1999, pour s'établir à 14,5 milliards de dollars, et les revenus ont progressé de 89 %

Division des services aux particuliers

 Les BA de la division des services de courtage traditionnel ont progressé de 21 %, et les revenus, de 25 %, par rapport à 1999. L'actif lié aux services tarifés (actif qui génère des frais en fonction d'un pourcentage de l'actif plutôt que des commissions fondées sur les opérations) représente 14 % du total des BA, en hausse par rapport à 11 % en 1999

Planification financière Royale (auparavant Gestion de patrimoine des particuliers)

 Les services de Planification financière Royale, en collaboration avec les Services aux particuliers et aux entreprises, ont continué d'élargir le programme Conseiller financier personnel – une nouvelle stratégie de gestion des relations à l'intention de certains clients fortunés de la Banque Royale et du Trust Royal

RBC Conseils privés

 Cette unité a été créée au premier trimestre de l'exercice dans le but de fournir des services-conseils en placement à l'échelle internationale axés sur les solutions aux clients canadiens qui demandent des services de placement discrétionnaires

Gestion privée globale

Gestion privée globale a enregistré une croissance de 22 % dans les BA combinés des particuliers et des institutions et de 27 % dans les BSG, en partie en raison de l'acquisition des activités de Ernst & Young, aux îles Anglo-Normandes. Les revenus ont progressé de 35 % par rapport à 1999

Gestion des placements et services fiduciaires aux particuliers

 Les BSG de la gestion des placements et les BA des services fiduciaires aux particuliers ont augmenté respectivement de 13 % et de 9 % par rapport à 1999. N'eût été du transfert des actifs à RBC Conseils privés au début de 2000, les revenus tirés de la gestion des placements se seraient accrus de 13 % par rapport à 1999

Fonds d'investissement Royal

S'établissant à 34 milliards de dollars, les soldes des fonds communs de placement sont en hausse de 11 % par rapport à 1999. Au 31 octobre 2000, Fonds d'investissement Royal est la troisième société de fonds communs de placement en importance au Canada puisqu'elle détient 8.1 % de l'actif total des fonds communs de placement au Canada

Résultats de base (1)

(en millions de dollars canadiens, selon l'équivalent imposable)	Variation en pourcentage	2000	1999 (2)
Revenu net d'intérêt Revenus autres que d'intérêt	34 % 27	359 \$ 2 138	267 \$ 1 684
Revenus bruts	28	2 497	1 951
Provision pour pertes sur créance Provisions spécifiques attribuée Provision générale attribuée et		(1)	(5)
provision non attribuée	S.O.	-	5
Total de la provision Frais autres que d'intérêt	s.o. 19	(1) 1 846	1 556
Bénéfice net avant impôts Charge d'impôts	65 94	652 239	395 123
Bénéfice net	52 %	413 \$	272 \$
Bénéfice net en pourcentage du bénéfice net total de la Banque Profit économique Rendement des capitaux	400 p.b. 45 %	19 % 312 \$	15 % 215 \$
propres attribuables aux actionnaires ordinaires Ratio d'efficience Ratio d'efficience	(990)p.b. (590)p.b.	47,8 % 73,9 %	57,7 % 79,8 %
de l'exploitation (3) Moyenne des capitaux	(770)p.b.	71,2 %	78,9 %
propres attribuables aux actionnaires ordinaires	60 %	800 \$	500 \$

- (1) Il n'y a pas d'éléments non récurrents en 1999 ni en 2000.
- (2) Les résultats de 1999 ont été retraités pour refléter le transfert des activités de la division Services de titres internationaux au secteur Traitement des opérations, ainsi que pour tenir compte des produits et charges liés au transfert de succursales du Trust Royal au secteur Services financiers aux particuliers et aux entreprises.
- (3) Le ratio d'efficience de l'exploitation exclut les produits et les charges relatifs aux initiatives stratégiques, les coûts liés aux droits à la plus-value des actions et les produits et les charges non récurrents.

(en millions de dollars canadiens)	Variation en pourcentage		2000	1999 (1)
Biens administrés (BA) Particuliers				
Actions en direct Banque Division des services	Royale	49 %	14 500 \$	9 700 \$
aux particuliers Services fiduciaires		21	107 700	89 200
aux particuliers Gestion privée globale		9 41	30 400 54 900	28 000 39 000
Autres (2)		(27)	(1 400)	(1 100)
Total des services				
aux particuliers		25	206 100	164 800
Institutions		5	42 200	40 100
		21 %	248 300 \$	204 900 \$

- (1) Les BA pour le compte d'institutions en 1999 ont été retraités pour refléter le transfert des activités de la division Services de titres internationaux au secteur Traitement des opérations, ainsi que pour tenir compte de certaines activités de restructuration au sein du secteur Gestion de patrimoine.
- (2) Les autres BA représentent les biens administrés par plus d'une unité

(en millions de dollars canadiens)	Variation en pourcentage	2000	1999
Biens sous gestion (BSG) Institutions Particuliers Fonds communs de placement	12 % 17 11	36 700 \$ 21 500 34 100	32 700 \$ 18 300 30 600
	13 %	92 300 \$	81 600 \$

(en millions de dollars canadiens)	Variation en pourcentage		1999 (1)
Revenus bruts par unité			
Actions en direct Banque Royale	e 89 %	193 \$	102 \$
Division des services			
aux particuliers	25	1 050	840
Planification financière Royale	40	112	80
RBC Conseils privés (2)	S.O.	92	_
Gestion privée globale	35	388	288
Gestion des placements (2)	(8)	253	274
Fonds d'investissement Royal	11	409	367
	28 %	<mark>2 497 \$</mark>	1 951 \$

- (1) Les produits bruts de 1999 ont été retraités pour refléter le transfert des activités de la division Services de titres internationaux au secteur Traitement des opérations, certaines activités de restructuration au sein du secteur Gestion de patrimoine et les produits et les charges liés au transfert de succursales du Trust Royal au secteur Services financiers aux particuliers et aux entreprises.
- (2) Au début de 2000, RBC Conseils privés a commencé à gérer les actifs jusque-là gérés par l'unité Gestion des placements.

Grande entreprise et marchés des capitaux **Vue générale**

Le secteur a affiché un excellent rendement en 2000. Le bénéfice net s'est accru de 32 % par rapport à 1999 et a représenté 23 % du bénéfice net total de la Banque, contre 21 % en 1999. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires s'est établi à 20,8 %, en hausse par rapport à 19,7 % en 1999.

Les revenus ont augmenté de 17 %, une très forte croissance ayant été enregistrée dans les divisions des capitaux internationaux et Banque internationale. Le revenu net d'intérêt a diminué en raison de la hausse des coûts de financement liée à l'accroissement du portefeuille des produits dérivés sur actions, lesquels coûts sont inclus dans les frais d'intérêt et réduisent le revenu net d'intérêt. Les revenus provenant du portefeuille des produits dérivés sur actions sont inscrits dans les revenus tirés des activités de négociation, lesquels sont inclus dans les revenus autres que d'intérêt.

Les frais autres que d'intérêt, en excluant la rémunération variable et les initiatives stratégiques, ont diminué de 50 millions de dollars ou 8 % par rapport à 1999.

Le ratio d'efficience de l'exploitation s'est amélioré de 240 points de base par rapport à 1999, pour s'établir à 58,0 %.

La provision pour pertes sur créances a reculé de 46 % par rapport à 1999, reflétant l'abandon des activités de prêt internationales non rentables au cours des deux derniers exercices.

Le profit économique s'est établi à 194 millions de dollars, en hausse de 44 % par rapport à 1999.

Résultats de base (1)

(en millions de dollars canadiens, selon l'équivalent imposable)	Variation en pourcentage	2000	1999
Revenu net d'intérêt Revenus autres que d'intérêt	(89)% 44	43 \$ 2 287	402 \$ 1 588
Revenus bruts	17	2 330	1 990
Provision pour pertes sur créances Provisions spécifiques attribuée Provision générale attribuée et		81	168
provision non attribuée	S.O.	10	
Total de la provision Frais autres que d'intérêt	(46) 19	91 1 456	168 1 222
Bénéfice net avant impôts Charge d'impôts Part des actionnaires sans contrôl	31 34	783 260	600 194
et majoration au montant imposable équivalent	(22)	21	27
Bénéfice net	32 %	502 \$	379 \$
Bénéfice net en pourcentage du bénéfice net total de la Banque Profit économique	200 p.b. 44 %	23 % 194 \$	21 % 135 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux	44 /0	15+ φ	100 φ
actionnaires ordinaires Ratio d'efficience Ratio d'efficience de	110 p.b. 110 p.b.	20,8 % 62,5 %	,
l'exploitation (2) Actif moyen	(240)p.b. 4 %	58,0 % 131 900 \$	60,4 % 127 300 \$
Moyenne des prêts Moyenne des dépôts Moyenne des capitaux propres	(10) 2	31 400 61 900	34 800 60 700
propres attribuables aux actionnaires ordinaires	28	2 300	1 800

- Exclut les éléments non récurrents de 1999 décrits au tableau 4, à la page 24.
 Il n'y a pas d'éléments non récurrents en 2000.
- (2) Le ratio d'efficience de l'exploitation exclut les produits et les charges relatifs aux initiatives stratégiques, les coûts liés aux droits à la plus-value des actions et les produits et les charges non récurrents.

Rendement financier par unité

Division Banque internationale

- Les revenus ont progressé de 12 % en raison de l'accroissement important des fusions et acquisitions et des activités de consultation. Les revenus tirés des activités de prêt ont augmenté de 2 %, même si les actifs ont reculé de 12 %, ce qui reflète un accroissement des services tarifés
- Les frais autres que d'intérêt, en excluant la rémunération variable et les initiatives stratégiques, ont reculé de 25 millions de dollars, en raison de la restructuration et du recentrage continus de l'unité

(en millions de dollars canadiens)	Variation en pourcentage	2000	1999	
Revenus bruts	12 %	855 \$	764 \$	
Actif moyen	(12)	28 500	32 400	

Division des capitaux internationaux

 La Division des capitaux internationaux a généré des revenus de 731 millions de dollars en 2000, en hausse de 40 % par rapport à 1999.
 Presque toutes les unités de la division ont contribué à cette croissance, qui résulte d'une augmentation importante des nouvelles émissions ainsi que de l'expansion continue de nos activités liées aux produits dérivés sur actions

(en millions de dollars canadiens)	Variation en pourcentage	2000	1999
Revenus bruts	40 %	731 \$	522 \$
Actif moyen	(7)	14 300	15 400

Division des marchés internationaux

Les conditions favorables des marchés de change et monétaires ont permis de compenser la faiblesse des marchés des instruments à taux fixe, ainsi que les revenus à la baisse des activités de restructuration en Asie en 1999. Change en direct a ajouté 500 nouveaux clients Internet au cours de l'exercice, soit une augmentation de 135 %

(en millions de dollars canadiens)	Variation en pourcentage	2000	1999
Revenus bruts	6 %	744 \$	704 \$
Actif moyen	12	89 100	79 500

Traitement des opérations Vue générale

Les Solutions mondiales intégrées, un nouveau secteur, ont connu un fort rendement en 2000. Le bénéfice net a augmenté de 25 % par rapport à 1999 et représente 6 % du bénéfice net total, soit un résultat inchangé par rapport à 1999. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires s'est amélioré par rapport à 1999, passant de 27,7 % à 32,2 %.

Les revenus ont progressé de 7 %, la croissance étant attribuable aux Services de titres internationaux.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 5 % en 2000. Le ratio d'efficience de l'exploitation s'est amélioré de 150 points de base par rapport à 1999, pour s'établir à 68,0 %.

La provision pour pertes sur créances a reculé de 27 millions de dollars, reflétant les recouvrements à l'égard de pertes sur prêts à des banques internationales subies au cours d'exercices antérieurs.

Le profit économique du secteur s'est établi à 81 millions de dollars, en hausse de 35 % par rapport à 1999.

Rendement financier par unité

Services de titres internationaux

Les Services de titres internationaux (STI) se classent au premier rang pour les services de garde de titres canadiens, et ils sont un prestataire reconnu de services de garde de titres internationaux auprès des sociétés et des investisseurs institutionnels :

- Les STI exploitent 11 bureaux dans le monde, et leur réseau de services de garde internationaux s'étend sur plus de 80 marchés
- Les revenus et les biens administrés des clients ont progressé respectivement de 28 % et de 22 % par rapport à 1999
- Les STI continuent de se classer parmi les premiers selon les sondages sur les services de garde de titres internationaux :
 - Classés premiers parmi les dépositaires canadiens pour la 12^e année consécutive (Global Custodian, Agent Bank Review 2000)
 - Classés deuxièmes au monde pour la qualité de leurs services de garde de titres internationaux aux gestionnaires de placements (R&M Consultants, Global Custody Survey 2000)
 - Classés troisièmes au monde pour la qualité de leurs services de garde de titres internationaux (Global Investor, Global Custody Survey 2000)

Résultats de base (1)

(en millions de dollars canadiens, selon l'équivalent imposable)	Variation en pourcentage	2000	1999
Revenu d'intérêt Revenus autres que d'intérêt	(5)% 12	160 \$ 514	168 \$ 459
Revenus bruts Provision pour pertes sur créances Provisions spécifiques	7	674	627
attribuées	(450)	(21)	6
Total de la provision Frais autres que d'intérêt	(450) 5	(21) 459	6 436
Bénéfice net avant impôts Charge d'impôts	28 31	236 102	185 78
Bénéfice net	25 %	134 \$	107 \$
Bénéfice net en pourcentage du bénéfice net total de la Banqu Profit économique Rendement des capitaux	ue – 35 %	6 % 81 \$	6 % 60 \$
propres attribuables aux actionnaires ordinaires Ratio d'efficience	450 p.b. (140)p.b.	32,2 % 68,1 %	27,7 % 69,5 %
Ratio d'efficience de l'exploitation (2)	(150)p.b.	68,0 %	69,5 %
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	-	400 \$	400 \$

- (1) Il n'y a pas d'éléments non récurrents en 1999 ni en 2000.
- (2) Le ratio d'efficience de l'exploitation exclut les produits et les charges relatifs aux initiatives stratégiques, les coûts liés aux droits à la plus-value des actions et les produits et les charges non récurrents.

(en millions de dollars canadiens)	Variation en pourcentage	2000	1999
Revenus bruts	28 %	360 \$	280 \$
Biens administrés	22	920 000	755 000

Institutions financières, Gestion de trésorerie, Paiements et commerce Les unités PME, Services commerciaux, Services d'entreprise et Institutions financières bénéficient des services de la Gestion de trésorerie ainsi que des produits et services de l'unité Paiements et commerce.

- Les revenus ont reculé de 10 % par rapport à 1999, en raison surtout du transfert de certains revenus qui sont maintenant présentés dans le secteur Grande entreprise et marchés des capitaux, plutôt que dans les Solutions mondiales intégrées. En excluant ce reclassement, les revenus sont demeurés inchangés par rapport à 1999
- Le volume des paiements a progressé de 11 % par rapport à 1999

(en millions de dollars canadiens, volumes de paiement en milliers)	Variation en pourcentage	2000	1999
Revenus bruts Volumes de paiement	(10)% 11	314 \$ 4 690	347 \$ 4 220
Erreurs de paiement (par tranch de 10 000 paiements)	ne (15)	0,82	0,97

Priorité financière : croissance et diversification des revenus

Points saillants

- Croissance des revenus de 14 %, soit un résultat beaucoup plus élevé que l'objectif d'environ 5 % fixé pour 2000
- Revenu net d'intérêt en hausse de 3 %
- Marge nette d'intérêt de 1,87 %, en baisse de 4 points de base par rapport à 1999
- Revenus autres que d'intérêt en hausse de 24 %
- Revenus autres que d'intérêt représentant 56 % du total des revenus de base, en hausse par rapport à 51 % en 1999

Revenu net d'intérêt

Le revenu net d'intérêt a progressé de 3 % par rapport à 1999, pour s'établir à 5,3 milliards de dollars. Cette augmentation est attribuable à l'accroissement du volume des actifs productifs d'intérêt, en particulier les prêts de détail. De plus, l'écart entre le taux préférentiel et les coûts liés au financement des dépôts de base s'est quelque peu accentué au cours de l'exercice en raison de l'augmentation du taux préférentiel moyen au Canada, qui est passé de 6,49 % en 1999 à 7,05 %.

Cependant, le revenu net d'intérêt a diminué en raison de la hausse des coûts de financement liés à l'accroissement du portefeuille des produits dérivés sur actions, lesquels coûts sont inclus dans les frais d'intérêt et réduisent le revenu net d'intérêt. Les revenus provenant du portefeuille des produits dérivés sur actions sont inscrits dans les revenus tirés des activités de négociation, lesquels sont inclus dans les revenus autres que d'intérêt.

Comme l'illustre le tableau 5 ci-dessous, la marge nette d'intérêt a diminué de 4 points de base par rapport à l'an dernier, pour s'établir à 1,87 %, les avantages d'un écart plus grand entre le taux préférentiel et celui des dépôts de base et autres éléments ayant été largement compensés par la croissance mentionnée ci-dessus des produits dérivés sur actions à l'échelle internationale.

Tableau 5 : Variation de la marge nette d'intérêt

	2000	1999
Marge nette d'intérêt (1)	1,87 %	1,91 %
Composantes de la variation par rapport à l'exercice précédent		
Croissance des produits dérivés sur actions à l'échelle internationale	(0,08)%	(0,04)%
Écart dépôts de base/taux préférentiel	0,03	0,01
Autres	0,01	(0,01)
Variation totale par rapport à l'exercice précédent	(0,04)%	(0,04)%

⁽¹⁾ Revenu net d'intérêt, selon l'équivalent imposable, exprimé en pourcentage de la moyenne du total de l'actif.

Revenus autres que d'intérêt

Comme l'indique le tableau 6 de la page 30, les revenus autres que d'intérêt se sont chiffrés à 6,7 milliards de dollars, en hausse de 1,3 milliard ou 24 % par rapport à 1999 (en excluant les revenus non récurrents de 1999 présentés au tableau 4 de la page 24). Les revenus autres que d'intérét ont représenté 56 % du total des revenus, en hausse par rapport à 51 % en 1999.

Les revenus autres que d'intérêt des Services financiers aux particuliers et aux entreprises se sont accrus de $14\,\%$, ceux de la Gestion de patrimoine ont progressé de $27\,\%$, ceux du secteur Grande entreprise et marchés des capitaux ont augmenté de $44\,\%$ et ceux du Traitement des opérations ont grimpé de $12\,\%$.

La plupart des catégories des revenus autres que d'intérêt ont augmenté par rapport à 1999. Les commissions sur le marché financier ont progressé

de façon appréciable, reflétant l'augmentation des revenus tirés des services de courtage traditionnel, des services de courtage à escompte et des activités de fusion et d'acquisition. La croissance des revenus tirés des activités de négociation est analysée à la page 30. La hausse des commissions de gestion de placements et de services de garde s'explique par la croissance des biens sous gestion et des biens administrés. La croissance des revenus sur cartes a découlé en partie de la réinscription au bilan consolidé de créances sur cartes de crédit précédemment titrisées, de l'acquisition du portefeuille canadien de cartes de crédit de Bank One et de la hausse du volume des transactions en dollars. La croissance des revenus tirés des opérations de change est attribuable à l'augmentation de la part de marché. La croissance des revenus tirés des fonds communs de placement témoigne de la croissance nette de l'actif des fonds communs de placement de 3,5 milliards de dollars en 2000.

Perspectives

La Banque s'attend à une croissance du revenu de plus de 10 % en 2001 car, selon elle, il n'y aura pas de raffermissement ni d'affaiblissement important des marchés financiers par rapport au niveau du début de décembre 2000,
les volumes des prêts de détail s'accroîtront l'an prochain et la marge nette d'intérêt demeurera sensiblement la même

Tableau 6 : Revenus autres que d'intérêt

(en millions de dollars canadiens)	2000	1999	1998	2000 sur 1999 Augmentation (diminution)				
Commissions sur le marché financier	1 810 \$	1 209 \$	1 118 \$	601 \$	50 %	91 \$	8 %	
Revenus tirés des activités de négociation	1 540	1 106	760	434	39	346	46	
Frais bancaires sur les dépôts et les paiements	756	688	664	68	10	24	4	
Commissions de gestion de placements								
et de services de garde	684	547	495	137	25	52	11	
Revenus tirés de fonds communs de placement	528	479	447	49	10	32	7	
Revenus sur cartes	420	362	305	58	16	57	19	
Revenus tirés de la titrisation	104	220	226	(116)	(53)	(6)	(3)	
Revenus de change autres que								
de négociation	299	243	218	56	23	25	11	
Commissions de crédit	212	189	183	23	12	6	3	
Revenus tirés des activités d'assurance	151	174	113	(23)	(13)	61	54	
Gain (perte) à la vente de								
valeurs mobilières	(11)	18	66	(29)	(161)	(48)	(73)	
Perte résultant de l'aliénation de locaux								
et de matériel	(16)	(5)	(32)	(11)	(220)	27	84	
Autres	203	156	187	47	30	(31)	(17)	
Total des revenus autres que d'intérêt de base								
(cà-d. excluant les gains non récurrents)	6 680	5 386	4 750	1 294	24	636	13	
Gains non récurrents (1)	_	105	247	(105)	(100)	(142)	(57)	
Total	<mark>6 680 \$</mark>	5 491 \$	4 997 \$	1 189 \$	22 %	494 \$	10 %	

⁽¹⁾ Les gains non récurrents de 1999 sont présentés au tableau 4, à la page 24. Les gains non récurrents de 247 millions de dollars en 1998 comprennent un gain de 277 millions sur la vente des obligations Brady liées aux pays en développement, contrebalancé en partie par d'autres frais totalisant 30 millions.

Revenus tirés des activités de négociation

Les revenus tirés des activités de négociation comprennent les gains et les pertes sur les valeurs mobilières et les produits dérivés que la Banque transige activement, ou qu'elle prévoit détenir pour de brèves périodes, et qui sont évalués chaque jour à la valeur du marché. Les notes 1 et 2 du tableau 7 de la page 31 décrivent les revenus tirés des activités de négociation compris dans le revenu net d'intérêt et dans les revenus autres que d'intérêt.

Les revenus tirés des activités de négociation comptabilisés dans le revenu net d'intérêt ont diminué de 370 millions de dollars et ceux qui sont inclus dans les revenus autres que d'intérêt ont augmenté de 434 millions en 2000. Ces résultats sont partiellement attribuables au portefeuille des produits dérivés sur actions. Comme il est mentionné à la page 29, les coûts liés aux activités de financement découlant du portefeuille croissant des produits dérivés sur actions sont inclus dans le revenu net d'intérêt, et les revenus sont constatés dans les revenus autres que d'intérêt. En 2000, le total des revenus tirés des activités de négociation a augmenté de 64 millions de dollars, soit 6 %, en raison de la forte croissance globale des activités lieés aux produits dérivés sur actions et de la vigueur des marchés en 2000.

La Banque continue d'éviter de prendre d'importantes positions de négociation pour son propre compte et effectue la majorité de ses activités de négociation à la demande de clients dans les devises et sur les marchés principaux des pays du G7.

Pour ce qui est des produits offerts (voir le tableau 7, à la page 31), les revenus tirés des contrats sur titres de participation, sur marchandises et sur métaux précieux ont progressé de 51 % en raison de la croissance des activités liées aux produits dérivés sur actions. Les revenus tirés des activités de négociation provenant des contrats de change ont augmenté de 4 %, et ceux tirés des contrats de gestion du risque de taux d'intérêt ont progressé de 75 %. Les revenus tirés des titres de créance ont reculé de 39 % en raison des coûts de financement supplémentaires des stocks et de la faiblesse observée sur tous les marchés des instruments à revenu fixe – au Canada, aux États-Unis et en Europe, dénotant un élargissement des écarts de taux et une plus grande volatilité. Le montant du portefeuille de négociation des obligations à rendement élevé de la Banque a été inférieur à 100 millions de dollars US au 31 octobre 2000, environ 60 % de ce montant étant attribuable au secteur des télécommunications.

Tableau 7 : Revenus tirés des activités de négociation

(en millions de dollars canadiens)	2000	1999	1998
Revenu net d'intérêt (1)	(365)\$	5 \$	179 \$
Revenus autres que d'intérêt (2)	<mark>1 540</mark>	1 106	752
Total	<mark>1 175 \$</mark>	1 111 \$	931 \$
Par produit offert			
Titres d'emprunt (3)	257 \$	423 \$	389 \$
Contrats sur titres de participation, sur marchandises et sur métaux précieux	496	329	224
Contrats de change (4)	301	290	267
Contrats de gestion du risque de taux d'intérêt (5)	121	69	51
Total	<mark>1 175 \$</mark>	1 111 \$	931 \$

⁽¹⁾ Comprend l'intérêt gagné sur les titres de négociation et les autres instruments monétaires détenus dans les portefeuilles de titres de négociation, moins les coûts de financement associés aux produits dérivés de négociation et aux positions de négociation. Le revenu net d'intérêt de 1999 reflète la reclassification des frais d'intérêt de 125 millions de dollars du poste Revenus autres que d'intérêt au poste Revenu net d'intérêt. Le revenu net d'intérêt des exercices antérieurs à 1999 n'a pas été retraité en fonction de cette reclassification. Une reclassification similaire en 1998 aurait donné lieu au transfert de frais d'intérêt de 50 millions de dollars du poste Revenus autres que d'intérêt au poste Revenu net d'intérêt. Le total des revenus tirés des activités de négociation est demeuré inchangé.

Tableau 8 : Variation du revenu net d'intérêt

	2000 sur 1999 Facteurs d'augmentation (de diminution)			1999 su Facteurs d'au (de dimi	ugmentation	on
(en millions de dollars canadiens, selon l'équivalent imposable)	volume moyen (1)	taux moyen (1)	Variation nette	volume moyen (1)	taux moyen (1)	Variation nette
Actif						
Dépôts à d'autres banques						
Au Canada	51 \$	(11)\$	40 \$	6 \$	13 \$	19 \$
À l'étranger	(38)	132	94	105	(105)	_ `
Valeurs mobilières						
Titres du compte de négociation	286	6	292	254	(172)	82
Titres destinés à la vente	107	28	135	112	(30)	82
Titres détenus jusqu'à l'échéance	(6)	10	4	22	2	24
Biens acquis en vertu de conventions de revente	(2)	187	185	(120)	(156)	(276)
Prêts						
Au Canada						
Prêts hypothécaires résidentiels	122	(15)	107	282	(75)	207
Prêts aux particuliers	216	129	345	158	4	162
Prêts sur cartes de crédit	139	40	179	28	5	33
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	24	83	107	27	(364)	(337)
À l'étranger	(326)	740	414	(596)	491	(105)
Total du revenu d'intérêt	573 \$	1 329 \$	1 902 \$	278 \$	(387)\$	(109)\$
Passif						
Dépôts						
Au Canada	114 \$	466 \$	580 \$	(78)\$	132 \$	54 \$
À l'étranger	226	615	841	233	(383)	(150)
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	(32)	134	102	32	(35)	(3)
Engagements afférents à des biens vendus en vertu						
de conventions de rachat	(13)	134	121	22	(95)	(73)
Débentures subordonnées	42	16	58	(15)	(38)	(53)
Autres passifs portant intérêt	(47)	92	45	6	59	65
Total des frais d'intérêt	290	1 457	1 747	200	(360)	(160)
Revenu net d'intérêt	283 \$	(128)\$	155 \$	78 \$	(27)\$	51 \$

⁽¹⁾ L'écart de volume ou de taux est attribué en fonction du pourcentage des variations de soldes et de taux par rapport au total de la variation nette du revenu net d'intérêt selon l'équivalent imposable.

⁽²⁾ Comprend principalement les gains et les pertes réalisés et non réalisés associés aux titres de négociation, aux produits dérivés et aux contrats de change.

³⁾ Comprend des titres du gouvernement canadien et des titres d'emprunt de sociétés.

⁽⁴⁾ Comprend les opérations de change au comptant, les contrats à terme de gré à gré, les contrats à terme standardisés et les options de change.

⁽⁵⁾ Comprend des swaps, des options sur taux d'intérêt, des contrats à terme standardisés sur taux d'intérêt, des contrats de garantie de taux d'intérêt et des instruments monétaires connexes utilisés pour couvrir les portefeuilles des produits dérivés de négociation.

Tableau 9 : Revenu net d'intérêt sur l'actif et le passif moyens

2000 1999 1998 (en millions de dollars canadiens, Soldes Soldes Taux Soldes Taux Taux selon l'équivalent imposable) moyens (1) Intérêt (2) moyens (1) Intérêt (2) Intérêt (2) moyen moyen moyens (1) moyen Actif Dépôts à d'autres banques Au Canada 3 225 \$ 164 \$ 5,09 % 2 244 \$ 124 \$ 5,53 % 2 133 \$ 105 \$ 4,92 % À l'étranger 14 885 811 15 694 717 4,57 13 549 717 5,29 5,45 17 938 841 15 682 822 18 110 975 5,38 4,69 5,24 Valeurs mobilières 39 111 1 435 3,67 31 315 1 143 3,65 24 768 1 061 4,28 Titres du compte de négociation Titres destinés à la vente (3) 17 824 1 040 5.83 15 982 905 5.66 14 011 823 5.87 Titres détenus jusqu'à l'échéance 1 057 71 6.72 1 161 67 5.77 779 43 5.52 57 992 2 546 4.39 48 458 2 115 4.36 39 558 1 927 4,87 Biens acquis en vertu de conventions de revente 21 729 1 078 4,96 21 769 893 4,10 24 444 1 169 4,78 Prêts (4) Au Canada 59 860 3 891 6,50 57 979 3 784 6,53 3 577 Prêts hypothécaires résidentiels 53 682 6,66 24 347 7,99 22 368 Prêts aux particuliers 26 949 2 290 8,50 1 945 1 783 7,97 Prêts sur cartes de crédit 3 559 405 11,38 2 297 226 9,84 2 009 193 9,61 Prêts aux entreprises et aux gouvernements 34 381 1 506 33 799 1 399 4,14 33 278 1 736 5,22 4,38 124 749 118 422 7 354 6.21 111 337 7 289 6.55 8 092 6.49 10,94 À l'étranger 24 927 3 446 27 705 3 032 33 584 13,82 3 137 9,34 149 676 11 538 146 127 10 386 144 921 10 426 7,19 7,71 7,11 247 507 234 292 16 137 6.52 14 235 6.08 224 605 14 344 6.39 Total de l'actif productif d'intérêt Dépôts non productifs d'intérêt à d'autres banques 525 666 394 Engagements de clients en contrepartie d'acceptations 10 281 9 508 10 033 27 724 27 531 28 623 **Autres actifs** Provision cumulative pour pertes sur créances (1937)(1997)(2155)284 100 \$ 270 000 \$ 14 235 \$ 5,27 % 261 500 \$ 5,49 % Total de l'actif 16 137 \$ 5.68 % 14 344 \$ Passif et capitaux propres Dépôts (5) Au Canada 107 533 \$ 5 060 \$ 4,71 % 104 919 \$ 4 480 \$ 4,27 % 106 784 \$ 4 426 \$ 4.14 % À l'étranger 71 024 3 997 5.63 66 498 3 156 4.75 61 933 3 306 5.34 178 557 9 057 171 417 4,45 168 717 7 732 4,58 5,07 7 636 Engagements afférents à des titres vendus à découvert 14 195 656 4.62 15 015 554 3,69 14 168 557 3.93 Engagements afférents à des biens vendus 11 873 605 5,16 en vertu de conventions de rachat 653 5,50 12 169 532 4,37 11 724 Débentures subordonnées 5 129 344 6,71 4 499 286 6,36 4 711 339 7,20 3 042 120 3,94 5 574 1.35 3 936 10 0,25 Autres passifs portant intérêt Total du passif portant intérêt 212 796 10 830 5.09 208 674 9 083 4.35 203 256 9 243 4.55 Dépôts ne portant pas intérêt 17 509 13 379 9 9 7 1 9 508 10 033 Acceptations 10 281 **Autres passifs** 30 811 25 958 27 013 271 397 10 830 3,99 257 519 9 083 3,53 250 273 9 243 3,69 Capitaux propres Actions privilégiées 1 978 2 213 1 972 Actions ordinaires 10 725 10 268 9 255 Total du passif et des capitaux propres 284 100 \$ 10 830 \$ 3,81 % 270 000 \$ 9 083 \$ 3,36 % 261 500 \$ 9 243 \$ 3,53 % Revenu net d'intérêt, en pourcentage 284 100 \$ 5 307 \$ 1,87 % 270 000 \$ 5 152 \$ 1,91 % 261 500 \$ 5 101 \$ 1,95 % du total de l'actif moyen Revenu net d'intérêt, en pourcentage du total de l'actif productif d'intérêt moyen 179 982 \$ 4 796 \$ 2.66 % 168 842 \$ 4 402 \$ 2.61 % 161 648 \$ 4 409 \$ 2.73 % Au Canada À l'étranger 692 67 525 511 0.76 65 450 750 1.15 62 957 1.10

Total

2,14 %

234 292 \$

5 152 \$

2.20 %

224 605 \$

5 101 \$

2,27 %

5 307 \$

247 507 \$

⁽¹⁾ Calculé sur une base quotidienne.

Le revenu d'intérêt comprend les commissions sur prêts (274 millions de dollars en 2000; 250 millions en 1999; 195 millions en 1998). La majoration au montant imposable équivalent est basée sur le taux d'imposition canadien prévu par la Loi de 42,8 % en 2000, de 43,0 % en 1999 et de 42,9 % en 1998.

⁽³⁾ Les titres exonérés d'impôt avaient, pour les exercices 2000, 1999 et 1998, des soldes moyens de 2 848 millions de dollars, 2 017 millions et 1 152 millions, des intérêts gagnés de 63 millions, 83 millions et 87 millions, ainsi que des taux moyens de 2,21 %, 4,12 % et 7,55 %, respectivement.

⁽⁴⁾ Les soldes moyens comprennent les prêts à intérêts non comptabilisés.

⁽⁵⁾ Les dépôts comprennent les dépôts d'épargne, lesquels avaient, pour les exercices 2000, 1999 et 1998, des soldes moyens de 34 milliards de dollars, 33 milliards et 42 milliards, des frais d'intérêt de 0,7 milliard, 0,6 milliard et 0,7 milliard, ainsi que des taux moyens de 2,06 %, 1,82 % et 1,67 %, respectivement. Les dépôts comprennent également les dépôts à terme, lesquels avaient, pour les exercices 2000, 1999 et 1998, des soldes moyens de 38 milliards de dollars, 37 milliards et 47 milliards, des frais d'intérêt de 2,0 milliards, 2,0 milliards et 2,6 milliards, ainsi que des taux moyens de 5,26 %, 5,41 % et 5,53 %, respectivement.

Priorité financière : contrôle des coûts

Points saillants

- Frais autres que d'intérêt en hausse de 9 % par rapport à 1999, soit 430 points de base de moins que le taux de croissance des revenus
- Frais autres que d'intérêt fondamentaux en baisse de 2 %
- Ratio d'efficience de 63,6 %, par rapport à 66,2 % en 1999
- Ratio d'efficience de l'exploitation (c.-à-d. en excluant les produits et les charges relatifs aux initiatives stratégiques, les coûts liés aux droits à la plus-value des actions et les produits et les charges non récurrents) de 60,6 %, soit une amélioration de 440 points de base par rapport à 1999
- Économie de coûts de 580 millions de dollars réalisée à la fin de l'exercice 2000, comparativement à l'objectif de 400 millions

Rendement

Comme l'indique le tableau 10 ci-dessous, les frais autres que d'intérêt de base (c.-à-d. en excluant les frais non récurrents de 1999 mentionnés au tableau 4 de la page 24) ont augmenté de 657 millions de dollars ou 9 % par rapport à 1999. Cette augmentation est attribuable à certains facteurs. En 2000, la Banque a engagé des charges relatives à des initiatives stratégiques de 390 millions de dollars, une hausse de 259 millions comparativement à l'an dernier. Ces charges ont trait essentiellement à des acquisitions – notamment Prism Financial, les activités de gestion privée de Ernst & Young à Jersey aux îles Anglo-Normandes, les activités d'assurance de la Prudentielle d'Amérique, Compagnie d'assurance-vie (Canada) –,

à l'embauche d'équipes offrant des services de banque d'investissement à l'étranger et à la croissance des projets relatifs aux affaires électroniques en Amérique du Nord. De plus, l'appréciation du cours des actions de la Banque en 2000 a donné lieu à des charges de 52 millions de dollars, qui sont liées aux droits à la plus-value des actions octroyés en vertu du régime d'options d'achat d'actions en novembre 1999. Aucune charge de ce genre n'avait été inscrite en 1999. Les frais autres que d'intérêt liés à l'exploitation (c.-à-d. en excluant les coûts liés aux initiatives stratégiques et aux droits à la plus-value des actions ainsi que les charges non récurrentes) ont augmenté de 5 % par rapport à 1999, comme l'indique le tableau 11 de la page 34.

Tableau 10 : Frais autres que d'intérêt

(en millions de dollars canadiens)	2000 1999 1998	1998	2000 sur 1999 Augmentation (diminution)		1999 sur 1998 Augmentation (diminution)		
Ressources humaines	4 695 \$	4 032 \$	3 638 \$	663 \$	16 %	394 \$	11 %
Frais d'occupation							
Location des locaux, montant net	384	262	239	122	47	23	10
Réparations et entretien des locaux	68	88	93	(20)	(23)	(5)	(5)
Amortissement	81	92	92	(11)	(12)	_	_
Taxes foncières	15	41	46	(26)	(63)	(5)	(11)
Services publics	22	33	33	(11)	(33)	_	-
	570	516	503	54	10	13	3
Matériel							_
Location et entretien du matériel							
informatique et de bureau	376	376	329	_	_	47	14
Amortissement	288	297	250	(9)	(3)	47	19
	664	673	579	(9)	(1)	94	16
Communications							
Télécommunications	225	225	209	_	_	16	8
Marketing et relations publiques	173	182	175	(9)	(5)	7	4
Affranchissement et messageries	170	157	156	13	8	1	1
Papeterie et impression	127	129	125	(2)	(2)	4	3
apeterie et impression						· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
	695	693	665	2	_	28	4
Autres							_
Honoraires versés à des professionnels	267	274	262	(7)	(3)	12	5
Taxes d'affaires et taxes sur le capital	134	114	118	20	18	(4)	(3)
Assurance-dépôts	30	71	111	(41)	(58)	(40)	(36)
Déplacements et relocalisation	85	90	98	(5)	(6)	(8)	(8)
Amortissement de l'écart d'acquisition et							
des autres actifs incorporels	91	70	66	21	30	4	6
Formation des employés	38	48	60	(10)	(21)	(12)	(20)
Dons	26	29	25	(3)	(10)	4	16
Autres	333	361	269	(28)	(8)	92	34
	1 004	1 057	1 009	(53)	(5)	48	5
Total des frais autres que d'intérêt de base							
(cà-d. excluant les charges non récurrentes)	7 628	6 971	6 394	657	9	577	9
Charges non récurrentes (1)	-	170	116	(170)	(100)	54	47
Total	<mark>7 628 \$</mark>	7 141 \$	6 510 \$	487 \$	7 %	631 \$	10 %

⁽¹⁾ Les charges non récurrentes de 1999 sont présentées au tableau 4, à la page 24. Les charges non récurrentes de 116 millions de dollars en 1998 comprennent des charges de 62 millions liées à la restructuration et d'autres charges totalisant 54 millions.

Les frais au titre de la rémunération liée au rendement ont augmenté de 453 millions de dollars pour l'exercice. Cette augmentation résulte en grande partie des résultats nettement supérieurs des secteurs Grande entreprise et marchés des capitaux et Gestion de patrimoine. Les frais autres que d'intérêt fondamentaux (soit les charges d'exploitation autres que d'intérêt, diminuées de la rémunération liée au rendement) ont reculé de 2 % par rapport à 1999, comme l'illustre le tableau 11.

Comme l'indique le tableau 12 ci-dessous, le ratio d'efficience de base s'est établi à 63,6 %, soit une amélioration par rapport à 66,2 % en 1999, tandis que le ratio d'efficience de l'exploitation s'est établi à 60,6 %, en baisse de 440 points de base par rapport au ratio obtenu l'an dernier. Selon les PCGR au Canada, la Banque a atteint un ratio d'efficience de l'exploitation de 59,5 % au quatrième trimestre de 2000, ce qui est conforme à l'objectif énoncé dans le communiqué annonçant les résultats du troisième trimestre de 2000.

Tableau 11 : Composantes des frais autres que d'intérêt

(en millions de dollars canadiens)	2000	1999	2000 su Augmentation	
Frais autres que d'intérêt de base (1)	<mark>7 628 \$</mark>	6 971 \$	657 \$	9 %
Coûts relatifs aux initiatives stratégiques	390	131	259	198
Coûts liés aux droits à la plus-value des actions	52	_	52	s.o.
Frais autres que d'intérêt liés à l'exploitation (2)	<mark>7 186</mark>	6 840	346	5
Rémunération liée au rendement	1 662	1 209	453	37
Frais autres que d'intérêt fondamentaux (3)	<mark>5 524 \$</mark>	5 631 \$	(107)\$	(2)%

- (1) En excluant les charges non récurrentes de 1999 décrites au tableau 4, à la page 24. Il n'y a aucune charge non récurrente pour 2000.
- (2) Frais autres que d'intérêt de base, déduction faite des coûts relatifs aux initiatives stratégiques et des coûts liés aux droits à la plus-value des actions.
- 3) Frais autres que d'intérêt liés à l'exploitation, déduction faite de la rémunération liée au rendement.

Tableau 12 : Principaux ratios d'efficience

(en millions de dollars canadiens)	2000	1999	2000 sur 1999 Augmentation (diminution)	
Frais autres que d'intérêt de base	7 628 \$	6 971 \$	657 \$	9 %
Produits de base	11 987 \$	10 538 \$	1 449 \$	14 %
Ratio d'efficience de base (1)	63,6 %	66,2 %	(260)p.b.	
Frais autres que d'intérêt liés à l'exploitation	7 186 \$	6 840 \$	346 \$	5 %
Produits d'exploitation (2)	11 849 \$	10 526 \$	1 323 \$	13 %
Ratio d'efficience de l'exploitation (3)	60,6 %	65,0 %	(440)p.b.	
Ratio d'efficience de l'exploitation (PCGR au Canada)	60,0 %	64,0 %	(400)p.b.	

- (1) Frais autres que d'intérêt de base en pourcentage du total des produits de base.
- (2) Produits de base moins les produits relatifs aux initiatives stratégiques
- (3) Frais autres que d'intérêt liés à l'exploitation en pourcentage des produits d'exploitation.

L'amélioration notable constatée sur le plan de l'efficience est attribuable à l'économie de coûts de 580 millions de dollars réalisée à la fin de l'exercice 2000. Comme il est illustré ci-après, l'objectif visé était de 400 millions de dollars.

Économie de coûts à la fin de 2000

(en millions de dollars canadiens)	Visée	Réalisée
Rationalisation des coûts indirects	100 \$	160 \$
Amélioration de la prestation des services	100	150
Diminution des coûts liés à l'approvisionnement		
en produits et en services	100+	140
Redéfinition des activités de prêts		
internationaux aux entreprises	75	80
Reconfiguration du réseau	35	50
Total	400+\$	580 \$

La Banque avait prévu économiser environ 100 millions de dollars en coûts indirects, objectif qu'elle a dépassé de 60 millions. Ces économies sont principalement attribuables au regroupement des fonctions et à la réduction du personnel des secteurs d'exploitation, des unités géographiques et du siège social.

L'amélioration de la prestation des services fait référence au transfert hors des succursales de la Banque des activités administratives et de service après-vente et à leur centralisation. Les économies visées étaient de 100 millions de dollars environ, et elles se sont chiffrées à 150 millions.

Environ un quart des économies de coûts de 400 millions de dollars découle de la baisse des coûts liés à l'approvisionnement. Les économies réalisées par la Banque en matière d'approvisionnement se sont établies à 140 millions de dollars.

Les rendements tirés des prêts internationaux aux entreprises ont été volatils et insuffisants pour justifier un réseau étendu et coûteux à l'extérieur du Canada. Des économies de 80 millions de dollars ont été réalisées à la fin de l'exercice 2000, en raison de la restructuration des services bancaires à la grande entreprise à l'étranger et des activités internationales liées aux institutions financières.

Maintenant qu'environ 90 % des opérations courantes sont effectuées par voie électronique, les succursales deviennent de plus en plus des points de vente et des centres de conseils. La Banque a rationalisé et restructuré le réseau de succursales et, à la fin de l'exercice 2000, avait réalisé des économies de coûts de 50 millions de dollars.

Ces changements se sont traduits par une réduction du personnel de 3 504 employés, en excluant les 845 employés non rémunérés à la commission de Prism Financial Corporation, acquise en avril 2000. Avant 2000, le niveau d'attrition annuel s'est situé à 5 % ou 2 500 personnes environ.

La Banque est d'avis que les changements dans la composition des activités font en sorte qu'il est inapproprié d'utiliser un ratio d'efficience pour l'ensemble de la Banque afin de mesurer l'évolution des coûts. À l'avenir, le ratio d'efficience ne sera donc pas mesuré pour l'ensemble de la Banque. La Banque mettra plutôt l'accent sur les ratios d'efficience de l'exploitation de chaque secteur et utilisera possiblement d'autres mesures des coûts qui pourraient s'avérer appropriées pour certains secteurs. Les ratios d'efficience de l'exploitation des secteurs sont illustrés aux pages 24 à 28.

La Banque vise à améliorer davantage sa compétitivité sur le plan des coûts.

Perspectives

 En 2001, la Banque s'attend à ce que la croissance des charges d'exploitation soit inférieure à celle des produits d'exploitation

Charge d'impôts et autres taxes

La charge d'impôts et les autres taxes présentées au tableau 13 ci-après se sont élevées à 2,0 milliards de dollars en 2000, soit 1 440 millions pour la charge d'impôts (y compris une majoration au montant imposable équivalent) et 557 millions pour les autres taxes. La charge d'impôts a augmenté de 431 millions de dollars par rapport à 1999, en raison surtout de la hausse de 933 millions du bénéfice net avant impôts, tandis que les autres taxes ont progressé de 19 millions par suite de l'augmentation de la TPS, des taxes de vente, des cotisations sociales, des taxes provinciales sur le capital et des taxes d'affaires qui ont largement neutralisé la baisse des taxes foncières découlant de la vente de propriétés immobilières en 1999.

Comme il est indiqué ci-dessous ainsi qu'à la note 8 des états financiers consolidés, présentée à la page 68, le taux d'imposition effectif sur les bénéfices a augmenté, passant de 36,0 % en 1999 à 38,8 % en 2000.

En plus de la charge d'impôts et des autres taxes présentées dans l'état consolidé des résultats, la Banque a constaté des économies d'impôts de 17 millions de dollars en 2000 (charge d'impôts de 108 millions en 1999) dans les capitaux propres liés aux gains et aux pertes non réalisés sur les titres destinés à la vente (déduction faite des opérations de couverture) et aux gains et aux pertes de change non réalisés (déduction faite des opérations de couverture).

Tableau 13 : Impôts et autres taxes

(en millions de dollars canadiens)	2000	1999	1998
Charge d'impôts			
État consolidé des résultats	<mark>1 412 \$</mark>	974 \$	1 128 \$
Majoration au montant imposable équivalent	28	35	37
	1 440	1 009	1 165
Autres taxes			
Taxe sur les produits et services et taxes de vente	208	187	182
Cotisations sociales	188	176	171
Taxes provinciales sur le capital	108	98	95
Taxes foncières (1)	16	55	63
Taxes d'affaires	26	16	23
Taxes sur les primes d'assurance	11	6	6
	557	538	540
Total	1 997 <mark>\$</mark>	1 547 \$	1 705 \$
Taux d'imposition sur les bénéfices effectif (2)	38,8 %	36,0 %	37,9 %
Taux d'imposition effectif total (3)	<mark>47,3 %</mark>	47,2 %	48,0 %

- (1) Comprend les montants portés en déduction des revenus autres que d'intérêt concernant les placements en biens immobiliers.
- (2) Charge d'impôts présentée dans l'état consolidé des résultats en pourcentage du bénéfice net avant impôts.
- (3) Le total de la charge d'impôts et des autres taxes est exprimé en pourcentage du bénéfice net avant la charge d'impôts et les autres taxes selon l'équivalent imposable.

Priorité financière : excellence de la qualité du crédit

Points saillants

- Prêts à intérêts non comptabilisés s'établissant à 1 678 millions de dollars, en baisse de 2 %
- Prêts à intérêts non comptabilisés correspondant à 1,0 % du total des prêts, en baisse par rapport à 1,1 % en 1999
- Provision pour pertes sur créances correspondant à 691 millions de dollars, en baisse de 9 % par rapport à 1999
- Ratio des provisions spécifiques attribuées de 0,36 %, en hausse par rapport à 0,34 % en 1999
- Ratio des radiations nettes de 0,42 %, comparativement à 0,62 % en 1999
- Provision cumulative pour pertes sur créances de 1 975 millions de dollars, en hausse de 75 millions

Prêts à intérêts non comptabilisés

Les prêts sont généralement classés à titre de prêts à intérêts non comptabilisés lorsque les conditions précisées à la note 1 des états financiers consolidés, à la page 58, sont réunies.

Comme l'indique le tableau 14 ci-dessous, les prêts à intérêts non comptabilisés ont diminué de 26 millions de dollars par rapport à 1999 pour s'établir à 1 678 millions au 31 octobre 2000. Cette diminution traduit des ajouts nets de 813 millions de dollars, ainsi que des radiations et des ajustements totalisant 839 millions.

Comme l'illustre le tableau 15 de la page 38, les prêts à intérêts non comptabilisés au Canada ont diminué de 18 millions de dollars, montant qui comprend une baisse de 41 millions des prêts aux entreprises et aux gouvernements, laquelle a été partiellement compensée par la hausse de 23 millions des prêts à la consommation. En ce qui concerne les prêts aux entreprises et aux gouvernements à intérêts non comptabilisés au Canada, le

secteur immobilier commercial, celui de l'industrie forestière et celui des services publics ont enregistré des baisses marquées, et le secteur du transport et de l'environnement a connu une hausse considérable. L'augmentation des prêts à la consommation à intérêts non comptabilisés provient des faibles hausses dans les portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels et de prêts aux particuliers. Les prêts internationaux à intérêts non comptabilisés ont chuté de 8 millions de dollars, les réductions constatées en Asie et en Europe ayant largement neutralisé la hausse observée aux États-Unis. La hausse constatée dans les prêts à intérêts non comptabilisés découle en grande partie d'une seule entreprise cliente, dans le secteur du transport et de l'environnement, tant au Canada qu'à l'étranger.

Exprimés en pourcentage des prêts connexes (avant déduction de la provision cumulative générale pour pertes sur prêts), les prêts à intérêts non comptabilisés se sont établis à 1,0 %, en baisse par rapport à 1,1 % l'an dernier, les ratios étant inférieurs tant au Canada qu'à l'étranger.

Perspectives

 La Banque ne prévoit pas de changement important dans le niveau des prêts à intérêts non comptabilisés en 2001, puisqu'elle s'attend à ce que la solide croissance économique observée au Canada se maintienne, quoique à un rythme moins soutenu qu'en 2000

Tableau 14 : Variation des prêts à intérêts non comptabilisés

(en millions de dollars canadiens)	2000	1999	1998	1997	1996
Prêts à intérêts non comptabilisés au début	<mark>1 704 \$</mark>	2 001 \$	1 819 \$	2 376 \$	2 944 \$
Ajouts	965	990	1 271	705	1 013
Retraits	(152)	(247)	(643)	(624)	(629)
	813	743	628	81	384
Radiations et autres ajustements	(839)	(1 040)	(446)	(638)	(952)
Prêts à intérêts non comptabilisés à la fin	1 678 \$	1 704 \$	2 001 \$	1 819 \$	2 376 \$

Provision pour pertes sur créances

La provision pour pertes sur créances imputée aux résultats représente le montant qui est nécessaire pour porter la provision cumulative pour pertes sur créances à un niveau jugé approprié par la direction, comme il est expliqué à la rubrique Provision cumulative pour pertes sur créances, présentée cidessous

Le total de la provision pour pertes sur créances s'est établi à 691 millions de dollars en 2000, en baisse de 69 millions ou de 9 % par rapport à 1999, comme l'indique le tableau 16 de la page 39. Au Canada, les provisions spécifiques attribuées pour pertes sur créances ont diminué relativement aux portefeuilles des prêts aux entreprises et aux gouvernements, mais ont augmenté à l'égard du portefeuille des prêts à la consommation au cours de 2000.

Les provisions pour prêts aux particuliers ont augmenté, en raison surtout des provisions plus élevées constituées à l'égard des prêts aux étudiants, d'une augmentation du portefeuille des prêts aux particuliers, des pertes plus élevées que ce qui était prévu à l'égard des prêts comptabilisés en 1999 et d'une hausse pour ramener le ratio de couverture (provision cumulative pour pertes sur prêts exprimée en pourcentage des prêts à intérêts non comptabilisés) au niveau de l'exercice précédent. Une augmentation des radiations des prêts aux particuliers au début de 2000, afin d'être uniforme avec les pratiques en cours aux États-Unis, avait entraîné une baisse de la

provision cumulative pour pertes sur prêts à l'égard des prêts aux particuliers. (La Banque avait accéléré les radiations des prêts aux entreprises en 1999.) Le facteur responsable de la hausse plus élevée que ce qui était prevu à l'égard des prêts aux particuliers comptabilisés en 1999 a été relevé et des mesures correctives ont été prises. Les avantages découlant de ces mesures devraient se concrétiser d'ici 12 à 15 mois.

Les provisions plus élevées constituées à l'égard des prêts sur cartes de crédit résultent de l'acquisition du portefeuille canadien de cartes de crédit de Bank One, de la réinscription au bilan consolidé de créances sur cartes de crédit précédemment titrisées, de la croissance du volume des cartes et d'une modification prévue du profil de risque des activités pour accélérer la croissance du volume. Malgré l'accroissement de ces provisions, le revenu net tiré des cartes de crédit a progressé de 15 % en 2000.

À l'étranger, la provision spécifique attribuée a diminué en raison des recouvrements en Asie et en Europe qui ont plus que compensé les augmentations enregistrées aux États-Unis.

Les provisions spécifiques attribuées se sont chiffrées à 0,36 % de la moyenne des prêts (y compris les acceptations de banque), en hausse par rapport à 0,34 % en 1999. En vertu des PCGR au Canada, le ratio s'établissait à 0,32 %, en hausse par rapport à 0,30 % en 1999, et respectait l'objectif visé pour 2000, soit entre 0,30 % et 0,40 %.

Perspectives

• En 2001, la Banque prévoit que le ratio des provisions spécifiques pour pertes sur créances par rapport à la moyenne des prêts (y compris les conventions de revente) et des acceptations de banque se situera entre 0,30 % et 0,40 % (selon les PCGR au Canada), inchangé par rapport à son objectif de 2000. Elle s'attend en effet à ce que la solide croissance économique observée au Canada se maintienne, quoique à un rythme moins soutenu qu'en 2000

Provision cumulative pour pertes sur créances

La provision cumulative pour pertes sur créances est maintenue à un niveau suffisant pour absorber les pertes probables des portefeuilles de prêts et d'opérations hors bilan. Les composantes individuelles ainsi que la provision cumulative globale sont évaluées trimestriellement en fonction des évaluations continues des comptes problèmes, des pertes subies récemment et de l'évolution d'autres facteurs, dont la composition et la qualité du portefeuille, la conjoncture économique et les exigences de la réglementation. La provision cumulative est augmentée de la provision pour pertes sur créances, qui est imputée aux résultats, et réduite du montant des radiations, déduction faite des recouvrements.

Le calcul de la provision cumulative pour pertes sur créances est basé sur des estimations fondées sur une analyse historique et ajustées en fonction de l'estimation faite par la direction à l'égard des hypothèses actuelles. Par conséquent, la provision cumulative pour pertes sur créances différera des pertes réelles subies dans l'avenir. Afin de réduire ces écarts, la direction évalue régulièrement la méthodologie et toutes les hypothèses significatives.

Comme l'indique le tableau 17 de la page 40, la provision cumulative pour pertes sur créances a augmenté de 75 millions de dollars entre 1999 et 2000. Les radiations nettes ont diminué, passant de 958 millions de dollars à 677 millions, en raison principalement de la baisse de 299 millions des radiations liées aux prêts aux entreprises et aux gouvernements au Canada. En 1999, la Banque avait augmenté le taux de radiation des prêts problèmes aux entreprises afin d'être uniforme avec les pratiques en cours aux États-Unis.

La Banque a conclu une entente venant à échéance dans cinq ans avec un réassureur coté AAA, aux termes de laquelle des capitaux seront fournis à la Banque si cette dernière subit des pertes exceptionnelles dans son porte-feuille de prêts. Selon l'entente, le réassureur sera tenu d'acheter jusqu'à concurrence de 200 millions de dollars d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif au cours en vigueur au 27 octobre 2000, si la provision cumulative générale pour pertes sur créances (provision cumulative générale attribuée et provision cumulative non attribuée) recule sous un seuil donné. D'après la direction, si ces actions avaient été émises maintenant, elles seraient considérées comme du capital de première catégorie selon les lignes directrices actuelles en matière de réglementation. L'émission d'actions réduirait l'incidence des pertes sur prêts sur le capital de base de la Banque en générant du capital.

La provision cumulative pour pertes sur créances comporte quatre composantes – les provisions cumulatives spécifiques attribuées, les provisions cumulatives à l'égard des risques-pays attribuées, la provision cumulative générale attribuée et la provision cumulative non attribuée, qui sont décrites à la note 1 des états financiers consolidés, à la page 58.

Provisions cumulatives spécifiques attribuées

Les provisions cumulatives spécifiques attribuées sont établies afin d'absorber les pertes les plus probables sur les prêts qui sont devenus des prêts à intérêts non comptabilisés. Les provisions spécifiques attribuées pour les prêts aux entreprises et aux gouvernements sont établies par emprunteur. Les provisions spécifiques attribuées pour les prêts hypothécaires résidentiels, les prêts aux particuliers et les prêts aux petites entreprises sont calculées sur une base de portefeuille d'après les pertes historiques liées aux prêts à intérêts non comptabilisés. Aucune provision spécifique attribuée n'est comptabilisée pour les cartes de crédit, puisque ces soldes sont radiés lorsqu'ils sont en souffrance depuis plus de 180 jours.

Provisions cumulatives à l'égard des risques-pays attribuées

Des provisions cumulatives à l'égard des risques-pays attribuées sont maintenues à l'égard de risques ayant trait à certains pays en développement d'après une évaluation générale du risque en cours et de la conjoncture économique dans ces pays.

Provision cumulative générale attribuée

La provision cumulative générale attribuée exprime la meilleure estimation possible des pertes probables dans la tranche du portefeuille qui n'a pas encore été désignée précisément comme celle des prêts à intérêts non comptabilisés. Le calcul de cette provision se fonde sur l'application de facteurs statistiques de pertes prévues aux facilités impayées et inutilisées. Les facteurs de pertes prévues sont calculés au moyen de l'évaluation de l'évolution statistique des pertes ajustées de façon à exprimer l'estimation faite par la direction quant aux éléments qui influent sur la qualité du portefeuille.

Provision cumulative non attribuée

La provision cumulative non attribuée est déterminée par l'évaluation faite par la direction des pertes probables dans le portefeuille mais qui ne sont pas prises en compte adéquatement dans le calcul des provisions cumulatives spécifiques attribuées, des provisions cumulatives à l'égard des risques-pays attribuées et de la provision cumulative générale attribuée. Cette évaluation tient compte de la conjoncture économique et commerciale courante et des exigences de la réglementation touchant les principales activités de crédit. Elle exprime également la reconnaissance par la direction des éléments imprécis et subjectifs que comporte l'évaluation des risques de crédit liés aux modèles.

Avant le 31 octobre 1999, la provision cumulative générale attribuée et la provision cumulative non attribuée n'étaient pas séparées en deux composantes.

Tableau 15 : Prêts à intérêts non comptabilisés

(en millions de dollars canadiens)	2000	1999	1998	1997	1996
Au Canada		1000	1000	100,	
Provinces de l'Atlantique	115 \$	77 \$	60 \$	64 \$	61 \$
Québec	198	77 ψ 259	261	378	544
Ontario Projection	572	438	543	583	1 020
Provinces des Prairies	129	198	161	369	390
Colombie-Britannique	355	415	485	83	52
Total au Canada	1 369	1 387	1 510	1 477	2 067
Particuliers	105	172	166	1.00	100
Prêts hypothécaires résidentiels	185	173	166	166	188
Prêts aux particuliers	247	236	217	153	117
	432	409	383	319	305
Entreprises et gouvernements					
Petites et moyennes entreprises (1)	248	232	130	144	117
Transport et environnement	185	21	13	287	303
Industrie forestière	184	233	383	79	250
Secteur immobilier commercial	90	186	182	348	599
Exploitations agricoles (1)	53	62	47	46	51
Technologies de l'information et médias	44	57	43	18	13
Biens de consommation	37	43	55	43	112
Produits industriels	28	19	25	68	58
Services financiers	20	16	121	8	11
Prêts hypothécaires commerciaux	16	25	22	43	88
Services publics	_	38	6	2	_
Autres	32	46	100	72	160
	937	978	1 127	1 158	1 762
Total au Canada	1 369	1 387	1 510	1 477	2 067
À l'étranger					
États-Unis	145	41	18	42	22
Europe	46	58	59	43	86
Amérique latine	9	10	4	20	1
Antilles	48	47	62	71	83
	33	127	308	132	
Asie					54
Pays en développement	281 28	283 34	451 40	308 34	246 63
Total à l'étranger	309	317	491	342	309
Entreprises et gouvernements					
Transport et environnement	56	_	1	3	2
Secteur immobilier commercial	4	5	12	31	33
Biens de consommation	2	18	119	115	70
Produits industriels	83	38	76	30	54
Services financiers	41	89	90	46	68
Services publics	14	23	31	14	1
Autres	109	144	162	103	81
Total à l'étranger	309	317	491	342	309
Total	<mark>1 678 \$</mark>	1 704 \$	2 001 \$	1 819 \$	2 376 \$
Prêts à intérêts non comptabilisés, en pourcentage des prêts s'y		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	· · ·	· · ·	·
rapportant (y compris les acceptations de banque) (2) Au Canada					
	0,30 %	0,30 %	0,30 %	0,31 %	0,39 %
Prêts hypothécaires résidentiels	•		,		
Prêts aux particuliers	0,91	0,97	0,99	0,76	0,66
Prêts aux entreprises et aux gouvernements et acceptations	1,97	2,24	2,52	2,72	4,36
	0,97	1,07	1,21	1,25	1,89
À l'étranger	1,15	1,28	1,49	1,07	1,27
A retrained					

Les montants pour 2000 comprennent la tranche des prêts à intérêts non comptabilisés qui est garantie par les gouvernements; cette tranche s'élève à 101 millions de dollars (79 millions en 1999) pour ce qui est des petites et moyennes entreprises et à 6 millions (5 millions en 1999) pour les exploitations agricoles. Au cours des exercices précédents, seule la tranche non garantie était incluse dans les prêts à intérêts non comptabilisés.

Les prêts au Canada comprennent tous les prêts comptabilisés au Canada, peu importe la devise dans laquelle ils sont libellés ou le lieu de résidence de l'emprunteur.

Tableau 16 : Provision pour pertes sur créances

(en millions de dollars canadiens)	2000	1999	1998	1997	1996
Provision pour pertes sur créances					
Au Canada			•	•	
Provinces de l'Atlantique	58 \$	32 \$	35 \$	37 \$	36 \$
Québec	22	71	63	149	186
Ontario Provinces des Prairies	342 64	52 95	144 53	13 29	153 86
Colombie-Britannique	40	192	132	29 37	3
Total au Canada	526	442	427	265	464
Particuliers					
Prêts hypothécaires résidentiels	_	4	9	12	56
Prêts aux particuliers	301	172	171	114	99
Prêts sur cartes de crédit	102	55	28	65	76
	403	231	208	191	231
Entreprises et gouvernements	105	112	40	F.1	70
Petites et moyennes entreprises	105	113	48	51	73
Transport et environnement	56 19	7 (16)	(27)	(9) 5	53
Technologies de l'information et médias Biens de consommation	7	11	(20) 23	(29)	(34) 50
Exploitations agricoles	4	2	4	1	(1)
Prêts hypothécaires commerciaux	2	8	6	18	26
Produits industriels	2	(10)	(6)	12	5
Services financiers	_	5	113	1	(1)
Services publics	(8)	12	1	(1)	(1)
Secteur immobilier commercial	(17)	9	(30)	(78)	(43)
Industrie forestière	(36)	81	76	86	103
Autres	(11)	(11)	31	17	3
	123	211	219	74	233
Total au Canada	526	442	427	265	464
À l'étranger États-Unis	99	45	(7)	(0)	(12)
Etats-offs Europe	(9)	45 21	(7) 10	(8) (24)	(13) (19)
Amérique latine	2	2	(2)	7	(19)
Antilles	3	_	3	7	4
Asie	(50)	20	124	83	34
Total à l'étranger	45	88	128	65	6
Entreprises et gouvernements					
Transport et environnement	42	=	(1)	1	-
Biens de consommation	(7)	(10)	(5)	46	17
Produits industriels	34	31	9	5	21
Services financiers Services publics	(21)	2	36 21	(2) 4	1 1
Secteur immobilier commercial	(2) 1	2	(2)	(1)	(28)
Autres	(2)	63	70	12	(6)
Total à l'étranger	45	88	128	65	6
Provisions spécifiques attribuées	571	530	555	330	470
Provision à l'égard des risques-pays attribuée Provision générale attribuée (1)	- 73	-	(08)	-	(300)
Total de la provision attribuée (1)	644	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
Provision non attribuée (1)	47	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
Total	691 \$	760 \$	575 \$	380 \$	570 \$
Exprimé en pourcentage de la moyenne des prêts s'y rapportant (y compris les acceptations de banque) Au Canada					
Prêts hypothécaires résidentiels	- %	0,01 %	0,02 %	0,02 %	0,12 %
Prêts aux particuliers	1,12	0,71	0,76	0,59	0,60
Prêts sur cartes de crédit	2,87	2,39	1,39	1,84	2,20
Prêts aux entreprises et aux gouvernements et acceptations de banque	0,28	0,49	0,51	0,19	0,61
À l'étranger	0,39 0,18	0,35 0,31	0,35 0,37	0,24 0,22	0,44 0,03
Total des provisions spécifiques attribuées	<mark>0,36 %</mark>	0,34 %	0,36 %	0,23 %	0,37 %
Total de la provision pour pertes sur créances	<mark>0,43 %</mark>	0,49 %	0,37 %	0,27 %	0,45 %
Exprimé en pourcentage de la moyenne des prêts (y compris les acceptations de banque) et des conventions de revente	0.21.2/	0.20.24	0.21.2	0.01.0/	0.00.00
	0,31 % 0,38 %	0,30 % 0,43 %	0,31 % 0,32 %	0,21 % 0,24 %	0,36 % 0,43 %

⁽¹⁾ La provision générale attribuée et la provision non attribuée totalisaient 230 millions de dollars en 1999, 100 millions en 1998, 50 millions en 1997 et 400 millions en 1996; elles n'étaient alors pas séparées en deux composantes.

Tableau 17 : Provision cumulative pour pertes sur créances

(en millions de dollars canadiens)	2000	1999	1998	1997	1996
Provision cumulative au début	1 900 \$	2 066 \$	2 118 \$	2 235 \$	2 669 \$
Provision pour pertes sur créances	691	760	575	380	570
Radiations					
Au Canada Prêts hypothécaires résidentiels	(11)	(14)	(17)	(34)	(46)
Prêts aux particuliers	(372)	(236)	(163)	(138)	(133)
Prêts sur cartes de crédit Prêts aux entreprises et aux gouvernements	(150) (225)	(65) (524)	(52) (250)	(98) (361)	(104) (542)
riets aux entreprises et aux gouvernements					<u>-</u>
À l'étranger, excluant les pays en développement	(758) (81)	(839) (229)	(482) (29)	(631) (28)	(825) (124)
Risques à l'égard des pays en développement	-	(4)	(325)	(10)	(186)
	(839)	(1 072)	(836)	(669)	(1 135)
Recouvrements					
Au Canada Prêts hypothécaires résidentiels	_	2	6	9	11
Prêts aux particuliers	44	31	26	21	21
Prêts sur cartes de crédit Prêts aux entreprises et aux gouvernements	48 48	10 66	24 80	32 62	28 65
Trees day entreprises of day god orientents	140	109	136	124	125
À l'étranger	22	5	8	17	9
	162	114	144	141	134
Radiations nettes Ajustements	(677) 61	(958) 32	(692) 65	(528) 31	(1 001)
Provision cumulative à la fin	1 975 \$	1 900 \$	2 066 \$	2 118 \$	(3) 2 235 \$
Radiations nettes (excluant les pays en développement),	1 9/3 \$	1 900 φ	2 000 φ	Ζ 110 φ	Z Z33 ф
en pourcentage de la moyenne des prêts	0,42 %	0,61 %	0,24 %	0,36 %	0,64 %
Radiations nettes, en pourcentage de la moyenne des prêts	0,42 %	0,62 %	0,45 %	0,37 %	0,79 %
Attribution de la provision cumulative (1)					
Au Canada Prêts hypothécaires résidentiels	46 \$	53 \$	50 \$	52 \$	65 \$
Prêts aux particuliers	403	344	156	92	77 °
Prêts sur cartes de crédit Prêts aux entreprises et aux gouvernements	88 664	60 748	- 604	- 562	- 775
	1 201	1 205	810	706	917
À l'étranger	333	389	366	313	258
Provision cumulative attribuée pour pertes sur prêts (2) Provision cumulative non attribuée pour pertes sur prêts (2)	1 534 337	1 594 290	S.O. S.O.	s.o. s.o.	S.O. S.O.
Total de la provision cumulative pour pertes sur prêts	1 871	1 884	2 026	1 769	1 875
Provision cumulative pour engagements hors bilan et autres (3)	98	_	-	_	1 6/ 5
Provision cumulative pour titres exonérés d'impôt Provision cumulative à l'égard des risques-pays (titres)	6	16	40	30 319	34
	1 975 \$	1 900 \$	 2 066 \$	2 118 \$	326 2 235 \$
Total de la provision cumulative pour pertes sur créances Répartition de la provision cumulative	19/5 \$	1 900 \$	2 000 \$	Z 110 Þ	<u> </u>
Provisions cumulatives spécifiques attribuées	747 \$	786 \$	1 176 \$	932 \$	1 091 \$
Provisions cumulatives à l'égard des risques-pays attribuées Provision cumulative générale attribuée (2)	28	34 790	40	436	444
	863	1 610	S.O.	S.O.	S.O.
Total de la provision cumulative attribuée pour pertes sur créances (2) Provision cumulative non attribuée pour pertes sur créances (2)	1 638 337	290	S.O. S.O.	S.O. S.O.	s.o. s.o.
Total de la provision cumulative pour pertes sur créances	1 975 \$	1 900 \$	2 066 \$	2 118 \$	2 235 \$
Pourcentage des prêts par rapport au total des prêts					
Au Canada Prêts hypothécaires résidentiels	37 %	38 %	36 %	35 %	36 %
Prêts aux particuliers	16	16	14	14	13
Prêts sur cartes de crédit	3	2	1	2	3 30
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	28	28	28	28	
À l'étranger	84 16	84 16	79 21	79 21	82 18
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Provision cumulative pour pertes sur prêts, en pourcentage du total des prêts (y compris les acceptations de banque)	1,1 %	1,2 %	1,3 %	1,2 %	1,4 %
Provision cumulative pour pertes sur prêts, en pourcentage du total des prêts					
(y compris les acceptations de banque) et des conventions de revente	1,0 %	1,1 %	1,1 %	1,1 %	1,3 %
Provision cumulative pour pertes sur prêts, en pourcentage des prêts à intérêts non comptabilisés (ratio de couverture), excluant les pays					
en développement	112 %	112 %	103 %	94 %	77 %

⁽¹⁾ En raison d'un changement de méthode adopté en 1999, la provision cumulative pour pertes sur prêts en 2000 et en 1999 comprend les montants de la provision cumulative générale attribuée, qui ont été répartis entre les catégories de prêts. Ces montants totalisent 765 millions de dollars (790 millions en 1999) et ont été répartis comme suit : au Canada – prêts hypothécaires résidentiels, 18 millions de dollars (11 millions en 1999); prêts aux particuliers, 207 millions (174 millions en 1999); prêts sur cartes de crédit, 88 millions (60 millions en 1999); prêts aux entreprises et aux gouvernements, 321 millions (370 millions en 1999); à l'étranger, 131 millions (175 millions en 1999). Les montants antérieurs à 1999 ne comprennent pas la provision cumulative générale attribuée.

⁽²⁾ Avant le 31 octobre 1999, la provision cumulative générale attribuée et la provision cumulative non attribuée totalisaient 850 millions de dollars en 1998, 750 millions en 1997 et 700 millions en 1996; elles n'étaient alors pas séparées en deux composantes.

⁽³⁾ Au cours de l'exercice 2000, la provision cumulative pour engagements hors bilan et autres a été reclassée au poste Autres passifs. Au cours des exercices précédents, ce montant était inclus dans la provision cumulative pour pertes sur prêts.

Priorité financière : gestion du bilan et du capital

Points saillants

- Forte croissance des prêts à la consommation
- Augmentation des dépôts supérieure à celle de 1999
- Capitaux autogénérés de 1,4 milliard de dollars
- Émission de 1,2 milliard de dollars de débentures subordonnées et de 650 millions en capital innovateur de première catégorie (RBC TruCS)
- Rachat de 19,7 millions d'actions ordinaires, pour un montant de 660 millions de dollars

Comme l'illustre le tableau 18 ci-dessous, les liquidités ont diminué de 3,4 milliards de dollars ou 15 % par rapport à 1999. En 1999, les liquidités avaient été sensiblement augmentées en raison des dérèglements possibles liés au passage à l'an 2000.

Le total des prêts à la consommation (prêts hypothécaires résidentiels, prêts aux particuliers et prêts sur cartes de crédit) a augmenté de 8,5 milliards de dollars, ou 10 %, par rapport à 1999. Les prêts hypothécaires résidentiels ont augmenté de 6 %, et les prêts aux particuliers, de 11 %. Les prêts sur cartes de crédit ont progressé de 2,0 milliards de dollars, soit 75 %, principalement en raison de la décision prise par la Banque, compte tenu des conditions du marché, de réinscire au bilan consolidé un montant de 1,2 milliard en créances sur cartes de crédit précédemment titrisées financées par

du papier commercial et de l'acquisition en 2000 du portefeuille canadien de cartes de crédit de Bank One, dont la valeur s'élève à 430 millions de dollars. Les prêts aux entreprises et aux gouvernements et les acceptations ont augmenté de 5,3 milliards de dollars ou 8 %. Les prêts en Asie et en Amérique latine ont reculé, comme l'illustre le tableau 21 de la page 47.

Les dépôts ont augmenté de 10 % en 2000, l'augmentation étant presque distribuée également entre les dépôts au Canada et à l'étranger. Les dépôts portant intérêt ont représenté plus des deux tiers de l'augmentation totale. Des renseignements plus détaillés sur les dépôts se trouvent au tableau 25 de la page 52.

L'évolution du capital est analysée à la page 42.

Tableau 18 : Croissance des éléments du bilan

(en millions de dollars canadiens)	dollars canadiens) 2000		1999		
Composantes de la croissance de l'actif par rapport à l'exercice précédent Liquidités Valeurs mobilières (1) Biens acquis en vertu de conventions de revente Prêts	(3 436)\$ 7 527 (1 969)	(15)% 14 (10)	6 647 \$ 10 198 365	41 % 24 2	
Prêts hypothécaires résidentiels (1) Prêts aux particuliers Prêts sur cartes de crédit Prêts aux entreprises et aux gouvernements	3 742	6	2 774	5	
	2 764	11	2 494	11	
	2 000	75	721	37	
	5 256	8	(9 331)	(12)	
Provision cumulative pour pertes sur prêts	13 762	9	(3 342)	(2)	
	13	1	142	7	
Autres actifs	13 775	9	(3 200)	(2)	
	4 859	19	(21 786)	(46)	
Variation totale par rapport à l'exercice précédent	<mark>20 756 \$</mark>	8 %	(7 776)\$	(3)%	
Composantes de la croissance du passif et des capitaux propres par rapport à l'exercice précédent Dépôts Au Canada Ne portant pas intérêt Portant intérêt À l'étranger	5 135 \$	30 %	2 493 \$	17 %	
	3 683	3	3 280	3	
Ne portant pas intérêt	197	30	236	55	
Portant intérêt	9 325	16	1 883	3	
Autres passifs Débentures subordonnées Part des actionnaires sans contrôle Capitaux propres	18 340 (302) 1 229 600 889	10 - 27 583 7	7 892 (16 331) 509 (396) 550	4 (19) 12 (79) 5	
Variation totale par rapport à l'exercice précédent	<mark>20 756 \$</mark>	8 %	(7 776)\$	(3)%	

⁽¹⁾ Reflète des soldes hypothécaires titrisés de 0,5 milliard de dollars (3,2 milliards en 1999) et transférés aux valeurs mobilières

Perspectives

 La Banque prévoit une croissance des prêts à la consommation en 2001; cette croissance devrait demeurer solide, bien que plus modérée qu'en 2000

Gestion du capital

La gestion du capital exige l'établissement d'un équilibre entre la volonté de maintenir de solides ratios de capital concurrentiels, le désir de conserver des cotes de crédit élevées et la ferme détermination de fournir également des rendements supérieurs aux actionnaires. Pour y arriver, la Banque doit tenir compte des niveaux prévus de l'actif ajusté en fonction des risques et des actifs au bilan, des projets d'investissement futurs ainsi que des coûts et des modalités liés aux émissions de capitaux actuelles et éventuelles.

La Banque s'est engagée à maintenir d'excellents ratios de capital en continuant de générer une quantité appréciable de capitaux à l'interne, en émettant des instruments de capital, lorsque cela est approprié, et en assurant une croissance contrôlée de l'actif ajusté en fonction des risques.

Capital figurant au bilan

Le capital total figurant au bilan, qui comprend les capitaux propres et les débentures subordonnées, s'élevait à 19,1 milliards de dollars au 31 octobre 2000, en hausse de 2,1 milliards par rapport à l'an dernier. Cette augmentation s'explique surtout par les capitaux autogénérés qui s'élèvent à 1,4 milliard de dollars, et par l'émission nette de 0,6 milliard de capitaux en 2000.

La Banque a émis 500 millions de dollars et 700 millions de dollars de débentures subordonnées, en janvier 2000 et en août 2000 respectivement. Les débentures venues à échéance ont totalisé 20 millions de dollars au cours de l'exercice.

En avril 2000, la Banque a émis 50 millions de dollars d'actions ordinaires par suite de la conversion des actions ordinaires de catégorie C de Royal Bank DS Holding Inc., la filiale en propriété exclusive de la Banque, qui avaient été émises le 1er novembre 1996 dans le cadre de l'acquisition de Richardson Greenshields.

En juillet 2000, la Banque a émis 650 millions de dollars de RBC TruCS (un type innovateur de capital de première catégorie) qui sont comptabilisés à titre de part des actionnaires sans contrôle dans des filiales et inclus dans le bilan consolidé.

Le 23 février 2000, la Banque a reçu de la bourse l'autorisation de modifier son offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités, augmentant le nombre d'actions ordinaires pouvant être rachetées durant la période de douze mois se terminant le 23 juin 2000 de 3,5 % à 6,0 % de ses actions ordinaires en circulation en juin 1999 (date à laquelle le programme de rachat a été mis en œuvre), ou à 37,4 millions d'actions. À la conclusion de l'offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités, en juin 2000, la Banque avait racheté 30,2 millions d'actions ordinaires depuis juin 1999, pour un montant de 990 millions de dollars environ. De ce total, 19,7 millions d'actions ordinaires ont été rachetées en 2000, pour un montant approximatif de 660 millions de dollars.

En août 2000, la Banque a déclaré un dividende en actions de une action ordinaire pour chaque action ordinaire en circulation. L'effet de cette opération est le même qu'une division d'actions ordinaires de la Banque à raison de deux actions pour une. Les actions ordinaires ont commencé à être négociées (après le dividende en actions) le 25 septembre 2000 (date de clôture des registres) à la Bourse de Toronto et à la Bourse suisse, le 26 septembre 2000 à la Bourse de Londres et le 6 octobre 2000 à la Bourse de New York.

Les dividendes sur actions ordinaires ont représenté 689 millions de dollars, en hausse de 101 millions par rapport à 1999, et les dividendes sur actions privilégiées se sont élevés à 134 millions, en baisse de 23 millions. La Banque a majoré son dividende trimestriel sur actions ordinaires à deux reprises au cours de l'exercice, pour une augmentation totale de 25 %, ce dividende étant passé de 0,24 \$ à 0,30 \$. Le ratio de distribution (les dividendes sur actions ordinaires exprimés en pourcentage du bénéfice net moins les dividendes sur actions privilégiées) a atteint 33 % en 2000 et 37 % en 1999. Le ratio de distribution cible de la Banque se situe entre 30 % et 40 %.

Le 28 septembre 2000, la Banque a annoncé qu'elle avait signé une entente de fusion définitive avec Dain Rauscher Corporation (décrite à la page 6). La Banque avait alors mentionné qu'elle émettrait environ 500 millions de dollars d'actions ordinaires, un montant maximal de 750 millions de capital innovateur de première catégorie, et des débentures subordonnées. Par la suite, le 6 décembre 2000, la Banque a émis pour un montant de 750 millions de dollars de capital innovateur de première catégorie (RBC TruCS). De plus, la Banque a annoncé le 30 novembre 2000 qu'elle avait déposé un prospectus provisoire visant l'émission d'actions ordinaires.

Capital réglementaire

La solidité du capital des banques canadiennes est réglementée suivant les lignes directrices établies par le Surintendant des institutions financières Canada (BSIF) fondées sur les normes de la Banque des règlements internationaux (BRI) et sur l'information financière établie conformément aux PCGR au Canada.

Le capital réglementaire, qui diffère du capital figurant au bilan consolidé, est composé de deux catégories. Le capital de première catégorie comprend les éléments de capital plus permanents que ceux de deuxième catégorie. Les composantes des deux catégories sont présentées au tableau 19 de la page 43.

Les ratios de capital réglementaire sont calculés en divisant le capital de première catégorie et le capital total par l'actif ajusté en fonction des risques. L'actif ajusté en fonction des risques présenté au tableau 20 de la page 44 est déterminé en appliquant des coefficients de pondération des risques aux actifs figurant au bilan et aux instruments financiers hors bilan en fonction du risque de crédit relatif de la contrepartie. L'actif ajusté en fonction des risques comprend également un montant au titre du risque de marché lié au portefeuille de négociation de la Banque.

La Banque a pour politique de demeurer bien capitalisée afin de fournir un filet de sécurité pour les divers risques auxquels elle est exposée dans le cours de ses affaires. En 1999, le BSIF a établi des objectifs officiels pour le capital à risque visant les institutions de dépôt au Canada. Cet objectif est d'au moins 7 % pour le ratio du capital de première catégorie et d'au moins 10 % pour le ratio du capital total. Au 31 octobre 2000, les ratios du capital de première catégorie et du capital total de la Banque s'établissaient respectivement à 8,6 % et à 12,0 %. Ces ratios étaient de 8,1 % et de 11,2 % au 31 octobre 1999. Comme le mentionne la note 5 du tableau 19 présenté à la page 43, compte tenu de l'acquisition de Dain Rauscher Corporation, de Liberty Life Insurance Company et de Liberty Insurance Services Corporation, de l'émission d'un montant de 500 millions de dollars en actions ordinaires et d'un montant de 750 millions de dollars de capital innovateur de première catégorie, ainsi que de l'adoption de la nouvelle norme comptable relative aux avantages sociaux futurs, les ratios de capital pro forma de la Banque au 31 octobre 2000 auraient été les suivants : ratio des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sur l'actif ajusté en fonction des risques - 7,3 %; ratio du capital de première catégorie - 8,0 %; ratio du capital total - 11.0 %.

La Banque surveille également le ratio des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sur l'actif ajusté en fonction des risques. Ce ratio s'établissait à 7,3 % le 31 octobre 2000, en hausse par rapport à 7,1 % le 31 octobre 1999.

Les ratios de capital de la Banque selon les règles américaines, calculés selon les lignes directrices établies par le Board of Governors of the Federal Reserve System (FRB) et selon l'information financière établie selon les PCGR aux États-Unis, sont présentés au tableau 19, à la page 43.

Événements à venir

En 1999, la BRI a proposé un nouveau cadre de référence pour la suffisance du capital visant à remplacer l'ancien *Accord sur les fonds propres* de 1988 aux termes duquel la Banque est réglementée actuellement. Elle n'en est qu'à l'étape de la discussion, et on s'attend à ce qu'un autre document de consultation soit publié au début de 2001. Il est actuellement difficile d'évaluer l'incidence des modifications proposées sur les exigences réglementaires en matière de capital qui s'appliqueront à la Banque. La mise en œuvre des propositions finales ne devrait pas avoir lieu avant 2002.

Tableau 19: Ratios de capital (1)

(en millions de dollars canadiens)	2000	1999	1998
Capital de première catégorie			
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	11 504 \$	10 606 \$	9 748 \$
Actions privilégiées à dividende non cumulatif	2 037	2 009	2 144
Part des actionnaires sans contrôle dans des filiales			
RBC TruCS	650	_	_
Autres	23	22	247
Écart d'acquisition	(647)	(611)	(546)
	13 567	12 026	11 593
Capital de deuxième catégorie			
Débentures subordonnées permanentes	457	441	463
Autres débentures subordonnées (2)	5 138	4 040	3 419
Provision cumulative générale (3)	1 188	1 080	850
Part des actionnaires sans contrôle dans des filiales	1	2	172
	6 784	5 563	4 904
Participations dans des filiales non consolidées et participations importantes (4)	(1 307)	(891)	(17)
Capital total	19 044 \$	16 698 \$	16 480 \$
Actif ajusté en fonction des risques	158 364 \$	149 078 \$	157 064 \$
Ratios de capital (5)			
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sur			
l'actif ajusté en fonction des risques	7,3 %	7,1 %	6,2 %
Capital de première catégorie sur l'actif ajusté en fonction des risques	8,6 %	8,1 %	7,4 %
Capital total sur l'actif ajusté en fonction des risques	12,0 %	11,2 %	10,5 %
Coefficient actif – capital (6)	15,3	16,5	16,7
En vertu des règles aux États-Unis (5), (7)			
Capital de première catégorie sur l'actif ajusté en fonction des risques	7,8 %	7,6 %	6,8 %
Capital total sur l'actif ajusté en fonction des risques	11,3 %	10,7 %	10,1 %
Ratio capitaux propres – actif (8)	4,5 %	4,6 %	4,3 %
Ratio de levier – capital de première catégorie (9)	4,2 %	4,1 %	4,0 %

- (1) Établi selon les lignes directrices fournies par le Surintendant des institutions financières Canada qui sont fondées sur les normes établies par la Banque des règlements internationaux, et selon l'information financière préparée en vertu des PCGR au Canada.
- (2) Les débentures subordonnées dont l'échéance survient dans moins de cinq ans doivent être amorties selon la méthode linéaire sur l'échéance résiduelle jusqu'à leur élimination et sont, par conséquent, incluses dans ce tableau à leur valeur non amortie.
- (3) La provision cumulative générale pour pertes sur créances peut être incluse dans le capital de deuxième catégorie jusqu'à concurrence de 0,75 % de l'actif ajusté en fonction des risques. Le 27 octobre 2000, la Banque a conclu une entente de cinq ans avec un réassureur coté AAA. Aux termes de cette entente, le réassureur devra, si la provision cumulative générale pour pertes sur créances baisse en deçà d'un niveau déterminé, acheter jusqu'à 200 millions de dollars d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif au cours du marché du 27 octobre 2000. La direction estime que si ces actions étaient émises aujourd'hui, elles seraient admissibles à titre de capital de première catégorie.
- (4) Se rapporte principalement aux participations dans des filiales d'assurance (960 millions de dollars en 2000) qui sont exclues de l'actif ajusté en fonction des risques du capital total depuis 1999. Si ce traitement avait été effectué en 1998, le ratio du capital total sur l'actif ajusté en fonction des risques au cours de cet exercice aurait diminué de 0,2 % en vertu à la fois des règles au Canada et aux États-Unis. Ce montant comprend également une protection de premier niveau contre les pertes de 5 millions de dollars en 2000.
- (5) Le 28 septembre 2000, la Banque et Dain Rauscher Corporation ont annoncé la signature d'une convention de fusion définitive (se reporter à la note 12 des états financiers consolidés), ce qui aura pour effet d'augmenter l'actif ajusté en fonction des risques d'environ 2,3 milliards de dollars US et de réduire le capital de première catégorie d'environ 947 millions de dollars US. Le 1er novembre 2000, la Banque a adopté les nouvelles normes comptables relatives aux avantages sociaux futurs (se reporter à la note 1 des états financiers consolidés préparés en vertu des PCGR au Canada), ce qui aura pour incidence de réduire le capital de première catégorie de 221 millions de dollars au cours du premier trimestre de 2001. Le 1er novembre 2000, la Banque a fait l'acquisition de Liberty Life Insurance Company et de Liberty Insurance Services Corporation (se reporter à la note 12 des états financiers consolidés), ce qui aura pour incidence de réduire le capital total de 580 millions de dollars US. Le 6 décembre 2000, la Banque a émis du capital innovateur de première catégorie (RBC TruCS) pour un montant de 750 millions de dollars. Le 30 novembre 2000, la Banque a déposé un prospectus provisoire visant l'émission d'actions ordinaires pour un montant de 500 millions de dollars, ce qui aura pour effet d'augmenter le capital de première catégorie du même montant. Si ces cinq opérations avaient été effectuées en date du 31 octobre 2000, les ratios de capital pro forma auraient été les suivants (en présumant l'émission d'actions ordinaires pour un montant de 500 millions de dollars) : ratio des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sur l'actif ajusté en fonction des risques 7,3 %; ratio du capital de première catégorie 8,0 %; ratio du capital total 11,0 %. Selon les lignes directrices du Board of Governors of the Federal Reserve System des États-Unis et l'information financière préparée en vertu des PCGR aux États-Unis, les ratios de capital pro forma auraient été les suivants : ratio du capital
- (6) Total de l'actif et des instruments financiers hors bilan désignés, conformément aux lignes directrices du Surintendant des institutions financières Canada, divisé par le capital total.
- (7) Établi selon les lignes directrices du Board of Governors of the Federal Reserve System des États-Unis et l'information financière préparée en vertu des PCGR aux États-Unis.
- (8) Moyenne du total des capitaux propres divisée par la moyenne du total de l'actif.
- (9) Capital de première catégorie divisé par l'actif moyen ajusté, déduction faite de la provision cumulative pour pertes sur créances (comprend les montants bruts se rapportant aux produits dérivés, l'écart d'acquisition et les actifs d'impôts reportés).

Tableau 20 : Actif ajusté en fonction des risques (1)

				Taux de pondération	Solde ajo fonction de	
(en millions de dollars canadiens)			Montant au bilan	des principaux risques (2)	2000	1999
Actif au bilan				·		
Liquidités			19 606 \$	20 %	2 763 \$	3 785 \$
Valeurs mobilières					·	
Émises ou garanties par le gouvernement canadier	ou d'autres					
gouvernements de pays membres de l'OCDE			20 925	0 %	28	23
Autres			36 085	100 %	4 081	4 379
Prêts hypothécaires résidentiels (3)						
Assurés			30 491	0 %	375	362
Ordinaires			32 446	50 %	17 008	15 979
Autres prêts et acceptations de banque (3)	d'autros					
Émis ou garantis par le gouvernement canadien ou gouvernements de pays membres de l'OCDE	i u autres		12 700	0 %	1 221	1 119
Autres			108 638	100 %	89 523	78 206
Autres actifs			28 849	0 %	4 664	5 596
- Natios dottis				0 70		
			289 740 \$		119 663 \$	109 449 \$
		Facteur de				
	Montant	conversion	Équivalent-			
	contractuel	de crédit	crédit			
Instruments financiers hors bilan						
Instruments de crédit						
Garanties et lettres de crédit de soutien						
Financières	10 402 \$	100 %	10 402 \$	100 %	8 758 \$	9 399 \$
Non financières	3 256	50 %	1 628	100 %	1 626	1 311
Lettres de crédit documentaire	456	20 %	91	100 %	86	107
Prêts de titres	20 333	100 %	20 333	0 %	417	313
Engagements de crédit						
Échéance initiale d'un an ou moins	97 966	0 %	-	0 %	-	-
Échéance initiale supérieure à un an	41 599	50 %	20 799	100 %	18 856	21 606
Facilités d'émission d'effets/Facilités de prise ferme renouvelables	155	50 %	77	100 %	77	63
prise terme renouverables		30 %		100 /6		
	174 167 \$		53 330 \$		29 820 \$	32 799 \$
		Coût de				
	Capital	remplacement	Équivalent-			
	nominal	brut positif (5)	crédit (6)			
Produits dérivés (4)						
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de garantie de taux	16 518 \$	7 \$	10 \$	20 %	3 \$	2 \$
Swaps	530 652	4 517	7 288	20 %	1 892	1 769
Options achetées	31 695	168	264	20 %	61	120
	578 865	4 692	7 562		1 956	1 891
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	554 867	10 878	16 943	20 %	4 741	3 820
Swaps	63 048	2 636	5 421	20 %	1 198	799
Options achetées	47 400	934	1 494	20 %	452	360
	665 315	14 448	23 858		6 391	4 979
Autres contrats (7)	14 227	1 423	2 208	50 %	772	401
Total des produits dérivés avant compensation	1 258 407 \$	20 563	33 628		9 119	7 271
Incidence des accords généraux de compensation		(10 498)	(14 934)		(3 713)	(2 946)
Total des produits dérivés après compensation		10 065 \$	18 694		5 406	4 325
Total des instruments financiers hors bilan			72 024 \$		35 226 \$	37 124 \$
Risque de marché général					3 475	2 505
Total de l'actif ajusté en fonction des risques					158 364 \$	149 078 \$

⁽¹⁾ Établi selon les lignes directrices du Surintendant des institutions financières Canada qui sont fondées sur les normes établies par la Banque des règlements internationaux et l'information financière préparée en vertu des PCGR au Canada.

⁽²⁾ Représente le principal taux de pondération des risques de contrepartie pour cette catégorie.

⁽³⁾ Les montants sont présentés déduction faite de la provision cumulative pour pertes sur prêts.

⁽⁴⁾ Les contrats à terme standardisés et certaines options achetées sont négociés sur des bourses et sont assujettis à des dépôts de garantie obligatoires quotidiens. Ces instruments sont exclus du calcul de l'actif ajusté en fonction des risques, car ils sont réputés ne présenter aucun risque de crédit supplémentaire.

⁽⁵⁾ Représente la valeur totale de remplacement actuelle de tous les contrats en cours qui sont en position de gain.

⁽⁶⁾ Comprend i) le total de la valeur de remplacement positive de tous les contrats en cours et ii) un montant représentant une évaluation du risque de crédit éventuel.

Comprend les contrats sur titres de participation, sur marchandises et sur métaux précieux.

Gestion des risques

Vue générale

La Banque gère le risque stratégiquement afin d'accroître la valeur pour les actionnaires. La pierre angulaire d'une gestion des risques efficace à la Banque consiste en une solide culture de gestion des risques, qui est étayée par de nombreux processus d'élaboration de stratégies et de politiques, dirigés conjointement par les spécialistes de la gestion des risques et les unités. Ce partenariat vise à garantir que la Banque demeure axée stratégiquement sur les questions touchant les activités, les risques et les ressources.

Bien que le partenariat soit important, l'indépendance du groupe de la Gestion des risques est essentielle. Le membre du Directoire et chef de la gestion des risques, qui relève directement du président du Conseil et chef de la direction, dirige une fonction globale structurée de façon à tenir compte des besoins changeants et des initiatives stratégiques de l'organisation. Le processus de gestion des risques bénéficie de la supervision des comités de direction et du Conseil, structurés de la façon suivante :

Comité de vérification du Conseil d'administration

- Supervise le processus de présentation de l'information financière
- Examine les procédés de contrôle interne et de vérification

Comité des politiques en matière de risque et de révision du Conseil d'administration

- S'assure de la conformité des politiques et des procédés aux dispositions relatives aux délits d'initiés de la Loi sur les banques et au processus de gestion des risques
- Examine les tendances du profil de risque Examine les principales politiques en matière de risque et les principaux risques par contrepartie, par pays et par secteur

Comité de la politique de prêt

- Fournit des directives stratégiques
- Examine les politiques et les stratégies globales en matière de risque Présidé par le président du Conseil et chef de la direction

Comité de gestion des risques

- Approuve des politiques, des processus et des systèmes pour la gestion des risques dans tout le groupe
- Approuve les principales stratégies par pays et par secteur
- Examine l'incidence de l'évolution de la conjoncture sur les activités
- commerciales ou le profil de risque Surveille la qualité du portefeuille
- Présidé par le membre du Directoire et chef de la gestion des risques

Comité actif-passif

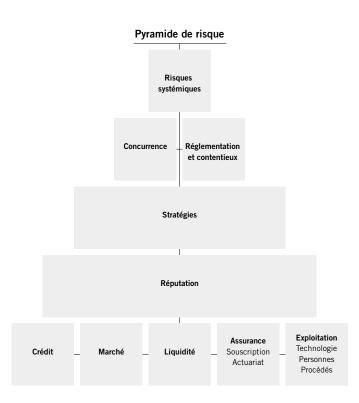
- Supervise la gestion du risque de marché dans les opérations autres que de négociation, du risque de liquidité et du capital
- Évalue les stratégies ayant trait au bilan afin de maximiser la valeur pour les actionnaires
- Présidé par le membre du Directoire et chef des finances

Comité du risque de taux d'intérêt

Supervise la gestion du risque de taux d'intérêt pour les opérations autres que de négociation

Introduite en 1996 et modifiée en 2000, la pyramide de risque est le principal outil d'évaluation des risques au sein de la Banque. Elle donne à l'organisation une langue commune qui lui permet d'évaluer les risques liés aux examens d'entreprises, aux nouvelles activités, aux nouveaux produits, aux nouvelles initiatives, aux acquisitions ou aux alliances. La pyramide a initialement été élaborée comme un outil de communication et elle continue d'être utilisée à cet égard.

Les spécialistes de la Gestion des risques travaillent en collaboration avec les unités opérationnelles et fonctionnelles à la détection des risques, puis à leur évaluation, à leur surveillance et à leur gestion. Suivant une méthode de gestion de portefeuille appliquée à l'échelle du groupe, ils utilisent des techniques d'analyse de portefeuille afin d'optimiser le rapport risque-rendement et de garantir une répartition efficiente du capital au sein de la Banque.



Gestion du risque de crédit

Le risque de crédit correspond habituellement au risque de perte causée par l'incapacité ou le refus d'une contrepartie de remplir ses obligations de paiement. La distinction par rapport au risque de marché n'est cependant pas évidente, car le risque de crédit peut également être attribuable à la diminution de la valeur marchande causée par la détérioration de la situation financière d'une contrepartie. Un processus de gestion disciplinée du risque de crédit préserve l'indépendance et l'intégrité dans l'évaluation des risques, tout en étant intégré aux processus de gestion des activités. Des politiques et des procédés, qui sont communiqués à toute l'organisation, guident la gestion quotidienne du risque de crédit et constituent une partie essentielle de la culture de l'entreprise.

Sous réserve du principe absolu de la diversification du portefeuille, la Banque met l'accent sur :

- des relations stratégiques et profitables avec les clients, autant actuelles qu'éventuelles
- des secteurs d'activité dans lesquels les sociétés canadiennes jouissent d'un avantage concurrentiel particulier ou dans lesquels la Banque a acquis des compétences spéciales
- des secteurs axés sur les activités qui génèrent un rendement attrayant compte tenu du risque (petites entreprises, secteur public, agriculture) Les secteurs de la « nouvelle économie » (technologie de l'information, télécommunications et médias) ont généré maintes occasions d'affaires au cours de la dernière année. La Banque a activement participé au financement de fusions et acquisitions et de nouvelles entreprises, tirant parti des occasions de maximiser le rendement tout en appliquant rigoureusement les principes clés en matière de risque de crédit. Étant donné la volatilité des cours des actions des entreprises de haute technologie, il était essentiel de s'assurer que le portefeuille de la Banque ne sera aucunement menacé par de faibles évaluations boursières. Par conséquent, bien qu'un grand nombre de transactions ait été effectué dans ces secteurs, le risque existant n'a augmenté que légèrement.

Au 31 octobre 2000, les prêts consentis par la Banque aux entreprises des secteurs des télécommunications et de la câblodistribution s'élevaient à 4,8 milliards de dollars, et 66 % de ces prêts étaient assortis d'une cote de solvabilité élevée. Les prêts dans le secteur des télécommunications s'établissaient à 3,3 milliards de dollars, dont 63 % étaient assortis d'une cote de solvabilité élevée. Le montant brut des prêts douteux dans les secteurs des télécommunications et de la câblodistribution correspondait à moins de 5 millions de dollars en 2000.

La Banque continue de poursuivre ses activités dans les secteurs où elle a acquis de l'expertise (communications, médias et technologie, services publics et extraction minière). Elle met encore plus l'accent sur le rapport risque-rendement des transactions individuelles et sur l'incidence de ces transactions sur la diversification du portefeuille, et elle prête une attention particulière à l'équilibre approprié entre la « nouvelle économie » et « l'ancienne économie » ou les secteurs des ressources naturelles. La Banque continue de gérer attentivement le risque lié aux secteurs fortement cycliques dont le levier est habituellement élevé (produits forestiers et secteur immobilier commercial).

La Banque a maintenu sa position relativement au risque lié aux marchés naissants. Elle a, dans un degré toutefois moindre que l'an dernier, continué à réduire son risque lié aux marchés naissants de l'Asie (excluant le Japon), de l'Amérique latine, de l'Europe centrale et de l'Europe de l'Est, du Moyen-Orient et de l'Afrique. Son risque dans ces marchés concerne principalement des sociétés qui exercent d'importantes activités en Amérique du Nord et offrent des possibilités de services tarifés dans leur marché intérieur. La Banque a également réduit son risque dans d'autres pays étrangers, car elle met davantage l'accent sur le rapport risque-rendement de chaque client. La Banque n'a pas l'intention d'assumer à elle seule le risque de crédit si une relation d'affaires ne génère pas le rendement global visé.

Parmi les produits qui composent le portefeuille, les prêts traditionnels occupent de moins en moins de place, surtout en ce qui concerne les activités bancaires internationales. L'accent est davantage mis sur des activités de négociation, par exemple le change, les swaps, les options, les produits dérivés sur actions et les produits à revenu fixe. Les opérations sont effectuées par des équipes spécialisées à Toronto, à New York, à Londres et à Sydney. Des services administratifs indépendants sur place veillent à ce que les lignes directrices en matière de risque soient respectées. La Gestion des risques à Toronto doit approuver les nouveaux produits ou les nouvelles structures après avoir fait une analyse des risques et une évaluation des facteurs de stress. Il y a deux niveaux de contrôle du risque des produits de négociation. Premièrement, les marges de crédit individuelles doivent être approuvées pour chaque contrepartie. Deuxièmement, le niveau global des marges approuvées est limité par groupe de produits, par emplacement de la contrepartie ou par secteur. Ces limites sont particulièrement importantes dans le secteur financier, les banques représentant environ 35 % et les institutions financières autres que les banques représentant 15 % de toutes les autorisations de crédit commercial de la Banque.

Grande entreprise et marchés des capitaux

En ce qui concerne les grandes entreprises clientes, la Banque aborde la gestion des risques selon une approche stratégique. Cette approche comporte des limites stratégiques prévisionnelles pour des secteurs, des pays et des clients fondées sur l'analyse des risques, les occasions d'affaires et le degré de risque que la Banque désire assumer. Au cours de l'exercice écoulé, la Banque a continué à rééquilibrer le portefeuille en insistant davantage sur des secteurs d'activité précis revêtant une importance stratégique à l'échelle mondiale et des clients principaux, et en diminuant les risques sur certains marchés internationaux. La gestion du portefeuille joue toujours un rôle de plus en plus grand dans l'optimisation du rapport risque-rendement au moyen de l'élaboration de techniques de modélisation de portefeuille.

Services financiers aux particuliers et aux entreprises

L'économie globale a continué à favoriser la croissance des services aux particuliers et aux entreprises. Des systèmes automatisés d'évaluation par score continuent à être utilisés, et des flux de données y ont été ajoutés afin d'appuyer les fonctions plus perfectionnées de gestion de la qualité du portefeuille, d'établissement des prix en fonction du risque, de tests de sensibilité et d'économies. En 2000, nous avons concentré nos efforts sur la spécialisation par secteur d'activité relativement aux services aux entreprises et nous prévoyons faire de même en 2001, ce qui nous permettra d'améliorer les services que nous offrons à ce marché.

Tableau 21: Prêts (1)

rableau 21. Flets (1)	2000	1000	1000	1007	1006	2000	1000
(en millions de dollars canadiens)	2000	1999	1998	1997	1996	2000	1996
Au Canada Provinces de l'Atlantique	9 690 \$	8 840 \$	8 052 \$	7 714 \$	7 233 \$	5,8 %	5,4 %
Québec Ontario	16 191 60 999	14 936 54 724	14 066 51 977	14 758 48 717	14 780 45 268	9,6	11,1
Provinces des Prairies	29 402	25 521	23 288	22 150	45 266 17 814	36,4 17,5	33,9 13,3
Colombie-Britannique	25 118	23 141	22 295	21 646	19 782	15,0	14,8
Total au Canada	141 400	127 162	119 678	114 985	104 877	84,3	78,5
À l'étranger							
États-Unis	13 415	13 060	13 717	12 725	10 540	8,0	7,9
Europe, Moyen-Orient et Afrique Antilles	6 544 2 059	6 617 1 502	13 174 1 573	11 763 1 274	9 855 1 104	3,9 1,2	7,4 0,8
Amérique latine	1 842	2 309	3 875	3 493	2 162	1,1	1,6
Asie	1 781	2 417	4 550	5 372	5 033	1,1	3,7
Australie et Nouvelle-Zélande	771	983	825	343	72	0,4	0,1
Total à l'étranger	26 412	26 888	37 714	34 970	28 766	15,7	21,5
Total des prêts	167 812	154 050	157 392	149 955	133 643	100,0 %	100,0 %
Provision cumulative pour pertes sur prêts	(1 871)	(1 884)	(2 026)	(1 769)	(1 875)		
<u>Total</u>	165 941 \$	152 166 \$	155 366 \$	148 186 \$	131 768 \$		
Au Canada Particuliers							
Prêts hypothécaires résidentiels	61 444 \$	58 524 \$	55 836 \$	52 835 \$	47 613 \$	36,6 %	35,6 %
Prêts aux particuliers	27 207	24 353	21 814	20 214	17 817	16,2	13,3
Prêts sur cartes de crédit	4 666	2 666	1 945	2 324	3 522	2,8	2,7
	93 317	85 543	79 595	75 373	68 952	55,6	51,6
Prêts aux entreprises et aux gouvernements							
et acceptations de banque Petites et moyennes entreprises	11 701	10 334	8 452	7 325	6 555	7,0	4,9
Exploitations agricoles	4 931	4 217	3 851	3 479	2 988	2,9	2,2
Services publics	3 754	3 350	3 442	3 845	2 349	2,2	1,8
Prêts hypothécaires commerciaux	2 961	2 635	2 434	2 392	2 166	1,8	1,6
Biens de consommation Secteur immobilier commercial	2 874 2 594	2 086 2 400	2 802 2 523	2 787 2 872	2 813 3 285	1,7	2,1
Produits industriels	2 470	2 301	2 241	2 137	1 948	1,6 1,5	2,5 1,5
Technologies de l'information	2 470	2 301	2 271	2 107	1 540	1,5	1,0
et médias	2 338	1 851	1 524	1 340	1 331	1,4	1,0
Services financiers	2 218	1 567	1 718	1 976	1 678	1,3	1,2
Transport et environnement Gouvernements	1 519 1 385	1 562 2 105	1 392 1 951	1 481 1 575	1 903 1 891	0,9 0,8	1,4 1,4
Industrie forestière	1 362	1 151	1 728	1 976	1 856	0,8	1,4
Autres	7 976	6 060	6 025	6 427	5 162	4,8	3,9
	48 083	41 619	40 083	39 612	35 925	28,7	26,9
Total au Canada	141 400	127 162	119 678	114 985	104 877	84,3	78,5
À l'étranger							
Particuliers Prêts hypothécaires résidentiels	1 540	718	632	534	507	0,9	0,4
Prêts aux particuliers	812	902	947	650	623	0,5	0,4
	2 352	1 620	1 579	1 184	1 130	1,4	0,8
Prêts aux entreprises et aux gouvernements							
et acceptations de banque							
Services publics	3 051	3 887	4 702	3 877	2 045	1,8	1,5
Biens de consommation Secteur immobilier commercial	1 111 271	1 411 464	2 756 862	2 365 926	2 518 1 078	0,7 0,2	1,9 0,8
Produits industriels	1 749	1 325	1 881	2 589	2 633	1,0	2,0
Technologies de l'information	_ ,	1 020	1 001	2 005	2 333	_, _	2,0
et médias	4 710	3 824	5 238	4 722	3 267	2,8	2,4
Services financiers	7 912	6 937	10 896	11 359	9 559	4,7	7,2
Transport et environnement Gouvernements	1 487 167	1 975 773	2 296 492	1 762 622	1 421 725	0,9 0,1	1,1 0,5
Industrie automobile	513	878	2 264	1 771	1 243	0,1	0,5
Autres	3 089	3 794	4 748	3 793	3 147	1,8	2,4
	24 060	25 268	36 135	33 786	27 636	14,3	20,7
Total à l'étranger	26 412	26 888	37 714	34 970	28 766	15,7	21,5
Total des prêts	167 812	154 050	157 392	149 955	133 643	<mark>100,0 %</mark>	100,0 %
Provision cumulative pour pertes sur prêts	(1 871)	(1 884)	(2 026)	(1 769)	(1 875)		
Total	165 941 \$	152 166 \$	155 366 \$	148 186 \$	131 768 \$		
Provision cumulative pour pertes sur prêts	(1 871) 165 941 \$	(1 884)	(2 026)	(1 769)	(1 875)	100,0 %	

⁽¹⁾ La répartition est fonction du lieu de résidence de l'emprunteur.

Tableau 22 : Encours à l'étranger (1)

Tableau 22 . Elicours a l'ettanger (1)	2000		199	9	1998		
(en millions de dollars canadiens)	Po	ourcentage de l'actif total	Po	urcentage de l'actif total	Pourcentage de l'actif total		
États-Unis – Banques	5 462 \$		4 208 \$		2 590 \$		
Gouvernement	889		486		597		
Autres	30 034		23 865		27 008		
	36 385	12,38 %	28 559	10,45 %	30 195	10,74 %	
Europe de l'Ouest Royaume-Uni – Banques	4 347		4 960		4 593		
Gouvernement	26		79		113		
Autres	5 791		4 308		5 759		
	10 164	3,46	9 347	3,42	10 465	3,72	
France – Banques	2 379		2 082		2 785		
Gouvernement	45		57		15		
Autres	1 552		784		1 077		
	3 976	1,35	2 923	1,07	3 877	1,38	
Allemagne – Banques	5 471		5 608		5 335		
Gouvernement	1		291		262		
Autres	643		268		143		
	6 115	2,08	6 167	2,26	5 740	2,04	
Pays-Bas	1 300	0,44	2 060	0,75	1 184	0,42	
Suisse	1 687 4 305	0,57	2 044	0,75	1 950	0,70	
Autres		1,47	4 309	1,57	3 956	1,41	
	27 547	9,37	26 850	9,82	27 172	9,67	
Europe centrale, Europe de l'Est, Moyen-Orient et Afrique Arabie Saoudite	225	0,08	255	0.09	278	0,10	
Turquie	109	0,04	80	0,03	208	0,07	
Autres	311	0,10	434	0,16	613	0,22	
	645	0,22	769	0,28	1 099	0,39	
Amérique latine							
Argentine	324	0,11	437	0,16	978	0,35	
Brésil Chili	75 751	0,02 0,26	160 640	0,06 0,24	584 851	0,21 0,30	
Colombie	165	0,06	229	0,08	347	0,12	
Mexique	343	0,12	665	0,24	1 054	0,38	
Autres	47	0,01	43	0,02	111	0,04	
	1 705	0,58	2 174	0,80	3 925	1,40	
Antilles Bahamas	1 549	0,53	1 674	0,61	1 149	0,41	
Autres	1 952	0,66	1 236	0,45	1 607	0,57	
	3 501	1,19	2 910	1,06	2 756	0,98	
Asie							
Japon – Banques	634		390		1 073		
Gouvernement Autres	1 599 1 000		625 1 256		1 029 1 597		
	3 233	1,10	2 271	0,83	3 699	1,32	
Chine	31	0,01	37	0,01	245	0,09	
Hong Kong	19	0,01	324	0,12	872	0,31	
Indonésie Singapour	16 336	0,01 0,11	94 411	0,03 0,15	179 484	0,06 0,17	
République de Corée	338	0,11	462	0,17	603	0,21	
Taïwan	77	0,03	212	0,08	898	0,32	
Thaïlande Autres	1 44	0,01	45 43	0,02 0,02	198 83	0,07 0,03	
	4 095	1,39	3 899	1,43	7 261	2,58	
Australie et Nouvelle-Zélande	1 775	0,60	2 444	0,89	1 460	0,52	
Provision cumulative pour pertes sur prêts (2)	(441)	(0,15)	(389)	(0,14)	(366)	(0,13)	
Total	75 212 \$	25,58 %	67 216 \$	24,59 %	73 502 \$	26,15 %	
	- - - - - - - - 	_ = = , = = , =		= 1,00 /0	. υ υυμ ψ		

⁽¹⁾ Comprend les actifs suivants, liés à des emprunteurs ou à des clients situés dans un pays étranger : les prêts, les intérêts courus, les acceptations de banque, les dépôts productifs d'intérêt à d'autres banques, les valeurs mobilières, les autres placements productifs d'intérêt et les autres actifs monétaires, y compris les gains nets de réévaluation sur les contrats de change et les produits dérivés. Les encours libellés en monnaie locale, qu'ils soient ou non couverts ou financés par des emprunts libellés en monnaie locale, sont compris dans les encours du pays connexe. Les encours à l'étranger sont présentés en fonction de la région de risque ultime.

⁽²⁾ La provision cumulative pour pertes sur prêts comprend la provision cumulative à l'égard des risques-pays attribuée et la tranche relative à l'étranger des provisions cumulatives spécifiques attribuées, de la provision cumulative générale attribuée et de la provision cumulative non attribuée.

Risque d'exploitation

Le risque d'exploitation correspond au risque de subir une perte directe ou indirecte en raison de l'inadéquation ou de l'échec des processus, de la technologie, de facteurs humains ou de faits externes. L'incidence peut être une perte financière, une atteinte à la réputation, la perte d'une position concurrentielle ou une réprobation d'ordre réglementaire.

Bien qu'il soit impossible d'éliminer totalement le risque d'exploitation, la Banque s'efforce de le réduire au minimum en s'assurant que l'infrastructure, les contrôles, les systèmes et le personnel formé et compétent appropriés sont en place pour tout le groupe. Des spécialistes chevronnés sont chargés de repérer et de mettre en œuvre les meilleures pratiques de l'industrie dans le domaine de la gestion du risque d'exploitation.

La Banque élabore et met en œuvre de façon proactive de nouvelles méthodes pour la détection, l'évaluation et la gestion du risque d'exploitation.

Au cours de l'exercice, toutes les principales unités d'exploitation ont de nouveau fait l'objet d'un examen visant à déterminer la possibilité que se produisent des faits susceptibles d'entraîner des pertes d'exploitation peu probables mais d'une incidence élevée. L'évaluation des risques a formé la base de la répartition interne du capital eu égard au risque d'exploitation pour l'exercice 2001. Des autoévaluations plus approfondies du risque d'exploitation ont également été effectuées dans un certain nombre d'importantes unités opérationnelles, et ces dernières ont adopté des plans d'action afin de gérer leurs risques de façon plus proactive.

En 2001, la Banque continuera d'améliorer les outils et processus d'évaluation du risque d'exploitation dans toute l'organisation, d'élaborer des méthodes de quantification du risque d'exploitation et d'adopter les meilleures pratiques en matière de gestion des risques.

Risque lié aux affaires électroniques

Les affaires électroniques regroupent différentes cultures, pratiques commerciales et chaînes de valeurs complexes, ainsi que différents processus et talents. À la lumière de ces éléments et compte tenu de la rapidité avec laquelle les affaires électroniques et la technologie évoluent, la Banque veille à demeurer au courant des faits nouveaux concernant les meilleures pratiques du secteur en matière de gestion du risque.

La sécurité, la confidentialité et la gestion de la technologie sont les risques le plus souvent mentionnés, et les tendances au sein de la Banque font l'objet d'une surveillance et d'une gestion attentives. Certains risques uniques et susceptibles d'être élevés sont la planification stratégique/commerciale, la continuité des opérations, la gestion de projets, le recrutement et la rétention de ressources humaines ayant des compétences spécialisées. La Banque reconnaît que l'établissement et la gestion du risque lié aux affaires électroniques constituent un processus en constante évolution et qu'elle ne devra pas se laisser dépasser par l'évolution des modèles de gestion et des occasions d'affaires. En établissant un point de référence pour le risque lié aux affaires électroniques, la Banque compte devenir un leader en matière de régie des affaires électroniques.

Gestion du risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que les fluctuations des taux d'intérêt, des taux de change, des cours des actions et des cours des marchandises entraînent des pertes.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond à l'incidence défavorable potentielle des fluctuations des taux d'intérêt sur les résultats et la valeur économique de la Banque. Les principales sources du risque de taux d'intérêt auquel la Banque est exposée sont le risque de décalage dans la modification des taux, le risque d'écart de taux, le risque de base et le risque lié aux options. Le risque de décalage dans la modification des taux survient lorsqu'il y a des décalages ou des écarts dans les montants des actifs et des passifs et des instruments hors bilan dont les échéances ou les dates de modification des taux d'intérêt surviennent au cours d'une période donnée. Ces décalages découlent principalement des préférences des clients en matière d'échéance. Le risque d'écart de taux survient lorsque l'écart de taux change en raison de l'évolution de la perception par le marché de la qualité et de la liquidité du crédit, qu'elles soient générales ou spécifiques. Le risque de base survient lorsque les différentiels de prix entre les divers indices en fonction desquels la Banque établit le prix de ses produits changent. Le risque lié aux options découle de l'incidence des mouvements des taux d'intérêt et du degré de volatilité sur la valeur marchande des options détenues dans les portefeuilles de la Banque.

Risque de change

Le risque de change correspond à l'incidence défavorable potentielle des variations des cours du change sur les résultats et la valeur économique de la Banque. La Banque est exposée au risque de change à la fois sur le marché des opérations de change au comptant et sur celui des contrats de change à terme ainsi que sur le marché des options. Le risque de change sur le marché au comptant survient lorsque la valeur actualisée totale de l'actif dans une devise donnée n'est pas égale à la valeur actualisée totale du passif dans cette même devise. Le risque découlant des contrats de change à terme survient lorsque, pour une devise donnée, le profil des échéances des contrats de change achetés diffère de celui des contrats de change vendus. Le risque lié aux options découle de l'incidence des mouvements des taux d'intérêt et de change ainsi que du taux de volatilité sur la valeur marchande des options faisant partie des portefeuilles de la Banque.

Risque sur actions

Le risque sur actions correspond à l'incidence défavorable potentielle des variations du cours de certaines actions ou de l'évolution générale de la valeur du marché boursier sur les résultats de la Banque. La Banque est exposée au risque sur actions en raison de ses opérations d'achat et de vente d'actions à titre de contrepartiste dans le cadre de ses activités de courtage. Le risque lié aux cours des actions découle également des activités de négociation de la Banque, y compris la conclusion d'opérations de bourse sur mesure concernant les produits dérivés sur actions pour ses clients, les opérations d'arbitrage et la négociation pour son propre compte.

Risque sur marchandises

Le risque sur marchandises correspond à l'incidence défavorable potentielle des variations des cours des marchandises sur les résultats et la valeur économique de la Banque. Le risque sur marchandises de la Banque découle principalement de son exposition aux variations des cours des métaux précieux. Le risque sur marchandises auquel est exposé le portefeuille de négociation de la Banque est minime.

Le niveau du risque de marché auquel la Banque est exposée varie constamment, selon la conjoncture du marché, les mouvements futurs prévus des cours et du marché et la composition des portefeuilles de négociation et autres que de négociation de la Banque. La Banque établit, pour la gestion des risques, des politiques et des plafonds en fonction desquels elle surveille et limite l'exposition au risque de marché découlant de ses activités de négociation et de gestion de l'actif et du passif.

Activités de négociation

Le risque de marché associé aux activités de négociation découle des activités de tenue de marché, de positionnement et de vente et d'arbitrage sur les marchés des devises, des taux d'intérêt, des actions et des marchandises. Le groupe des opérations sur titres de la Banque joue un rôle de premier plan dans la tenue de marché, l'exécution d'opérations qui répondent aux besoins financiers de ses clients et le transfert des risques de marché à l'ensemble du marché financier. La Banque agit également à titre de contrepartiste et adopte des positions de risque de marché en respectant les autorisations accordées par le Conseil. Ce risque est géré principalement au moyen d'une méthodologie de la valeur à risque (VAR).

La VAR est un concept de mesure du risque généralement reconnu qui utilise des modèles statistiques pour calculer, selon un niveau de confiance donné, la perte maximale de valeur marchande que la Banque subirait dans ses portefeuilles de négociation par suite de mouvements défavorables des taux et des cours du marché pendant une journée. La VAR de la Banque est fondée sur un niveau de confiance de 99 % et représente une estimation de la perte maximale que pourrait subir la Banque dans ses portefeuilles de négociation 99 jours sur 100. La Banque utilise une simulation historique des scénarios des 500 jours de négociation précédents pour calculer la VAR de son portefeuille de négociation. Le graphique de la page 50 illustre le rapprochement des revenus de négociation nets quotidiens et des montants de la VAR globale de négociation pour l'exercice terminé le 31 octobre 2000. Le revenu de négociation net correspond à la somme des ajustements à la valeur du marché comptabilisée pour les positions de négociation et du revenu net d'intérêt couru attribuable aux actifs de négociation. Au cours de l'exercice 2000, la Banque n'a pas enregistré un seul jour où les pertes de négociation ont dépassé la VAR.

Tableau 23 : Évaluation des risques de marché – activités de négociation (1)

	2000							
(en millions de dollars canadiens)	À la fin	Haut	Moyenne	Bas	À la fin	Haut	Moyenne	Bas
VAR globale par catégorie de risque important								
Titres de participation	14 \$	22 \$	13 \$	6 \$	9 \$	22 \$	16 \$	7 \$
Change et marchandises	4	11	5	2	6	12	7	4
Taux d'intérêt	7	9	5	3	6	11	6	3
VAR globale (2)	<mark>18 \$</mark>	24 \$	16 \$	10 \$	13 \$	28 \$	20 \$	10 \$

- (1) Les montants sont présentés avant impôts et représentent la VAR quotidienne à un niveau de confiance de 99 %.
- (2) La VAR globale reflète la corrélation entre chacune des catégories de risque important et la diversification.

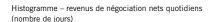
Au cours du dernier exercice, la Banque a élargi sa gamme de produits sur taux d'intérêt afin d'y inclure les produits dérivés de crédit. Ces produits permettent de négocier le risque de crédit indépendamment d'un instrument sous-jacent. Par exemple, le risque de crédit d'une société peut être acquis ou désinvesti par le biais d'un produit dérivé de crédit, sans qu'il soit nécessaire de détenir un prêt ou une obligation de la société. Les produits dérivés de crédit sont l'un des produits de négociation hors cote affichant la croissance la plus rapide. Ces produits sont offerts aux entreprises clientes et aux clients institutionnels, et ils sont également utilisés par la Banque aux fins de la gestion de son portefeuille de prêts.

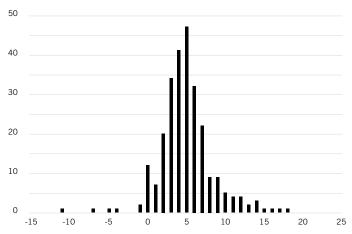
Le tableau 23 ci-dessus indique la VAR par catégorie de risque important à la fin de l'exercice (haut, moyenne et bas) pour les activités de négociation regroupées de la Banque pour les exercices terminés les 31 octobre 2000 et 1999. Le tableau indique également la VAR globale de la Banque, qui intègre l'incidence de la corrélation dans les mouvements des taux d'intérêt, des cours du change, des cours des actions et des cours des marchandises et les avantages résultant de la diversification au sein du portefeuille de négociation de la Banque.

La Banque effectue également une analyse des pertes de négociation potentielles causées par des événements engendrant un stress à titre de contrôle supplémentaire de son risque de marché. À cette fin, elle applique des scénarios historiques et élaborés à l'interne aux positions de négociation quotidiennes afin de surveiller l'incidence de mouvements extrêmes du marché sur la valeur de son portefeuille.

L'unité fonctionnelle du groupe de Gestion des risques, qui est indépendante des activités de négociation, est responsable de la surveillance quotidienne du risque de négociation global. L'unité fonctionnelle utilise la méthodologie VAR de la Banque pour comparer les risques réels aux limites établies, évaluer les tendances globales du risque par rapport au rendement et signaler à la haute direction les tendances ou les positions défavorables. L'unité fonctionnelle établit également et met en œuvre des politiques de mesure du risque et des plafonds détaillés qui s'appliquent aux activités de négociation.

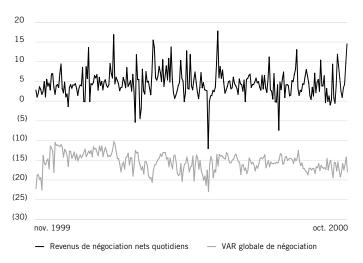
Comme la direction reconnaît que la VAR ne constitue pas une mesure absolue du risque de marché, d'autres plafonds sont également établis pour contrôler les risques de liquidité du marché, l'écart de la position nette, l'échéance et le volume pour tous les produits. Ce cadre de référence global pour la gestion du risque de marché assure une diversification appropriée des risques grâce à l'adoption de politiques globales.



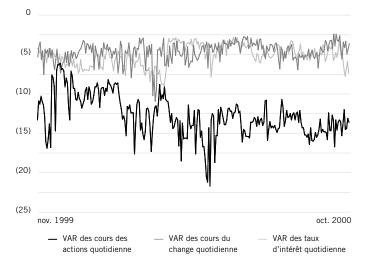


Revenus de négociation nets quotidiens, en millions de dollars canadiens

Revenus de négociation nets quotidiens par rapport à la VAR globale de négociation (en millions de dollars canadiens)



VAR globale par catégorie de risque important (en millions de dollars canadiens)



Activités de gestion de l'actif et du passif – portefeuille autre que de négociation de la Banque

Les activités bancaires de base, telles que l'acceptation de dépôts et le crédit, exposent la Banque au risque de marché, surtout sous la forme du risque de taux d'intérêt. Le risque est géré en fonction des plafonds relatifs au risque lié à la valeur économique et au risque lié au revenu net d'intérêt approuvés par le Comité de la politique de prêt. Les plafonds de risque sont fondés sur un mouvement parallèle immédiat et soutenu de 200 points de base des taux pour toutes les échéances. Le risque lié à la valeur économique mesure l'incidence défavorable nette sur la valeur actualisée de l'actif et du passif figurant au bilan et hors bilan. Le plafond établi pour le risque lié à la valeur économique est de 1,1 milliard de dollars, soit environ 10 % des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la Banque. Le risque lié au revenu net d'intérêt mesure l'incidence défavorable sur le revenu net d'intérêt au cours des douze mois suivants. Le plafond établi pour le risque lié au revenu net d'intérêt est de 300 millions de dollars.

L'unité de Trésorerie générale surveille et gère activement le portefeuille autre que de négociation canadien. En outre, elle supervise un nombre limité d'unités autorisées qui gèrent leur risque de taux d'intérêt à un niveau décentralisé, conformément aux plafonds établis pour ce qui est du risque.

L'objectif de la gestion du portefeuille autre que de négociation canadien consiste à réaliser un équilibre entre l'accroissement du revenu net d'intérêt et la réduction de l'incidence des mouvements défavorables des taux d'intérêt. Afin d'atteindre cet objectif, on ajuste le profil de risque du portefeuille au moyen d'instruments dérivés, principalement des swaps de taux d'intérêt, en tenant compte de la forme de la courbe de rendement, des variations prévues du niveau des taux d'intérêt et du niveau actuel de risque assumé. S'il y a lieu, la Banque achète également des options afin de couvrir certaines des options intégrées inhérentes à certains produits bancaires de dépôt et de prêt. Les options intégrées permettent aux clients de la Banque de modifier le profil des échéances de leurs dépôts ou de leurs prêts. Les options intégrées les plus courantes sont les caractéristiques de rachat anticipé de certains produits de dépôt à terme et les options de remboursement anticipé de certains produits de prêt.

La principale technique analytique utilisée par la Banque pour mesurer le risque lié à la valeur économique et le risque lié au revenu net d'intérêt et gérer le risque de taux d'intérêt applicable au portefeuille autre que de négociation est l'analyse au moyen de scénarios et l'analyse de la position de départ. L'analyse au moyen de scénarios est prospective et permet à la Banque de prévoir le revenu net d'intérêt et d'analyser l'incidence suivant de nombreux scénarios portant sur l'économie et les taux d'intérêt. Elle englobe des hypothèses touchant les stratégies en matière d'établissement des taux, le volume et la composition des nouvelles activités, l'évolution prévue du niveau des taux d'intérêt, celle de la courbe de rendement et d'autres facteurs, tels que l'incidence des options intégrées. L'analyse de la position de départ fournit le cadre de référence pour la mesure du risque lié à la valeur économique et du risque lié au revenu net d'intérêt en fonction de plafonds à un moment dans le temps. Les résultats de l'analyse au moyen de scénarios et de l'analyse de la position de départ aident à déterminer les compromis

risque-rendement des stratégies potentielles en matière de couverture et d'investissement. Cela permet à la Banque de réaliser un équilibre entre l'accroissement du revenu net d'intérêt et l'atténuation du risque de diminution du bénéfice par suite de mouvements défavorables des taux d'intérêt.

Le tableau 24 ci-dessous présente l'incidence potentielle d'une augmentation et d'une diminution de 100 points de base et de 200 points de base des taux d'intérêt touchant le portefeuille autre que de négociation sur la valeur économique et les résultats courants de la Banque. Ces mesures sont fondées sur la position de la Banque en matière de sensibilité aux taux d'intérêt au 31 octobre 2000, y compris toutes les hypothèses relatives à la modification des taux. Ces mesures présument qu'aucune opération de couverture supplémentaire n'est effectuée et que les taux de tous les actifs et passifs sont modifiés selon les montants définis.

La position en matière de sensibilité aux taux d'intérêt au Canada au 31 octobre 2000, compte tenu de toutes les hypothèses relatives à la modification des taux, exprime un point de vue sur les mouvements futurs des taux d'intérêt par rapport à la courbe de rendement actuelle. L'écart a été et est actuellement géré activement de façon à tenir compte de la stabilité relative des taux d'intérêt que l'on constate depuis le milieu de 2000. La Banque est d'avis que les taux d'intérêt à moyen et à long terme ont atteint un plafond cyclique au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2000. Bien qu'une certaine volatilité à court terme soit possible, la Banque prévoit des taux relativement stables ou légèrement à la baisse au cours de l'exercice 2001.

Toutes les mesures du risque de taux d'intérêt décrites dans la présente section sont fondées sur les risques de taux d'intérêt de la Banque à un moment précis. L'exposition aux risques change continuellement suivant les activités commerciales courantes de la Banque et ses initiatives en matière de gestion du risque.

Tableau 24 : Évaluation des risques de marché – activités autres que de négociation

	2000		1999		
(en millions de dollars canadiens)	Risque de valeur économique (1)	Revenu net d'intérêt (1)	Risque de valeur économique (1)	Revenu net d'intérêt (1)	
Augmentation de 100 p.b.	(<mark>306)\$</mark>	71 \$	(267)\$	87 \$	
Diminution de 100 p.b.	241	(84)	213	(91)	
Augmentation de 200 p.b.	(<mark>628)\$</mark>	129 \$	(544)\$	167 \$	
Diminution de 200 p.b.	473	(170)	416	(217)	

(1) Les montants sont présentés avant impôts et représentent la variation de la valeur économique et du revenu net d'intérêt en raison de la fluctuation des taux d'intérêt au 31 octobre.

Modification des normes comptables relatives aux produits dérivés – FAS 133

Le Financial Accounting Standards Board a publié la norme 133 (*Statement of Financial Accounting Standards*) (*Accounting for Derivative Instruments and Hedging Activities*), norme qui a été subséquemment amendée par la norme FAS 138. La prise d'effet de la norme pour la Banque est le 1^{er} novembre 2000, comme cela est indiqué à la note 1 des états financiers consolidés, à la page 60.

En vertu des conventions comptables actuelles, les produits dérivés utilisés dans les activités de vente et de négociation, ce qui constitue la majorité de tous les produits dérivés auxquels la Banque a recours, sont déjà inscrits au bilan consolidé à leur juste valeur. La norme 133 exigera que tous les autres produits dérivés soient constatés au bilan consolidé à leur juste valeur. Les autres produits dérivés comprennent essentiellement les produits dérivés utilisés dans le cadre des activités de gestion de l'actif et du passif, comme il est indiqué ci-dessus.

Dans le cadre de ses activités de gestion de l'actif et du passif, la Banque s'attachera surtout à effectuer une gestion prudente du risque économique tout en assurant l'efficacité de ses méthodes comptables aux termes de la norme 133. L'adoption de la norme pourrait entraîner une volatilité accrue du bénéfice déclaré et de certains montants figurant au bilan. Il est difficile de prévoir l'envergure de cette volatilité en raison de la nature et de l'importance des produits dérivés utilisés dans les activités de gestion de l'actif et du passif, de la variation des éléments du bilan auxquels les produits dérivés servent de couverture, de la probabilité de futures fluctuations des taux d'intérêt, et de la possible modification des lignes directrices reconnues relativement à l'application de la norme 133. Par conséquent, la Banque ne fournit aucune projection pour ce qui est de la volatilité.

Risque de liquidité

La gestion des liquidités a pour objectif de garantir que la Banque peut obtenir, en temps opportun et de façon rentable, les espèces ou les quasiespèces nécessaires pour satisfaire à ses obligations. La gestion des liquidités est essentielle pour protéger le capital de la Banque, maintenir la confiance

du marché et garantir que la Banque peut profiter des possibilités d'expansion rentables.

Le cadre de gestion des liquidités de la Banque comprend des politiques à l'égard de plusieurs éléments clés, comme le niveau minimal d'actifs liquides devant être maintenu en tout temps. La Banque a recours à des actifs liquides et à des conventions de rachat et de revente pour gérer ses liquidités à court terme. Les actifs liquides et les biens achetés en vertu de conventions de revente (avant le nantissement – voir le paragraphe suivant) totalisaient 100,7 milliards de dollars ou 34 % du total de l'actif au 31 octobre 2000, comparativement à 98,8 milliards ou 36 % du total de l'actif au 31 octobre 1999. Les actifs liquides en dollars canadiens sont principalement composés de valeurs mobilières négociables, et une grande partie des actifs liquides en devises de la Banque sont confiés à des banques étrangères très bien cotées.

La Banque a également adopté des politiques visant à garantir qu'elle est en mesure de satisfaire aux exigences de nantissement qui peuvent survenir. Au 31 octobre 2000, des actifs d'une valeur de 27,1 milliards de dollars avaient été nantis à titre de garantie, principalement à l'égard des engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat. Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la note 12 des états financiers consolidés.

Un autre élément clé du cadre de gestion des liquidités est la gestion des flux de trésorerie. Ce cadre comprend des limites précisant le niveau maximal de sorties nettes de liquidités pour des périodes spécifiées, surtout pour certaines périodes à court terme importantes. Une analyse au moyen de scénarios est effectuée, simulant le comportement présumé des flux de trésorerie en fonction de différentes conditions, afin d'évaluer les besoins de financement, et elle est mise à jour pour tenir compte de l'évolution de la conjoncture, le cas échéant.

Le cadre de référence de la Banque comporte également l'établissement de plans de secours afin d'évaluer la nature et la volatilité des sources de financement et de déterminer des solutions de rechange à ces sources en cas de problème. Ces plans de secours seraient appliqués afin de s'assurer que la Banque est en mesure de respecter ses engagements de financement en cas de perturbation générale du marché ou de conditions économiques défavorables. Les plans sont revus et actualisés au moins une fois par an.

La diversification du financement est un autre élément clé de la gestion des liquidités. Comme il est indiqué au tableau 25 ci-dessous, les dépôts des consommateurs constituent 43 % des dépôts de la Banque, alors qu'ils en représentaient 46 % en 1999. Les dépôts des entreprises et des gouvernements exprimés en pourcentage du total des dépôts sont demeurés inchangés à 46 %. Les dépôts des consommateurs représentent la principale source de dépôts en dollars canadiens, tandis que les dépôts en devises sont principalement effectués par les grandes sociétés et les banques étrangères, y compris les banques centrales. La Banque gère ses liquidités au moyen d'un portefeuille stratégiquement diversifié d'instruments de financement. Elle diversifie ces instruments de financement selon le type et le pays d'origine des déposants, selon l'échéance et au moyen de divers emplacements et de diverses entités juridiques.

En 2000, la Banque a pris diverses mesures pour accroître sa capacité de financement. En premier lieu, elle a augmenté son financement de gros en dollars canadiens et en devises en émettant, dans diverses devises, des billets de dépôt de premier rang totalisant 3 339 millions de dollars. En deuxième lieu, la Banque a émis des débentures subordonnées totalisant 1,2 milliard de dollars

et du capital innovateur de première catégorie totalisant 650 millions, comme il est indiqué dans la section consacrée à la gestion du capital, à la page 42.

Ces nouvelles activités ont renforcé la présence de la Banque au Canada et à l'étranger. Leur utilisation future sera systématiquement évaluée à la lumière de la conjoncture du marché et de leur incidence sur les sources de financement traditionnelles.

La Banque continue à titriser des créances sur cartes de crédit d'une valeur de 1,1 milliard de dollars, financées par des billets à moyen terme. Toutefois, étant donné les conditions du marché, des créances sur cartes de crédit précédemment titrisées d'une valeur de 1,2 milliard de dollars, financées par du papier commercial, ont été réinscrites au bilan. Les créances sur cartes de crédit actuellement financées au bilan continueront à être considérées aux fins de titrisation dans l'avenir et, par conséquent, elles constituent une autre source de financement et une solution aux besoins en capital.

En 2000, la Banque a titrisé des prêts hypothécaires résidentiels d'une valeur de 500 millions de dollars sous forme de titres adossés à des créances hypothécaires, qui sont disponibles pour soutenir la participation de la Banque au système de compensation et de paiement au Canada ou qui peuvent être vendus pour générer des fonds.

Tableau 25 : Dépôts

				2000	1999	1998
(en millions de dollars canadiens)	Dépôts avec retraits à vue	Dépôts à préavis	Dépôts à terme fixe	Total	Total	Total
Particuliers	6 591 \$	26 222 \$	56 819 \$	89 632 \$	87 359 \$	85 910 \$
Entreprises et gouvernements	24 162	8 844	61 373	94 379	86 223	76 107
Banques	4 684	202	17 340	22 226	14 315	17 988
Total	35 437 \$	35 268 \$	135 532 \$	<mark>206 237 \$</mark>	187 897 \$	180 005 \$
Dépôts ne portant pas intérêt						
Au Canada				22 011 \$	16 876 \$	14 383 \$
À l'étranger				863	666	430
Dépôts portant intérêt						
Au Canada				116 113	112 430	109 150
À l'étranger				67 250	57 925	56 042
Total				<mark>206 237 \$</mark>	187 897 \$	180 005 \$

Comparaison des exercices 1999 et 1998

Le texte qui suit constitue une comparaison des résultats d'exploitation de la Banque pour les exercices terminés les 31 octobre 1999 et 1998. Il doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés et les notes complémentaires des pages 53 à 76. Cette partie de l'Analyse par la direction porte sur les résultats déclarés dans les états financiers consolidés et elle n'exclut pas les éléments non récurrents.

Résultats par secteur d'exploitation

Le bénéfice net des Services financiers aux particuliers et aux entreprises a reculé de 4 %, pour s'établir à 935 millions de dollars en 1999. Cette baisse est partiellement imputable à une charge au titre de la restructuration de 50 millions de dollars. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a fléchi de 680 points de base pour s'établir à 19,4 %, et cette baisse s'explique en grande partie par la réaffectation de capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires du secteur Autres aux quatre secteurs d'exploitation, afin de couvrir le risque de marché lié aux activités autres que de négociation. Le ratio d'efficience a augmenté de 40 points de base pour se chiffrer à 64,9 % en 1999, ce qui reflète aussi en partie la charge au titre de la restructuration susmentionnée.

Le bénéfice net de 1999 de la Gestion de patrimoine a augmenté de 9 % par rapport à 1998, pour s'établir à 272 millions de dollars. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a diminué de 530 points de base, s'établissant à 57,7 %, en raison de la réaffectation des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires mentionnée ci-dessus. Le ratio d'efficience s'est établi à 79,8 %, soit une augmentation de 160 points de base.

Le bénéfice net du secteur Grande entreprise et marchés des capitaux a progressé de 36 % en 1999, pour s'établir à 301 millions de dollars. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires s'est fixé à 15,3 %, soit une amélioration de 80 points de base. Le ratio d'efficience a augmenté de 320 points de base, pour correspondre à 65,6 %.

Le bénéfice net du Traitement des opérations a augmenté de 282 % en 1999, pour s'établir à 107 millions de dollars. Cette augmentation s'explique par la réduction de la provision pour pertes sur créances. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a progressé de 5,0 %, pour s'établir à 27,7 %. Le ratio d'efficience a augmenté de 370 points de base, pour se chiffrer à 69,5 %.

Revenu net d'intérêt

Le revenu net d'intérêt a augmenté de 1 % pour s'établir à 5,2 milliards de dollars en 1999, par rapport à 5,1 milliards en 1998. Cette augmentation est partiellement attribuable aux volumes plus élevés d'actifs productifs d'intérêt, qui ont été contrebalancés par un reclassement des produits dérivés sur actions.

Revenus autres que d'intérêt

Les revenus autres que d'intérêt ont progressé de 10 % en 1999, pour s'établir à 5,5 milliards de dollars. Cette hausse s'explique par des hausses des revenus enregistrées par tous les secteurs d'exploitation et par un gain à la vente de propriétés immobilières.

Frais autres que d'intérêt

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 10 % pour se chiffrer à 7,1 milliards de dollars. Cette hausse s'explique principalement par la hausse des charges liées aux ressources humaines et des charges non récurrentes, qui sont en grande partie liées à une charge au titre de la restructuration constatée en 1999. Le ratio d'efficience s'est établi à 67,1 % en 1999, par rapport à 64,5 % en 1998.

Impôts et autres taxes

La charge d'impôts et les autres taxes de la Banque pour 1999 se sont élevées à 1,5 milliard de dollars, soit un taux d'imposition effectif total de 47,2 %. La charge d'impôts et les autres taxes pour 1998 se sont élevées à 1,7 milliard de dollars alors que le taux d'imposition effectif total s'établissait à 48,0 %.

Provision pour pertes sur créances

La provision pour pertes sur créances est passée de 575 millions de dollars en 1998 à 760 millions en 1999. Cette augmentation est liée en grande partie à une provision générale attribuée et à une provision non attribuée plus importantes de 230 millions de dollars en 1999, par rapport à 100 millions en 1998.

Le total de la provision cumulative pour pertes sur prêts s'est établi à 1,9 milliard de dollars ou 1,2 % du total des prêts, contre 1,3 % en 1998.

États financiers consolidés

Responsabilité de la direction dans la préparation des états financiers

Les présents états financiers consolidés de la Banque Royale du Canada ont été préparés par la direction, qui est responsable de l'intégrité et de la fidélité de l'information présentée, y compris plusieurs montants qui doivent nécessairement être fondés sur le jugement et des estimations. Ces états financiers consolidés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus aux États-Unis. L'information financière contenue dans ce rapport annuel est en accord avec ces états financiers consolidés. La direction a également préparé les états financiers consolidés de la Banque Royale du Canada selon les principes comptables généralement reconnus au Canada, y compris les exigences comptables prescrites par le Surintendant des institutions financières Canada, et ces états financiers consolidés ont aussi été fournis aux actionnaires.

Afin de s'acquitter de sa responsabilité à l'égard de l'intégrité et de la fidélité des états financiers consolidés et des systèmes comptables qui les produisent, la direction maintient les systèmes de contrôles internes requis et conçus pour s'assurer que toutes les opérations sont dûment autorisées, que l'actif de la Banque est bien sauvegardé et que des registres adéquats sont tenus. Les contrôles en place comprennent les normes de qualité à l'égard de l'embauche et de la formation du personnel, les politiques et les manuels de procédures, le code de déontologie de la Banque et la responsabilisation des employés quant à leur rendement selon des sphères de responsabilité appropriées et bien définies.

Les systèmes de contrôles internes sont de plus renforcés par une fonction de conformité à la réglementation qui assure que la Banque et ses employés se conforment à la législation sur les valeurs mobilières et aux règles portant sur les conflits d'intérêts, et par une équipe de vérificateurs internes qui effectue une revue périodique de tous les secteurs d'activité de la Banque.

Le Conseil d'administration voit à ce que la direction assume sa responsabilité en matière d'information financière par l'entremise d'un Comité de vérification composé uniquement d'administrateurs n'appartenant ni à la direction ni au personnel de la Banque. Ce comité revoit les états financiers

consolidés de la Banque et recommande au Conseil de les approuver. Le Comité de vérification assume d'autres responsabilités importantes, étant notamment chargé de revoir les procédés de contrôles internes actuels de la Banque ainsi que les révisions prévues de ces procédés, et de conseiller les administrateurs en matière de vérification et de présentation de l'information financière. Le responsable de la conformité à la réglementation et le vérificateur interne en chef de la Banque peuvent consulter librement et en tout temps le Comité de vérification.

Au moins une fois l'an, le Surintendant des institutions financières Canada effectue les examens et enquêtes concernant les opérations de la Banque qu'il juge nécessaires pour s'assurer, d'une part, que la Banque respecte fidèlement les dispositions de la *Loi sur les banques* concernant la protection des déposants et des actionnaires et, d'autre part, que la situation financière de la Banque est saine.

Les vérificateurs indépendants Deloitte & Touche, s.r.l. et PricewaterhouseCoopers s.r.l., nommés par les actionnaires sur recommandation du Comité de vérification, ont effectué une vérification indépendante des états financiers consolidés de la Banque et ont présenté le rapport qui suit. Les vérificateurs peuvent en tout temps s'entretenir avec le Comité de vérification de tous les aspects de leur mandat de vérification et de tous les points soulevés dans le cadre de leur travail.

John E. Cleghorn Président du Conseil et chef de la direction

Peter W. Currie Membre du Directoire et chef des finances

Toronto, le 21 novembre 2000

Rapport des vérificateurs

Aux actionnaires de la Banque Royale du Canada

Nous avons vérifié le bilan consolidé de la Banque Royale du Canada aux 31 octobre 2000 et 1999 et les états consolidés des résultats, de la variation des capitaux propres et des flux de trésorerie de chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 octobre 2000. La responsabilité de ces états financiers consolidés incombe à la direction de la Banque. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers consolidés. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Banque aux 31 octobre 2000 et 1999 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 octobre 2000 selon les principes comptables généralement reconnus aux États-Unis.

Également, le 21 novembre 2000, nous avons présenté aux actionnaires de la Banque un rapport des vérificateurs sans restriction par suite de notre vérification, conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada, des états financiers consolidés des 31 octobre 2000 et 1999 dressés selon les principes comptables généralement reconnus au Canada, y compris les exigences comptables prescrites par le Surintendant des institutions financières Canada.

Deloitte & Touche, s.r.l. PricewaterhouseCoopers s.r.l. Comptables agréés

Toronto, le 21 novembre 2000

Bilan consolidé

Bilan consolide		
Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2000	1999
Actif		
Liquidités		
Encaisse et montants à recevoir de banques	947 \$	2 460
Dépôts productifs d'intérêt à d'autres banques	18 659	20 582
	19 606	23 042
Valeurs mobilières (note 3)		
Titres du compte de négociation	46 366	35 288
Titres destinés à la vente	13 199	16 364
Titres détenus jusqu'à l'échéance	698	1 084
	60 263	52 736
Biens achetés en vertu de conventions de revente	18 303	20 272
Prêts (note 4) Prêts hypothécaires résidentiels	62 984	59 242
Prêts hypothecares residentiels Prêts aux particuliers	28 019	25 255
Prêts sur cartes de crédit	4 666	2 666
Prêts aux entreprises et aux gouvernements et acceptations	72 143	66 887
	167 812	154 050
Provision cumulative pour pertes sur prêts	(1 871)	(1 884)
	<mark>165 941</mark>	152 166
Autres		
Montants se rapportant aux produits dérivés	19 334	15 151
Locaux et matériel (note 5)	1 216	1 274
Écart d'acquisition Autres actifs incorporels	693 208	660
Autres actifs Autres actifs	8 490	7 997
	29 941	25 082
	294 054 \$	273 298
Passif et capitaux propres		
Dépôts		
Au Canada		
Non productifs d'intérêt	22 011 \$	16 876
Productifs d'intérêt	116 113	112 430
À l'étranger		
Non productifs d'intérêt	863	666
Productifs d'intérêt	67 250	57 925
	206 237	187 897
Acceptations	11 629	0.257
Acceptations Engagements afférents à des titres vendus à découvert	11 628 12 873	9 257 18 740
Engagements afférents à des titres vendus a decouvert Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat	9 005	9 396
Montants se rapportant aux produits dérivés	18 574	15 219
Autres passifs	15 912	15 682
	67 992	68 294
Débentures subordonnées (note 6)	5 825	4 596
Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	703	103
Capitaux propres		
Capital-actions (note 7)		
Actions privilégiées	2 001	1 973
Actions ordinaires (émises et en circulation – 602 397 936 et 617 767 562)	3 074	3 063
Bénéfices non répartis	8 314	7 495
Autres composantes du bénéfice global cumulées	(92)	(123)
	13 297	12 408
	294 054 \$	273 298

John E. Cleghorn Président du Conseil et chef de la direction Robert B. Peterson Administrateur

État consolidé des résultats

	2000	1000	1000
Exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2000	1999	1998
Revenu d'intérêt			
Prêts	11 538 \$	10 386 \$	10 426 \$
Titres du compte de négociation	1 435	1 143	1 061
Titres destinés à la vente et titres détenus jusqu'à l'échéance	1 083	937	829
Biens achetés en vertu de conventions de revente	1 078	893	1 169
Dépôts à d'autres banques	975	841	822
	16 109	14 200	14 307
	16 109	14 200	14 307
Frais d'intérêt	2.000	7.606	7 700
Dépôts	9 057	7 636	7 732
Autres passifs	1 429	1 161	1 172
Débentures subordonnées	344	286	339
	10 830	9 083	9 243
Revenu net d'intérêt	5 279	5 117	5 064
Provision pour pertes sur créances	691	760	575
Revenu net d'intérêt après provision pour pertes sur créances	4 588	4 357	4 489
Revenus autres que d'intérêt			
Commissions sur le marché financier	1 810	1 209	1 118
Revenus tirés des activités de négociation	1 540	1 106	752
Frais bancaires sur les dépôts et les paiements	756	688	664
Commissions de gestion de placements et de services de garde	684	547	495
Revenus tirés des fonds communs de placement	528	479	447
Revenus sur cartes	420	362	305
Revenus tirés de la titrisation	104	220	226
Gain (perte) à la vente de valeurs mobilières	(11)	28	343
Autres	849	852	647
	6 680	5 491	4 997
Frais autres que d'intérêt			
Ressources humaines	4 695	4 096	3 688
Frais d'occupation	570	564	508
Matériel	664	677	585
Communications	695	699	665
Autres	1 004	1 105	1 064
	7 628	7 141	6 510
Bénéfice net avant impôts	3 640	2 707	2 976
Charge d'impôts (note 8)	1 412	974	1 128
Bénéfice net avant part des actionnaires sans contrôle	2 228	1 733	1 848
Part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net des filiales	20	1 733	76
Bénéfice net	2 208 \$	1 725 \$	1 772 \$
	2 230 \$	- · - · ·	
Dividendes sur actions privilégiées	134	157	145
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	2 074 \$	1 568 \$	1 627 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers)	606 389	626 158	617 324
Bénéfice par action (en dollars) (note 11)	3,42 \$	2,50 \$	2,64 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires dilué (en milliers)	609 865	632 305	633 626
Bénéfice par action dilué (en dollars) (note 11)	3,40 \$	2,48 \$	2,58 \$
Deficition pair detroit diffue (eli dollais) (flote 11)	3,40 \$	۷,40 φ	

État consolidé de la variation des capitaux propres

Exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2000	1999	1998
Actions privilégiées			
Solde au début	1 973 \$	2 110 \$	1 757 \$
Émises (note 7)		296	300
Rachetées aux fins d'annulation (note 7)	_	(393)	_
Frais d'émission	_	(9)	(7)
Gain ou perte de change relatif aux actions libellées en devises	28	(31)	60
Solde à la fin	2 001	1 973	2 110
Actions ordinaires			
Solde au début	3 063	2 923	2 905
Émises (note 7)	109	192	18
Achetées aux fins d'annulation (note 7)	(98)	(52)	-
Solde à la fin	3 074	3 063	2 923
Bénéfices non répartis			
Solde au début	7 495	6 803	5 719
Bénéfice net	2 208	1 725	1 772
Dividendes sur actions privilégiées	(134)	(157)	(145)
Dividendes sur actions ordinaires	(689)	(588)	(543)
Prime versée sur les actions ordinaires achetées aux fins d'annulation (note 7)	(562)	(281)	(6.6)
Frais d'émission	(4)	(7)	_
Solde à la fin	8 314	7 495	6 803
Autres composantes du bénéfice global cumulées			
Gains et pertes non réalisés sur les titres destinés à la vente, déduction faite			
des opérations de couverture et des impôts y afférents (note 8)	(56)	(85)	56
Gains et pertes de change non réalisés, déduction faite des opérations	(,	(,	
de couverture et des impôts y afférents (note 8)	(36)	(38)	(34)
	(92)	(123)	22
Capitaux propres à la fin	13 297 \$	12 408 \$	11 858 \$
Autres composantes du bénéfice global			
Bénéfice net	2 208 \$	1 725 \$	1 772 \$
Variation des gains et pertes non réalisés sur les titres destinés à la vente,			
déduction faite des opérations de couverture et des impôts y afférents	29	(141)	(227)
Variation des gains et pertes de change non réalisés, déduction faite			
des opérations de couverture et des impôts y afférents	2	(4)	(5)
Total des autres composantes du bénéfice global	2 239 \$	1 580 \$	1 540 \$

État consolidé des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2000	1999	1998
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Bénéfice net	2 208 \$	1 725 \$	1 772 9
Ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie			
provenant des (affectés aux) activités d'exploitation			
Provision pour pertes sur créances	691	760	575
Amortissement	369	389	342
Restructuration	_	153	68
Amortissement de l'écart d'acquisition et des autres actifs incorporels	91	70	66
Gain à la vente d'actifs	(4)	(95)	_
Variation des intérêts courus à recevoir et à payer	110	(81)	95
Perte nette (gain net) à la vente de titres destinés à la vente	11	(28)	(343)
Variation de l'actif et du passif d'exploitation	(200)	(07)	(CE)
Impôts reportés	(206) (434)	(27) 487	(65) 66
Impôts de l'exercice exigibles Gains non réalisés et montants à recevoir en vertu de contrats de produits dérivés	(4 183)	15 262	(15 637)
Pertes non réalisées et montants à payer en vertu de contrats de produits dérivés	3 355	(14 151)	14 638
Titres du compte de négociation	(11 078)	(5 700)	(11 037)
Titres vendus avec garantie	(312)	(239)	(337)
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	(5 867)	(1 748)	7 426
Autres	97	8 116	(1 993)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	(15 152)	4 893	<u></u>
· · · · · ·	(15 152)	4 693	(4 364)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement Variation des prêts	(11 728)	1 077	(7 696)
Produit tiré de l'arrivée à échéance de titres détenus jusqu'à l'échéance	500	411	885
Acquisitions de titres détenus jusqu'à l'échéance	(114)	(405)	(737)
Produit tiré de la vente de titres destinés à la vente	10 525	5 163	4 446
Produit tiré de l'arrivée à échéance de titres destinés à la vente	16 269	10 428	11 478
Acquisitions de titres destinés à la vente	(23 640)	(20 208)	(14 114)
Variation des dépôts productifs d'intérêt à d'autres banques	1 927	(6 596)	5 406
Acquisitions nettes de locaux et de matériel	(293)	(255)	(518)
Produit net tiré de la vente de propriétés immobilières	(_50,	815	(010)
Variation des actifs achetés en vertu de conventions de revente	1 969	(365)	(1 265)
Flux de trésorerie nets affectés à l'acquisition de filiales	(323)	(129)	(7)
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement	(4 908)	(10 064)	(2 122)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Émission de RBC TruCS	650	_	_
Augmentation des dépôts au Canada	8 818	5 773	93
Augmentation des dépôts à l'étranger	9 405	2 119	5 964
Émission de débentures subordonnées	1 200	700	500
Débentures subordonnées échues	(20)	(123)	(72)
Emission d'actions privilégiées	-	287	293
Actions privilégiées rachetées aux fins d'annulation	-	(400)	_
Frais d'émission	(4)	-	-
Émission d'actions ordinaires	59	17	18
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation	(660)	(333)	-
Dividendes versés Variation des titres vendus en vertu de conventions de rachat	(791)	(735)	(662)
Variation des titres vendus en vertu de conventions de rachat Variation des dettes des filiales	(391) 281	(1 868) (215)	1 806 (315)
	18 547	5 222	-
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement			7 625
Variation nette de l'encaisse et des montants à recevoir de banques Encaisse et montants à recevoir de banques au début	(1 513) 2 460	51 2 409	1 139 1 270
Encaisse et montants à recevoir de banques à la fin	947 \$	2 460 \$	2 409 \$
Présentation d'informations supplémentaires relatives aux flux de trésorerie Intérêts versés durant l'exercice	10 698 \$	8 989 \$	9 163 \$
			-
Impôts sur les bénéfices payés durant l'exercice	2 007 \$	542 \$	604 \$

Note 1 : Principales conventions comptables

Les états financiers consolidés de la Banque Royale du Canada sont libellés en dollars canadiens, soit la monnaie utilisée dans le pays où la Banque a été constituée en société et exerce principalement ses activités. Ces états financiers consolidés sont dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) aux États-Unis et selon les pratiques courantes de l'industrie américaine des services bancaires. La Banque a également préparé des états financiers consolidés dressés selon les PCGR au Canada, et ces états ont aussi été fournis aux actionnaires.

Les PCGR exigent que la direction établisse des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants présentés dans les états financiers consolidés. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Certains chiffres correspondants ont été retraités pour que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice courant. Les principales conventions comptables suivies dans la préparation de ces états financiers consolidés sont résumées ci-dessous.

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent l'actif et le passif ainsi que les résultats d'exploitation de toutes les filiales, compte tenu de l'élimination des opérations et des soldes intersociétés. La Banque a comptabilisé l'acquisition des filiales selon la méthode de l'achat pur et simple. La méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation est utilisée pour comptabiliser les placements dans des sociétés liées ou des coentreprises sur lesquelles la Banque exerce une influence notable ou sur lesquels elle exerce un contrôle conjoint, respectivement. Ces placements sont inclus dans le poste Autres actifs. La quote-part de la Banque du bénéfice tiré de ces placements est comprise dans le revenu d'intérêt tiré des valeurs mobilières. Les gains et les pertes réalisés à l'aliénation de ces placements sont inclus dans la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Conversion des comptes exprimés en devises

L'actif et le passif exprimés en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux en vigueur à la date du bilan; les revenus et les charges sont convertis aux taux de change moyens de l'exercice.

Les gains et les pertes de change non réalisés (déduction faite des opérations de couverture et des impôts y afférents) sur des placements dans des succursales, des filiales et des sociétés associées étrangères qui utilisent une devise autre que le dollar canadien sont inscrits au poste Autres composantes du bénéfice global. Au moment de l'aliénation de ces placements, le montant net du gain ou de la perte de change cumulé est porté à la rubrique Revenus autres que d'intérêt. Les autres gains et pertes de change non réalisés (déduction faite des opérations de couverture) sont inclus dans la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières sont constatées au moment de leur acquisition, selon l'intention de la direction, en tant que titres du compte de négociation, titres destinés à la vente ou titres détenus jusqu'à l'échéance.

Les titres du compte de négociation, qui sont acquis aux fins de revente à court terme, sont comptabilisés à leur valeur marchande courante estimative. Les obligations découlant de la livraison des titres de négociation vendus mais non encore acquis sont comptabilisées à titre de passif et inscrites à leur juste valeur. Les gains et les pertes réalisés et non réalisés relativement à ces titres sont constatés en tant que revenus tirés des activités de négociation et inclus dans la rubrique Revenus autres que d'intérêt. Les revenus d'intérêt afférents au compte de titres de négociation sont comptabilisés dans le revenu d'intérêt tiré des valeurs mobilières. Les frais d'intérêt sur les titres productifs d'intérêt et vendus à découvert sont comptabilisés dans les frais d'intérêt.

Les titres destinés à la vente comprennent les valeurs mobilières qui peuvent être vendues pour répondre ou parer à une variation des taux d'intérêt et au risque connexe lié aux paiements anticipés, aux changements des sources de financement ou des conditions ou encore pour répondre aux besoins de liquidités. Ces valeurs mobilières sont constatées à leur valeur marchande courante estimative. Les gains et les pertes non réalisés relativement à ces valeurs mobilières et aux produits dérivés désignés assurant leur couverture sont constatés, déduction faite des impôts, au poste Autres composantes du bénéfice global. Les titres destinés à la vente comprennent les titres exonérés d'impôt qui sont des instruments de financement de clients, structurés comme des placements après impôts, plutôt que des prêts ordinaires afin d'offrir aux émetteurs un taux d'emprunt avantageux. Le traitement comptable de ces valeurs mobilières est identique à celui des prêts; au besoin, ces valeurs mobilières sont réduites au moyen d'une provision cumulative pour pertes sur créances.

Les titres détenus jusqu'à l'échéance comprennent les valeurs mobilières que la Banque a, à la fois, l'intention et la possibilité de détenir jusqu'à leur échéance, et sont constatés à leur coût non amorti. Les primes et les escomptes sur les titres détenus jusqu'à l'échéance sont amortis au revenu d'intérêt tiré des valeurs mobilières selon la méthode du rendement effectif jusqu'à l'échéance des titres s'y rapportant.

Les gains et les pertes réalisés au moment de l'aliénation des titres destinés à la vente ou détenus jusqu'à l'échéance, qui sont calculés en fonction d'un coût moyen, ainsi que les réductions de valeur destinées à montrer une perte de valeur autre que temporaire sont inclus dans le poste Gain à la vente de valeurs mobilières, sous la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Prêts

Les prêts sont comptabilisés déduction faite de la provision cumulative pour pertes sur prêts et des produits non gagnés, qui comprennent l'intérêt non gagné et les commissions sur prêts non amorties.

Les prêts sont classés à titre de prêts à intérêts non comptabilisés lorsque le recouvrement du capital et des intérêts aux dates prévues n'est plus raisonnablement assuré. Lorsqu'un paiement est en souffrance depuis 90 jours, les prêts, à l'exception des soldes de cartes de crédit, sont classés à titre de prêts à intérêts non comptabilisés, sauf s'ils sont entièrement garantis ou qu'il est raisonnable de s'attendre à ce que les efforts de recouvrement donnent lieu à un remboursement de la dette. Les soldes de cartes de crédit sont radiés lorsqu'un paiement est en souffrance depuis 180 jours. Lorsqu'un prêt est classé à titre de prêt à intérêts non comptabilisés, les intérêts cessent d'être cumulés et l'ensemble des intérêts précédemment cumulés mais non payés à l'égard du prêt est porté au débit de la provision pour pertes sur prêts. Les intérêts reçus sur les prêts à intérêts non comptabilisés sont portés au crédit de la provision cumulative pour pertes sur prêts à l'égard du prêt en question. Les prêts à intérêts non comptabilisés sont de nouveau inscrits comme des prêts à marche satisfaisante lorsque tous les montants en souffrance (y compris les intérêts) ont été recouvrés, que toutes les charges liées aux prêts douteux ont été contrepassées et que la qualité du crédit s'est améliorée de telle sorte que le recouvrement du capital et des intérêts aux dates prévues est raisonnablement assuré.

Lorsqu'un prêt a été classé parmi les prêts douteux, la valeur comptable du prêt est ramenée à sa valeur de réalisation estimative, déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie futurs prévus au taux d'intérêt réel inhérent au prêt. Au cours de périodes subséquentes, tout recouvrement de montants précédemment radiés et toute augmentation de la valeur comptable du prêt sont portés, dans le bilan consolidé, au crédit de la provision cumulative pour pertes sur prêts. Lorsqu'une partie du prêt est radiée et que le solde est restructuré, le nouveau prêt est inscrit selon la méthode de la comptabilité d'exercice lorsqu'il n'y a plus de doute raisonnable concernant le recouvrement des paiements de capital et d'intérêt, et que les paiements ne sont pas en souffrance depuis 90 jours.

Une garantie est obtenue si elle est jugée nécessaire pour la facilité d'emprunt globale du client et ce, d'après une évaluation de la solvabilité du client. Une garantie revêt habituellement la forme d'actifs comme des liquidités, des titres de gouvernement, des actions, des débiteurs, des stocks ou des immobilisations.

Les actifs acquis en règlement d'un prêt problème sont inscrits à leur juste valeur ou à la valeur comptable du prêt à la date du transfert, selon le moins élevé des deux montants. Tout excédent de la valeur comptable du prêt sur la juste valeur des actifs acquis est porté au débit de la provision cumulative pour pertes sur prêts.

Les commissions perçues à l'égard des nouveaux prêts et des prêts restructurés ou renégociés sont reportées et comptabilisées selon la méthode de l'amortissement linéaire dans le poste Revenu d'intérêt sur la durée estimative de ces prêts. S'il est probable qu'un prêt en résulte, les commissions d'engagement et de mobilisation sont également incluses sous Revenu d'intérêt sur la durée prévue de ces prêts. Sinon, les commissions sont comptabilisées dans le poste Autres passifs et amorties à la rubrique Revenus autres que d'intérêt pendant la période d'engagement ou de mobilisation.

Provision cumulative pour pertes sur créances

La provision cumulative pour pertes sur créances est maintenue à un niveau que la direction estime adéquat pour absorber les pertes sur créances désignées dans le portefeuille de même que les pertes qui ont été subies, mais ne peuvent encore être déterminées. La provision cumulative pour pertes sur créances reflète la meilleure estimation de la direction quant aux pertes liées au portefeuille de crédit à la date du bilan. La provision cumulative est principalement liée aux prêts, mais peut également avoir trait aux dépôts

à d'autres banques, aux produits dérivés, aux titres de substitut de prêt et à d'autres instruments de crédit comme les acceptations, les garanties et les lettres de crédit. La provision cumulative est augmentée par la provision pour pertes sur créances, laquelle est imputée aux résultats et réduite par les radiations, déduction faite des recouvrements.

La provision cumulative est déterminée en fonction de la désignation et de l'évaluation, par la direction, des comptes problèmes, des pertes probables estimatives liées au reste du portefeuille et d'autres facteurs tels que la composition et la qualité du portefeuille et les changements de la conjoncture économique.

Provisions cumulatives spécifiques attribuées

Des provisions cumulatives spécifiques attribuées sont établies afin d'absorber les pertes qui se produisent relativement à des emprunteurs précisément désignés et à des prêts plus homogènes classés à titre de prêts à intérêts non comptabilisés. Les pertes liées aux prêts consentis à de grandes entreprises ou à des gouvernements désignés sont évaluées en fonction de la valeur actualisée des paiements prévus pour chaque compte individuel. Les pertes liées aux autres types de portefeuilles semblables, à l'exclusion des cartes de crédit, sont évaluées en fonction de l'expérience en matière de radiations nettes, au cours d'un cycle économique. Aucune provision cumulative spécifique n'est constituée au titre des cartes de crédit, les soldes étant radiés lorsque aucun paiement n'est reçu dans les 180 jours. Les prêts aux particuliers sont généralement radiés lorsque la possibilité de recouvrer la totalité du montant du prêt est à peu près inexistante.

Provisions cumulatives à l'égard des risques-pays attribuées

Les provisions cumulatives à l'égard des risques-pays attribuées sont établies en fonction du risque représenté par les engagements pris dans certains pays en développement, d'après une évaluation globale des conditions économiques dans ces pays.

Provision cumulative générale attribuée

La provision cumulative générale attribuée reflète la meilleure estimation quant aux pertes probables liées à la tranche du portefeuille de crédit qui n'a pas encore été précisément classée parmi les prêts à intérêts non comptabilisés. Ce montant est établi en appliquant les facteurs de perte prévus aux prêts en circulation et aux engagements de crédit. La provision cumulative générale attribuée au titre des grandes entreprises et des gouvernements est fondée sur l'application de facteurs de perte et de défaut de paiement prévus, en fonction d'une analyse statistique de l'évolution des pertes selon le type et le taux du prêt. Pour ce qui est des portefeuilles plus homogènes, tels que les prêts hypothécaires résidentiels, les prêts aux petites et moyennes entreprises, les prêts aux particuliers et les prêts sur cartes de crédit, la provision cumulative générale attribuée est déterminée en fonction des types de portefeuilles. Les pertes sont déterminées par l'application des ratios de perte établis au moyen d'une analyse statistique de l'évolution des pertes et des tendances en matière de radiations, au cours d'un cycle économique, ajustés pour tenir compte des changements dans les produits offerts et de la qualité de crédit du portefeuille.

Provision cumulative non attribuée

La provision cumulative non attribuée reflète l'estimation par la direction quant aux pertes probables non désignées du portefeuille qui ne sont pas visées par les provisions cumulatives spécifiques attribuées, les provisions cumulatives à l'égard des risques-pays attribuées et la provision cumulative générale attribuée. Cette évaluation tient compte des conditions économiques et de marché, des exigences des organismes de réglementation qui ont une incidence sur les principales activités de prêt, de l'expérience récente en matière de pertes sur prêts et des tendances en matière de qualité et de concentration du crédit. Cette provision cumulative reflète également le risque lié au modèle et à l'estimation. Cette provision cumulative ne représente pas les pertes futures et ne remplace pas les provisions cumulatives attribuées.

Biens achetés en vertu de conventions de revente et biens vendus en vertu de conventions de rachat

La Banque conclut des achats à court terme de valeurs mobilières dans le cadre de conventions de revente et des ventes à court terme de valeurs mobilières en vertu de conventions de rachat. Ces conventions sont comptabilisées à titre d'opérations de prêts et d'emprunts assortis de garanties, et sont inscrites au bilan consolidé aux montants d'achat ou de vente initiaux des valeurs mobilières. Les intérêts gagnés sur les conventions de revente et les intérêts payés sur les conventions de rachat sont présentés respectivement à titre de revenu d'intérêt et de frais d'intérêt.

Acceptations

Les acceptations sont des instruments négociables à court terme émis par des clients de la Banque à des tiers et garantis par la Banque. La responsabilité éventuelle au titre des acceptations est comptabilisée comme un passif dans le bilan consolidé. Le recours contre le client, dans le cas où ces engagements devraient être acquittés, est comptabilisé comme un actif de valeur équivalente au poste Prêts. Les commissions gagnées sont comptabilisées à la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Produits dérivés

Les produits dérivés sont utilisés dans les activités de vente et de négociation pour offrir aux clients la possibilité de gérer leurs risques de marché. Les produits dérivés sont également utilisés pour contrôler les propres risques de la Banque à l'égard des taux d'intérêt, des devises et des autres risques de marché. Les produits dérivés le plus souvent utilisés sont les contrats de change à terme de gré à gré, les swaps de devises et de taux d'intérêt, les contrats à terme standardisés sur devises et sur taux d'intérêt, les contrats de garantie de taux d'intérêt et les options sur devises et sur taux d'intérêt.

Lorsque les produits dérivés sont utilisés dans le cadre des activités de vente et de négociation, les gains et les pertes réalisés et non réalisés qui en résultent sont constatés à la rubrique Revenus autres que d'intérêt. Les cours du marché sont déterminés au moyen de modèles d'établissement des prix qui intègrent les prix du marché courants et les prix contractuels des instruments sous-jacents, la valeur temporelle de l'argent, les courbes de rendement et les facteurs de volatilité. Une partie du cours du marché est reportée et inscrite au poste Montants se rapportant aux produits dérivés sous la rubrique Autres au passif, puis amortie aux revenus sur la durée des instruments pour couvrir les risques de crédit et les frais de service directs courants. Les gains et les pertes non réalisés sont habituellement inscrits à leur montant brut au poste Montants se rapportant aux produits dérivés sous les rubriques Autres à l'actif et au passif; toutefois, ils sont présentés à leur montant net lorsque la Banque a, à la fois, le droit juridique et l'intention de régler ces montants simultanément. Les couvertures boursières obligatoires et les primes versées sont également incluses dans le poste Montants se rapportant aux produits dérivés sous la rubrique Autres à l'actif, tandis que les primes reçues sont présentées au poste Montants se rapportant aux produits dérivés sous la rubrique Autres au passif.

Lorsque les produits dérivés sont utilisés pour gérer les propres risques de la Banque, les produits ou les charges sont constatés sur la durée de l'opération à titre d'ajustement au revenu d'intérêt ou aux frais d'intérêt. Lorsque les produits dérivés ont été désignés et utilisés efficacement par la Banque aux fins de couverture, les gains et les pertes réalisés sont reportés et amortis sur la durée des actifs et des passifs couverts à titre d'ajustements au revenu d'intérêt ou aux frais d'intérêt.

Locaux et matériel

Les locaux et le matériel sont constatés au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est essentiellement comptabilisé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimative des actifs : de 25 à 50 ans pour les bâtiments, de 3 à 10 ans pour le matériel informatique, de 3 à 5 ans pour les logiciels, de 7 à 10 ans pour le mobilier, les agencements et le reste du matériel. Pour les améliorations locatives, la durée de vie utile estimative correspond à la durée du bail plus la première option de renouvellement. Les gains et les pertes résultant de l'aliénation sont inscrits à la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Écart d'acquisition et autres actifs incorporels

L'écart d'acquisition correspond à l'excédent du coût d'acquisition des filiales sur la juste valeur de l'actif net acquis; il est amorti sur des périodes appropriées allant jusqu'à 20 ans, sauf dans le cas où une réduction de valeur est nécessaire pour refléter une moins-value durable. Les autres actifs incorporels identifiables et mesurables de façon fiable résultant de l'acquisition de filiales, comme les listes de clients, sont aussi amortis sur des périodes appropriées allant jusqu'à 20 ans. L'écart d'acquisition et les autres actifs incorporels non amortis font périodiquement l'objet d'un examen visant à déterminer une moins-value éventuelle; l'examen est fondé sur diverses analyses, notamment celle de la valeur non actualisée des flux de trésorerie; la valeur marchande est aussi considérée si la Banque envisage une vente ou une aliénation.

Impôts sur les bénéfices

La Banque utilise la méthode de l'actif et du passif fiscal, laquelle exige que les impôts sur les bénéfices reflètent l'incidence fiscale future prévue des écarts temporaires entre les valeurs des actifs et des passifs à des fins comptables et à des fins fiscales. Par conséquent, un actif ou un passif d'impôts reportés est déterminé pour chaque écart temporaire en fonction des taux d'imposition qui devraient être en vigueur à la date de réalisation prévue des

Note 1: Principales conventions comptables (suite)

éléments sous-jacents de revenus et de charges. La charge d'impôts présentée dans l'état consolidé des résultats comprend les impôts de l'exercice et les impôts reportés. Les impôts applicables aux éléments imputés ou crédités aux bénéfices non répartis ou aux autres composantes du bénéfice global sont déduits de ces éléments.

Les impôts reportés résultant d'écarts temporaires sont inclus dans le poste Autres actifs. La Banque constitue une provision cumulative pour moins-value afin de ramener la valeur des actifs d'impôts reportés au montant estimatif devant être réalisé. De plus, l'état consolidé des résultats comprend des éléments qui sont non imposables ou non déductibles à des fins fiscales et, en conséquence, la charge d'impôts diffère de celle qui serait constituée selon les taux prévus par la *Loi*.

Avantages postérieurs au départ à la retraite

La Banque offre un régime de retraite à prestations déterminées, contributif ou non contributif, à presque tous les employés qui ont deux ans d'ancienneté ou qui sont âgés d'au moins 25 ans. Les prestations sont établies en fonction du nombre d'années de service, des cotisations et du salaire moyen à la retraite. Les employés des filiales de la Banque sont généralement couverts par des régimes de retraite distincts qui offrent des avantages semblables. La politique de capitalisation de la Banque consiste à verser annuellement à ses caisses de retraite les montants déterminés sur une base actuarielle qui sont nécessaires pour se conformer aux lois relatives aux avantages sociaux des employés. Les placements détenus par les caisses de retraite consistent principalement en titres de participation, en obligations et en débentures.

Les évaluations actuarielles sont effectuées chaque année afin de déterminer la valeur actualisée des prestations constituées, établie en fonction de la rémunération prévue des employés jusqu'à la retraite.

La charge de retraite correspond à la somme des éléments suivants : a) le coût des prestations de retraite constituées au titre des services de l'année en cours, calculé selon la méthode actuarielle, b) les intérêts théoriques sur l'excédent ou l'insuffisance de capitalisation du régime et c) l'amortissement, sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des employés, de l'excédent de capitalisation existant à la date de mise en application de la convention comptable actuelle, des gains et des pertes actuariels, et des montants résultant de modifications apportées aux hypothèses et au régime.

L'excédent cumulatif des cotisations aux caisses de retraite sur les montants inscrits à titre de charges est constaté sous Autres actifs, et les autres coûts cumulés des avantages postérieurs au départ à la retraite sont constatés sous Autres passifs.

La Banque offre également des régimes d'assurance-maladie, d'assurancesoins dentaires et d'assurance-vie aux employés qui prennent leur retraite après dix ans de service ainsi qu'à leurs personnes à charge. Les coûts de ces avantages sont cumulés au cours de la carrière active des employés, soit un traitement similaire à celui appliqué aux charges de retraite.

Biens administrés et biens sous gestion

La Banque administre et gère des biens détenus par des clients, qui ne sont pas inscrits au bilan consolidé. La Banque perçoit des commissions de gestion en contrepartie de ses services de gestion de placements et de fonds communs de placement. La Banque perçoit des commissions d'administration en contrepartie de ses services de fiducie, de gestion de patrimoine et de garde. Les commissions sont constatées et inscrites à la rubrique Revenus autres que d'intérêt à mesure que les services sont fournis.

Titrisation des prêts

La Banque effectue périodiquement la titrisation de prêts en vendant des prêts à des structures spécifiques ou à des fiducies à objectif spécifique, lesquelles émettent ensuite des titres aux investisseurs. Ces opérations sont constatées à titre de ventes lorsque la Banque est réputée avoir cédé le contrôle de ces actifs et qu'une contrepartie autre que les intérêts bénéficiaires liés aux actifs transférés a été reçue par la Banque. Les gains découlant de ces opérations sont inscrits à la rubrique Revenus autres que d'intérêt à condition que la Banque soit réputée avoir cédé le contrôle des prêts transférés.

Les commissions perçues par la Banque relativement à la titrisation des prêts sont constatées à mesure que les services sont fournis et inscrites au poste Revenus tirés de la titrisation, sous la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Activités d'assurance

Les primes gagnées, les frais, les sinistres et les variations des provisions techniques sont inclus dans la rubrique Revenus autres que d'intérêt. Les placements sont inclus principalement dans les titres destinés à la vente et les provisions techniques sont incluses dans les Autres passifs. Le revenu de

placement est inclus dans le revenu d'intérêt tiré des titres destinés à la vente et des titres détenus jusqu'à l'échéance, et les frais administratifs sont inclus dans les frais autres que d'intérêt.

Changements comptables prospectifs

La norme nº 133 du Financial Accounting Standards Board, *intitulée Accounting for Derivative Instruments and Hedging Activities* (la norme FAS 133), telle qu'elle est moditiée par la norme FAS 138, est en vigueur pour la Banque à compter de l'exercice commençant le 1er novembre 2000. Selon la convention comptable actuelle relative aux produits dérivés, décrite plus haut dans la présente note 1, *seuls* les produits dérivés utilisés dans des activités de vente et de négociation sont inscrits au bilan consolidé à leur juste valeur. La norme FAS 133 exigera que *tous* les instruments dérivés soient inscrits au bilan consolidé à leur juste valeur, y compris les produits dérivés intégrés dans des instruments financiers ou des contrats qui ne sont pas clairement et étroitement liés aux caractéristiques économiques de l'instrument financier ou du contrat hôte. La variation de la juste valeur des instruments dérivés sera comptabilisée chaque trimestre dans le bénéfice net ou, si le produit dérivé constitue une opération de couverture des flux de trésorerie, dans les autres composantes du bénéfice global.

Dans le cas des opérations de couverture de la juste valeur, au moyen desquelles la Banque couvre le risque lié à la variation de la juste valeur d'un actif, d'un passif ou d'un engagement ferme, la variation de la juste valeur de l'instrument dérivé sera généralement contrebalancée, dans le bénéfice net, par la variation de la juste valeur de l'élément faisant l'objet de la couverture relative au risque couvert. Pour les opérations de couverture des flux de trésorerie, au moyen desquelles la Banque couvre le risque lié aux fluctuations des flux de trésorerie liés à un actif ou à un passif à taux variable ou à une opération prévue, la tranche efficace de la couverture de la juste valeur de l'instrument dérivé sera comptabilisée dans les autres composantes du bénéfice global. Les profits et les pertes sur l'instrument dérivé qui seront comptabilisés dans les autres composantes du bénéfice global seront reclassés à la rubrique Bénéfice net pour les exercices au cours desquels le bénéfice net subit l'incidence de la variation des flux de trésorerie de l'élément faisant l'objet de la couverture. La tranche inefficace de toutes les couvertures sera constatée dans le bénéfice net.

Le 1^{er} novembre 2000, la Banque inscrira un ajustement de transition cumulatif pour constater des gains après impôts de 20 millions de dollars dans le bénéfice net et de 60 millions dans les autres composantes du bénéfice global, ainsi que le décrivent plus en détail les paragraphes qui suivent. L'actif et le passif augmenteront de 540 millions de dollars et de 460 millions, respectivement, en raison de l'inscription au bilan consolidé de tous les éléments faisant l'objet d'une couverture de la juste valeur et de tous les instruments dérivés à leur juste valeur.

Opérations de couverture de la juste valeur

Le 1^{er} novembre 2000, la Banque inscrira un gain après impôts de 10 millions de dollars dans son bénéfice net pour constater à leur juste valeur tous les instruments dérivés qui sont désignés comme opérations de couverture de la juste valeur, déduction faite de la différence (attribuable aux risques couverts) entre les valeurs comptables et les justes valeurs des actifs, des passifs et des engagements fermes faisant l'objet de la couverture.

Opérations de couverture des flux de trésorerie

Le 1^{er} novembre 2000, la Banque inscrira un gain après impôts de 57 millions de dollars à la rubrique Autres composantes du bénéfice global pour constater à leur juste valeur tous les instruments dérivés qui seront désignés comme opérations de couverture des flux de trésorerie.

Autres

Le 1^{er} novembre 2000, la Banque inscrira un gain après impôts de 10 millions de dollars dans le bénéfice net pour constater la juste valeur d'instruments dérivés utilisés à des fins autres que de couverture. Une perte après impôts de 1 million de dollars sera imputé aux Autres composantes du bénéfice global relativement à la couverture de placements en devises effectués dans des filiales. Elle reclassera une tranche de 698 \$ de titres détenus jusqu'à l'échéance comme titres destinés à la vente, de sorte que ces titres deviendront des éléments admissibles aux opérations de couverture de la juste valeur et des flux de trésorerie futures. Ce reclassement se traduira par un gain après impôts de 4 millions de dollars inscrit dans les Autres composantes du bénéfice global. Selon les dispositions de la norme FAS 133, ce reclassement ne remettra pas en question l'intention de la Banque de détenir les titres de créance courants ou futurs jusqu'à leur échéance.

Note 2 : Résultats par secteur d'exploitation et par secteur géographique

	Services financiers aux		Grande entreprise					
	particuliers et	Gestion de	et marchés	Traitement				
2000	aux entreprises	patrimoine	des capitaux	des opérations	Autres	Total	Au Canada	À l'étranger
Revenu net d'intérêt selon								
l'équivalent imposable	4 789 \$	359 \$	43	\$ 160 \$	(44)\$	5 307 \$	4 796 \$	511 \$
Majoration au montant imposable équivalent	7	_	21		-	28	28	
Revenu net d'intérêt	4 782	359	22	160	(44)	5 279	4 768	511
Provision pour pertes sur créances	649	(1)	91	(21)	(27)	691	703	(12)
Revenu net d'intérêt après provision								
pour pertes sur créances	4 133	360	(69)	181	(17)	4 588	4 065	523
Revenus autres que d'intérêt	1 729	2 138	2 287	514	12	6 680	5 277	1 403
Frais autres que d'intérêt	3 857	1 846	1 456	459	10	7 628	6 470	1 158
Bénéfice net avant impôts	2 005	652	762	236	(15)	3 640	2 872	768
Charge d'impôts	782	239	260	102	29	1 412	1 311	101
Part des actionnaires sans contrôle	5	_	_	_	15	20	15	5_
Bénéfice net	1 218 \$	413 \$	502	\$ 134 \$	(59)\$	2 208 \$	1 546 \$	662 \$
Total de l'actif moyen	131 900 \$	8 000 \$	131 900	\$ 1600\$	10 700 \$	284 100 \$	200 100 \$	84 000 \$

1999	Services financiers aux particuliers et aux entreprises	Gestion de patrimoine	Grande entreprise et marchés des capitaux	Traitement des opérations	Autres	Total	Au Canada	À l'étranger
Revenu net d'intérêt selon								
l'équivalent imposable	4 457 \$	267 \$	402 \$	\$ 168\$	(142)\$	5 152 \$	4 402 \$	750 \$
Majoration au montant imposable équivalent	8	_	27	_	_	35	35	
Revenu net d'intérêt	4 449	267	375	168	(142)	5 117	4 367	750
Provision pour pertes sur créances	575	_	223	6	(44)	760	672	88
Revenu net d'intérêt après provision								
pour pertes sur créances	3 874	267	152	162	(98)	4 357	3 695	662
Revenus autres que d'intérêt	1 549	1 684	1 588	459	211	5 491	4 277	1 214
Frais autres que d'intérêt	3 898	1 556	1 305	436	(54)	7 141	6 054	1 087
Bénéfice net avant impôts	1 525	395	435	185	167	2 707	1 918	789
Charge d'impôts	586	123	134	78	53	974	815	159
Part des actionnaires sans contrôle	4	_	_		4	8	4	4
Bénéfice net	935 \$	272 \$	301 9	\$ 107 \$	110 \$	1 725 \$	1 099 \$	626 \$
Total de l'actif moyen	123 900 \$	8 900 \$	127 300 \$	1 800 \$	8 100 \$	270 000 \$	187 900 \$	82 100 \$

1998	Services financiers aux particuliers et aux entreprises	Gestion de patrimoine	Grande entreprise et marchés des capitaux	Traitement des opérations	Autres	Total	Au Canada	À l'étranger
Revenu net d'intérêt selon								
l'équivalent imposable	4 192 \$	336 \$	530 \$	202 \$	(159)\$	5 101 \$	4 409 \$	692 \$
Majoration au montant imposable équivalent	13	_	24		_	37	37	
Revenu net d'intérêt	4 179	336	506	202	(159)	5 064	4 372	692
Provision pour pertes sur créances	305	1	206	178	(115)	575	527	48
Revenu net d'intérêt après provision								
pour pertes sur créances	3 874	335	300	24	(44)	4 489	3 845	644
Revenus autres que d'intérêt	1 336	1 570	1 150	450	491	4 997	3 729	1 268
Frais autres que d'intérêt	3 563	1 490	1 048	429	(20)	6 510	5 552	958
Bénéfice net avant impôts	1 647	415	402	45	467	2 976	2 022	954
Charge d'impôts	669	153	132	17	157	1 128	906	222
Part des actionnaires sans contrôle	3	12	49	_	12	76	72	4
Bénéfice net	975 \$	250 \$	221 \$	28 \$	298 \$	1 772 \$	1 044 \$	728 \$
Total de l'actif moyen	111 400 \$	11 700 \$	125 000 \$	3 200 \$	10 200 \$	261 500 \$	179 900 \$	81 600 \$

Aux fins de l'information de gestion, les activités de la Banque sont réparties entre différents secteurs d'exploitation : Services financiers aux particuliers et aux entreprises, Gestion de patrimoine, Grande entreprise et marchés des capitaux, Traitement des opérations et le secteur Autres. Ce dernier secteur comprend principalement la trésorerie générale, technologie et systèmes et les activités liées à l'immobilier.

Les secteurs d'exploitation de la Banque fonctionnent sur une base autonome en ce qui a trait à l'achat et à la vente de services intrasectoriels. La détermination des prix de cession interne des fonds vendus ou achetés, des commissions ou des débits et crédits liés aux services fournis suit généralement les taux du marché.

Aux fins de la présentation des résultats par secteur géographique, les activités canadiennes des centres des marchés monétaires internationaux sont comprises dans la colonne À l'étranger.

Note 3 : Valeurs mobilières

		Durée ju	usqu'à l'échéance	(1)			
	Moins de	1 an à 5	5 à 10	Plus de	Sans date d'échéance	2000	1999
	un an	ans	ans	10 ans	précise	Total	Total
Titres du compte de négociation (2) Créances du gouvernement canadien (3) Trésor américain et autres organismes américains Autres créances de gouvernements de	4 680 \$ 657	2 833 \$ 1 452	1 519 \$ 181	1 063 \$ 18	- \$ -	10 095 \$ 2 308	9 639 \$ 759
pays membres de l'OCDE Titres hypothécaires	380 29	543 22	140 4	77 13	-	1 140 68	2 174 45
Autres créances Titres de participation	9 204	2 863 -	1 578 -	2 109 -	- 17 001	15 754 17 001	7 854 14 817
Total des titres du compte de négociation	14 950	7 713	3 422	3 280	17 001	46 366	35 288
Titres destinés à la vente (2)							
Créances du gouvernement canadien (3)							
Coût non amorti	2 296	281	95	179	_	2 851	7 555
Valeur marchande estimative	2 290	282	94	177	_	2 843	7 568
Rendement (4)	5,9 %	6,4 %	6,5 %	6,8 %	_	6,1 %	5,3 %
Trésor américain et autres organismes américains	3,3 70	0,4 70	0,5 70	0,0 /0		0,1 /0	5,5 /
Coût non amorti	83	4	_	_	_	87	1
Valeur marchande estimative	83	4	Ξ		_	87	1
Rendement (4)	5,9 %	6,8 %	_	_	_	6,0 %	4,3 %
Autres créances de gouvernements de pays membres de l'OCDE	3,3 70	0,0 70	_	_		0,0 70	7,5 /
Coût non amorti	1 135	145	33	_	-	1 313	197
Valeur marchande estimative	1 135	144	33	-	_	1 312	195
Rendement (4)	1,0 %	6,4 %	6,2 %	-	-	1,3 %	4,7 %
Titres hypothécaires							
Coût non amorti	198	3 774	42	77	-	4 091	4 140
Valeur marchande estimative	197	3 700	42	76	-	4 015	4 021
Rendement (4)	5,9 %	5,2 %	5,8 %	7,0 %	-	5,3 %	5,2 %
Autres créances							
Coût non amorti	1 728	1 161	938	162	76	4 065	3 557
Valeur marchande estimative	1 727	1 143	869	163	72	3 974	3 504
Rendement (4)	5,2 %	6,4 %	9,1 %	6,9 %	6,5 %	6,6 %	6,2 %
Titres de participation							
Coût	_	_	_	_	889	889	1 064
Valeur marchande estimative	-	_	_	-	968	968	1 075
Total des titres destinés à la vente							
Coût non amorti	5 440	5 365	1 108	418	965	13 296	16 514
Valeur marchande estimative	5 432	5 273	1 038	416	1 040	13 199	16 364
	0 102	0 270	1 000	110	1010	10 155	10 00 1
Titres détenus jusqu'à l'échéance (2) Autres créances de gouvernements de pays membres de l'OCDE							
Coût non amorti	91	162	8	_	_	261	388
Valeur marchande estimative	92	161	8	_	_	261	389
Rendement (4)	6,0 %	6,4 %	6,2 %	_	_	6,3 %	6,0 %
Autres créances	2,2 70	-,.,3	-,- ,3			-,- /0	3,0 /
Coût non amorti	183	250	4	_	_	437	696
Valeur marchande estimative	184	256	4	_	_	444	704
Rendement (4)	6,5 %	7,1 %	6,2 %	_	_	6,9 %	6,3 %
Total des titres détenus jusqu'à l'échéance							
Coût non amorti	274	412	12			698	1 084
Valeur marchande estimative	274	412	12	_	_	705	1 084
				2.000.0	10.041.*		
Total de la valeur comptable des titres (2)	20 656 \$	13 398 \$	4 472 \$	3 696 \$	18 041 \$	60 263 \$	52 736 \$
Total de la valeur marchande estimative des titres	<mark>20 658 \$</mark>	13 403 \$	4 472 \$	3 696 \$	18 041 \$	60 270 \$	52 745 \$

⁽¹⁾ Les échéances réelles pourraient être différentes des échéances contractuelles présentées ci-dessus, car les emprunteurs peuvent avoir le droit de rembourser leur emprunt à l'avance, avec ou sans pénalité pour remboursement anticipé.

⁽²⁾ Les titres destinés à la vente et les titres du compte de négociation sont constatés à leur valeur marchande courante estimative. Les titres détenus jusqu'à l'échéance sont constatés à leur coût non amorti.

⁽³⁾ Les créances du gouvernement canadien sont composées de titres émis ou garantis par les gouvernements fédéral ou provinciaux ou par des municipalités du Canada.

⁽⁴⁾ Le rendement moyen pondéré est calculé en fonction de la valeur comptable à la fin de l'exercice pour chacune des catégories de titres.

Gains et pertes non réalisés

Gams et pertes non reanses		20	00		1999			
	Coût non amorti	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur marchande estimative	Coût non amorti	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur marchande estimative
Titres destinés à la vente								
Créances du gouvernement canadien (1) Trésor américain et autres	2 851 \$	5 \$	(13)\$	2 843 \$	7 555 \$	27 \$	(14)\$	7 568 \$
organismes américains	87	_	_	87	1	_	_	1
Autres créances de gouvernements								
de pays membres de l'OCDE	1 313	_	(1)	1 312	197	_	(2)	195
Titres hypothécaires	4 091	2	(78)	4 015	4 140	3	(122)	4 021
Autres créances	4 065	29	(120)	3 974	3 557	15	(68)	3 504
Titres de participation	889	102	(23)	968	1 064	30	(19)	1 075
Total des titres destinés à la vente	13 296 \$	138 \$	(235)\$	13 199 \$	16 514 \$	75 \$	(225)\$	16 364 \$
Titres détenus jusqu'à l'échéance								
Autres créances de gouvernements								
de pays membres de l'OCDE	261 \$	1 \$	(1)\$	261 \$	388 \$	3 \$	(2)\$	389 \$
Autres créances	437	7	-	444	696	10	(2)	704
Total des titres détenus jusqu'à l'échéance	698 \$	8\$	(1)\$	705 \$	1 084 \$	13 \$	(4)\$	1 093 \$

⁽¹⁾ Les créances du gouvernement canadien sont composées de titres émis ou garantis par les gouvernements fédéral ou provinciaux ou par des municipalités du Canada.

Gains et pertes bruts réalisés à la vente de titres destinés à la vente

·	2000	1999	1998
Gains bruts réalisés	106 \$	94 \$	423 \$
Pertes brutes réalisées	117 \$	66 \$	80 \$

Note 4 : Prêts

Note + . I lets		
	2000	1999
Au Canada (1)		
Prêts hypothécaires résidentiels	61 444 \$	58 524 \$
Prêts aux particuliers	27 207	24 353
Prêts sur cartes de crédit	4 666	2 666
Prêts aux entreprises et aux gouvernements et acceptations de banque	<mark>47 616</mark>	43 674
Total au Canada	<mark>140 933</mark>	129 217
À l'étranger (1)		
Prêts hypothécaires résidentiels	1 540	718
Prêts aux particuliers	812	902
Prêts aux entreprises et aux gouvernements et acceptations de banque	24 527	23 213
Total à l'étranger	26 879	24 833
Total des prêts (2)	167 812	154 050
Provision cumulative pour pertes sur prêts	(1 871)	(1 884)
Total des prêts, déduction faite de la provision		
cumulative pour pertes sur prêts	165 941 \$	152 166 \$

⁽¹⁾ Les prêts au Canada comprennent tous les prêts comptabilisés au Canada, compte non tenu de la devise dans laquelle ils sont libellés ni du lieu de résidence de l'emprunteur.

⁽²⁾ Les prêts sont présentés après déduction d'un produit non gagné de 121 millions de dollars (144 millions en 1999).

Note 4 : Prêts (suite)

Prêts à intérêts non comptabilisés

Prēts a interēts non comptabilisēs	2000	1999
Prêts hypothécaires résidentiels	185 \$	173 \$
Prêts aux particuliers	247	236
Prêts aux entreprises et aux gouvernements et acceptations	301	294
	733	703
Prêts douteux – prêts aux entreprises et aux gouvernements et acceptations (1)	945	1 001
	<mark>1 678 \$</mark>	1 704 \$
Provision cumulative pour prêts douteux	430 \$	497_\$
Solde moyen des prêts douteux (2)	955 \$	1 234 \$

Les prêts douteux sont les placements dans des prêts qui ont été comptabilisés et qui sont considérés comme individuellement douteux.

Provision cumulative pour pertes sur prêts

	2000	1999	1998
Provision cumulative pour pertes sur créances au début (1)	<mark>1 900 \$</mark>	2 066 \$	2 118 \$
Radiations	(839)	(1 072)	(836)
Recouvrements	162	114	144
Radiations nettes	(677)	(958)	(692)
Provision pour pertes sur créances	691	760	575
Autres	61	32	65
Provision cumulative pour pertes sur créances à la fin	<mark>1 975 \$</mark>	1 900 \$	2 066 \$
Provision cumulative pour engagements hors bilan et autres (2)	(98)	=	_
Provision cumulative pour titres exonérés d'impôt	(6)	(16)	(40)
Provision cumulative pour pertes sur prêts à la fin	<mark>1 871 \$</mark>	1 884 \$	2 026 \$

⁽¹⁾

Note 5 : Locaux et matériel

		2000		1999
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrains	93 \$	- 9	93 \$	111 \$
Bâtiments	458	(207)	251	242
Matériel informatique et logiciels	1 352	(943)	409	406
Mobilier, agencements et autre matériel	608	(407)	201	215
Améliorations locatives	704	(442)	262	300
	<mark>3 215 \$</mark>	(1 999)\$	1 216 \$	1 274 \$

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 1998, le solde moyen des prêts douteux s'est établi à 1 259 millions de dollars.

Comprend une provision cumulative liée aux titres exonérés d'impôt.

Au cours de l'exercice 2000, la provision cumulative pour engagements hors bilan et autres a été reclassée au poste Autres passifs. Auparavant, le montant était inclus dans la provision cumu-(2) lative pour pertes sur prêts.

Note 6 : Débentures subordonnées

Les débentures sont des obligations non garanties dont le remboursement est subordonné aux droits des déposants et de certains autres créanciers. Tous les rachats, toutes les annulations et tous les échanges de débentures subordonnées sont assujettis au consentement et à l'approbation du Surintendant des institutions financières Canada.

				Libellées		
Échéance	Taux			en devises	2000	1999
1 ^{er} juillet 2000	11,00 %				- \$	20 \$
31 janvier 2001	11,75 %				27	27
15 août 2001	10,75 %				15	15
11 janvier 2002	11,00 %				41	41
1 ^{er} mars 2002	10,50 %				60	60
29 juillet 2005		(1)	Remboursables par anticipation (2)	350 \$ US	533	516
3 septembre 2007	5,40 %	(3)	Remboursables par anticipation (4)		400	400
3 septembre 2008	5,45 %	(5)	Remboursables par anticipation (4)		100	100
12 avril 2009	5,40 %	(6)	Remboursables par anticipation (4)		350	350
11 juin 2009	5,10 %	(7)	Remboursables par anticipation (4)		350	350
7 juillet 2009	6,05 %	(8)	Remboursables par anticipation (4)		175	175
12 octobre 2009	6,00 %	(9)	Remboursables par anticipation (4)		150	150
15 août 2010	6,40 %	(10)	Remboursables par anticipation (4)		700	_
26 avril 2011	8,20 %	(11)	Remboursables par anticipation (12)		100	100
12 septembre 2011	6,50 %	(13)	Remboursables par anticipation (4)		350	350
24 octobre 2011	6,75 %	(14)	Remboursables par anticipation (2)	300 \$ US	457	441
4 juin 2012	6,75 %	(15)	Remboursables par anticipation (4)		500	500
14 novembre 2014	10,00 %				200	200
25 janvier 2015	7,10 %	(16)	Remboursables par anticipation (4)		500	_
8 juin 2023	9,30 %				110	110
1 ^{er} octobre 2083		(17)	Remboursables par anticipation (18)		250	250
6 juin 2085		(19)	Remboursables par anticipation (2)	300 \$ US	457	441
					5 825 \$	4 596 \$

- Portent intérêt au taux LIBOR mensuel en dollars US majoré de 0,0625 %.
- (2) Remboursables par anticipation au montant du capital.
- (3) Portent intérêt au taux de 5,40 % jusqu'au 3 septembre 2002 et, par la suite, au taux des acceptations de banque de 90 jours, majoré de 1,00 %.
- (4) Remboursables par anticipation selon le plus élevé des deux montants suivants : i) le rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de 5 points de base, ou ii) le montant du capital.
- (5) Portent intérêt au taux de 5,45 % jusqu'au 3 septembre 2003 et, par la suite, au taux des acceptations de banque de 90 jours, majoré de 1,00 %.
- Portent intérêt au taux de 5,40 % jusqu'au 12 avril 2004 et, par la suite, au taux des acceptations de banque de 90 jours, majoré de 1,00 %. (6)
- (7) Portent intérêt au taux de 5,10 % jusqu'au 11 juin 2004 et, par la suite, au taux des acceptations de banque de 90 jours, majoré de 1,00 %. (8) Portent intérêt au taux de 6,05 % jusqu'au 7 juillet 2004 et, par la suite, au taux des acceptations de banque de 90 jours, majoré de 1,00 %
- (9) Portent intérêt au taux de 6,00 % jusqu'au 12 octobre 2004 et, par la suite, au taux des acceptations de banque de 90 jours, majoré de 1,00 %.
- Portent intérêt au taux de 6,40 % jusqu'au 15 août 2005 et, par la suite, au taux des acceptations de banque de 90 jours, majoré de 1,00 %. (10)
- Portent intérêt au taux de 8,20 % jusqu'au 26 avril 2006 et, par la suite, au taux des acceptations de banque de 90 jours, majoré de 1,00 %. (11)
- (12)Remboursables par anticipation selon le plus élevé des deux montants suivants : i) le rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de 10 points de base, ou ii) le montant
- (13)Portent intérêt au taux de 6,50 % jusqu'au 12 septembre 2006 et, par la suite, au taux des acceptations de banque de 90 jours, majoré de 1,00 %.
- Portent intérêt au taux de 6,75 % jusqu'au 24 octobre 2006 et, par la suite, au taux LIBOR semestriel en dollars US majoré de 1,00 %. Portent intérêt au taux de 6,75 % jusqu'au 4 juin 2007 et, par la suite, au taux des acceptations de banque de 90 jours, majoré de 1,00 % (14)
- (15)
- Portent intérêt au taux de 7,10 % jusqu'au 25 janvier 2010 et, par la suite, au taux des acceptations de banque de 90 jours, majoré de 1,00 %. (16)
- Portent intérêt au taux des acceptations de banque de 30 jours, majoré de 0,40 %.
- (18)Remboursables par anticipation à un montant n'excédant pas 100,5 % du montant du capital, plus les intérêts courus et impayés à la date du rachat.
- Portent intérêt au taux LIMEAN trimestriel en dollars US majoré de 0,25 %. En cas de réduction du dividende annuel déclaré par la Banque sur ses actions ordinaires, les intérêts à payer sur (19)les débentures sont réduits au prorata de la réduction du dividende, et le montant de la réduction des intérêts est payable à même le produit tiré de la vente d'actions ordinaires

Tableau des versements

L'ensemble des échéances des débentures, en supposant les dates d'échéance les plus rapprochées prévues dans les modalités d'émission, s'établissent comme suit :

	Total
2001	42 \$
2002	101
2003	_
2004	_
2005	533
2006 à 2010	2 225
Par la suite	2 924
	5 825 \$

Note 7: Capital-actions

Capital-actions autorisé

Actions privilégiées – Un nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang et d'actions privilégiées de second rang sans valeur nominale, pouvant être émises en série; la contrepartie globale de la totalité des actions privilégiées de premier et de second rangs pouvant être émises ne peut excéder 5 milliards de dollars chacune.

Actions ordinaires – Un nombre illimité d'actions sans valeur nominale, dont la contrepartie globale ne peut excéder 10 milliards de dollars.

Capital-actions émis et en circulation

•		2000			1999			1998	
	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Dividendes déclarés par action	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Dividendes déclarés par action	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Dividendes déclarés par action
Actions privilégiées de premier rang									
À dividende non cumulatif, série E	1 500	149 \$	5,38 \$	1 500	149 \$	4,69 \$	1 500	149 \$	5,00 \$
À dividende non cumulatif, série F (1)	-	_	_	-	_	2,25	6 000	147	2,25
À dividende non cumulatif, série G (1)	_	_	_	_	_	2,13	10 000	246	2,13
À dividende non cumulatif, série H	12 000	295	2,25	12 000	295	2,25	12 000	295	2,25
En dollars US, à dividende non cumulatif, série l	8 000	301	1,91 U	8 000	291	1,91 U	S 8 000	305	1,91 US
À dividende non cumulatif, série J	12 000	294	1,78	12 000	294	1,78	12 000	294	1,78
En dollars US, à dividende non cumulatif, série K	10 000	376	1,58 U	10 000	363	1,58 U	S 10 000	381	1,58 US
À dividende non cumulatif, série N	12 000	293	1,18	12 000	293	1,18	12 000	293	0,68
À dividende non cumulatif, série O	6 000	145	1,38	6 000	145	0,58	_	_	_
En dollars US, à dividende non cumulatif, série P	4 000	148	1,44 US	4 000	143	0,61 U	S –	_	
		2 001 \$			1 973 \$			2 110 \$	
Actions ordinaires (2)									
Solde au début	617 768	3 063 \$		617 581	2 923 \$		616 671	2 905 \$	
Émises en vertu du régime d'options d'achat d'actions	2 700	59		953	17		910	18	
Émises lors de l'acquisition de									
Richardson Greenshields Limitée (3)	1 667	50		9 580	170		_	-	
Émises lors de l'acquisition de									
RBC Dominion valeurs mobilières Limitée (4)	_	-		140	5		_	_	
Achetées aux fins d'annulation (5)	(19 737)	(98)		(10 486)	(52)		-	-	
Solde à la fin	602 398	3 074 \$	1,14 \$	617 768	3 063 \$	0,94 \$	617 581	2 923 \$	0,88\$

Conditions liées aux actions privilégiées

				Dates de conversion		
	Dividendes par action (6)	Date de rachat (7)	Prix de rachat (8)	Au gré de la Banque (7) (9)	Au gré du détenteur (10)	
Actions privilégiées de premier rang						
À dividende non cumulatif, série E (11)	(11)	2 septembre 2002	100,00 \$	Non convertibles	Non convertibles	
À dividende non cumulatif, série H	0,562500 \$	24 août 2001	25,00	24 août 2001	24 novembre 2001	
En dollars US, à dividende non cumulatif, série l	0,476563 US	24 novembre 2001	25,00 US	24 novembre 2001	24 février 2002	
À dividende non cumulatif, série J	0,443750	24 mai 2003	25,00	24 mai 2003	24 novembre 2003	
En dollars US, à dividende non cumulatif, série K	0,393750 US	24 mai 2003	25,00 US	24 mai 2003	24 novembre 2003	
À dividende non cumulatif, série N	0,293750	24 août 2003	26,00	24 août 2003	24 août 2008	
À dividende non cumulatif, série O	0,343750	24 août 2004	26,00	24 août 2004	Non convertibles	
En dollars US, à dividende non cumulatif, série P	0,359375 US	24 août 2004	26,00 US	24 août 2004	Non convertibles	

- (1) Le 31 octobre 1999, la Banque a racheté les actions privilégiées de premier rang de **séries F** et **G**.
- (2) Le 5 octobre 2000, la Banque a versé un dividende en actions de une action ordinaire sur chacune de ses actions ordinaires émises et en circulation. L'effet est le même que celui d'une division d'actions à raison de deux actions pour une. Toutes les données relatives aux actions ordinaires ont été retraitées pour tenir compte du dividende en actions.
- (3) Au cours de l'exercice, la Banque a échangé 4 701 actions de catégorie B (4 606 341 actions en 1999) et 8 008 712 actions de catégorie C (néant en 1999) émises par sa filiale en propriété exclusive, Royal Bank DS Holding Inc., à l'acquisition de Richardson Greenshields Limitée contre 1 667 334 actions ordinaires (9 579 166 actions en 1999).
- (4) Le 1er novembre 1998, la Banque a acquis la totalité des actions privilégiées participantes en circulation de RBC Dominion valeurs mobilières Limitée contre 140 000 actions ordinaires
- (5) Au cours de l'exercice, la Banque a racheté 19 736 880 actions ordinaires (10 485 800 actions en 1999) en vertu d'une offre publique de rachat faite dans le cours normal des activités, annoncée en mai 1999 et modifiée en février 2000. Les rachats ont été effectués sur le marché libre aux cours du marché par l'intermédiaire des bourses de Toronto et de Montréal et conformément aux exigences des bourses. La Banque a déterminé le montant et la date des rachats. Les primes versées en excédent de la valeur comptable moyenne des actions ordinaires ont été imputées aux bénéfices non répartis. Le prix des actions ordinaires rachetées s'est établi à 660 millions de dollars (333 millions en 1999), ce qui a réduit de 98 millions (52 millions en 1999) le capital-actions ordinaire et de 562 millions (281 millions en 1999) les bénéfices non répartis.
- (6) Des dividendes non cumulatifs sur les actions privilégiées de premier rang de série E sont payables, selon les modalités et les dates déterminées par le conseil d'administration, le 12 de chaque mois. Des dividendes non cumulatifs sur les actions privilégiées de séries H, I, J, K, N, O et P sont payables trimestriellement, selon les modalités et les dates déterminées par le conseil d'administration, le 24 de chaque mois de février, mai, août et novembre ou aux environs de ces dates.
- (7) Sous réserve du consentement du Surintendant des institutions financières Canada et des exigences de la Loi sur les banques, la Banque peut, à compter des dates précisées ci-dessus, racheter les actions privilégiées de premier rang. Toutes les données financières relatives aux actions de séries I, K et P sont exprimées en dollars US. Les actions privilégiées de premier rang peuvent être rachetées i) en espèces, à un prix égal au prix de rachat indiqué ci-dessus dans le cas des actions privilégiées de premier rang de séries E, H, I, J et K; dans le cas des actions de série N, à un prix de 26 \$ par action si les actions sont rachetées au cours de la période de douze mois jusqu'à atteindre le prix par action de 25 \$ si les actions sont rachetées à compter du 24 août 2007; dans le cas des actions de séries O et P, à un prix de 26 \$ par action si les actions sont rachetées au cours de la période de douze mois commençant le 24 août 2004, diminué de 0,25 \$ par la suite pour chaque période de douze mois jusqu'à atteindre le prix de 25 \$ par action si les actions sont rachetées à compter du 24 août 2008 ou ii) en convertissant chaque action devant être rachetée, dans le cas des actions de séries H, I, J et K, en un nombre d'actions ordinaires déterminé en divisant le prix de rachat alors en vigueur par le plus élevé des montants suivants : 2,50 \$ ou 95 % du cours moyen pondéré des actions ordinaires en vigueur à la date de l'Opération.
- (8) Sous réserve du consentement du Surintendant des institutions financières Canada et des exigences de la *Loi sur les banques*, la Banque peut racheter aux fins d'annulation les actions privilégiées de premier rang, à un prix n'excédant pas, dans le cas des actions de séries E, H, I, J et K, le prix de rachat précisé ci-dessus alors en vigueur, plus tous les dividendes déclarés et non versés et, dans le cas des actions de séries N, O et P, au prix ou aux prix les plus bas auxquels, selon le conseil d'administration, ces actions peuvent être obtenues.
- (9) Sous réserve de l'approbation des bourses de Toronto et de Montréal, la Banque peut, aux dates précisées ci-dessus, convertir les actions privilégiées de premier rang de séries N, O et P en actions ordinaires de la Banque. Toutes les données financières relatives aux actions de série P sont exprimées en dollars US. Les actions privilégiées de premier rang peuvent être converties en un nombre d'actions ordinaires déterminé en divisant le prix de rachat alors en vigueur par le plus élevé des montants suivants : 2,50 \$ ou 95 % du cours moyen pondéré des actions ordinaires en vigueur à la date de l'opération.
- (10) Sous réserve du droit qu'a la Banque de racheter ses actions ou de trouver d'autres acheteurs, le détenteur peut, à compter des dates précisées ci-dessus, convertir ses actions privilégiées en actions ordinaires de la Banque. Toutes les données financières relatives aux actions de séries I et K sont exprimées en dollars US. Les actions de séries H, I, J, K et N peuvent être converties trimestriellement en un nombre d'actions ordinaires déterminé en divisant le prix de rachat alors en vigueur par le plus élevé des montants suivants : 2,50 \$ ou 95 % du cours moyen pondéré des actions ordinaires en vigueur à la date de l'opération.
- (11) En 1997, les droits, privilèges, restrictions et conditions rattachés aux actions privilégiées de premier rang de série E ont été modifiés. Les détenteurs sont en droit de recevoir, selon les modalités et les dates déterminées par le conseil d'administration, un dividende en espèces non cumulatif mensuel qui i) varie en fonction des fluctuations du taux préférentiel de la Banque au Canada et ii) est redressé à la hausse ou à la baisse selon les variations du cours du marché. Le taux du dividende annuel d'un mois donné ne sera jamais inférieur à la somme de 0,25 % plus 55 % du taux préférentiel moyen ni supérieur à la somme de 0,25 % plus 75 % du taux préférentiel moyen.

Capital réglementaire

La Banque est assujettie à des exigences en matière de capital réglementaire établies par le Surintendant des institutions financières Canada (BSIF), exigences qui comprennent l'utilisation des PCGR au Canada. Les ratios de capital ajustés en fonction des risques et le ratio actif/capitaux propres sont deux mesures de la solidité du capital établies par le BSIF en fonction des normes de la Banque des règlements internationaux (BRI).

Le BSIF requiert des banques canadiennes qu'elles maintiennent des ratios minimaux du capital de première catégorie et du capital total de 4 % et de 8 %, respectivement. Cependant, le BSIF a également établi de façon formelle les ratios fondés sur le risque que doivent viser les institutions de dépôt au Canada. Ces cibles sont un ratio du capital de première catégorie d'au moins 7 % et un ratio du capital total d'au moins 10 %. Au 31 octobre 2000, la Banque avait des ratios du capital de première catégorie et du capital total de 8,6 % et de 12,0 %, respectivement (8,1 % et 11,2 % en 1999).

Pour ce qui est de l'évaluation du ratio actif/capitaux propres, le BSIF précise que l'actif total de la Banque, y compris certains instruments financiers hors bilan, ne peut excéder 20 fois le capital total. Au 31 octobre 2000, le ratio actif/capitaux propres de la Banque était de 15,3 fois (16,5 fois en 1999).

Au 31 octobre 2000, selon les PCGR aux États-Unis et les lignes directrices fournies par le Board of Governors of the Federal Reserve System des États-Unis, la Banque avait des ratios du capital de première catégorie et du capital total de 7,8 % et de 11,3 %, respectivement (7,6 % et 10,7 % en 1999). Selon les mêmes normes et directives, la Banque avait un ratio de levier de 4,2 % au 31 octobre 2000 (4,1 % en 1999).

Au cours de l'exercice, la Banque a émis des titres de fiducie RBC TruCS, un type innovateur de capital de première catégorie, conformément aux lignes directrices en vigueur au Canada aussi bien qu'aux États-Unis, pour un montant de 650 millions de dollars; ces titres sont inscrits dans le bilan consolidé au poste Part des actionnaires sans contrôle dans une filiale.

Faits nouveaux

Le 27 octobre 2000, la Banque a signé une convention de cinq ans avec un réassureur dont la cote est AAA, stipulant que celui-ci doit acheter, pour un montant pouvant aller jusqu'à 200 millions de dollars, des actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif au cours du marché établi le 27 octobre 2000 dans l'éventualité où la provision cumulative générale (attribuée et non attribuée) pour pertes sur créances devait descendre sous un certain niveau. Si ces actions avaient été émises aujourd'hui, elles seraient admissibles à titre de capital de première catégorie.

Le 30 octobre 2000, la Banque a déposé un prospectus provisoire visant l'émission d'une seconde série de titres de fiducie RBC TruCS, un type innovateur de capital de première catégorie, pour un montant pouvant atteindre 750 millions de dollars.

Note 8 : Impôts sur les bénéfices

·	2000	1999	1998
Charge d'impôts présentée dans les résultats			
De l'exercice			
Au Canada – Fédéral	799 \$	580 \$	501 \$
Provinciaux	349	234	302
À l'étranger	258	176	153
	1 406	990	956
Reportés			
Au Canada – Fédéral	38	(3)	144
Provinciaux	9	(3)	28
À l'étranger	(41)	(10)	
	6	(16)	172
	1 412 \$	974 \$	1 128 \$
Charge (économie) d'impôts présentée dans les capitaux propres			
Gains et pertes non réalisés sur les titres destinés à la vente, déduction faite			
des opérations de couverture	20	(105)	(170)
Gains et pertes de change non réalisés, déduction faite des opérations de couverture	(37)	213	(299)
	(17)	108	(469)
Total de la charge d'impôts	<mark>1 395 \$</mark>	1 082 \$	659 \$
Impôts reportés (écarts temporaires)	2000	1999	1998
Actifs d'impôts reportés (1)			
Provision cumulative pour pertes sur créances	514 \$	509 \$	364 \$
Produits reportés	274	264	97
Locaux et matériel	83	_	118
Montant lié à la rémunération reportée	78	19	7
Reports prospectifs de pertes fiscales	72	19	233
Autres	223	335	277
	1 244	1 146	1 096
Passifs d'impôts reportés			
Charge de retraite	(101)	(120)	(112)
Charges reportées	(63)	(29)	(73)
Locaux et matériel	_	(29)	_
Autres	(77)	(171)	(141)
	(241)	(349)	(326)
Actifs d'impôts reportés, montant net	<mark>1 003 \$</mark>	797 \$	770 \$

⁽¹⁾ La Banque a déterminé qu'il est plus probable qu'improbable que le montant des actifs d'impôts reportés sera réalisé grâce à une combinaison de résorptions futures d'écarts temporaires et de bénéfice imposable.

Rapprochement avec le taux d'imposition prévu par la Loi

Tapprochement aree to taak a imposition preva par la 201	2000		1999	ı	1998	
Impôts sur les bénéfices au taux d'imposition canadien prévu par la <i>Loi</i> Augmentation (diminution) des impôts attribuable	1 558 \$	42,8 %	1 163 \$	43,0 %	1 277 \$	42,9 %
à ce qui suit : Taux d'imposition moins élevé applicable aux filiales Bénéfices tirés des titres exonérés d'impôt	(303) (7)	(8,3) (0,2)	(199) (10)	(7,1) (0,4)	(167) (10)	(5,4) (0,4)
Autres	164	4,5	20	0,5	28	0,8
Charge d'impôts/taux d'imposition effectif	1 412 \$	38,8 %	974 \$	36,0 %	1 128 \$	37,9 %

Le bénéfice réalisé à l'étranger par certaines filiales serait imposé uniquement au moment de son rapatriement au Canada. Comme la direction de la Banque ne prévoit pas actuellement le rapatriement de ces bénéfices non répartis, aucun passif d'impôts reportés n'a été comptabilisé à leur égard.

Selon les estimations, les impôts qui seraient exigibles, si la totalité des bénéfices non répartis accumulés par des filiales à l'étranger était rapatriée, s'élèveraient à 737 millions de dollars au 31 octobre 2000 (729 millions en 1999; 696 millions en 1998).

Note 9 : Régimes d'avantages sociaux des employés

Régimes de retraite et d'avantages postérieurs au départ à la retraite

Régimes de retraite et d'avantages postérieurs au départ à la retraite	Régimes d	de retraite p	Autres régimes d'a ostérieurs au départ à	
	2000	1999	2000	1999
Variation de la juste valeur de l'actif des régimes				
Juste valeur de l'actif des régimes au début	4 135 \$	3 673 \$	68 \$	72 9
Rendement réel de l'actif des régimes	326	350	3	3
Cotisations de la Banque	13	77	_	_
Cotisations des participants	18	19	_	_
Prestations versées	(197)	(183)	(4)	(7)
Gains actuariels	266	241	_	_
Variations des taux de change	(12)	(12)	_	_
Variation de la provision cumulative pour moins-value	(19)	10	_	_
Transferts à d'autres régimes	(11)	(40)	-	
Juste valeur de l'actif des régimes à la fin	<mark>4 519 \$</mark>	4 135 \$	67 \$	68.9
Variation de l'obligation au titre des prestations constituées				
Obligation au titre des prestations constituées au début	3 471 \$	3 626 \$	574 \$	513 \$
Coût des services rendus	104	109	17	17
Intérêts débiteurs	254	238	42	40
Cotisations des participants	18	19	_	_
Gains (pertes) actuariels	70	(294)	(7)	22
Prestations versées	(197)	(183)	(17)	(18)
Transferts à d'autres régimes	(4)	(34)	_	_
Modifications des régimes	15	11	_	_
Variations des taux de change	(15)	(9)	_	_
Variations des hypothèses	_	(12)	_	
Obligation au titre des prestations constituées à la fin	<mark>3 716 \$</mark>	3 471 \$	609 \$	574
Capitalisation				
Capitalisation excédentaire (déficitaire) à la fin	803 \$	664 \$	(542)\$	(506)
Perte (gain) actuarielle nette non comptabilisée	(555)	(381)	31	38
Obligation non comptabilisée à la date de transition	(23)	(25)	226	243
Autres	(9)	3	_	
Charge de retraite payée d'avance (cumulée)	216 \$	261 \$	(285)\$	(225)\$
Hypothèses moyennes pondérées au 31 octobre				
Taux d'actualisation	<mark>7,25 %</mark>	7,25 %	<mark>7,25 %</mark>	7,25 9
Taux de rendement à long terme présumé de l'actif des régimes	<mark>7,0 %</mark>	7,0 %	<mark>4,75 %</mark>	4,75 %
Taux de croissance de la rémunération future	4,4 %	4,4 %	4,4 %	4,4 %
Coût des prestations de retraite (2)				
		2000	1999	1998
Coût des services rendus		104 \$	126 \$	100 \$
Intérêts débiteurs		254	238	226
Taux de rendement prévu de l'actif des régimes		(291)	(274)	(254)
Amortissement de l'actif de transition		(2)	-	10
Amortissement du coût des services passés		22	(3)	=
Amortissement de l'excédent net		-	(1)	-
Perte (gain) actuarielle nette comptabilisée		(41)	13	23
Variation de la provision cumulative pour moins-value		19	(10)	14
Coût des prestations de retraite		65 \$	89 \$	119 \$
Coût des autres avantages postérieurs au départ à la retraite (1)			1000	
		2000	1999	1998
Coût des services rendus		16 \$	20 \$	20 \$
Intérêts débiteurs		43	40	35
Taux de rendement prévu de l'actif des régimes		(3)	(3)	(3)
Amortissement de l'actif de transition		17	17	17
Perte actuarielle nette comptabilisée		-	1	1
Coût des autres avantages postérieurs au départ à la retraite		<mark>73 \$</mark>	75 \$	70 5

⁽¹⁾ Comprend les avantages postérieurs au départ à la retraite liés à l'assurance-maladie, à l'assurance-soins dentaires et à l'assurance-vie. Les taux tendanciels en matière de coûts des soins de santé pris pour hypothèses à l'égard du prochain exercice étaient de 6,5 % pour les soins médicaux et de 4,5 % pour les soins dentaires; le taux tendanciel final était de 4,5 %. Ces taux servent à évaluer le coût prévu des prestations de retraite visées par les régimes de soins médicaux et d'assurance-vie postérieurs au départ à la retraite. Une hausse d'un point de pourcentage des taux tendanciels en matière de coûts des soins de santé pris pour hypothèses aurait fait augmenter le coût des services rendus et les intérêts débiteurs de 10 millions de dollars et l'obligation, de 83 millions. Une baisse d'un point de pourcentage des taux tendanciels en matière de coûts des soins de santé pris pour hypothèses aurait fait diminuer le coût des services rendus et les intérêts débiteurs de 7 millions de dollars et l'obligation, de 65 millions.

⁽²⁾ Le coût des prestations de retraite a été établi au moyen d'un taux d'actualisation présumé de 7,25 % (6,5 % en 1999 et en 1998).

Note 9 : Régimes d'avantages sociaux des employés (suite)

RFAFE

La Banque offre à ses employés un régime d'épargne et d'actionnariat des employés de la Royale (REAER), en vertu duquel elle verse, sous forme d'actions ordinaires, 50 % du montant versé par un employé jusqu'à concurrence de 3 % du salaire de cet employé.

En vertu du REAER, la Banque a versé 39 millions de dollars (40 millions en 1999; 38 millions en 1998) pour l'acquisition d'actions ordinaires. Au 31 octobre 2000, un total de 16 475 698 actions ordinaires étaient détenues en vertu du REAER.

Régime d'achat d'actions différées

La Banque offre un régime d'achat d'actions différé à certains de ses hauts dirigeants et de ses administrateurs qui ne sont pas des employés de la Banque. En vertu de ce régime, chacune de ces personnes peut choisir de recevoir la totalité ou un pourcentage de sa prime de rendement annuelle sous forme d'actions différées. Le choix de participer au régime doit être fait avant le début de l'exercice. En guise de dividendes, les actions différées génèrent, au taux des dividendes sur les actions ordinaires, des actions additionnelles sur une base différée. Les hauts dirigeants et les administrateurs ne peuvent convertir ces actions avant de quitter la Banque ou de prendre leur retraite. La valeur des actions différées, une fois converties en espèces, équivaudra à la valeur marchande des actions ordinaires à la date de conversion. Au 31 octobre 2000, la valeur des actions différées s'établissait à 26 millions de dollars (20 millions en 1999).

Régime de primes différées – Grande entreprise et marchés des capitaux La Banque offre un régime de primes différées à certains de ses employés clés. En vertu de ce régime, un pourcentage de la prime de rendement annuelle de chacun de ces employés est reporté et génère des dividendes au même taux que celui des actions ordinaires. La valeur de la prime différée sera égale à la valeur initiale de la prime rajustée en fonction des dividendes et des variations de la valeur marchande des actions ordinaires à la date à laquelle la prime est versée. L'employé touche la prime en trois montants égaux versés à la fin de chacun des trois exercices suivants. Au 31 octobre

2000, la valeur du régime de primes différées s'établissait à 81 millions de

Régime d'options d'achat d'actions

La Banque offre un régime d'options d'achat d'actions à certains de ses employés clés et de ses administrateurs qui ne sont pas des employés de la Banque. En vertu de ce régime, des options sont périodiquement octroyées pour acquérir des actions ordinaires à des prix qui ne doivent pas être inférieurs à ceux du marché immédiatement avant la date de l'octroi. Les options sont acquises sur une période de quatre ans et peuvent être levées pour des périodes n'excédant pas dix ans.

Pour toutes les options octroyées avant 2000, la Banque utilise la méthode de comptabilisation à la valeur intrinsèque. La Banque ne constate aucune charge au titre de la rémunération pour les options puisque, à la date de l'octroi, le prix de levée des options n'est pas moins élevé que le cours du marché des actions sous-jacentes. Lorsque les options sont levées, le produit obtenu est crédité aux actions ordinaires.

Depuis 2000, le régime d'options d'achat d'actions a été modifié, essentiellement de façon que chaque nouvelle option d'achat d'actions octroyée soit accompagnée d'un droit à la plus-value des actions. Cette nouvelle disposition donne droit à un participant de choisir de lever soit l'option, soit le droit à la plus-value des actions correspondant. Les droits à la plus-value des actions peuvent être échangés contre un montant en espèces égal à la différence entre le prix d'exercice et le cours de clôture des actions ordinaires le jour précédant immédiatement la date d'exercice. Jusqu'à 100 % des options acquises peuvent être levées à titre de droits à la plus-value des actions. La Banque prévoit que les droits à la plus-value des actions seront réglés en espèces, et cumule donc une charge au titre de la rémunération liée aux droits à la plus-value des actions sur la durée de la période d'acquisition égale à l'écart entre le cours du marché à la date du bilan et le prix d'exercice. La charge au titre de la rémunération comptabilisée pour l'exercice terminé le 31 octobre 2000 relativement à ce régime s'est établie à 52 millions de dollars.

Du total des options d'achat d'actions en cours au 31 octobre 2000, 1 931 182 options pouvant toutes être levées comportent des prix de levée allant de 14,46 \$ à 15,68 \$, ou 15,61 \$ en moyenne (15,61 \$ pour les options pouvant être levées), et une durée de vie restante contractuelle moyenne de 5,9 ans. Une tranche de 11 647 448 options (dont 2 497 648 peuvent être levées) est assortie de prix de levée allant de 24,80 \$ à 36,90 \$, ou 30,58 \$ en moyenne (25,36 \$ pour les options pouvant être levées), et d'une durée de vie restante contractuelle moyenne de 9,1 ans. Enfin, une tranche de 12 298 400 options (dont 4 452 600 peuvent être levées) est assortie de prix de levée allant de 38,22 \$ à 43,59 \$, ou 39,32 \$ en moyenne (39,43 \$ pour les options pouvant être levées), et d'une durée de vie restante contractuelle moyenne de 8,5 ans.

Options d'achat d'actions

dollars (26 millions en 1999).

Options à actial à actions	20	1999		1998		
	Nombre d'options (en milliers)	Moyenne pondérée du prix de levée	Nombre d'options (en milliers)	Moyenne pondérée du prix de levée	Nombre d'options (en milliers)	Moyenne pondérée du prix de levée
En cours au début	20 966	32,42 \$	15 422	28,66 \$	10 010	20,70 \$
Options octroyées	8 286	33,09	6 828	39,01	6 458	39,64
Options levées	(2 700)	22,05	(953)	17,83	(910)	18,86
Options annulées	(675)	36,10	(331)	35,50	(136)	30,15
En cours à la fin	<mark>25 877</mark>	33,62 \$	20 966	32,42 \$	15 422	28,66 \$
Options pouvant être levées à la fin Options pouvant être octroyées	8 881 26 502	30,29 \$	5 988 9 113	25,29 \$	2 898 14 310	18,84 \$

Bénéfice net et bénéfice par action pro forma

La norme FAS 123, Accounting for Stock-Based Compensation, permet de comptabiliser les frais au titre du régime d'intéressement au capital soit selon la méthode de la juste valeur, soit selon la méthode de la valeur intrinsèque, à condition que l'entité présente l'incidence pro forma de l'adoption de la seconde méthode sur son bénéfice net et son bénéfice par action.

La Banque a décidé de présenter l'information pro forma requise comme si elle avait adopté la méthode d'évaluation fondée sur la juste valeur pour les options en cours en 2000, en 1999 et en 1998, comme suit :

		Tel que déclaré	Pro forma (1)			
	2000	1999	1998	2000	1999	1998
Bénéfice net	<mark>2 208 \$</mark>	1 725 \$	1 772 \$	<mark>2 225 \$</mark>	1 699 \$	1 756 \$
Bénéfice par action	3,42	2,50	2,64	3,45	2,46	2,61
Bénéfice par action dilué	3,40	2,48	2,58	3,43	2,44	2,56

⁽¹⁾ Selon la méthode fondée sur la juste valeur, les frais au titre de la rémunération sont constatés sur la période d'acquisition des options d'achat d'actions connexes. Par conséquent, les données pro forma obtenues au moyen de cette méthode ne sont peut-être pas représentatives des résultats futurs.

Pour obtenir les données pro forma présentées ci-dessus, la juste valeur des options octroyées a été estimée à la date de l'octroi au moyen d'un modèle d'établissement des prix des options fondé sur les hypothèses suivantes : i) un taux d'intérêt hors risque de 6,04 % (5,10 % en 1999; 4,75 % en 1998), ii) une durée de vie prévue de dix ans pour les options, iii) une volatilité

prévue de 22 % (23 % en 1999 et en 1998) et iv) des dividendes prévus de 2,60 % (2,80 % en 1999; 2,78 % en 1998). La juste valeur de chacune des options octroyées était de 10,26 \$ (10,93 \$ en 1999 et 10,70 \$ en 1998).

Note 10: Frais de restructuration

Aucuns frais de restructuration n'ont été constatés en 2000. Au 31 octobre 2000, le solde résiduel comptabilisé inclus dans les autres passifs s'établissait à 49 millions de dollars, et incluait un montant de 22 millions au titre de

la réduction du personnel, un montant de 21 millions au titre des frais d'occupation, un montant de 2 millions au titre de la cession de matériel et un montant de 4 millions au titre des autres frais.

	Solde cumulé 1999	Montant utilisé	Solde cumulé 2000
Ressources humaines	54 \$	32 \$	22 \$
Frais d'occupation	71	50	21
Matériel	5	3	2
Autres frais	17	13	4
Total des frais de restructuration	147 \$	98 \$	<mark>49 \$</mark>

Note 11: Bénéfice par action

Troto 11 1 Denonce par detroit			
	2000	1999	1998
Bénéfice par action non dilué			
Bénéfice net	2 208 \$	1 725 \$	1 772 \$
Dividendes sur les actions privilégiées	(134)	(157)	(145)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	2 074 \$	1 568 \$	1 627 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation	606 389	626 158	617 324
	3,42 \$	2,50 \$	2,64 \$
Bénéfice par action dilué			
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	2 074 \$	1 568 \$	1 627 \$
Incidence des conversions prévues (1)	2	2	10
Bénéfice net ajusté en fonction de la dilution	2 076 \$	1 570 \$	1 637 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	606 389	626 158	617 324
Actions convertibles de catégories B et C (1)	736	2 708	12 082
Options d'achat d'actions (2)	2 740	3 439	4 220
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation dilué	<mark>609 865</mark>	632 305	633 626
	3,40 \$	2,48 \$	2,58 \$

⁽¹⁾ Les actions convertibles comprennent les actions de catégories B et C émises par une filiale en propriété exclusive de la Banque, Royal Bank DS Holding Inc., à l'acquisition de Richardson Greenshields Limitée le 1 en propriété exclusive de la Banque Royale du Canada, tandis que les actions de catégorie C sont échangeables en fonction du cours moyen du marché des actions ordinaires de la Banque pour la période de 20 jours qui précède la date de l'échange. Au cours de l'exercice, la Banque a échangé 4 701 actions de catégorie B (4 606 341 actions en 1999) et 8 008 712 actions ordinaires de catégorie C (néant en 1999) contre 1 667 334 actions ordinaires (9 579 166 actions en 1999).

L'incidence de la dilution liée aux options d'achat d'actions a été établie au moyen de la méthode du rachat d'actions. Cette méthode permet de calculer le nombre supplémentaire d'actions en présumant que les options d'achat d'actions en cours sont i) levées et ii) diminuées du nombre présumé d'actions qui seraient rachetées au moyen du produit de l'émission et compte tenu du cours moyen du marché des actions ordinaires de la Banque pour l'exercice. Le calcul du bénéfice par action dilué exclut un nombre moyen 6 153 507 options d'achat d'actions en cours ayant un prix de levée de 39,64 \$, un nombre moyen de 6 589 464 options d'achat d'actions en cours ayant un prix de levée de 39,01 \$, un nombre moyen de 2 639 options d'achat d'actions en cours ayant un prix de levée de 38,22 \$ et un nombre moyen de 393 options d'achat d'actions en cours ayant un prix de levée de 43,59 \$ (6 355 830 options ayant un prix de levée de 39,64 \$ et 6 237 862 options ayant un prix de levée de 39,01 \$ en 1999; 5 610 082 options ayant un prix de levée de 39,64 \$ en 1998), car les prix de levée de ces options excédaient le cours moyen du marché des actions ordinaires de la Banque.

Note 12 : Engagements et éventualités

Instruments financiers dont les montants contractuels représentent le risque de crédit

Le principal objectif de ces engagements est de faire en sorte que le client puisse disposer de fonds au besoin. La politique de la Banque en ce qui a trait aux biens donnés en garantie à l'égard de ces instruments est habituellement la même que celle qui s'applique aux prêts.

Les garanties et les lettres de crédit de soutien, qui constituent un engagement irrévocable de la Banque d'effectuer les paiements d'un client qui ne pourrait pas respecter ses obligations financières envers des tiers, présentent les mêmes risques de crédit que les prêts. Les lettres de crédit documentaire, qui sont des documents émis par la Banque au nom de son

client permettant à un tiers de tirer des traites sur la Banque jusqu'à concurrence d'un montant établi en vertu de conditions précises, sont garanties par les livraisons de marchandises auxquelles elles se rapportent.

Dans les opérations ayant trait aux prêts de titres, la Banque agit à titre de mandataire pour le titulaire d'une valeur mobilière qui accepte de prêter la valeur mobilière à un emprunteur moyennant une commission en vertu des modalités d'un contrat préétabli. L'emprunteur doit, en tout temps, garantir intégralement le prêt de titres.

Les engagements de crédit représentent les tranches non utilisées des autorisations de crédit offertes sous forme de prêts, d'acceptations de banque, de garanties ou de lettres de crédit.

Instruments financiers dont les montants contractuels représentent le risque de crédit

mistraments infanciers dont les montants contractuels representent le risque de credit	2000	1999
Garanties et lettres de crédit de soutien	13 658 \$	14 130 \$
Lettres de crédit documentaire	456	585
Prêts de titres	20 333	19 833
Engagements de crédit		
Échéance initiale d'un an ou moins	97 966	83 425
Échéance initiale supérieure à un an	41 599	45 761
Facilités d'émission d'effets/facilités de prise ferme renouvelables	155	125
	<mark>174 167 \$</mark>	163 859 \$

Engagements en vertu de baux

Les engagements minimaux futurs relatifs à la location de locaux et de matériel en vertu de baux à long terme non résiliables s'établissent de la façon indiquée ci-dessous pour les cinq prochains exercices et par la suite.

Engagements en vertu de baux

2003 2004	188 170
2005	157
Par la suite	921
Total	1 902 \$

Litiges

La Banque et ses filiales font l'objet de diverses poursuites judiciaires qui contestent le bien-fondé de certaines de leurs pratiques ou mesures. Plusieurs de ces poursuites ont trait à des prêts et s'élèvent contre les dispositions prises par la Banque et ses filiales pour recouvrer des prêts en souffrance et exercer leurs droits quant aux biens donnés en nantissement de ces prêts. De l'avis de la direction, le montant global du passif éventuel s'y rapportant ne sera pas important.

Nantissement d'actifs

Des valeurs mobilières d'une valeur comptable de 27,1 milliards de dollars (31,1 milliards en 1999) ont été données en garantie pour divers types d'opérations de financement, y compris des engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et des engagements afférents à des titres vendus à découvert. Ce montant comprend des actifs d'une valeur comptable de 2,4 milliards de dollars (1,3 milliard en 1999) qui ont été déposés en garantie afin de participer aux systèmes de compensation et de paiement et auprès de dépositaires, ou pour avoir accès aux facilités des banques centrales situées dans des territoires étrangers.

Acquisitions

Liberty Life Insurance Company et Liberty Insurance Services Corporation

Le 19 juin 2000, la Banque a annoncé qu'elle avait conclu une entente visant l'acquisition des sociétés Liberty Life Insurance Company et Liberty Insurance Services Corporation, filiales des domaines de l'assurance et d'autres domaines de la société Liberty Corporation. En vertu de cette entente, Liberty Corporation recevra un produit d'environ 650 millions de dollars US constitué d'un dividende de Liberty Life Insurance Company d'un montant d'au plus 70 millions de dollars US et d'un solde en espèces versé par la Banque. Cette opération, finalisée le 1er novembre 2000, sera comptabilisée selon la méthode de l'achat pur et simple et l'excédent du prix d'acquisition sur la juste valeur estimative de l'actif corporel acquis, qui est d'environ 60 millions de dollars US, sera attribué d'abord à l'actif incorporel identifiable et le reste, à l'écart d'acquisition. L'amortissement de l'écart d'acquisition se fera selon la méthode linéaire sur une période de 15 ans.

Dain Rauscher Corporation

Le 28 septembre 2000, la Banque et la société Dain Rauscher Corporation (« Dain Rauscher ») ont annoncé la signature d'une convention de fusion définitive selon laquelle la Banque fera l'acquisition de Dain Rauscher, dont le nom sera dorénavant RBC Dain Rauscher Wessels.

Par suite de la fusion, chacune des actions ordinaires de Dain Rauscher sera convertie en droit de recevoir la somme de 95 \$ US en espèces. L'opération est évaluée à 1,456 milliard de dollars US. L'opération sera comptabilisée selon la méthode de l'achat pur et simple et l'excédent du prix d'acquisition sur la juste valeur estimative de l'actif corporel net acquis, qui s'établit à environ 947 millions de dollars US, sera attribué d'abord à l'actif incorporel identifiable et le reste, à l'écart d'acquisition. L'amortissement de l'écart d'acquisition se fera selon la méthode linéaire sur une période de 20 ans. La fusion, qui est conditionnelle à l'approbation des organismes de réglementation, à l'approbation des actionnaires de Dain Rauscher et aux autres conditions de conclusion habituelles, devrait être finalisée au cours du premier trimestre de l'exercice 2001 de la Banque.

Note 13 : Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est tirée d'un instrument sous-jacent ayant trait aux taux d'intérêt, aux taux de change, aux cours des titres de participation, aux prix des marchandises ou aux indices.

Types de produits dérivés

La Banque a recours aux instruments financiers dérivés décrits ci-après aux fins de négociation et à des fins autres que de négociation.

Les swaps sont des opérations dans lesquelles deux parties échangent des flux de trésorerie portant sur un capital nominal spécifié pour une période prédéterminée. Dans le cas des swaps de taux d'intérêt, il y a échange de paiements d'intérêt à taux fixe et variable sur un capital nominal. Les swaps sur devises comportent l'échange de paiements d'intérêt à taux fixe ou variable dans une devise contre réception de paiements d'intérêt à taux fixe ou variable dans une autre devise. Les swaps simultanés de taux et de devises comportent l'échange d'intérêt et de capital nominal dans deux devises différentes.

Les contrats à terme de gré à gré et les contrats à terme standardisés sont des engagements contractuels d'acheter ou de vendre un instrument financier à une date ultérieure, à un prix déterminé. Les contrats à terme de gré à gré sont des ententes faites sur mesure qui sont conclues entre des contreparties sur le marché hors cote, tandis que les contrats à terme standardisés sont négociés sur des bourses réglementées.

Les options sont des ententes contractuelles en vertu desquelles le vendeur accorde à l'acheteur le droit, mais ne lui impose pas l'obligation, d'acheter (option d'achat) ou de vendre (option de vente), à une date déterminée, ou avant cette date, un montant établi d'un instrument financier à un prix déterminé d'avance. Le vendeur reçoit une prime de l'acheteur en contrepartie de ce droit.

Instruments dérivés détenus ou émis aux fins de négociation

La plupart des opérations liées aux produits dérivés de la Banque résultent de ses activités de vente et de négociation. Les activités de vente comportent la mise sur pied et la mise en marché de produits dérivés auprès des clients, à des prix concurrentiels, pour leur permettre de transférer, de modifier ou de réduire les risques courants ou éventuels. Les activités de négociation comprennent la tenue de marché, le positionnement et l'arbitrage. La tenue de marché consiste à transmettre aux autres participants au marché les cours acheteur et vendeur dans le but de générer des revenus en fonction des écarts et du volume. Le positionnement correspond au fait de gérer les risques du marché dans le but de tirer parti des fluctuations favorables des prix, des taux ou des indices. L'arbitrage consiste à générer des revenus dans le but de tirer parti des écarts détectés dans les cours entre les marchés et les produits. La Banque n'effectue que très peu d'opérations sur produits dérivés avec effet de levier. Ces opérations sont assorties d'un multiplicateur qui, pour un changement donné dans les prix du marché, pourrait entraîner une modification de la juste valeur de l'opération très différente de celle qui aurait lieu pour un produit dérivé similaire en l'absence de ce multiplicateur.

Produits dérivés détenus ou émis à des fins autres que de négociation

La Banque utilise également les produits dérivés pour la gestion de ses propres actifs et passifs, ce qui comprend des opérations de couverture et de placement.

La Banque a recours aux swaps de taux d'intérêt pour ajuster son risque de taux d'intérêt en redéfinissant les caractéristiques relatives à la modification des taux ou à l'échéance des actifs et des passifs actuels ou prévus. Au 31 octobre 2000, le niveau des produits dérivés relatifs aux taux d'intérêt visant à couvrir des opérations prévues, et comptabilisés à titre de couvertures, n'était pas important. Les options sur taux d'intérêt achetées servent à couvrir des dépôts rachetables et d'autres options intégrées dans les produits à la consommation. Dans la gestion de ses actifs et passifs, la Banque a recours à des options vendues lorsque celles-ci sont liées expressément à une option achetée sous la forme d'un tunnel. Le montant des gains et des pertes reportés de la Banque associés aux produits dérivés autres que de négociation et devant servir de couverture à des opérations prévues n'était pas important.

Produits dérivés - capitaux nominaux et coût de remplacement brut

Les tableaux de la page suivante indiquent les capitaux nominaux et le coût de remplacement positif brut des produits dérivés de la Banque. Les capitaux nominaux, qui sont présentés hors bilan, servent de point de référence pour le calcul des paiements et sont une mesure courante du volume des affaires. Le coût de remplacement brut des produits dérivés représente la valeur de remplacement actuelle totale de tous les contrats en cours en position de gain, sans tenir compte de l'incidence des accords généraux de compensation.

Risque de crédit lié aux produits dérivés

Le risque de crédit découlant d'une opération sur les produits dérivés résulte de la possibilité que la contrepartie manque à ses obligations contractuelles à un moment où la valeur du marché d'une ou de plusieurs opérations est positive pour la Banque. Cette valeur du marché est appelée coût de remplacement puisqu'elle représente ce qu'il en coûterait à la Banque pour remplacer les opérations aux taux du marché en vigueur advenant un manquement.

Aux fins de la gestion du risque de crédit interne, le risque de crédit découlant d'une opération sur les produits dérivés est défini comme la somme du coût de remplacement et d'une majoration qui correspond à un montant estimatif pour refléter la modification potentielle de la valeur du marché de l'opération jusqu'à l'échéance. Cette majoration est déterminée par des modèles statistiques qui projettent la volatilité prévue de la variable sousjacente au produit dérivé, qu'il s'agisse du taux d'intérêt, du taux de change, du cours des actions ou du cours des marchandises. Le coût de remplacement et le montant de la majoration sont réévalués constamment au cours de la durée de chaque opération afin de s'assurer que l'on utilise des évaluations du risque de crédit appropriées.

La compensation est une technique utilisée par la Banque qui peut réduire son risque de crédit découlant des produits dérivés; elle est facilitée, en général, par l'utilisation d'accords généraux de compensation. Les deux principales catégories de compensation sont la compensation par liquidation et la compensation des règlements. Aux termes de la clause de compensation par liquidation, en cas de manquement par la contrepartie, la Banque a le droit de mettre fin à toutes les opérations visées par l'accord général à leur valeur du marché courante, puis de faire la somme des valeurs du marché en annulant les valeurs négatives par les valeurs positives pour obtenir un seul montant net à payer soit par la contrepartie, soit par la Banque. Dans la compensation des règlements, tous les paiements et encaissements dans la même monnaie qui doivent se faire le même jour entre des paires d'unités déterminées de la Banque et d'une contrepartie font l'objet d'une compensation, qui génère un paiement unique dans chaque monnaie, à payer soit par l'unité de la Banque, soit par celle de la contrepartie. La Banque insiste beaucoup auprès des contreparties pour qu'elles concluent des accords généraux de compensation. Cependant, la mesure du risque de crédit de la Banque découlant d'opérations sur les produits dérivés n'est pas réduite pour exprimer l'incidence de la compensation, à moins qu'une analyse juridique appropriée ne vienne appuyer le caractère exécutoire de cette compensation, cette analyse étant documentée dans la politique de la Banque.

Toujours dans le but de gérer le risque de crédit découlant des produits dérivés, la Banque conclut des accords renfermant des clauses d'évaluation à la valeur du marché maximale avec certaines contreparties. En vertu de ces clauses, la Banque a le droit de demander que la contrepartie paie ou garantisse la valeur du marché courante de sa position avec la Banque relativement aux produits dérivés. L'utilisation de garanties ne représente pas actuellement une technique d'atténuation du risque de crédit importante pour la Banque dans la gestion du risque de crédit lié aux produits dérivés.

Note 13 : Instruments financiers dérivés (suite)

La Banque gère le risque de crédit lié aux produits dérivés en suivant les mêmes normes en matière d'approbation de crédit, de limites et de surveil-lance que celles qu'elle applique aux autres opérations de crédit. Cette méthode comprend l'évaluation de la solvabilité des contreparties et la gestion de la taille, de la diversification et de la structure des échéances du portefeuille. L'utilisation du crédit pour tous les produits est comparée de façon continue à des limites établies et fait l'objet de rapports d'exception. La Banque utilise un seul système d'évaluation du crédit interne pour tous

les risques de crédit. Dans la plupart des cas, ces évaluations internes se rapprochent des cotes de crédit externes attribuées par les agences d'évaluation du crédit indépendantes. Le tableau présenté ci-dessous indique le coût de remplacement, à la fois avant et après la compensation, des produits dérivés de la Banque selon l'évaluation du risque et le type de contrepartie. En 2000 et en 1999, les pertes sur créances réelles de la Banque découlant d'opérations sur les produits dérivés et le niveau des contrats douteux étaient négligeables.

Coût de remplacement des produits dérivés selon l'évaluation des risques et le type de contrepartie

		Cote d'éva	luation des ris	ques (1)	Type de contrepartie (2)				
Au 31 octobre 2000	AAA, AA	A	ВВВ	BB ou inférieur	Total	Goo Banques	uvernements de pays membres de l'OCDE	Autres	Total
Coût de remplacement positif brut (3) Incidence des accords généraux de compensation	11 588 \$ (7 313)	6 693 \$ (2 583)	1 692 \$ (346)	590 \$ (256)	20 563 \$ (10 498)	13 035 \$ (9 006)	1 846 \$ -	5 682 \$ (1 492)	20 563 \$ (10 498)
Coût de remplacement (après les contrats de compensation)	4 275 \$	4 110 \$	1 346 \$	334 \$	10 065 \$	4 029 \$	1 846 \$	4 190 \$	10 065 \$
Coût de remplacement (après les contrats de compensation) – 1999	4 336 \$	2 758 \$	762 \$	485 \$	8 341 \$	4 535 \$	1 390 \$	2 416 \$	8 341 \$

- (1) Les cotes d'évaluation des risques de crédit utilisées par la Banque pour les principaux types de contrepartie sont sensiblement les mêmes que celles utilisées par les agences d'évaluation du crédit indépendantes. Les cotes AAA, AA, A et BBB représentent des investissements de bonne qualité tandis que les cotes BB ou inférieures représentent des investissements de qualité insatisfaisante.
- 2) Le type de contrepartie est défini conformément aux exigences en matière de suffisance du capital du Surintendant des institutions financières Canada.
- (3) Représente la valeur totale de remplacement actuelle de tous les contrats en cours qui sont en position de gain, sans tenir compte de l'incidence des accords généraux de compensation.

Capitaux nominaux des produits dérivés selon l'échéance et le coût de remplacement

		Durée jusqu'à	l'échéance			2000			1999	
	1 an ou moins	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans (1)	Total	Négociation	Autres que de négociation	Coût de rem- placement (2)	Négociation	Autres que de négociation	Coût de rem- placement (2)
Contrats hors cote										
Contrats de taux d'intérêt										
Contrats de garantie de taux	15 966 \$	552 \$	- \$	16 518 \$	16 518 \$	-:	7 \$	28 822 \$	- \$	19\$
Swaps	157 262	280 770	92 620	530 652	477 038	53 614	4 517	394 090	77 796	4 475
Options achetées	20 876	6 658	4 161	31 695	31 564	131	168	41 444	2 170	230
Options vendues	19 951	8 068	4 619	32 638	32 306	332	_	44 155	2 783	_
Contrats de change										
Contrats à terme	526 672	25 699	2 496	554 867	540 790	14 077	10 878	616 867	8 379	8 336
Swaps sur devises	708	2 144	2 436	5 288	4 836	452	180	3 812	390	123
Swaps simultanés de taux et de devises	19 146	23 965	14 649	57 760	49 186	8 574	2 456	36 457	11 491	1 371
Options achetées	45 251	2 149	_	47 400	47 212	188	934	46 425	29	826
Options vendues	51 179	2 243	41	53 463	53 275	188	_	55 599	29	_
Autres contrats (3)	11 038	3 694	1 683	16 415	16 415	_	1 423	11 608	_	892
Contrats négociables en bourse										
Contrats de taux d'intérêt										
Position acheteur	12 218	2 750	6	14 974	14 544	430	_	20 971	1 897	_
Position vendeur	16 542	4 196	11	20 749	19 949	800	_	15 458	880	_
Options achetées	12 117	_	_	12 117	12 117	_	_	6 192	_	_
Options vendues	18 909	_	_	18 909	18 909	_	_	6 087	_	_
Contrats de change										
Position acheteur	534	1	_	535	535	_	_	53	_	_
Position vendeur	15	2	_	17	17	_	_	610	_	_
Autres contrats (3)	34 905	14 120	-	49 025	49 025	_	_	21 191	_	_
	963 289 \$	377 011 \$	122 722 \$	1 463 022 \$	1 384 236 \$	78 786	20 563 \$	1 349 841 \$	105 844 \$	16 272 9
Incidence des accords généraux de compensation	n									•
Avec l'intention de procéder au règlement su										
la base du solde net ou simultanément (4)							(27)			(18)
Sans l'intention de procéder au règlement su	ır									
la base du solde net ni simultanément (5)							(10 471)			(7 913)
							10 065 \$			8 341 \$

- (1) Comprend les contrats échéant dans plus de dix ans d'une valeur nominale de 12 390 millions de dollars et dont le coût de remplacement positif brut connexe s'établit à 329 millions.
- (2) Représente la valeur totale de remplacement actuelle de tous les contrats en cours qui sont en position de gain, sans tenir compte des accords généraux de compensation. Les contrats négociables en bourse sont exclus de ce tableau puisque le risque de crédit lié à ces instruments est minime, car ils sont réglés en espèces sur une base quotidienne. Les options vendues sont exclues puisqu'elles représentent des engagements de la Banque et que, à ce titre, elles ne constituent pas un risque de crédit.
- (3) Comprend les contrats sur métaux précieux, sur marchandises et sur titres de participation.
- (4) Incidence de la compensation des risques de crédit lorsque la Banque détient un accord général de compensation juridiquement exécutoire en vigueur et qu'elle a l'intention de procéder au règlement des contrats soit sur la base du solde net, soit simultanément.
- (5) Incidence additionnelle de la compensation des risques de crédit lorsque la Banque détient un accord général de compensation juridiquement exécutoire en vigueur, mais qu'elle n'a pas l'intention de procéder au règlement des contrats ni sur la base du solde net, ni simultanément.

Note 14 : Concentrations du risque de crédit

Les concentrations du risque de crédit surviennent soit lorsqu'un certain nombre de clients exercent des activités similaires, soit lorsqu'ils sont situés dans le même secteur géographique ou qu'ils ont des caractéristiques économiques à ce point comparables qu'un changement des conditions économiques, politiques ou autres pourrait influer de la même façon sur leur capacité de remplir leurs engagements contractuels. Les concentrations du risque de crédit montrent la sensibilité relative du rendement de la Banque à l'égard de faits nouveaux touchant un type d'industrie ou un secteur géographique en particulier. La direction est d'avis que les concentrations décrites ci-dessous n'ont rien d'inhabituel.

Actifs au bilan

Des 168 milliards de dollars (154 milliards en 1999) du total des prêts, 84 % sont consentis à des emprunteurs situés au Canada (83 % en 1999), les concentrations provinciales les plus importantes se trouvant en Ontario, 36 % (36 % en 1999), et en Colombie-Britannique, 15 % (15 % en 1999). Aucun type d'industrie ni aucun pays étranger ne représente plus de 10 % du total des prêts.

Instruments financiers hors bilan

Instruments financiers dont les montants contractuels représentent le risque de crédit

Des 174 milliards de dollars (164 milliards en 1999) d'instruments financiers hors bilan dont les montants contractuels représentent le risque de crédit au 31 octobre 2000, environ 51 % se rapportent au Canada, 33 %, aux États-Unis et 11 %, à l'Europe (49 %, 34 % et 14 % en 1999, respectivement).

Les 174 milliards de dollars d'instruments de crédit comprennent des engagements de crédit totalisant 140 milliards (129 milliards en 1999) dont 49 % se rapportent au Canada, 33 %, aux États-Unis et 11 %, à l'Europe (46 %, 35 % et 16 % en 1999, respectivement). Les concentrations sectorielles les plus importantes au chapitre des engagements de crédit sont les institutions financières (37 %), le secteur des mines et de l'énergie (13 %), le transport (11 %) et la fabrication (10 %) (32 %, 16 %, 12 % et 13 % en 1999, respectivement). Aucun autre secteur d'activité ne représente plus de 10 % du total.

Produits dérivés

Le risque de crédit représente la valeur de remplacement actuelle de tous les contrats hors cote sur produits dérivés en cours qui sont en position de gain, sans tenir compte de l'incidence des accords généraux de compensation ni de la valeur de toute garantie. Le risque de crédit totalisait respectivement 20,6 milliards de dollars et 16,3 milliards aux 31 octobre 2000 et 1999. En fonction de la région de la contrepartie ultime, 42 % de ce montant de risque de crédit a trait à l'Europe, 28 % se rapporte aux États-Unis, 22 % concerne le Canada et 7 %, l'Asie-Pacifique (41 %, 24 %, 22 % et 12 % en 1999, respectivement).

La plus forte concentration du risque de crédit par type de contrepartie se trouve dans les banques, soit 61 % (68 % en 1999).

Note 15: Juste valeur estimative des instruments financiers

La juste valeur estimative a pour objet de déterminer approximativement à quels montants ces instruments financiers pourraient être échangés dans le cadre d'une opération courante entre des parties consentantes. Cependant, il n'y a pas de marché de négociation pour plusieurs de ces instruments financiers. Par conséquent, leur juste valeur est fondée sur des estimations établies à l'aide de la valeur actualisée et d'autres méthodes d'évaluation sur lesquelles influent fortement les hypothèses utilisées quant au montant et à l'échéancier des flux de trésorerie futurs estimatifs et aux taux d'actualisation qui reflètent divers degrés de risque. En outre, en raison de l'utilisation

d'éléments subjectifs et des incertitudes, le montant global de la juste valeur ne saurait être interprété comme un montant réalisable en cas de règlement immédiat des instruments.

La juste valeur estimative présentée ci-dessous ne reflète pas la valeur des actifs et des passifs qui ne sont pas considérés comme des instruments financiers, tels que les éléments inclus dans le poste Locaux et matériel. Par ailleurs, la valeur d'autres actifs et passifs non financiers, comme la valeur incorporelle des relations avec les clients et des baux, a été exclue.

Instruments financiers

		2000	1999				
	/aleur comptable	Juste valeur	Différence V	aleur comptable	Juste valeur	Différence	
Actifs financiers							
Liquidités (1)	19 606 \$	19 606 \$	- \$	23 042 \$	23 042 \$	- \$	
Valeurs mobilières (2)	60 263	60 270	7	52 736	52 745	9	
Biens achetés en vertu de conventions de revente (1)	18 303	18 303	_	20 272	20 272	_	
Prêts (3)	165 941	166 846	905	152 166	152 170	4	
Autres actifs (4)	26 581	26 689	108	22 088	22 085	(3)	
Passifs financiers							
Dépôts (5)	206 237	207 727	(1 490)	187 897	189 209	$(1\ 312)$	
Acceptations (1)	11 628	11 628	_	9 257	9 257	_	
Engagements afférents à des titres vendus à découvert (1	12 873	12 873	_	18 740	18 740	_	
Engagements afférents à des biens vendus en vertu							
de conventions de rachat (1)	9 005	9 005	_	9 396	9 396	_	
Autres passifs (4)	34 136	34 136	_	30 615	30 615	_	
Débentures subordonnées (6)	5 825	5 809	16	4 596	4 523	73	

- (1) La valeur comptable de certains instruments financiers présentés au bilan qui viennent à échéance à court terme a été présumée correspondre approximativement à leur juste valeur.
- (2) La juste valeur estimative des valeurs mobilières est présentée à la note 3 des états financiers consolidés, qui porte sur les valeurs mobilières. Elle repose sur les cours du marché, lorsqu'ils sont disponibles. En l'absence de tels cours, la juste valeur estimative est déterminée à l'aide des cours du marché de valeurs mobilières semblables.
- (3) Pour certains prêts à taux variables dont les taux sont fréquemment révisés, la juste valeur est présumée correspondre à la valeur comptable. La juste valeur des autres prêts est estimée par l'actualisation des flux de trésorerie aux taux d'intérêt du marché actuellement exigés pour de nouveaux prêts similaires, appliqués aux montants prévus à l'échéance.
- (4) La valeur comptable des Autres actifs et des Autres passifs correspond approximativement à leur juste valeur, à l'exception des montants se rapportant aux produits dérivés détenus ou émis à des fins autres que de négociation. L'excédent de la juste valeur nette sur la valeur comptable pour ces produits est indiqué au poste Autres actifs.
- (5) La juste valeur des dépôts dont l'échéance n'est pas déterminée est présumée correspondre à leur valeur comptable. La juste valeur estimative des dépôts à taux fixe est déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie prévus aux taux d'intérêt actuellement offerts sur le marché pour des dépôts ayant sensiblement la même période à courir jusqu'à l'échéance (ajustés pour tenir compte des remboursements anticipés, s'il y a lieu).
- (6) La juste valeur des débentures repose sur les cours du marché pour des émissions similaires ou sur les taux actuellement offerts à la Banque pour ses titres d'emprunt ayant la même période à courir jusqu'à l'échéance.

Note 15: Juste valeur estimative des instruments financiers (suite)

Produits dérivés (1)

		20		1999		
		ur moyenne ce écoulé (2)	Juste vale de l'ex		Juste valeu de l'exe	
	Positive	Négative	Positive	Négative	Positive	Négative
Produits dérivés détenus ou émis aux fins de négociation						
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de garantie de taux	10 \$	9 \$	7 \$	4 \$	19 \$	27 \$
Swaps	3 952	4 545	3 845	4 574	3 723	4 337
Options achetées	192	_	168	_	227	_
Options vendues	_	161	_	136	_	203
	4 154	4 715	4 020	4 714	3 969	4 567
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	8 620	8 185	10 683	9 722	8 272	7 857
Swaps sur devises	127	121	91	125	122	109
Swaps simultanés de taux et de devises	1 644	1 163	2 164	1 830	1 270	955
Options achetées	723	-	934	_	826	_
Options vendues	_	654	_	950	_	733
	11 114	10 123	13 872	12 627	10 490	9 654
Autres contrats	1 143	1 182	1 423	1 178	892	1 094
	16 411 \$	16 020 \$	19 315 \$	18 519 \$	15 351 \$	15 315 \$
Produits dérivés détenus ou émis à des fins autres que de r	négociation					
Contrats de taux d'intérêt	_					
Swaps			672 \$	256 \$	752 \$	301 \$
Options achetées			_	_	3	_
Options vendues			-	7	_	8
			672	263	755	309
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré			105	310	64	
			195	310	64	43
Swaps sur devises			195 89	89	1	43 29
Swaps sur devises			89	89	1	29
Swaps sur devises			89 292	89 252	1 101	29 334
Swaps sur devises Swaps simultanés de taux et de devises			89 292 576	89 252 651	1 101 166	29 334 406
Swaps sur devises			89 292 576 1 248 \$	89 252 651 914 \$	1 101 166 921 \$	29 334 406 715 \$
Swaps sur devises Swaps simultanés de taux et de devises Justes valeurs brutes totales avant la compensation	du solde net		89 292 576 1 248 \$	89 252 651 914 \$	1 101 166 921 \$	29 334 406 715 \$
Swaps sur devises Swaps simultanés de taux et de devises Justes valeurs brutes totales avant la compensation Incidence des accords généraux de compensation	du solde net		89 292 576 1 248 \$	89 252 651 914 \$	1 101 166 921 \$	29 334 406 715 \$
Swaps sur devises Swaps simultanés de taux et de devises Justes valeurs brutes totales avant la compensation Incidence des accords généraux de compensation Avec l'intention de procéder au règlement sur la base			89 292 576 1 248 \$ 20 563 \$	89 252 651 914 \$ 19 433 \$	1 101 166 921 \$ 16 272 \$	29 334 406 715 \$ 16 030 \$
Swaps sur devises Swaps simultanés de taux et de devises Justes valeurs brutes totales avant la compensation Incidence des accords généraux de compensation Avec l'intention de procéder au règlement sur la base ou simultanément (3)			89 292 576 1 248 \$ 20 563 \$	89 252 651 914 \$ 19 433 \$	1 101 166 921 \$ 16 272 \$	29 334 406 715 \$ 16 030 \$

⁽¹⁾ La juste valeur des produits dérivés est présentée en chiffres bruts, compte non tenu de l'incidence des accords généraux de compensation juridiquement exécutoires. La juste valeur des produits dérivés est calculée selon différentes méthodes, dont celles fondées sur les cours du marché, lorsqu'ils sont disponibles, sur les taux en vigueur sur le marché pour des instruments ayant des caractéristiques et des échéances analogues, et sur l'analyse de la valeur actualisée nette ou tout autre modèle d'établissement des prix.

⁽²⁾ La juste valeur moyenne est calculée en fonction des soldes de fin de mois.

⁽³⁾ Incidence de la compensation des risques de crédit lorsque la Banque détient un accord général de compensation juridiquement exécutoire en vigueur et qu'elle a l'intention de procéder au règlement des contrats soit sur la base du solde net, soit simultanément.

⁽⁴⁾ Incidence additionnelle de la compensation des risques de crédit lorsque la Banque détient un accord général de compensation juridiquement exécutoire en vigueur, mais qu'elle n'a pas l'intention de procéder au règlement des contrats ni sur la base du solde net, ni simultanément.

Information supplémentaire

Bilan consolidé

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2000	1999	1998	1997	1996	1995	1994	1993	1992	1991	1990
Actif Liquidités	19 606 \$	23 042 \$	16 395 \$	21 392 \$	23 567 \$	17 710 \$	16 449 \$	10 874 \$	10 938 \$	8 820 \$	8 763 \$
Valeurs mobilières	60 263	52 736	42 538	33 343	41 261	33 220	27 695	24 011	16 146	13 436	9 449
Conventions de revente	18 303	20 272	19 907	18 642	11 446	4 591	5 259	5 304	607	600	_
Prêts Prêts hypothécaires résidentiels Prêts aux particuliers Prêts sur cartes de crédit Prêts aux entreprises et aux gouvernements et acceptations	62 984 28 019 4 666 72 143	59 242 25 255 2 666 66 887	56 468 22 761 1 945 76 218	53 369 20 864 2 324 73 398	48 120 18 440 3 522 63 561	45 131 16 923 3 435 57 800	44 109 16 508 3 321 54 953	43 781 16 487 3 090 58 364	32 609 15 462 2 532 58 239	29 105 14 775 2 571 60 461	25 734 14 392 2 434 62 966
Provision cumulative pour pertes sur prêts	167 812 (1 871) 165 941	154 050 (1 884) 152 166	157 392 (2 026) 155 366	149 955 (1 769) 148 186	133 643 (1 875) 131 768	123 289 (2 003) 121 286	118 891 (2 559) 116 332	121 722 (4 255) 117 467	108 842 (3 575) 105 267	106 912 (1 958) 104 954	105 526 (2 463) 103 063
Autres Montants se rapportant aux produits dérivés (1) Locaux et matériel Autres actifs	19 334 1 216 9 391 29 941	15 151 1 274 8 657 25 082	30 413 1 872 14 583 46 868	14 776 1 696 9 044 25 516	8 598 1 785 9 052 19 435	12 378 1 870 5 427 19 675	1 975 5 385 7 360	2 057 5 228 7 285	1 914 3 421 5 335	1 921 2 621 4 542	1 800 2 863 4 663
	<mark>294 054 \$</mark>	273 298 \$	281 074 \$	247 079 \$	227 477 \$	196 482 \$	173 095 \$	164 941 \$	138 293 \$	132 352 \$	125 938 \$
Passif et capitaux propres Dépôts Au Canada À l'étranger	138 124 \$ 68 113	129 306 \$ 58 591 187 897	123 533 \$ 56 472 180 005	122 721 \$ 50 508	118 482 \$ 43 335	114 778 \$ 28 713	106 099 \$ 29 716	103 755 \$ 26 644 130 399	85 203 \$ 27 019	80 097 \$ 24 925 105 022	73 202 \$ 25 966 99 168
Autres Acceptations Titres vendus à découvert Conventions de rachat Montants se rapportant aux produits dérivés (1) Autres passifs	11 628 12 873 9 005 18 574 15 912	9 257 18 740 9 396 15 219 15 682 68 294	10 620 20 488 11 264 29 370 12 883 84 625	10 561 13 062 9 458 14 732 10 644 58 457	7 423 7 063 16 526 9 053 12 135 52 200	6 300 7 128 4 090 12 384 10 284 40 186	6 205 5 569 5 341 - 7 986 25 101	6 302 5 362 2 533 - 8 919 23 116	5 737 3 628 787 - 5 232	7 210 2 650 641 - 5 913	10 369 1 523 29 - 5 998 17 919
Débentures subordonnées	5 825	4 596	4 087	4 227	3 602	3 528	3 481	3 410	3 106	3 081	2 299
Part des actionnaires sans contrôle dans des filiales	703	103	499	531	108	107	93	86	75	73	98
Capitaux propres Capital-actions Actions privilégiées Actions ordinaires Bénéfices non répartis Autres composantes du bénéfice global cumulées	2 001 3 074 8 314 (92)	1 973 3 063 7 495 (123)	2 110 2 923 6 803	1 757 2 905 5 719 254	1 725 2 874 4 825 326	1 962 2 908 4 194	2 233 2 908 3 476 (12)	2 215 2 908 2 823 (16)	1 572 2 908 3 041 (15)	1 636 2 724 3 421 (19)	1 129 2 448 2 893 (16)
	13 297	12 408	11 858	10 635	9 750	9 170	8 605	7 930	7 506	7 762	6 454
	<mark>294 054 \$</mark>	273 298 \$	281 074 \$	247 079 \$	227 477 \$	196 482 \$	173 095 \$	164 941 \$	138 293 \$	132 352 \$	125 938 \$

⁽¹⁾ Puisque l'information ne peut être déterminée avec suffisamment de précision, les montants des exercices antérieurs à 1995 n'ont pas été retraités pour tenir compte de la présentation, sur une base brute, des montants se rapportant aux produits dérivés.

État consolidé des résultats

⁽¹⁾ Pour les exercices 1990 à 1992 inclusivement, les montants relatifs aux biens achetés en vertu de conventions de revente sont inclus dans les prêts.

⁽²⁾ Le bénéfice par action selon la comptabilité de caisse et le bénéfice par action dilué sont calculés en rajoutant au bénéfice net le montant après impôts de l'amortissement de l'écart d'acquisition et des autres actifs incorporels.

État consolidé de la variation des capitaux propres

Exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2000	1999	1998	1997	1996	1995	1994	1993	1992	1991	1990
Actions privilégiées Solde au début Émises	1 973 \$	2 110 \$ 296	1 757 \$ 300	1 725 \$	1 962 \$	2 233 \$	2 215 \$	1 572 \$ 612	1 636 \$	1 129 \$ 526	1 134 \$
Rachetées aux fins d'annulation	_	(393)	-	_	(236)	(267)	_	-	(99)	(5)	(4)
Frais d'émission	-	(9)	(7)	_	-	_	_	(11)	-	(8)	_
Gain ou perte de change	28	(31)	60	32	(1)	(4)	18	42	35	(6)	(1)
Solde à la fin	2 001	1 973	2 110	1 757	1 725	1 962	2 233	2 215	1 572	1 636	1 129
Actions ordinaires											
Solde au début	3 063	2 923	2 905	2 874	2 908	2 908	2 908	2 908	2 724	2 448	2 307
Émises	109	192	18	69	_	-	-	-	184	276	141
Achetées aux fins d'annulation	(98)	(52)	_	(38)	(34)		-		_	_	
Solde à la fin	3 074	3 063	2 923	2 905	2 874	2 908	2 908	2 908	2 908	2 724	2 448
Bénéfices non répartis											
Solde au début (1)	7 495	6 803	5 719	4 825	4 194	3 476	2 839	3 041	3 421	2 893	2 361
Bénéfice net	2 208	1 725	1 772	1 654	1 330	1 258	1 169	300	107	983	965
Dividendes – actions privilégiées actions ordinaires	(134) (689)	(157) (588)	(145) (543)	(131) (469)	(144) (418)	(164) (371)	(168) (364)	(154) (364)	(123) (361)	(103) (352)	(96) (337)
Prime versée sur les actions	(699)	(366)	(543)	(469)	(416)	(3/1)	(364)	(364)	(361)	(332)	(337)
ordinaires achetées	(562)	(281)	_	(160)	(136)	_	_	_	_	_	_
Frais d'émission	(4)	(7)	_	-	(1)	(5)	_	-	(3)	-	_
Solde à la fin	8 314	7 495	6 803	5 719	4 825	4 194	3 476	2 823	3 041	3 421	2 893
Autres composantes du bénéfice global cumulées Gains et pertes non réalisés sur les titres destinés											
à la vente (2)	(56)	(85)	56	283	349	126					
Gains et pertes de change non réalisés	(36)	(38)	(34)	(29)	(23)	(20)	(12)	(16)	(15)	(19)	(16)
	(92)	(123)	22	254	326	106	(12)	(16)	(15)	(19)	(16)
Capitaux propres à la fin	13 297 \$	12 408 \$	11 858 \$	10 635 \$	9 750 \$	9 170 \$	8 605 \$	7 930 \$	7 506 \$	7 762 \$	6 454 \$
Bénéfice global											
Bénéfice net	2 208 \$	1 725 \$	1 772 \$	1 654 \$	1 330 \$	1 258 \$	1 169 \$	300 \$	107 \$	983 \$	965 \$
Variation des gains et											
pertes non réalisés sur les titres destinés à la vente, déduction											
faite des activités de couverture et											
des impôts y afférents (2)	29	(141)	(227)	(66)	223	126					
Variation des gains et		(+ + + /	(==, /	(00)	220	120					
pertes de change non réalisés,											
déduction faite des activités de											
couverture et des impôts y afférents	2	(4)	(5)	(6)	(3)	(8)	4	(1)	4	(3)	3
Total du bénéfice global	2 239 \$	1 580 \$	1 540 \$	1 582 \$	1 550 \$	1 376 \$	1 173 \$	299 \$	111 \$	980 \$	968 \$

Les bénéfices non répartis au début de 1994 ont été augmentés de 16 millions de dollars en raison de l'adoption de la norme FAS 109, Accounting for Income Taxes. Depuis 1995, la Banque applique la norme FAS 115, Accounting for Certain Investments in Debt and Equity Securities.

Profil de risque

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2000	1999	1998	1997	1996	1995	1994	1993	1992	1991	1990
Prêts à intérêts non comptabilisés											
Au début Montant net des ajouts (retraits)	1 704 \$ 813	2 001 \$ 743	1 819 \$ 628	2 376 \$ 81	2 944 \$ 384	4 424 \$ (255)	7 582 \$ (1 128)	7 056 \$ 1 643	3 924 \$ 3 639	4 203 \$ 909	3 516 \$ 1 822
Radiations et ajustements	(839)	(1 040)	(446)	(638)	(952)	(1 225)	(2 030)	(1 117)	(507)	(1 188)	(1 135)
À la fin	1 678 \$	1 704 \$	2 001 \$	1 819 \$	2 376 \$	2 944 \$	4 424 \$	7 582 \$	7 056 \$	3 924 \$	4 203 \$
En pourcentage des prêts (y compris les acceptations)	1,0 %	1,1 %	1,3 %	1,2 %	1,8 %	2,4 %	3,7 %	6,2 %	6,5 %	3,7 %	4,0 %
Provision cumulative pour											
pertes sur créances Provisions cumulatives											
spécifiques attribuées Provision cumulative à l'égard	747 \$	786 \$	1 176 \$	932 \$	1 091 \$	1 439 \$	1 962 \$	2 667 \$	1 867 \$	449 \$	451 \$
des risques-pays attribuée	28	34	40	436	444	930	940	1 107	1 383	1 509	2 012
Provision cumulative générale attribuée (1)	863	790	S.O.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Total des provisions											
cumulatives attribuées (1) Provision cumulative	1 638	1 610	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
non attribuée (1)	337	290	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Total	1 975 \$	1 900 \$	2 066 \$	2 118 \$	2 235 \$	2 669 \$	3 202 \$	4 324 \$	3 575 \$	1 958 \$	2 463 \$
Répartition de la											
provision cumulative Provision cumulative pour											
pertes sur prêts	1 871 \$	1 884 \$	2 026 \$	1 769 \$	1 875 \$	2 003 \$	2 559 \$	4 255 \$	3 575 \$	1 958 \$	2 463 \$
Provision cumulative pour engagements hors bilan et autres (2)	98	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_
Provision cumulative pour titres exonérés d'impôts	6	16	40	30	34	_	_	_	_	_	_
Provision cumulative à l'égard						666	642	60			
des risques-pays (titres)	-	1 000 #	-	319	326	666	643	69	- -	1.050.4	
Total	1 975 \$	1 900 \$	2 066 \$	2 118 \$	2 235 \$	2 669 \$	3 202 \$	4 324 \$	3 575 \$	1 958 \$	2 463 \$
Provision cumulative pour pertes sur prêts, en pourcentage des prêts											
(y compris les acceptations) Provision cumulative pour pertes sur	1,1 %	1,2 %	1,3 %	1,2 %	1,4 %	1,6 %	2,2 %	3,5 %	3,3 %	1,8 %	2,3 %
prêts, en pourcentage des prêts											
(y compris les acceptations) et des conventions de revente	1,0	1,1	1,1	1,1	1,3	1,6	2,1	3,4	3,3	1,8	2,3
Provision cumulative pour pertes sur											
prêts, en pourcentage des prêts à intérêts non comptabilisés, en											
excluant les pays en développement	112	112	103	94	77	60	52	52	41	18	25
Provision pour pertes sur créances Provisions spécifiques attribuées	571 \$	530 \$	555 \$	330 \$	470 \$	580 \$	1 070 \$	1 775 \$	2 025 \$	705 \$	420 \$
Provision à l'égard des	0,14		•	000 ψ	•	σσσ φ	1 0, σ φ	•		•	
risques-pays attribuée Provision générale attribuée (3)	73	s.o.	(80) s.o.	s.o.	(300) s.o.	s.o.	s.o.	(250) s.o.	(300) s.o.	(100) s.o.	s.o.
Total de la provision attribuée (3)	644	S.O.	S.O.	s.o.	s.o.	s.o.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	s.o.
Provision non attribuée (3)	47	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
Total	691 \$	760 \$	575 \$	380 \$	570 \$	580 \$	820 \$	1 750 \$	2 050 \$	605 \$	420 \$
Provisions spécifiques attribuées, en pourcentage de la moyenne des											
prêts (y compris les acceptations)	0,36 %	0,34 %	0,36 %	0,23 %	0,37 %	0,48 %	0,88 %	1,64 %	1,90 %	0,67 %	0,43 %
Provisions spécifiques attribuées, en pourcentage de la moyenne des											
prêts (y compris les acceptations)	0.21	0.20	0.21	0.01	0.26	0.46	0.04	1.60	1.00	0.67	0.42
et des conventions de revente Provision, en pourcentage	0,31	0,30	0,31	0,21	0,36	0,46	0,84	1,60	1,90	0,67	0,43
de la moyenne des prêts (y compris les acceptations)	0,43	0,49	0,37	0,27	0,45	0,48	0,67	1,61	1,93	0,57	0,43
Provision, en pourcentage de la	0,43	0,43	0,37	0,27	0,40	0,40	0,07	1,01	1,33	0,37	0,40
moyenne des prêts (y compris les acceptations) et des											
conventions de revente	0,38	0,43	0,32	0,24	0,43	0,46	0,65	1,58	1,93	0,57	0,43
Radiations nettes	677 \$	958 \$	692 \$	528 \$	1 001 \$	1 105 \$	1 979 \$	1 187 \$	547 \$	1 010 \$	1 000 \$
En pourcentage de la moyenne des prêts	0,42 %	0,62 %	0,45 %	0,37 %	0,79 %	0,91 %	1,63 %	1,09 %	0,51 %	0,96 %	1,02 %

⁽¹⁾ La provision cumulative générale attribuée et la provision cumulative non attribuée totalisaient 850 millions de dollars en 1998, 750 millions en 1997, 700 millions en 1996, 300 millions en 1995, 300 millions en 1994, 550 millions en 1993, 325 millions en 1992 et néant en 1991 et en 1990. Elles n'étaient alors pas séparées en deux composantes. Les montants des exercices antérieurs à 1999 ne reflètent pas la provision cumulative générale attribuée.

⁽²⁾ Au cours de l'exercice 2000, la provision cumulative pour engagements hors bilan et autres a été reclassée aux Autres passifs. Auparavant, le montant était inclus dans la provision cumulative pour pertes sur prêts.

⁽³⁾ La provision générale attribuée et la provision non attribuée totalisaient 230 millions de dollars en 1999, 100 millions en 1998, 50 millions en 1997, 400 millions en 1996, néant en 1995, (250) millions en 1994, 225 millions en 1993, 325 millions en 1992, et néant en 1991 et en 1990. Elles n'étaient alors pas séparées en deux composantes.

Faits saillants

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	2000	1999	1998	1997	1996	1995	1994	1993	1992	1991	1990
Ratios de rendement											
Rendement des capitaux propres											
attribuables aux actionnaires											
ordinaires	19,3 %	15,3 %	17,6 %	18,3 %	15,7 %	16,2 %	16,8 %	2,4 %	(0,3)%	15,5 %	17,5 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires											
ordinaires, selon la comptabilité											
de caisse (1)	20,2	15,9	18,3	19,1	16,2	16,8	17,6	3,0	0,0	15,8	17.9
Rendement de l'actif	0,78	0,64	0,68	0,69	0,65	0,68	0,70	0,21	0,08	0,76	0,79
Rendement de l'actif après											
dividendes sur actions											
privilégiées	0,73	0,58	0,62	0,64	0,58	0,59	0,60	0,10	(0,01)	0,68	0,71
Marge nette d'intérêt (2)	1,87	1,91	1,95	2,10	2,28	2,49	2,72	2,88	2,93	2,95	2,97
Revenus autres que d'intérêt, en	55.7	E1.6	40 E	46.0	41.1	27.4	20.7	27.4	24.5	22.0	22.6
pourcentage des revenus bruts Ratio d'efficience (3)	55,7 63,6	51,6 67,1	49,5	46,0 65,1	41,1 65,1	37,4 63,9	38,7 63,1	37,4 67,4	34,5 64,3	33,8 62,5	32,6 61,9
Soldes moyens et données	63,6	67,1	64,5	65,1	65,1	63,9	63,1	67,4	64,3	62,5	61,9
hors bilan en fin d'exercice											
Moyennes											
Total des actifs (4)	284 100 \$	270 000 \$	261 500 \$	239 800 \$	205 200 \$	183 900 \$	166 700 \$	142 500 \$	136 200 \$	130 100 \$	121 700 \$
Prêts	159 957	155 635	154 954	142 349	126 849	121 069	121 741	108 562	106 376	105 231	98 414
Dépôts	196 066	184 796	178 688	166 249	147 391	136 686	133 550	114 835	108 609	102 847	95 758
Capitaux propres attribuables											
aux actionnaires ordinaires	10 725	10 268	9 255	8 303	7 543	6 749	5 964	6 052	6 313	5 693	4 965
Total des capitaux propres	12 703	12 481	11 227	10 044	9 488	8 942	8 233	8 116	7 938	6 913	6 089
Biens administrés (5)	1 175 200 92 300	967 800 81 600	829 200 73 400	783 300 67 700	522 100 51 200	407 700 40 400	346 800 39 100	274 300 33 100			
Biens sous gestion (5) Ratios de capital (Canada) (6)	92 300	81 600	73 400	67 700	31 200	40 400	39 100	33 100			
Capital de première catégorie	13 567 \$	12 026 \$	11 593 \$	10 073 \$	9 037 \$	8 421 \$	7 660 \$	6 910 \$	6 740 \$	6 938 \$	5 712 \$
Capital total	19 044	16 698	16 480	14 705	12 069	11 913	11 525	10 941	10 483	10 686	8 525
Total de l'actif ajusté en											
fonction des risques	158 364	149 078	157 064	147 672	128 163	121 350	120 158	117 043	114 298	113 975	115 035
Capitaux propres attribuables											
aux actionnaires ordinaires											
sur l'actif ajusté en				= 0.07						=	
fonction des risques	7,3 %	7,1 %	6,2 %	5,8 %	6,0 %	5,8 %	5,3 %	4,9 %	5,2 %	5,4 %	4,6 %
Ratio du capital de première catégorie	8,6	8,1	7,4	6,8	7,0	6,9	6,4	5,9	5,9	6,1	5,0
Ratio du capital total	12,0	11,2	10,5	10,0	9,4	9,8	9,6	9,3	9,2	9,4	7,4
Ratios de capital (ÉU.) (7)	,-	,-	,-	,-	-, -	-,-	-,-	-,-	-,-	-,.	.,.
Capital de première catégorie	12 409 \$	11 334 \$	10 796 \$	9 556 \$	8 740 \$	8 612 \$	7 660 \$	6 910 \$	6 740 \$	6 938 \$	5 712 \$
Capital total	17 898	15 991	15 990	14 666	12 245	12 399	11 525	10 941	10 483	10 686	8 525
Total de l'actif ajusté en											
fonction des risques	158 594	149 537	157 720	149 392	128 804	120 593	120 158	117 043	114 298	113 975	115 035
Capitaux propres attribuables											
aux actionnaires ordinaires											
sur l'actif ajusté en fonction des risques	7,2 %	7,0 %	6,1 %	5,8 %	6,0 %	5,9 %	5,3 %	4,9 %	5,2 %	5,4 %	4,6 %
Ratio du capital de	7,2 70	7,0 70	0,1 /0	0,0 70	0,0 70	3,5 %	3,3 70	4,5 %	3,2 70	3,4 70	4,0 70
première catégorie	7,8	7,6	6,8	6,4	6,8	7,1	6,4	5,9	5,9	6,1	5,0
Ratio du capital total	11,3	10,7	10,1	9,8	9,5	10,3	9,6	9,3	9,2	9,4	7,4
Information sur les actions											
ordinaires (8)											
Actions en circulation (en milliers)											
Au 31 octobre	602 398	617 768	617 581	616 671 617 812	621 059	628 310	628 310	628 310	628 310	612 920	586 535
Moyenne (non dilué) Moyenne (dilué)	606 389 609 865	626 158 632 305	617 324 633 626	632 052	628 242 628 242	628 310 628 310	628 310 628 310	628 310 628 310	621 086 621 086	603 614 606 530	580 486 591 890
Dividendes par action	1,14 \$	0.94 \$	0,88 \$	0.76 \$	0,67 \$	0,59\$	0,58\$	0,58\$	0,58 \$	0,58 \$	0,58 \$
Valeur comptable par action	18,75	16,89	15,78	14,40	12,92	11,47	10,14	9,10	9,44	9,99	9,08
Cours de l'action – Haut (9)	48,88	42,13	46,10	38,23	22,20	15,69	15,94	14,44	14,50	13,75	12,85
Bas (9)	27,25	29,65	28,75	22,00	14,88	12,94	12,57	11,00	10,75	10,25	9,88
À la clôture (9)	48,30	31,73	35,55	37,68	22,15	15,07	14,19	13,63	12,07	13,50	10,38
Ratio cours/bénéfice (10)	11,2	14,4	14,5	12,4	9,8	8,2	8,9	-	-	8,2	7,7
Rendement des dividendes (11)	3,0 %	2,6 %	2,4 %	2,5 %	3,6 %	4,1 %	4,1 %	4,6 %	4,6 %	4,8 %	5,1 %
Ratio de distribution (12)	33	37	33	31	35	34	36	-	-	40	39
Renseignements divers	40.222	E1 001	E1 776	40.016	46 205	40.011	40.208	E0 74E	40.600	E0 E47	EO 106
Employés (13) Guichets automatiques bancaires	49 232 4 569	51 891 4 585	51 776 4 317	48 816 4 248	46 205 4 215	49 011 4 079	49 208 3 948	52 745 3 981	49 628 3 828	50 547 3 651	50 106 3 142
Unités de service	7 303	7 303	7 31/	7 240	7 413	7 0/3	3 340	3 301	3 320	2 001	J 144
Au Canada	1 333	1 410	1 422	1 453	1 493	1 577	1 596	1 731	1 661	1 645	1 617
À l'étranger (14)	306	99	106	105	103	105	97	95	83	102	48
Total	1 639	1 509	1 528	1 558	1 596	1 682	1 693	1 826	1 744	1 747	1 665
IULAI	1 039	1 203	1 320	1 336	1 390	1 002	1 093	1 070	1 /44	1 /4/	1 000

⁽¹⁾ Le rendement des capitaux propres selon la comptabilité de caisse est calculé en rajoutant au bénéfice net le montant après impôts de l'amortissement de l'écart d'acquisition et des autres actifs incorporels.

⁽²⁾ Revenu net d'intérêt exprimé en pourcentage de l'actif moyen.

⁽³⁾ Frais autres que d'intérêt exprimés en pourcentage du montant imposable équivalent du revenu net d'intérêt et des revenus autres que d'intérêt.

⁽⁴⁾ Puisque l'information ne peut être déterminée avec suffisamment de précision, les montants des exercices antérieurs à 1995 n'ont pas été retraités pour tenir compte de la présentation, sur une base brute, des montants se rapportant aux produits dérivés.

⁽⁵⁾ Les montants antérieurs à 1996 sont présentés au 30 septembre. Les soldes des biens administrés et des biens sous gestion ne sont pas présentés pour la période précédant 1993.

⁽⁶⁾ Établis selon les lignes directrices du Surintendant des institutions financières Canada et de l'information financière préparée conformément aux PCGR au Canada.

⁽⁷⁾ Établis selon les lignes directrices fournies par le Board of Governors of the Federal Reserve System des États-Unis et de l'information financière préparée conformément aux PCGR aux États Unis.

⁽⁸⁾ Le 5 octobre 2000, la Banque a versé un dividende en actions de une action ordinaire pour chacune de ses actions ordinaires émises et en circulation. L'effet de ce dividende est le même que celui d'une division d'actions à raison de deux actions pour une. Toutes les données relatives au capital-actions ordinaire ont été retraitées afin de refléter ce dividende en actions.

⁽⁹⁾ Cours extrêmes des actions ordinaires négociées à la Bourse de Toronto pendant l'exercice, et cours de clôture de la dernière séance boursière d'octobre.

⁽¹⁰⁾ Moyenne des cours extrêmes des actions ordinaires divisée par le bénéfice par action dilué. Les ratios de 1993 et de 1992 ne sont pas pertinents.

⁽¹¹⁾ Dividendes sur actions ordinaires divisés par la moyenne des cours extrêmes.

⁽¹²⁾ Dividendes sur actions ordinaires exprimés en pourcentage du bénéfice net moins les dividendes sur actions privilégiées. Les ratios de 1993 et de 1992 ne sont pas pertinents.

⁽¹³⁾ Selon l'équivalent de travail à plein temps.

⁽¹⁴⁾ Depuis 1991, les unités de service à l'étranger comprennent (outre les succursales) les bureaux de représentation, les agences et les filiales.

Sommaire des résultats trimestriels

Sommaire des resultats trimestrieis		2000				1999			
(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action; selon l'équivalent imposable)	T4	Т3	T2	T1	T4	Т3	T2	T1	
État des résultats Revenu net d'intérêt Provision pour pertes sur créances Revenus autres que d'intérêt Frais autres que d'intérêt Charge d'impôts Part des actionnaires sans contrôle	1 381 \$ (174) 1 720 (2 022) (323)	1 300 \$ (172) 1 711 (1 914) (360)	1 346 \$ (172) 1 717 (1 911) (416)	1 280 \$ (173) 1 532 (1 781) (341)	1 344 \$ (235) 1 520 (1 892) (256)	1 283 \$ (175) 1 357 (1 722) (289)	1 252 \$ (175) 1 306 (1 695) (254)	1 273 \$ (175) 1 308 (1 832) (210)	
Bénéfice net	(14)	(2) 563 \$	(2)	(2)	(2) 479 \$	(2)	(2)	(2)	
Bénéfice par action	568 \$	263 \$	562 \$	515 \$	4/9 \$	452 \$	432 \$	362 \$	
Non dilué Dilué Dilué Non dilué, selon la comptabilité de caisse (1) Dilué, selon la comptabilité de caisse (1) Ratios de rendement	0,89 \$ 0,88 0,93 0,92	0,87 \$ 0,87 0,92 0,91	0,87 \$ 0,87 0,90 0,90	0,79 \$ 0,78 0,82 0,81	0,70 \$ 0,70 0,73 0,73	0,65 \$ 0,65 0,68 0,68	0,63 \$ 0,62 0,66 0,65	0,52 \$ 0,51 0,54 0,54	
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	19,2 %	19,5 %	20,3 %	18,4 %	16,6 %	15,6 %	15,8 %	12,9 %	
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, selon la comptabilité de caisse (1) Rendement de l'actif Rendement de l'actif après dividendes privilégiés Marge nette d'intérêt Revenus autres que d'intérêt, en pourcentage des revenus bruts Ratio d'efficience Bilan	20,1 0,77 0,72 1,87 55,5 65,2	20,3 0,79 0,74 1,81 56,8 63,6	21,1 0,82 0,78 1,95 56,1 62,4	19,1 0,74 0,69 1,84 54,5 63,3	17,3 0,69 0,63 1,94 53,1 66,1	16,3 0,66 0,60 1,86 51,4 65,2	16,5 0,68 0,62 1,96 51,1 66,3	13,6 0,53 0,48 1,87 50,7 71,0	
Actif Liquidités et valeurs mobilières Conventions de revente Prêts hypothécaires résidentiels Prêts aux particuliers Prêts sur cartes de crédit Prêts aux entreprises et aux gouvernements Provision cumulative pour pertes sur prêts Autres actifs	79 869 \$ 18 303 62 984 28 019 4 666 72 143 (1 871) 29 941	78 792 \$ 15 100 62 588 27 220 4 224 69 492 (1 845) 25 144	72 605 \$ 19 419 60 999 26 802 3 270 70 974 (1 869) 27 837	71 619 \$ 15 284 60 035 26 213 2 690 68 694 (1 937) 29 296	75 778 \$ 20 272 59 242 25 255 2 666 66 887 (1 884) 25 082	72 187 \$ 25 452 59 959 24 369 2 193 68 876 (1 940) 27 652	65 981 \$ 22 395 58 729 24 193 2 206 69 501 (1 850) 26 158	63 788 \$ 17 461 57 553 23 209 2 058 73 018 (2 153) 31 900	
	294 054 \$	280 715 \$	280 037 \$	271 894 \$	273 298 \$	278 748 \$	267 313 \$	266 834 \$	
Passif et capitaux propres Dépôts – au Canada Dépôts – à l'étranger Autres passifs Débentures subordonnées Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales Capitaux propres	138 124 \$ 68 113 67 992 5 825 703 13 297	135 830 \$ 64 237 61 973 5 091 690 12 894	135 472 \$ 63 517 63 216 5 104 39 12 689	131 025 \$ 61 235 62 037 5 072 103 12 422	129 306 \$ 58 591 68 294 4 596 103 12 408	129 036 \$ 61 424 70 625 4 678 103 12 882	123 290 \$ 60 207 66 648 4 631 102 12 435	123 482 \$ 56 231 70 491 4 332 102 12 196	
	294 054 \$	280 715 \$	280 037 \$	271 894 \$	273 298 \$	278 748 \$	267 313 \$	266 834 \$	
Principaux soldes moyens et données hors bilan Moyennes Total des actifs Prêts Dépôts Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires Total des capitaux propres Biens administrés Biens sous gestion Provision pour pertes sur créances	294 400 \$ 164 882 204 362 11 092 13 115 1 175 200 92 300	285 100 \$ 162 273 197 471 10 806 12 823 1 147 400 95 200	280 900 \$ 158 550 190 649 10 589 12 590 1 099 400 94 000	276 400 \$ 154 086 191 966 10 428 12 438 1 027 300 86 400	274 900 \$ 154 938 189 334 10 466 12 790 967 800 81 600	273 300 \$ 155 580 185 639 10 433 12 696 927 600 81 400	261 700 \$ 154 929 182 092 10 222 12 346 893 800 79 300	269 900 \$ 157 540 182 031 9 977 12 113 861 600 77 200	
Provision pour pertes sur cleances Provisions spécifiques attribuées Provision générale attribuée (2)	134 \$ 8	172 \$ -	132 \$ 35	133 \$ 30	5 \$ s.o.	175 \$ s.o.	175 \$ s.o.	175 \$ s.o.	
Total de la provision attribuée (2) Provision non attribuée (2)	142 32	172 -	167 5	163 10	S.O. S.O.	s.o. s.o.	s.o. s.o.	s.o. s.o.	
Total	174 \$	172 \$	172 \$	173 \$	235 \$	175 \$	175 \$	175 \$	
Prêts à intérêts non comptabilisés, en pourcentage des prêts (y compris les acceptations) Ratios de capital (Canada) Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	1,00 %	1,06 %	1,03 %	1,02 %	1,11 %	1,21 %	1,12 %	1,27 %	
sur l'actif ajusté en fonction des risques Capital de première catégorie Capital total Ratios de capital (ÉU.) Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	7,3 % 8,6 12,0	7,2 % 8,5 11,5	7,1 % 8,0 11,1	8,1 11,4	7,1 % 8,1 11,2	7,1 % 8,4 11,6	7,0 % 8,1 11,4	6,8 % 7,9 11,3	
sur l'actif ajusté en fonction des risques Capital de première catégorie Capital total Information sur les actions ordinaires Actions en circulation (en milliers)	7,2 % 7,8 11,3	7,1 % 7,9 10,9	7,0 % 7,4 10,5	7,0 % 7,6 10,9	7,0 % 7,6 10,7	7,0 % 7,7 11,1	7,0 % 7,5 11,0	6,7 % 7,3 10,9	
À la fin Moyenne (non dilué) Moyenne (dilué) Dividendes par action Valeur comptable par action Cours des actions – Haut Bas À la clôture Rendement des dividendes Ratio de distribution	602 398 602 108 606 710 0,30 \$ 18,75 48,88 39,17 48,30 2,7 %	601 628 602 494 605 833 0,30 \$ 18,14 41,13 34,40 39,65 3,2 %	604 723 608 285 611 114 0,27 \$ 17,71 38,25 28,38 34,95 3,2 % 31	608 783 612 708 618 111 0,27 \$ 17,19 34,70 27,25 29,53 3,5 % 34	617 768 622 471 627 895 0,24 \$ 16,89 33,95 29,65 31,73 3,0 % 34	626 292 627 532 633 174 0,24 \$ 16,76 36,25 31,40 32,63 2,8 % 37	627 805 627 537 633 855 0,23 \$ 16,51 40,35 34,23 35,55 2,5 % 37	627 325 627 137 633 595 0,23 \$ 16,10 42,13 32,65 39,05 2,5 % 45	

⁽¹⁾ Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (selon la comptabilité de caisse), le bénéfice par action (selon la comptabilité de caisse) et le bénéfice par action dilué (selon la comptabilité de caisse) sont calculés en rajoutant le montant après impôts de l'amortissement de l'écart d'acquisition et des autres actifs incorporels.

⁽²⁾ La provision générale attribuée et la provision non attribuée totalisaient 230 millions de dollars au quatrième trimestre de 1999, et néant aux troisième, deuxième et premier trimestres de 1999. Elles n'étaient alors pas séparées en provision générale attribuée et en provision attribuée.

Revue financière selon les PCGR au Canada

Analyse par la direction 22A

États financiers consolidés 53A

Information supplémentaire 78A

Mise en garde au sujet des déclarations prévisionnelles

À l'occasion, la Banque Royale du Canada fait des déclarations prévisionnelles verbalement ou par écrit, comprises dans le présent rapport annuel et dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, dans des rapports aux actionnaires et dans d'autres communications. Ces déclarations prévisionnelles sont faites conformément aux dispositions prévoyant des « mesures refuges » de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis. Ces déclarations prospectives comprennent notamment des déclarations relatives aux objectifs de la Banque Royale pour 2001 et à moyen terme et des stratégies élaborées afin d'atteindre ces objectifs, de même que des déclarations relatives aux opinions, aux projets, aux attentes, aux prévisions, aux estimations et aux intentions de la Banque Royale. Les mots « peuvent », « pourraient », « devraient », « soupçonner », « perspectives », « croire », « prévoir », « estimer », « s'attendre », « se proposer », « projeter » et l'emploi du conditionnel ainsi que les mots et expressions semblabes visent à dénoter des déclarations prospectives.

De par leur nature même, les déclarations prévisionnelles comportent des incertitudes et des risques intrinsèques, généraux et bien précis, et il est possible que les prédictions, prévisions, projections et autres déclarations prévisionnelles ne se matérialisent pas. La Banque Royale déconseille aux lecteurs de se fier indûment à ces déclarations étant donné que les résultats réels pourraient différer sensiblement des plans, objectifs, attentes, estimations et intentions exprimés dans ces déclarations prévisionnelles, en raison d'un certain nombre de facteurs importants. Ces facteurs comprennent notamment la solidité de l'économie canadienne en général et la solidité des économies locales des régions du Canada où la Banque Royale exerce ses activités; la solidité de l'économie américaine

et des économies des autres pays où la Banque Royale effectue des opérations importantes; l'incidence des modifications de la politique monétaire et fiscale, notamment les modifications des politiques relatives aux taux d'intérêt de la Banque du Canada et du Board of Governors of the Federal Reserve System des États-Unis; les modifications de la politique en matière de commerce; les effets de la concurrence dans les marchés où la Banque Royale exerce ses activités; l'inflation; les fluctuations des marchés financiers et des marchés des devises; la mise au point et le lancement, au moment opportun, de nouveaux produits et services par la Banque Royale dans des marchés réceptifs; l'incidence des modifications apportées aux lois et règlements qui réglementent les services financiers (notamment les services bancaires, les assurances et les valeurs mobilières); les modifications apportées à la législation fiscale; les changements technologiques; la capacité de la Banque Royale de mener à bien des acquisitions stratégiques et d'intégrer les acquisitions; les procédures judiciaires ou réglementaires imprévues; les changements imprévus dans les dépenses et les habitudes d'épargne des consommateurs et la mesure dans laquelle la Banque Royale prévoit les risques inhérents aux facteurs qui précèdent et réussit à les gérer.

La Banque Royale informe ses lecteurs que la liste susmentionnée de facteurs importants n'est pas exhaustive. Les personnes, et notamment les investisseurs, qui se fient à des déclarations prévisionnelles pour prendre des décisions à l'égard de la Banque Royale doivent bien tenir compte de ces facteurs et d'autres faits et incertitudes. La Banque Royale ne s'engage pas à mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, qu'elle peut faire ou qui peut être faite pour son compte à l'occasion.

Analyse par la direction

Vue générale

La direction évalue le rendement de la Banque selon les résultats de base (c.-à-d. en excluant les éléments non récurrents) et selon les résultats déclarés (c.-à-d. tels qu'ils sont déclarés dans ses états financiers consolidés aux pages 53A à 77A). La direction estime que les éléments non récurrents ne font pas partie des opérations effectuées dans le cours normal des activités ou qu'il s'agit d'opérations exceptionnelles; cette distinction est faite afin de

ne pas nuire à l'analyse des tendances par la direction. Des éléments non récurrents ont été constatés en 1999 (présentés au tableau 4 de la page 24A), mais aucun élément non récurrent important n'a été constaté en 2000. Tout au long de la présente analyse, les comparaisons avec l'exercice 1999 porteront sur les résultats de base de 1999.

Points saillants

- Bénéfice par action dilué de 3,47 \$, en hausse de 30 % par rapport à 1999
- Profit économique de 767 millions de dollars, en hausse de 101 %
- Revenus de 12,0 milliards de dollars, en hausse de 14 %
- Autres produits correspondant à 56 % du total des revenus, en hausse par rapport à 51 % en 1999
- Frais autres que d'intérêt de 7,6 milliards de dollars, en hausse de 10 %, et frais autres que d'intérêt fondamentaux de 5,5 milliards, en baisse de 1 %
- Montant brut des prêts douteux en baisse de 26 millions de dollars et total de la provision pour pertes sur créances en baisse de 69 millions ou de 9 % par rapport à 1999
- Total de la provision cumulative pour pertes sur créances de 1 975 millions de dollars, en hausse de 75 millions
- Rachat de 19,7 millions d'actions ordinaires en contrepartie de 660 millions de dollars
- Augmentation des ratios de capital, et dividendes sur actions ordinaires de 1,14 \$ par action, en hausse de 21 %
- Bénéfice net à l'étranger correspondant à 30 % du bénéfice net total

Priorités financières

Croissance et diversification des revenus

En 2000, les revenus ont augmenté de 14 %, soit un résultat beaucoup plus élevé que l'objectif de croissance de la Banque qui s'établit aux environs de 5 %. Le revenu net d'intérêt s'est accru de 3 %, et les autres produits ont progressé de 25 %.

Contrôle des coûts

Le ratio d'efficience s'est établi à 63,0 % en 2000, contre 65,2 % en 1999, et le ratio d'efficience de l'exploitation (c.-à-d. en excluant les produits et les charges relatifs aux initiatives stratégiques, les coûts liés aux droits à la plus-value des actions et les produits et les charges non récurrents) s'est amélioré, passant de 64,0 % à 60,0 %. La Banque a diminué sa base de coûts de 580 millions de dollars à la fin de 2000, comme il est expliqué en détail à la page 34A, et elle a atteint un ratio d'efficience de l'exploitation de 59,5 % au quatrième trimestre de cet exercice, ce qui est conforme aux objectifs établis.

Excellence de la qualité du crédit

Le montant brut des prêts douteux a diminué de 26 millions de dollars par rapport au dernier exercice. La provision pour pertes sur créances s'est établie

à 691 millions de dollars, en baisse par rapport à 760 millions en 1999. La provision cumulative pour pertes sur créances s'est élevée à 1 975 millions de dollars au 31 octobre 2000, en hausse de 75 millions par rapport à 1999. Au cours de l'exercice, les radiations nettes (radiations après déduction des recouvrements) se sont chiffrées à 677 millions de dollars, ou 0,38 % de la moyenne des prêts et des acceptations, comparativement à 958 millions ou 0,55 % en 1999. En 1999, la Banque avait accentué le taux de radiation des prêts problèmes aux entreprises afin d'être uniforme avec les pratiques en cours aux États-Unis, tout en continuant à se conformer aux PCGR au Canada.

Gestion du bilan et du capital

Selon les lignes directrices du Surintendant des institutions financières Canada et l'information financière préparée selon les PCGR au Canada, le ratio du capital de première catégorie s'est établi à 8,6 %, en hausse par rapport à 8,1 % l'an dernier. Le ratio du capital total s'est chiffré à 12,0 %, en hausse comparativement à 11,2 %. Dans les deux cas, la Banque a atteint son objectif à moyen terme (de trois à cinq ans), soit 8 % pour le capital de première catégorie et de 11 % à 12 % pour le capital total.

Tableau 1 : Bénéfice par secteur géographique

		2000	1999			
(en millions de dollars, selon l'équivalent imposable)	Au Canada	À l'étranger	Total	Au Canada	À l'étranger	Total
Revenu net d'intérêt Autres produits	4 796 \$ 5 311	511 \$ 1 421	5 307 \$ 6 732	4 405 \$ 4 284	750 \$ 1 196	5 155 \$ 5 480
Revenus bruts Provision pour pertes sur créances Frais autres que d'intérêt Charge d'impôts (1)	10 107 703 6 423 1 387	1 932 (12) 1 158 106	12 039 691 7 581 1 493	8 689 672 5 973 895	1 946 88 1 087 163	10 635 760 7 060 1 058
Bénéfice net	1 594 \$	680 \$	2 274 \$	1 149 \$	608 \$	1 757 \$
Bénéfice net de base (2)	1 594 \$	680 \$	2 274 \$	1 235 \$	624 \$	1 859 \$

⁽¹⁾ Comprend la part des actionnaires sans contrôle et la majoration au montant imposable équivalent.

⁽²⁾ Excluant les éléments non récurrents de 1999, lesquels sont présentés au tableau 4, à la page 24A

Profit économique

La Banque mesure le profit économique de ses secteurs d'exploitation et a recours à d'autres mesures traditionnelles, telles que le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et la croissance du bénéfice. Le profit économique mesure le bénéfice d'exploitation avant amortissement de chaque secteur, après déduction d'une charge au titre des ressources en capital utilisées par le secteur.

Le bénéfice d'exploitation avant amortissement représente le bénéfice net disponible aux actionnaires ordinaires (c.-à-d. en excluant l'incidence des éléments non récurrents et de l'amortissement de l'écart d'acquisition et des autres actifs incorporels). La charge au titre des ressources en capital utilisées est calculée en imputant le coût des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires à la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Le coût actuel des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires correspond à 13,5 %, et il représente le rendement après impôts que la direction doit fournir aux actionnaires en contrepartie de l'utilisation de leur capital.

Afin de créer de la valeur pour les actionnaires, le bénéfice d'exploitation avant amortissement généré doit être supérieur à la charge au titre des ressources en capital utilisées. Un profit économique positif ajoute à la valeur pour les actionnaires, tandis qu'un profit économique négatif amoindrit cette valeur.

Le profit économique mesure les fluctuations de la valeur pour les actionnaires au fil du temps et constitue un outil de planification efficace pour privilégier les occasions de croissance de la valeur pour les actionnaires. Les objectifs visés sont les suivants :

- Augmenter le bénéfice d'exploitation avant amortissement sans immobiliser de capital supplémentaire
- Investir dans des projets qui procurent un rendement économique positif
- Améliorer l'efficience globale du capital investi en réaffectant les fonds utilisés à des fins moins efficientes
- Améliorer le rapport risque-rendement des secteurs d'exploitation

Le profit économique améliore la gestion des risques, car le coût du capital est affecté aux secteurs d'exploitation en fonction de leurs risques de crédit, risques de marché, risques opérationnels et autres risques. Cette meilleure gestion des risques a donné lieu à une croissance contrôlée et à des rendements proportionnés aux risques. Par ailleurs, le profit économique favorise l'affectation de davantage de capital aux secteurs plus performants, et réduit le capital affecté aux secteurs moins performants.

Comme l'indique le tableau 2 ci-dessous, la Banque a enregistré un profit économique record en 2000, car le bénéfice d'exploitation avant amortissement a augmenté à un taux beaucoup plus rapide que la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Le profit économique en 2000 s'est établi à 767 millions de dollars, en hausse de 385 millions, ou 101 %, par rapport à 382 millions en 1999. La contribution des secteurs d'exploitation s'établit comme suit : 469 millions de dollars pour les Services financiers aux particuliers et aux entreprises (318 millions en 1999), 313 millions pour la Gestion de patrimoine (220 millions en 1999), 197 millions pour le secteur Grande entreprise et marchés des capitaux (140 millions en 1999) et 82 millions pour le Traitement des opérations (60 millions en 1999). Le profit économique des secteurs d'exploitation est illustré au tableau 3, à la page 24A.

Tableau 2 : Profit économique (1)

(en millions de dollars)	2000	1999	1998	1997	1996
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires (2)	2 140 \$	1 600 \$	1 679 \$	1 548 \$	1 286 \$
Ajustement au titre des éléments non récurrents	_ `	102	3	-	_ `
Ajustement au titre de l'amortissement de					
l'écart d'acquisition et des autres actifs incorporels	87	66	62	59	38
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	2 227	1 768	1 744	1 607	1 324
Ressources en capital utilisées	(1 460)	(1 386)	(1 229)	(1 160)	(1 061)
Profit économique	767 \$	382 \$	515\$	447 \$	263 \$
Croissance du profit économique	101 %	(26)%	15 %	70 %	_
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	10 814 \$	10 264 \$	9 107 \$	8 003 \$	7 320 \$
Coût des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	13.5 %	13.5 %	13.5 %	14.5 %	14.5 %

⁽¹⁾ Le profit économique représente le bénéfice d'exploitation avant amortissement (c.-à-d. le bénéfice net disponible aux actionnaires ordinaires, excluant l'incidence des éléments non récurrents et de l'amortissement de l'écart d'acquisition et des autres actifs incorporels) après déduction d'une charge au titre des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ordinaires ordinaires ordinaires ordinaires ordinaires.

Résultats par secteur d'exploitation

Vue générale

Le tableau 3 de la page 24A illustre les résultats de la Banque par secteur d'exploitation en 2000. Les résultats de 1999 sont indiqués avant et après l'incidence des éléments non récurrents (voir le tableau 4 de la page 24A). Aucun élément non récurrent n'a été constaté en 2000. La discussion présentée ci-après et aux pages 24A à 28A concerne les résultats de base (c.-à-d. en excluant les éléments non récurrents) de 1999.

Les Services financiers aux particuliers et aux entreprises ont généré 56 % du bénéfice net de la Banque en 2000 et produit un rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 22,1 %. Ce secteur, qui a largement contribué aux mesures fructueuses de réduction des coûts de la Banque, a atteint un ratio d'efficience de 58,4 % et un ratio d'efficience de l'exploitation de 56,3 %, ce qui constitue respectivement une amélioration de 500 points de base et de 590 points de base par rapport à 1999.

La Gestion de patrimoine a généré 18 % du bénéfice net de la Banque. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de ce secteur, qui s'est établi à 48,2 %, reflète les besoins relativement faibles en matière de capital, ce qui s'explique par le fait que ses services sont pour la plupart tarifés. Le ratio d'efficience s'est chiffré à 73,6 %, et le ratio d'efficience de l'exploitation, à 70,9 %.

Le secteur Grande entreprise et marchés des capitaux a généré 22 % du bénéfice net de la Banque. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires s'est établi à 21,1 %, tandis que le ratio d'efficience s'est chiffré à 62,0 %, et le ratio d'efficience de l'exploitation, à 57,5 %.

Le Traitement des opérations, un secteur nouvellement créé en 2000, a généré 6 % du bénéfice net de la Banque. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires s'est établi à 32,2 %, tandis que le ratio d'efficience s'est chiffré à 68,1%, et le ratio d'efficience de l'exploitation, à 68,0 %.

Le secteur Autres comprend principalement la trésorerie générale (qui gère le risque de marché lié aux activités autres que de négociation de la Banque), les groupes technologie et systèmes, et les activités liées à l'immobilier. En 2000, ce secteur a subi une perte nette de 45 millions de dollars.

La Banque affecte du capital à ses secteurs d'exploitation en se basant sur leurs risques de crédit, risques de marché, risques opérationnels et autres risques. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires des quatre secteurs d'exploitation pour 2000 a été touché de façon négative par la réaffectation aux quatre secteurs d'exploitation, au cours du premier trimestre, de capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires s'élevant à environ 1,1 milliard de dollars et affectés précédemment au secteur Autres, en vue d'appuyer les risques opérationnels et commerciaux. Environ 400 millions de dollars ont été réaffectés aux Services financiers aux particuliers et aux entreprises, 250 millions, à la Gestion de patrimoine, 450 millions, au secteur Grande entreprise et marchés des capitaux et 50 millions, au Traitement des opérations.

⁽²⁾ Bénéfice net, déduction faite des dividendes sur actions privilégiées.

Tableau 3: Résultats par secteur d'exploitation

2000 1999

(en millions de dollars, selon l'équivalent imposable)	Services financiers aux particuliers et aux entreprises	Gestion de patrimoine	Grande entreprise et marchés des capitaux	Traitement des opérations	Autres (1)	Total	De base (2)	Déclaré
Revenu net d'intérêt Autres produits	4 789 \$ 1 769	359 \$ 2 138	43 \$ 2 287	160 \$ 514	(44)\$ 24	5 307 \$ 6 732	5 155 \$ 5 375	5 155 \$ 5 480
Revenus bruts Provision pour pertes sur créances Frais autres que d'intérêt Charge d'impôts Part des actionnaires sans contrôle et majoration au montant	6 558 649 3 833 803	2 497 (1) 1 838 244	2 330 91 1 445 265	674 (21) 459 102	(20) (27) 6 31	12 039 691 7 581 1 445	10 530 670 6 866 1 092	10 635 760 7 060 1 015
imposable équivalent	12		21	-	15	48	43	43
Bénéfice net (perte nette)	1 261 \$	416 \$	508 \$	134 \$	(45)\$	2 274 \$	1 859 \$	1 757 \$
Bénéfice net (perte nette), en pourcentage du bénéfice net total de la Banque Croissance du bénéfice net par rapport à l'exercice précédent Bénéfice par action dilué Profit économique (3)	56 % 28 % 469		22 % 32 % 197		(2)% s.o. (294)	100 % 22 % 3,47 \$ 767	100 % 2 % 2,66 \$ 382	100 % (4)% 2,51 \$ 382
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires Ratio d'efficience (4) Ratio d'efficience de l'exploitation (5) Autres produits, en pourcentage	22,1 % 58,4 % 56,3 %	73,6 %	21,1 % 62,0 % 57,5 %	68,1 %	(2,9)% s.o. s.o.	19,8 % 63,0 % 60,0 %	16,6 % 65,2 % 64,0 %	15,6 % 66,4 % 64,0 %
des revenus bruts Moyenne de l'actif Moyenne des prêts et	27 % 131 800 \$		98 % 131 900 \$		s.o. 8 600 \$	56 % 281 900 \$	51 % 269 900 \$	52 % 269 900 \$
des acceptations de banque Moyenne des dépôts Moyenne des capitaux propres attribuables aux	125 600 98 900	2 600 14 400	53 000 61 900	1 200 7 600	(2 600) 11 000	179 800 193 800	175 600 184 800	175 600 184 800
actionnaires ordinaires	5 400	800	2 300	400	1 900	10 800	10 300	10 300

⁽¹⁾ Le secteur Autres comprend principalement la trésorerie générale, les groupes technologie et systèmes et les activités liées à l'immobilier.

Services

Tableau 4 : Éléments non récurrents ayant une incidence sur les résultats par secteur d'exploitation en 1999 (1)

	Services	0 1		
	financiers aux particuliers	Grande entreprise		
	et aux	et marchés		
(en millions de dollars, selon l'équivalent imposable)	entreprises	des capitaux	Autres	Total
Autres produits				
Gain à la vente de valeurs mobilières (2)	28 \$	-\$	-\$	28 \$
Gain à la vente de propriétés immobilières	=	_	95	95
Réductions de valeur de MECA et d'Integrion (3)	—	_	(18)	(18)
	28	=	77	105
Provision pour pertes sur créances				
Provision générale non attribuée (4)	(35)	(55)	_	(90)
	(35)	(55)	_	(90)
Frais autres que d'intérêt				
Frais de restructuration	(50)	(83)	(20)	(153)
Frais liés au projet de fusion (5)	_	_	(36)	(36)
Frais liés à la vente de propriétés immobilières	_		(5)	(5)
	(50)	(83)	(61)	(194)
Incidence totale (avant impôts)	(57)	(138)	16	(179)
Incidence totale (après impôts)	(33)\$	(78)\$	9\$	(102)\$
Incidence sur le bénéfice par action dilué				(0,15)\$

⁽¹⁾ Il n'y a aucun élément non récurrent dans les secteurs Gestion de patrimoine et Traitement des opérations en 1999. Il n'y a aucun élément non récurrent en 2000.

⁽²⁾ Les résultats de base excluent les éléments non récurrents présentés au tableau 4 ci-dessous. Il n'y a pas d'éléments non récurrents en 2000.

⁽³⁾ Le profit économique représente le bénéfice d'exploitation avant amortissement (c.-à-d. le bénéfice net disponible aux actionnaires ordinaires, excluant l'incidence des éléments non récurrents et de l'amortissement de l'écart d'acquisition et des autres actifs incorporels) après déduction d'une charge au titre des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires utilisés.

⁽⁴⁾ Frais autres que d'intérêt exprimés en pourcentage des revenus bruts.

⁽⁵⁾ Le ratio d'efficience de l'exploitation exclut les produits et les charges relatifs aux initiatives stratégiques, les coûts liés aux droits à la plus-value des actions et les produits et les charges non récurrents.

⁽²⁾ Se rapporte à des actions reçues en règlement d'un prêt qui avait été préalablement radié.

⁽³⁾ Les réductions de valeur des placements dans MECA Software LLC et Integrion Financial Network LLC font suite à la décision de faire passer les clients des services bancaires sur PC aux services bancaires sur Internet.

⁽⁴⁾ Provision constituée de façon à tenir compte de la possible imperfection des modèles ainsi que des risques liés aux estimations.

Se rapporte au projet de fusion avec la Banque de Montréal rejeté par le ministre des Finances en décembre 1998.

Services financiers aux particuliers et aux entreprises Vue générale

Le bénéfice net des Services financiers aux particuliers et aux entreprises a augmenté de 28 % par rapport à l'an dernier.

Les revenus ont progressé de 10 %, toutes les unités ayant affiché des hausses. Les frais autres que d'intérêt sont demeurés relativement inchangés grâce à la grande efficacité du programme de réduction des coûts, ce qui a entraîné une amélioration du ratio d'efficience de 500 points de base par rapport à 1999. Le ratio d'efficience de l'exploitation (c.-à-d. en excluant les produits et les charges relatifs aux initiatives stratégiques, les coûts liés aux droits à la plus-value des actions et les produits et les charges non récurrents) a inscrit une amélioration de 590 points de base par rapport à 1999, pour s'établir à 56,3 %.

La hausse de 20 % de la provision pour pertes sur créances est imputable principalement à l'accroissement des provisions pour prêts à la consommation.

Le profit économique s'est établi à 469 millions de dollars, en hausse de 47 % par rapport à 1999.

Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires s'est chiffré à $22,1\,\%$, en hausse par rapport à $20,6\,\%$ l'an dernier.

Résultats de base (1)

(en millions de dollars)

Nombre de comptes de la

Clients canadiens en ligne

Security First Network Bank

de Prism (en milliards de dollars)

Montages de prêts hypothécaires

(en millions de dollars, selon l'équivalent imposable)	Variation en pourcentage	2000	1999
Revenu net d'intérêt Autres produits	7 % 17	4 789 \$ 1 769	4 457 \$ 1 508
Revenus bruts	10	6 558	5 965
Provision pour pertes sur créances Provisions spécifiques Provision générale	33 (19)	539 110	405 135
Total de la provision Frais autres que d'intérêt	20 1	649 3 833	540 3 782
Bénéfice net avant impôts Charge d'impôts Part des actionnaires sans contrôle et majoration au montant	26 25 e	2 076 803	1 643 642
imposable équivalent	_	12	12
Bénéfice net	28 %	1 261 \$	989 \$
Bénéfice net en pourcentage du bénéfice net total de la Banque Profit économique Rendement des capitaux	300 p.b. 47 %	56 % 469 \$	53 % 318 \$
propres attribuables aux actionnaires ordinaires Ratio d'efficience Ratio d'efficience	150 p.b. (500)p.b.	22,1 % 58,4 %	20,6 % 63,4 %
de l'exploitation (2) Actif moyen	(590)p.b. 6 %	56,3 % 131 800 \$	
Moyenne des prêts et des acceptations de banque Moyenne des dépôts Moyenne des capitaux	6 5	125 600 98 900	118 400 94 600
propres attribuables aux actionnaires ordinaires	20	5 400	4 500

- Exclut les éléments non récurrents de 1999 décrits au tableau 4, à la page 24A.
 Il n'y a pas d'éléments non récurrents en 2000.
- (2) Le ratio d'efficience de l'exploitation exclut les produits et les charges relatifs aux initiatives stratégiques, les coûts liés aux droits à la plus-value des actions et les produits et les charges non récurrents.

Variation en

pourcentage

2000

1999

· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	' -		
Revenus bruts	6 %	5 094 \$	4 801 9
Moyenne des prêts			
hypothécaires résidentiels	6	62 850	59 300
Moyenne des prêts aux particulie		23 600	21 600
Moyenne des dépôts de particuli		72 500	71 600
Moyenne des prêts aux entrepris		36 800	34 750
Moyenne des dépôts d'entreprise	es 14	22 300	19 500
en millions de dollars,	Variation en	2000	1000
en millions de transactions)	pourcentage	2000	1999
Actif géré moyen	11 %	5 307 \$	4 770 9
Volumes des achats sur cartes	8	25 299	23 350
chez les commerçants	13	23 026	20 346
Nombre de débits			
chez les commerçants	22	429	351
	Variation en		
(en millions de dollars)	pourcentage	2000	1999
Primes, montant brut			
Assurance-vie	32 %	912 \$	693 9
Assurances IARD	44	286	198
Autres	233	10	3
Total	35 %	1 208 \$	894 9
Bénéfice net après impôts			
Assurance-vie	51 %	145 \$	96 9
Assurances IARD	(167)	(16)	(6)
Autres	50	3	2
Total	43 %	132 \$	92 9

Variation en

pourcentage

38 %

139

Rendement financier par unité

Services aux particuliers et aux entreprises

- Forte croissance des revenus de 6 % et solide croissance des volumes
 Leader du marché au Canada des prêts hypothécaires (part de marché de 15,3 %) et deuxième en ce qui concerne les prêts aux particuliers (16,3 %) et les dépôts des particuliers (15,7 %)
- Maintien de la position de leader en ce qui a trait au financement des entreprises (part de marché de 14,0 %) et aux dépôts des entreprises (21,2 %)

Services de cartes

- Grâce à la forte croissance du volume et aux initiatives efficaces de compression des coûts, le bénéfice de l'unité a augmenté de 15 % cette année
- L'acquisition de Bank One a apporté plus de 200 000 nouveaux comptes et 25 programmes d'affinité supplémentaires, ce qui porte le nombre total à plus de 50

Assurance

- Le bénéfice net a progressé de 43 % par rapport à 1999, en partie grâce à une reprise de provisions techniques en 2000
- Le total des primes d'assurance brutes a progressé de 35 % par rapport à 1999. Cette forte hausse reflète l'acquisition des activités d'assurance-vie individuelle et de rentes canadiennes de La Prudentielle d'Amérique et les augmentations importantes des volumes dans les secteurs des assurances automobile et habitation, ainsi que dans celui de la réassurance IARD
- Cible de croissance élevée de 2,5 milliards de dollars en souscriptions annuelles de primes brutes d'ici cinq ans
- Classée parmi les 50 principaux réassureurs au monde d'après le montant net des primes de réassurance souscrites (57e en 1999), avec une présence croissante dans les domaines de la rétrocession de contrats d'assurancevie, de l'assurance IARD et des contrats de réassurance structurés

Nouvelles activités (comprend Prism Financial Corporation, Royal Bank Ventures Inc. et Security First Network Bank)

- Hausse appréciable du nombre de comptes à la Security First Network Bank
 Montages de prêts hypothécaires totalisant 4,9 milliards de dollars depuis
- l'acquisition de Prism Financial Corporation, au début d'avril 2000

 Le nombre de clients canadiens en ligne, qui a plus que doublé en 2000
 par rapport à 1999, devrait connaître une forte augmentation en 2001
- L'expansion aux États-Unis crée de nouvelles occasions d'interdistribution des produits et des services parmi les sociétés du groupe

1 264 400

2000

55 400

1999

40 200

530 000

Gestion de patrimoine

Vue générale

Le bénéfice net des Services d'investissement Royal a augmenté de 49 % par rapport à 1999, ce qui reflète les excellents résultats affichés par Actions en direct Banque Royale (services de courtage à escompte), la division Services aux particuliers (services de courtage traditionnel), Planification financière Royale et Gestion privée globale. La contribution du secteur au bénéfice net de la Banque s'est établie à 18 %, en hausse par rapport à 15 % en 1999. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a reculé et se chiffre à 48,2 % en raison de la hausse des capitaux affectés aux fins d'appuyer les risques opérationnels et autres risques, qui est décrite à la page 23A.

La croissance des revenus a excédé celle des charges, entraînant une amélioration importante du ratio d'efficience. Le ratio d'efficience de l'exploitation s'est amélioré de 720 points de base par rapport à 1999, pour s'établir à 70,9 %.

Le profit économique s'est établi à 313 millions de dollars, en hausse de 42 % par rapport à 1999.

Les biens administrés (BA) ont augmenté de 21 % par suite d'une croissance de plus de 10 % dans Actions en direct Banque Royale, la division Services aux particuliers et la Gestion privée globale.

Les biens sous gestion (BSG) ont augmenté de 13 %, la croissance ayant été particulièrement forte dans les BSG des particuliers.

Rendement financier par unité

Actions en direct Banque Royale

 Grâce à la solidité des marchés financiers, notamment au premier semestre de l'exercice, Actions en direct Banque Royale a connu une croissance considérable de ses activités au Canada par rapport à l'an dernier avec des augmentations de 125 % pour les volumes d'opération, de 34 % pour le nombre de comptes et de 196 % pour les volumes de courtage électronique. Les BA se sont accrus de 49 % par rapport à 1999, pour s'établir à 14,5 milliards de dollars, et les revenus ont progressé de 89 %

Division des services aux particuliers

 Les BA de la division des services de courtage traditionnel ont progressé de 21 %, et les revenus, de 25 %, par rapport à 1999. L'actif lié aux services tarifés (actif qui génère des frais en fonction d'un pourcentage de l'actif plutôt que des commissions fondées sur les opérations) représente 14 % du total des BA, en hausse par rapport à 11 % en 1999

Planification financière Royale (auparavant Gestion de patrimoine des particuliers)

 Les services de Planification financière Royale, en collaboration avec les Services aux particuliers et aux entreprises, ont continué d'élargir le programme Conseiller financier personnel – une nouvelle stratégie de gestion des relations à l'intention de certains clients fortunés de la Banque Royale et du Trust Royal

RBC Conseils privés

 Cette unité a été créée au premier trimestre de l'exercice dans le but de fournir des services-conseils en placement à l'échelle internationale axés sur les solutions aux clients canadiens qui demandent des services de placement discrétionnaires

Gestion privée globale

Gestion privée globale a enregistré une croissance de 22 % dans les BA combinés des particuliers et des institutions et de 27 % dans les BSG, en partie en raison de l'acquisition des activités de Ernst & Young, aux îles Anglo-Normandes. Les revenus ont progressé de 35 % par rapport à 1999

Gestion des placements et services fiduciaires aux particuliers

 Les BSG de la gestion des placements et les BA des services fiduciaires aux particuliers ont augmenté respectivement de 13 % et de 9 % par rapport à 1999. N'eût été du virement des actifs à RBC Conseils privés au début de 2000, les revenus tirés de la gestion des placements se seraient accrus de 13 % par rapport à 1999

Fonds d'investissement Royal

S'établissant à 34 milliards de dollars, les soldes des fonds communs de placement sont en hausse de 11 % par rapport à 1999. Au 31 octobre 2000, Fonds d'investissement Royal est la troisième société de fonds communs de placement en importance au Canada, puisqu'elle détient 8,1 % de l'actif total des fonds communs de placement au Canada

Résultats de base (1)

(Variation en oourcentage		2000	1999 (2)
Revenu net d'intérêt Autres produits	34 % 27	-	359 \$ 2 138	267 \$ 1 684
Revenus bruts	28	2	2 497	1 951
Provision pour pertes sur créances Provisions spécifiques Provision générale	80 s.o.		(1)	(5) 5
<u> </u>			- (1)	
Total de la provision Frais autres que d'intérêt	s.o. 19	1	(1) 1 838	1 540
Bénéfice net avant impôts Charge d'impôts	61 86		660 244	411 131
Bénéfice net	49 %	6	416 \$	280 \$
Bénéfice net en pourcentage du bénéfice net total de la Banque Profit économique Rendement des capitaux	e 300 p 42 %		18 % 313 \$	15 % 220 \$
propres attribuables aux actionnaires ordinaires Ratio d'efficience Ratio d'efficience	(1 140)p (530)p		48,2 % 73,6 %	
de l'exploitation (3) Moyenne des capitaux propres attribuables aux	(720)p		70,9 %	,
actionnaires ordinaires	60 %	%	800 \$	500 \$

- (1) Il n'y a pas d'éléments non récurrents en 1999 ni en 2000.
- (2) Les résultats de 1999 ont été retraités pour refléter le transfert des activités de la division Services de titres internationaux au secteur Traitement des opérations, ainsi que pour tenir compte des produits et des charges liés au transfert de succursales Trust Royal au secteur Services financiers aux particuliers et aux entreprises.
- (3) Le ratio d'efficience de l'exploitation exclut les produits et les charges relatifs aux initiatives stratégiques, les coûts liés aux droits à la plus-value des actions et les produits et les charges non récurrents.

	Variation en pourcentage		1999 (1)
Biens administrés (BA)			
Particuliers Actions en direct Banque Roya Division des services	ale 49 %	14 500 \$	9 700 \$
aux particuliers Services fiduciaires	21	107 700	89 200
aux particuliers	9	30 400	28 000
Gestion privée globale	41	54 900	39 000
Autres (2)	(27)	(1 400)	(1 100)
Total des services aux particuli	ers 25	206 100	164 800
Institutions	5	42 200	40 100
	21 %	248 300 \$	204 900 \$

- (1) Les BA pour le compte d'institutions en 1999 ont été retraités pour refléter le transfert des activités de la division Services de titres internationaux au secteur Traitement des opérations, ainsi que pour tenir compte de certaines activités de restructuration au sein du secteur Gestion de patrimoine.
- (2) Les autres BA représentent les biens administrés par plus d'une unité.

(en millions de dollars)	Variation en pourcentage	2000	1999
Biens sous gestion (BSG) Institutions Particuliers Fonds communs de placement	12 % 17 11	36 700 \$ 21 500 34 100	32 700 \$ 18 300 30 600
	13 %	92 300 \$	81 600 \$

(en millions de dollars)	Variation en pourcentage	2000	1999 (1)
Revenus bruts par unité			
Actions en direct Banque Royal	e 89 %	193 \$	102 \$
Division des services			
aux particuliers	25	1 050	840
Planification financière Royale	40	112	80
RBC Conseils privés (2)	S.O.	92	_
Gestion privée globale	35	388	288
Gestion des placements	(8)	253	274
Fonds d'investissement Royal	11	409	367
	28 %	2 497 \$	1 951 \$

- (1) Les produits bruts de 1999 ont été retraités pour refléter le transfert des activités de la division Services de titres internationaux au secteur Traitement des opérations, certaines activités de restructuration au sein du secteur Gestion de patrimoine et les produits et les charges liés au transfert de succursales au secteur Services financiers aux particuliers et aux entreprises
- (2) Au début de 2000, RBC Conseils privés a commencé à gérer les actifs jusque-là gérés par l'unité Gestion des placements.

Grande entreprise et marchés des capitaux Vue générale

Le secteur a affiché un excellent rendement en 2000. Le bénéfice net s'est accru de 32 % par rapport à 1999 et a représenté 22 % du bénéfice net total de la Banque, contre 21 % en 1999. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires s'est établi à 21,1 %, en hausse par rapport à 20,0 % en 1999.

Les revenus ont augmenté de 17 %, une très forte croissance ayant été enregistrée dans les divisions des capitaux internationaux et Banque internationale. Le revenu net d'intérêt a diminué en raison de la hausse des coûts de financement liée à l'accroissement du portefeuille des produits dérivés sur actions, lesquels coûts sont inclus dans les frais d'intérêt et réduisent les autres produits. Les revenus provenant du portefeuille des produits dérivés sur actions sont inscrits dans les revenus tirés des activités de négociation, lesquels sont inclus dans les autres produits.

Les frais autres que d'intérêt, en excluant la rémunération variable et les initiatives stratégiques, ont diminué de 51 millions de dollars ou 8 % par rapport à 1999.

Le ratio d'efficience de l'exploitation s'est amélioré de 230 points de base par rapport à 1999, pour s'établir à 57,5 %.

La provision pour pertes sur créances a reculé de 46 % par rapport à 1999, reflétant l'abandon des activités de prêt internationales non rentables au cours des deux derniers exercices.

Le profit économique s'est établi à 197 millions de dollars, en hausse de 41 % par rapport à 1999.

Résultats de base (1)

(en millions de dollars, selon l'équivalent imposable)	Variation en pourcentage	2000	1999
Revenu net d'intérêt Autres produits	(89)% 44	43 \$ 2 287	402 \$ 1 588
Revenus bruts	17	2 330	1 990
Provision pour pertes sur créances Provisions spécifiques Provision générale	(52) s.o.	81 10	168
Total de la provision Frais autres que d'intérêt	(46) 19	91 1 445	168 1 212
Bénéfice net avant impôts Charge d'impôts Part des actionnaires sans contrôle et majoration au montant	30 34 e	794 265	610 198
imposable équivalent	(22)	21	27
Bénéfice net	32 %	508 \$	385 \$
Bénéfice net en pourcentage du bénéfice net total de la Banque Profit économique Rendement des capitaux	100 p.b. 41 %	22 % 197 \$	21 % 140 \$
propres attribuables aux actionnaires ordinaires Ratio d'efficience Ratio d'efficience	110 p.b. 110 p.b.	21,1 % 62,0 %	,
de l'exploitation (2) Actif moyen	(230)p.b. 4 %	57,5 % 131 900 \$	59,8 % 127 300 \$
Moyenne des prêts et des acceptations de banque Moyenne des dépôts Moyenne des capitaux	(6) 2	53 000 61 900	56 400 60 700
propres attribuables aux actionnaires ordinaires	28	2 300	1 800

- Exclut les éléments non récurrents de 1999 décrits au tableau 4, à la page 24A.
 Il n'y a pas d'éléments non récurrents en 2000.
- (2) Le ratio d'efficience de l'exploitation exclut les produits et les charges relatifs aux initiatives stratégiques, les coûts liés aux droits à la plus-value des actions et les produits et les charges non récurrents.

Rendement financier par unité

Division Banque internationale

- Les revenus ont progressé de 12 % en raison de l'accroissement important des fusions et acquisitions et des activités de consultation. Les revenus tirés des activités de prêt ont augmenté de 2 %, même si les actifs ont reculé de 12 %, ce qui reflète un accroissement des services tarifés
- Les frais autres que d'intérêt, en excluant la rémunération variable et les initiatives stratégiques, ont reculé de 26 millions de dollars, en raison de la restructuration et du recentrage continus de l'unité

(en millions de dollars)	pourcentage	2000	1999
Revenus bruts	12 %	855 \$	764 \$
Actif moyen	(12)	28 500	32 400

Variation on

Division des capitaux internationaux

La Division des capitaux internationaux a généré des revenus de 731 millions de dollars en 2000, en hausse de 40 % par rapport à 1999.
 Presque tous les secteurs de la division ont contribué à cette croissance, qui résulte d'une augmentation importante des nouvelles émissions ainsi que de l'expansion continue de nos activités liées aux produits dérivés sur actions

(en millions de dollars)	Variation en pourcentage	2000	1999
Revenus bruts Actif moyen	40 % (7)	731 \$ 14 300	522 \$ 15 400

Division des marchés internationaux

Les conditions favorables des marchés de change et monétaires ont permis de compenser la faiblesse des marchés des instruments à taux fixe, ainsi que les revenus à la baisse des activités de restructuration en Asie en 1999. Change en direct a ajouté 500 nouveaux clients Internet au cours de l'exercice, soit une augmentation de 135 %

(en millions de dollars)	Variation en pourcentage	2000	1999	
Revenus bruts	6 %	744 \$	704 \$	
Actif moyen	12	89 100	79 500	

Traitement des opérations

Vue générale

Les Solutions mondiales intégrées, un nouveau secteur, ont connu un fort rendement en 2000. Le bénéfice net a augmenté de 25 % par rapport à 1999 et représente 6 % du bénéfice net total de la Banque, soit un résultat inchangé par rapport à 1999. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires s'est amélioré par rapport à 1999, passant de 27.7 % à 32.2 %.

Les revenus ont progressé de 7 %, la croissance étant attribuable aux Services de titres internationaux.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 5 % en 2000. Le ratio d'efficience de l'exploitation s'est amélioré de 150 points de base par rapport à 1999, pour s'établir à 68,0 %.

La provision pour pertes sur créances a reculé de 27 millions de dollars, reflétant les recouvrements de pertes sur prêts à des banques internationales qui ont été subies au cours d'exercices antérieurs.

Le profit économique s'est établi à 82 millions de dollars, en hausse de 37 % par rapport à 1999.

Résultats de base (1)

(en millions de dollars, selon l'équivalent imposable)	Variation en pourcentage	2000	1999
Revenu d'intérêt Autres produits	(5)% 12	160 \$ 514	168 \$ 459
Revenus bruts Provision pour pertes sur créances	7 s	674	627
Provisions spécifiques	(450)	(21)	6
Total de la provision Frais autres que d'intérêt	(450) 5	(21) 459	6 436
Bénéfice net avant impôts Charge d'impôts	28 31	236 102	185 78
Bénéfice net	25 %	134 \$	107_\$
Bénéfice net en pourcentage du bénéfice net total de la Banque Profit économique Rendement des capitaux propres attribuables aux	- 37 %	6 % 82 \$	6 % 60 \$
actionnaires ordinaires Ratio d'efficience Ratio d'efficience	450 p.b. (140)p.b.	32,2 % 68,1 %	27,7 % 69,5 %
de l'exploitation (2) Moyenne des capitaux propres attribuables aux	(150)p.b.	68,0 %	69,5 %
actionnaires ordinaires	_	400 \$	400 \$

- En excluant les éléments non récurrents de 1999 décrits au tableau 4, à la page 24A.
 Il n'y a pas d'éléments non récurrents en 2000.
- (2) Le ratio d'efficience de l'exploitation exclut les produits et les charges relatifs aux initiatives stratégiques, les coûts liés aux droits à la plus-value des actions et les produits et les charges non récurrents.

(en millions de dollars) Variation en pourcentage 2000 1999 Revenus bruts 28 % 360 \$ 280 \$ Biens administrés 22 920 000 755 000

Rendement financier par unité

Services de titres internationaux

Les Services de titres internationaux (STI) se classent au premier rang pour les services de garde de titres canadiens, et ils sont un prestataire reconnu de services de garde de titres internationaux auprès des sociétés et des investisseurs institutionnels :

- Les STI exploitent 11 bureaux dans le monde, et leur réseau de services de garde internationaux s'étend sur plus de 80 marchés
- Les revenus et les biens administrés des clients ont progressé respectivement de 28 % et de 22 % par rapport à 1999
- Les STI continuent de se classer parmi les premiers selon les sondages sur les services de garde de titres internationaux :
 - Classés premiers parmi les dépositaires canadiens pour la 12^e année consécutive (Global Custodian, Agent Bank Review 2000)
 - Classés deuxièmes au monde pour la qualité de leurs services de garde de titres internationaux aux gestionnaires de placements (R&M Consultants, Global Custody Survey 2000)
 - Classés troisièmes au monde pour la qualité de leurs services de garde de titres internationaux (Global Investor, Global Custody Survey 2000)

Institutions financières, Gestion de trésorerie, Paiements et commerce Les unités PME, Services commerciaux, Services d'entreprise et Institutions financières bénéficient des services de la Gestion de trésorerie ainsi que des produits et services de l'unité Paiements et commerce.

- Les revenus ont reculé de 10 % par rapport à 1999, en raison surtout du transfert de certains revenus qui sont maintenant présentés dans le secteur Grande entreprise et marchés des capitaux, plutôt que dans les Solutions mondiales intégrées. En excluant ce reclassement, les revenus sont demeurés inchangés par rapport à 1999
- Le volume des paiements a progressé de 11 % par rapport à 1999

(en millions de dollars, volumes de paiement en milliers)	Variation en pourcentage	2000	1999
Revenus bruts	(10)%	314 \$	347 \$
Volumes de paiement	11	4 690	4 220
Erreurs de paiement (par tranche de 10 000 paiements)	(15)	0,82	0,97
·		·	·

Priorité financière : croissance et diversification des revenus

Points saillants

- Croissance des revenus de 14 %, soit un résultat beaucoup plus élevé que l'objectif d'environ 5 % fixé pour 2000
- Revenu net d'intérêt en hausse de 3 %
- Marge nette d'intérêt de 1,88 %, en baisse de 3 points de base par rapport à 1999
- Autres produits en hausse de 25 %
- Autres produits représentant 56 % du total des revenus, en hausse par rapport à 51 % en 1999

Revenu net d'intérêt

Le revenu net d'intérêt a progressé de 3 % par rapport à 1999, pour s'établir à 5,3 milliards de dollars. Cette augmentation est attribuable à l'accroissement du volume des actifs productifs d'intérêt, en particulier les prêts de détail. De plus, l'écart entre le taux préférentiel et les coûts liés au financement des dépôts de base s'est quelque peu accentué au cours de l'exercice en raison de l'augmentation du taux préférentiel moyen au Canada, qui est passé de 6,49 % en 1999 à 7,05 %.

Cependant, le revenu net d'intérêt a diminué en raison de la hausse des coûts de financement liés à l'accroissement du portefeuille des produits dérivés sur actions, lesquels coûts sont inclus dans les frais d'intérêt et réduisent le revenu net d'intérêt. Les revenus provenant du portefeuille des produits dérivés sur actions sont inscrits dans les revenus tirés des activités de négociation, lesquels sont inclus dans les autres produits.

Comme l'illustre le tableau 5 ci-dessous, la marge nette d'intérêt a diminué de 3 points de base par rapport à l'an dernier, pour s'établir à 1,88 %, les avantages d'un écart plus grand entre le taux préférentiel et celui des dépôts de base et autres éléments ayant été largement compensés par la croissance mentionnée ci-dessus des produits dérivés sur actions à l'échelle internationale.

Tableau 5 : Variation de la marge nette d'intérêt

	2000	1999
Marge nette d'intérêt (1)	1,88 %	1,91 %
Composantes de la variation par rapport à l'exercice précédent		
Croissance des produits dérivés sur actions à l'échelle internationale	(0,08)%	(0,04)%
Écart dépôts de base/taux préférentiel	0,03	0,01
Autres	0,02	(0,01)
Variation totale par rapport à l'exercice précédent	(0,03)%	(0,04)%

¹⁾ Revenu net d'intérêt, selon l'équivalent imposable, exprimé en pourcentage de la moyenne du total de l'actif.

Autres produits

Comme l'indique le tableau 6 de la page 30A, les autres produits se sont chiffrés à 6,7 milliards de dollars, en hausse de 1,4 milliard ou 25 % par rapport à 1999 (en excluant les revenus non récurrents de 1999 présentés au tableau 4 de la page 24A). Les autres produits ont représenté 56 % du total des revenus, en hausse par rapport à 51 % en 1999.

Les autres produits des Services financiers aux particuliers et aux entreprises se sont accrus de 17 %, ceux de la Gestion de patrimoine ont progressé de 27 %, ceux du secteur Grande entreprise et marchés des capitaux ont augmenté de 44 % et ceux du Traitement des opérations ont grimpé de 12 %.

La plupart des catégories d'autres produits ont augmenté par rapport à 1999. Les commissions sur le marché financier ont progressé de façon appréciable, reflétant l'augmentation des revenus tirés des services de

courtage traditionnel, des services de courtage à escompte et des activités de fusion et d'acquisition. La croissance des revenus tirés des activités de négociation est analysée à la page 30A. La hausse des commissions de gestion de placements et de services de garde s'explique par la croissance des biens sous gestion et des biens administrés. La croissance des revenus sur cartes a découlé en partie de la réinscription au bilan consolidé de créances sur cartes de crédit précédemment titrisées, de l'acquisition du portefeuille canadien de cartes de crédit de Bank One et de la hausse du volume des transactions en dollars. La croissance des revenus tirés des opérations de change est attribuable à l'augmentation de la part de marché. La croissance des revenus tirés des fonds communs de placement témoigne de la croissance nette de l'actif des fonds communs de placement de 3,5 milliards de dollars en 2000.

Perspectives

La Banque s'attend à une croissance du revenu de plus de 10 % en 2001 car, selon elle, il n'y aura pas de raffermissement ni d'affaiblissement important des marchés financiers par rapport au niveau du début de décembre 2000, les volumes des prêts de détail s'accroîtront l'an prochain et la marge nette d'intérêt demeurera sensiblement la même

Tableau 6 : Autres produits

(en millions de dollars)	2000	1999	1998	2000 sur 1999 Augmentation (diminution)		1999 sur Augmentation	
Commissions sur le marché financier	1 810 \$	1 209 \$	1 118 \$	601 \$	50 %	91 \$	8 %
Revenus tirés des activités de négociation	1 540	1 106	756	434	39	350	46
Frais bancaires sur les dépôts et les paiements	756	688	664	68	10	24	4
Commissions de gestion de placements							
et de services de garde	684	547	495	137	25	52	11
Revenus tirés de fonds communs de placement	528	479	447	49	10	32	7
Revenus sur cartes	420	362	305	58	16	57	19
Revenus tirés de la titrisation	115	222	218	(107)	(48)	4	2
Revenus de change autres que							
de négociation	299	243	218	56	23	25	11
Commissions de crédit	212	189	183	23	12	6	3
Revenus tirés des activités d'assurance	191	161	113	30	19	48	42
Gain (perte) à la vente							
de valeurs mobilières	(11)	18	66	(29)	(161)	(48)	(73)
Perte résultant de l'aliénation							
de locaux et de matériel	(16)	(5)	(32)	(11)	(220)	27	84
Autres	204	156	187	48	31	(31)	(17)
Total des autres produits de base (cà-d.							
excluant les gains non récurrents)	6 732	5 375	4 738	1 357	25	637	13
Gains non récurrents (1)	-	105	247	(105)	(100)	(142)	(57)
Total	6 732 \$	5 480 \$	4 985 \$	1 252 \$	23 %	495 \$	10 %

⁽¹⁾ Les gains non récurrents de 1999 sont présentés au tableau 4, à la page 24A. Les gains non récurrents de 247 millions de dollars en 1998 comprennent un gain de 277 millions sur la vente des obligations Brady liées aux pays en développement, contrebalancé en partie par d'autres frais totalisant 30 millions.

Revenus tirés des activités de négociation

Les revenus tirés des activités de négociation comprennent les gains et les pertes sur les valeurs mobilières et les produits dérivés que la Banque transige activement, ou qu'elle prévoit détenir pour de brèves périodes, et qui sont évalués chaque jour à la valeur du marché. Les notes 1 et 2 du tableau 7 de la page 31A décrivent les revenus tirés des activités de négociation compris dans le revenu net d'intérêt et dans les autres produits.

Les revenus tirés des activités de négociation comptabilisés dans le revenu net d'intérêt ont diminué de 370 millions de dollars et ceux qui sont inclus dans les autres produits ont augmenté de 434 millions en 2000. Ces résultats sont partiellement attribuables au portefeuille des produits dérivés sur actions. Comme il est mentionné à la page 29A, les coûts liés aux activités de financement découlant du portefeuille croissant des produits dérivés sur actions sont inclus dans le revenu net d'intérêt, et les revenus sont constatés dans les autres produits. En 2000, le total des revenus tirés des activités de négociation a augmenté de 64 millions de dollars, soit 6 %, en raison de la forte croissance globale des activités liées aux produits dérivés sur actions et du caractère actif des marchés en 2000. La Banque continue

d'éviter de prendre d'importantes positions de négociation pour son propre compte et effectue la majorité de ses activités de négociation à la demande de clients dans les devises et sur les marchés principaux des pays du G7.

Pour ce qui est des produits offerts (voir le tableau 7, à la page 31A), les revenus tirés des contrats sur titres de participation, sur marchandises et sur métaux précieux ont progressé de 51 % en raison de la croissance des activités liées aux produits dérivés sur actions. Les revenus tirés des activités de négociation provenant des contrats de change ont augmenté de 4 %, et ceux tirés des contrats de gestion du risque de taux d'intérêt ont progressé de 75 %. Les revenus tirés des titres de créance ont reculé de 39 % en raison des coûts de financement supplémentaires des stocks et de la faiblesse observée sur tous les marchés des instruments à revenu fixe – au Canada, aux États-Unis et en Europe, dénotant un élargissement des écarts de taux et une plus grande volatilité. Le montant du portefeuille de négociation des obligations à rendement élevé de la Banque a été inférieur à 100 millions de dollars US au 31 octobre 2000, environ 60 % de ce montant étant attribuable au secteur des télécommunications.

Tableau 7 : Revenus tirés des activités de négociation

(en millions de dollars)	2000	1999	1998
Revenu net d'intérêt (1)	(365)\$	5 \$	179 \$
Autres produits (2)	1 540	1 106	748
Total	1 175 \$	1 111 \$	927 \$
Par produit offert			
Titres d'emprunt (3)	257 \$	423 \$	385 \$
Contrats sur titres de participation, sur marchandises et sur métaux précieux	496	329	224
Contrats de change (4)	301	290	267
Contrats de gestion du risque de taux d'intérêt (5)	121	69	51
Total	1 175 \$	1 111 \$	927 \$

Comprend l'intérêt gagné sur les titres de négociation et les autres instruments monétaires détenus dans les portefeuilles de titres de négociation, moins les coûts de financement associés aux produits dérivés de négociation et aux positions de négociation. Le revenu net d'intérêt de 1999 reflète la reclassification des frais d'intérêt de 125 millions de dollars du poste Autres produits au poste Revenu net d'intérêt. Le revenu net d'intérêt des exercices antérieurs à 1999 n'a pas été retraité en fonction de cette reclassification. Une reclassification similaire en 1998 aurait donné lieu au transfert de frais d'intérêt de 50 millions de dollars du poste Autres produits au poste Revenu net d'intérêt. Le total des revenus tirés des activités de négociation est demeuré inchangé.

Tableau 8 : Variation du revenu net d'intérêt

	2000 su Facteurs d'au (de dimi	gmentation		1999 su Facteurs d'au (de dimi		
(en millions de dollars, selon l'équivalent imposable)	volume moyen (1)	taux moyen (1)	Variation nette	volume moyen (1)	taux moyen (1)	Variation nette
Actif						
Dépôts à d'autres banques						
Au Canada	51 \$	(11)\$	40 \$	6 \$	13 \$	19 \$
À l'étranger	(38)	132	94	105	(105)	- '
Valeurs mobilières	,					
Titres du compte de négociation	218	78	296	268	(142)	126
Titres du compte de placement	127	23	150	153	(28)	125
Titres de substitut de prêt	(19)	9	(10)	(9)	(11)	(20)
Prêts				, ,	` '	, ,
Au Canada						
Prêts hypothécaires résidentiels	109	(10)	99	256	(89)	167
Prêts aux particuliers	216	129	345	158	4	162
Prêts sur cartes de crédit	139	40	179	28	5	33
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	34	73	107	20	(357)	(337)
Biens acquis en vertu de conventions de revente	37	52	89	(276)	45	(231)
À l'étranger						
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	(347)	761	414	(584)	479	(105)
Biens acquis en vertu de conventions de revente	(24)	120	96	111	(156)	(45)
Total du revenu d'intérêt	503 \$	1 396 \$	1 899 \$	236 \$	(342)\$	(106)\$
Passif						
Dépôts						
Au Canada	114 \$	466 \$	580 \$	(78)\$	132 \$	54 \$
À l'étranger	203	638	841	233	(383)	(150)
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	(32)	134	102	32	(35)	(3)
Engagements afférents à des biens vendus en vertu	(32)	104	102	32	(55)	(3)
de conventions de rachat	(13)	134	121	22	(95)	(73)
Débentures subordonnées	42	16	58	(15)	(38)	(53)
Autres passifs portant intérêt	(47)	92	45	6	59	65
Total des frais d'intérêt	267	1 480	1 747	200	(360)	(160)
					, ,	
Revenu net d'intérêt	236 \$	(84)\$	152 \$	36 \$	18 \$	<u>54</u> \$

L'écart de volume ou de taux est réparti en fonction du pourcentage des variations de soldes et de taux par rapport au total de la variation nette du revenu net d'intérêt selon l'équivalent imposable.

Comprend principalement les gains et les pertes réalisés et non réalisés associés aux titres de négociation, aux produits dérivés et aux contrats de change.

⁽³⁾ (4) Comprend des titres du gouvernement canadien et des titres de créances de sociétés.

Comprend les opérations de change au comptant, les contrats à terme de gré à gré, les contrats à terme standardisés et les options de change.

Comprend des swaps, des options sur taux d'intérêt, des contrats à terme standardisés sur taux d'intérêt, des contrats de garantie de taux d'intérêt et des instruments monétaires connexes utilisés pour couvrir les portefeuilles des produits dérivés de négociation.

Tableau 9 : Revenu net d'intérêt sur l'actif et le passif moyens

		2000			1999			1998	
(en millions de dollars, selon l'équivalent imposable)	Soldes moyens (1)	Intérêt (2)	Taux moyen	Soldes moyens (1)	Intérêt (2)	Taux moyen	Soldes moyens (1)	Intérêt (2)	Taux moyen
Actif									
Dépôts à d'autres banques						= == =		405.4	
Au Canada À l'étranger	3 225 \$ 14 885	164 \$ 811	5,09 % 5,45	2 244 \$ 15 694	124 \$ 717	5,53 % 4,57	2 133 \$ 13 549	105 \$ 717	4,92 % 5,29
ATellariger		975			841	4,69		822	
	18 110	9/5	5,38	17 938	041	4,09	15 682	822	5,24
Valeurs mobilières Titres du compte de négociation	36 892	1 435	3,89	31 196	1 139	3,65	24 180	1 013	4,19
Titres du compte de placement	18 495	1 062	5,74	16 278	912	5,60	13 562	787	5,80
Titres de substitut de prêt	495	49	9,90	703	59	8,39	804	79	9,83
	55 882	2 546	4,56	48 177	2 110	4,38	38 546	1 879	4,87
Prêts (3)									
Au Canada									
Prêts hypothécaires résidentiels	59 860	3 891	6,50	58 176	3 792	6,52	54 268	3 625	6,68
Prêts aux particuliers	26 949	2 290	8,50	24 347	1 945	7,99	22 368	1 783	7,97
Prêts sur cartes de crédit	3 559	405	11,38	2 297	226	9,84	2 009	193	9,61
Prêts aux entreprises et aux gouvernements Biens acquis en vertu de conventions de revente	32 927 12 713	1 506 693	4,57 5,45	32 152 12 005	1 399 604	4,35 5,03	31 779 17 538	1 736 835	5,46 4,76
Diens acquis en verta de conventions de revente	136 008	8 785			7 966		127 962		
	136 008	8 /85	6,46	128 977	/ 900	6,18	127 962	8 172	6,39
À l'étranger	24.405	2.446	14.07	07.405	2.020	11.00	22.002	2 127	0.40
Prêts aux entreprises et aux gouvernements Biens acquis en vertu de conventions de revente	24 495 9 016	3 446 385	14,07 4,27	27 405 9 764	3 032 289	11,06 2,96	33 083 6 906	3 137 334	9,48 4,84
Biens acquis en verta de conventions de revente	33 511	3 831	11,43	37 169	3 321	8,93	39 989	3 471	8,68
						,			
	169 519	12 616	7,44	166 146	11 287	6,79	167 951	11 643	6,93
Total de l'actif productif d'intérêt	243 511	16 137	6,63	232 261	14 238	6,13	222 179	14 344	6,46
Dépôts non productifs d'intérêt à d'autres banques	525			666			394		
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations Autres actifs	10 281 27 583			9 508 27 465			10 033 28 694		
Total de l'actif	281 900 \$	16 137 \$	5,72 %	269 900 \$	14 238 \$	5,28 %	261 300 \$	14 344 \$	5,49 %
Passif et capitaux propres			-,			-,			
Dépôts (4)									
Au Canada	107 533 \$	5 060 \$	4,71 %	104 919 \$	4 480 \$	4,27 %	106 784 \$	4 426 \$	4,14 %
À l'étranger	70 575	3 997	5,66	66 498	3 156	4,75	61 933	3 306	5,34
	178 108	9 057	5,09	171 417	7 636	4,45	168 717	7 732	4,58
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	14 195	656	4,62	15 015	554	3,69	14 168	557	3,93
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat	11 873	653	5,50	12 169	532	4,37	11 724	605	5,16
Débentures subordonnées	5 129	344	6,71	4 499	286	6,36	4 711	339	7,20
Autres passifs portant intérêt	3 042	120	3,94	5 574	75	1,35	3 936	10	0,25
Total du passif portant intérêt	212 347	10 830	5,10	208 674	9 083	4,35	203 256	9 243	4,55
Dépôts ne portant pas intérêt	15 654	10 030	3,10	13 379	3 005	4,55	9 971	J 243	4,55
Acceptations	10 281			9 508			10 033		
Autres passifs	30 829			25 864			26 962		
	269 111	10 830	4,02	257 425	9 083	3,53	250 222	9 243	3,69
Capitaux propres									
Actions privilégiées	1 975			2 211			1 971		
Actions ordinaires	10 814			10 264			9 107		
Total du passif et des capitaux propres	281 900 \$	10 830 \$	3,84 %	269 900 \$	9 083 \$	3,37 %	261 300 \$	9 243 \$	3,54 %
Revenu net d'intérêt, en pourcentage du total de l'actif moyen	281 900 \$	5 307 \$	1,88 %	269 900 \$	5 155 \$	1,91 %	261 300 \$	5 101 \$	1,95 %
Revenu net d'intérêt, en pourcentage							·		<u> </u>
du total de l'actif productif d'intérêt moyen									
Au Canada	176 418 \$	4 796 \$	2,72 %	167 110 \$	4 405 \$	2,64 %	159 847 \$	4 409 \$	2,76 %
À l'étranger	67 093	511	0,76	65 151	750	1,15	62 332	692	1,11
Total	243 511 \$	5 307 \$	2,18 %	232 261 \$	5 155 \$	2,22 %	222 179 \$	5 101 \$	2,30 %

⁽¹⁾ Calculé sur une base quotidienne.

⁽²⁾ Le revenu d'intérêt comprend les commissions sur prêts (274 millions de dollars en 2000; 250 millions en 1999; 195 millions en 1998). La majoration au montant imposable équivalent est basée sur le taux d'imposition canadien prévu par la *Loi* de 42,8 % en 2000, de 43,0 % en 1999 et de 42,9 % en 1998.

⁽³⁾ Les soldes moyens comprennent les prêts douteux et sont présentés déduction faite de la provision cumulative pour pertes sur créances.

⁽⁴⁾ Les dépôts comprennent les dépôts d'épargne, lesquels avaient, pour les exercices 2000, 1999 et 1998, des soldes moyens de 34 milliards de dollars, 33 milliards et 42 milliards, des frais d'intérêt de 0,7 milliard, 0,6 milliard et 0,7 milliard, ainsi que des taux moyens de 2,06 %, 1,82 % et 1,67 %, respectivement. Les dépôts comprennent également les dépôts à terme, lesquels avaient, pour les exercices 2000, 1999 et 1998, des soldes moyens de 38 milliards de dollars, 37 milliards et 47 milliards, des frais d'intérêt de 2,0 milliards, 2,0 milliards et 2,6 milliards, ainsi que des taux moyens de 5,26 %, 5,41 % et 5,53 %, respectivement.

Priorité financière : contrôle des coûts

Points saillants

- Frais autres que d'intérêt en hausse de 10 % par rapport à 1999, soit 390 points de base de moins que le taux de croissance des revenus
- Frais autres que d'intérêt fondamentaux en baisse de 1 %
- Ratio d'efficience de 63,0 %, par rapport à 65,2 % en 1999
- Ratio d'efficience de l'exploitation (c.-à-d. en excluant les produits et les charges relatifs aux initiatives stratégiques, les coûts liés aux droits à la plus-value des actions et les produits et les charges non récurrents) de 60,0 %, soit une amélioration de 400 points de base par rapport à 1999
- Économie de coûts de 580 millions de dollars réalisée à la fin de l'exercice 2000, comparativement à l'objectif de 400 millions

Rendement

Comme l'indique le tableau 10 ci-dessous, les frais autres que d'intérêt de base (c.-à-d. en excluant les frais non récurrents de 1999 mentionnés au tableau 4 de la page 24A) ont augmenté de 715 millions de dollars ou 10 % par rapport à 1999. Cette augmentation est attribuable à certains facteurs. En 2000, la Banque a engagé des charges relatives à des initiatives stratégiques de 390 millions de dollars, une hausse de 259 millions comparativement à l'an dernier. Ces charges ont trait essentiellement à des acquisitions – notamment Prism Financial, les activités de gestion privée de Ernst & Young à Jersey aux îles Anglo-Normandes, les activités d'assurance de La Prudentielle d'Amérique, Compagnie d'assurance-vie (Canada) –, à l'embauche d'équipes

offrant des services de banque d'investissement à l'étranger et à la croissance des projets relatifs aux affaires électroniques en Amérique du Nord. De plus, l'appréciation du cours des actions de la Banque en 2000 a donné lieu à des charges de 52 millions de dollars, qui sont liées aux droits à la plus-value des actions octroyés en vertu du régime d'options d'achat d'actions en novembre 1999. Aucune charge de ce genre n'avait été inscrite en 1999. Les frais autres que d'intérêt liés à l'exploitation (c.-à-d. en excluant les coûts liés aux initiatives stratégiques et aux droits à la plus-value des actions ainsi que les charges non récurrentes) ont augmenté de 6 % par rapport à 1999, comme l'indique le tableau 11 de la page 34A.

Tableau 10 : Frais autres que d'intérêt

(en millions de dollars)	2000 1999 1998		1998	2000 sur 1999 Augmentation (diminution)		1999 sur 1998 Augmentation (diminution)	
Ressources humaines	4 651 \$	3 949 \$	3 544 \$	702 \$	18 %	405 \$	11_%
Frais d'occupation							
Location des locaux, montant net	384	262	239	122	47	23	10
Réparations et entretien des locaux	68	88	93	(20)	(23)	(5)	(5)
Amortissement	81	92	92	(11)	(12)	_	_
Taxes foncières	15	41	46	(26)	(63)	(5)	(11)
Services publics	22	33	33	(11)	(33)		
	570	516	503	54	10	13	3
Matériel							
Location et entretien du matériel							
informatique et de bureau	376	376	329	_	_	47	14
Amortissement	289	297	250	(8)	(3)	47	19
	665	673	579	(8)	(1)	94	16
Communications							
Télécommunications	225	225	209	_	_	16	8
Marketing et relations publiques	173	182	175	(9)	(5)	7	4
Affranchissement et messageries	170	157	156	13	8	1	1
Papeterie et impression	127	129	125	(2)	(2)	4	3
	695	693	665	2	_	28	4
Autres							
Honoraires versés à des professionnels	267	274	262	(7)	(3)	12	5
Taxes d'affaires et taxes sur le capital	134	114	118	20	18	(4)	(3)
Assurance-dépôts	30	71	111	(41)	(58)	(40)	(36)
Déplacements et relocalisation	85	90	98	(5)	(6)	(8)	(8)
Amortissement de l'écart d'acquisition et							
des autres actifs incorporels	87	66	62	21	32	4	6
Formation des employés	38	48	60	(10)	(21)	(12)	(20)
Dons	26	29	25	(3)	(10)	4	16
Autres	333	343	280	(10)	(3)	63	23
	1 000	1 035	1 016	(35)	(3)	19	2
Total des frais autres que d'intérêt de base							
(cà-d. excluant les charges non récurrentes)	7 581	6 866	6 307	715	10	559	9
Charges non récurrentes (1)	-	194	92	(194)	(100)	102	111
Total	7 581 \$	7 060 \$	6 399 \$	521\$	7 %	661 \$	10 %

⁽¹⁾ Les charges non récurrentes de 1999 sont présentées au tableau 4, à la page 24A. Les charges non récurrentes de 92 millions de dollars en 1998 comprennent des charges de 62 millions liées à la restructuration et d'autres charges totalisant 30 millions.

Les frais au titre de la rémunération liée au rendement ont augmenté de 453 millions de dollars pour l'exercice. Cette augmentation résulte en grande partie des résultats nettement supérieurs des secteurs Grande entreprise et marchés des capitaux et Gestion de patrimoine. Les frais autres que d'intérêt fondamentaux (soit les charges d'exploitation autres que d'intérêt, diminuées de la rémunération liée au rendement) ont reculé de 1 % par rapport à 1999, comme l'illustre le tableau 11.

Comme l'indique le tableau 12 ci-dessous, le ratio d'efficience de base s'est établi à 63,0 %, soit une amélioration par rapport à 65,2 % en 1999, tandis que le ratio d'efficience de l'exploitation s'est établi à 60,0 %, en baisse de 400 points de base par rapport au ratio obtenu l'an dernier. La Banque a atteint un ratio d'efficience de l'exploitation de 59,5 % au quatrième trimestre de 2000, ce qui est conforme à l'objectif énoncé dans le communiqué annonçant les résultats du troisième trimestre de 2000.

Tableau 11 : Composantes des frais autres que d'intérêt

(en millions de dollars)	2000	1999	2000 su Augmentation	
Frais autres que d'intérêt de base (1)	7 581 \$	6 866 \$	715 \$	10 %
Coûts relatifs aux initiatives stratégiques	390	131	259	198
Coûts liés aux droits à la plus-value des actions	52		52	s.o.
Frais autres que d'intérêt liés à l'exploitation (2)	7 139	6 735	404	6
Rémunération liée au rendement (3)	1 662	1 209	453	37
Frais autres que d'intérêt fondamentaux	5 477 \$	5 526 \$	(49)\$	(1)%

- (1) En excluant les charges non récurrentes de 1999 décrites au tableau 4, à la page 24A. Il n'y a aucune charge non récurrente en 2000.
- (2) Frais autres que d'intérêt de base, déduction faite des coûts relatifs aux initiatives stratégiques et des coûts liés aux droits à la plus-value des actions.
- (3) Frais autres que d'intéret liés à l'exploitation, déduction faite de la rémunération liée au rendement.

Tableau 12 : Principaux ratios d'efficience

(en millions de dollars)	2000	1999	2000 sur 1 Augmentation (di	
Frais autres que d'intérêt de base	7 581 \$	6 866 \$	715 \$	10 %
Produits de base	12 039 \$	10 530 \$	1 509 \$	14 %
Ratio d'efficience de base (1)	63,0 %	65,2 %	(220)p.b.	
Frais autres que d'intérêt liés à l'exploitation	7 139 \$	6 735 \$	404 \$	6 %
Produits d'exploitation (2)	11 901 \$	10 518 \$	1 383 \$	13 %
Ratio d'efficience de l'exploitation (3)	60,0 %	64,0 %	(400)p.b.	

- (1) Frais autres que d'intérêt de base en pourcentage du total des produits de base.
- (2) Produits de base moins les produits relatifs aux initiatives stratégiques
- (3) Frais autres que d'intérêt liés à l'exploitation en pourcentage des produits d'exploitation.

L'amélioration notable constatée sur le plan de l'efficience est attribuable à l'économie de coûts de 580 millions de dollars réalisée à la fin de l'exercice 2000. Comme il est illustré ci-après, l'objectif visé était de 400 millions de dollars.

Économie de coûts à la fin de 2000

(en millions de dollars)	Visée	Réalisée
Rationalisation des coûts indirects	100 \$	160 \$
Amélioration de la prestation des services	100	150
Diminution des coûts liés à l'approvisionnement		
en produits et en services	100+	140
Redéfinition des activités de prêts		
internationaux aux entreprises	75	80
Reconfiguration du réseau	35	50
Total	400+\$	580 \$

La Banque avait prévu économiser environ 100 millions de dollars en coûts indirects, objectif qu'elle a dépassé de 60 millions. Ces économies sont principalement attribuables au regroupement des fonctions et à la réduction du personnel des secteurs d'exploitation, des unités géographiques et du siège social.

L'amélioration de la prestation des services fait référence au transfert hors des succursales de la Banque des activités administratives et de service après-vente et à leur centralisation. Les économies visées étaient de 100 millions de dollars environ, et elles se sont chiffrées à 150 millions.

Environ un quart des économies de coûts de 400 millions de dollars découle de la baisse des coûts liés à l'approvisionnement. Les économies réalisées par la Banque en matière d'approvisionnement se sont établies à 140 millions de dollars.

Les rendements tirés des prêts internationaux aux entreprises ont été volatils et insuffisants pour justifier un réseau étendu et coûteux à l'extérieur du Canada. Des économies de 80 millions de dollars ont été réalisées à la fin de l'exercice 2000, en raison de la restructuration des services bancaires à la grande entreprise à l'étranger et des activités internationales liées aux institutions financières.

Maintenant qu'environ 90 % des opérations courantes sont effectuées par voie électronique, les succursales deviennent de plus en plus des points de vente et des centres de conseils. La Banque a rationalisé et restructuré le réseau de succursales et, à la fin de l'exercice 2000, avait réalisé des économies de coûts de 50 millions de dollars.

Ces changements se sont traduits par une réduction du personnel de 3 504 employés, en excluant les 845 employés non rémunérés à la commission de Prism Financial Corporation, acquise en avril 2000. Avant 2000, le niveau d'attrition annuel s'est situé à 5 % ou 2 500 personnes environ.

La Banque est d'avis que les changements dans la composition des activités font en sorte qu'il est inapproprié d'utiliser un ratio d'efficience pour l'ensemble de la Banque afin de mesurer l'évolution des coûts. À l'avenir, le ratio d'efficience ne sera donc pas mesuré pour l'ensemble de la Banque. La Banque mettra plutôt l'accent sur les ratios d'efficience de l'exploitation de chaque secteur et utilisera possiblement d'autres mesures des coûts qui pourraient s'avérer appropriées pour certains secteurs. Les ratios d'efficience de l'exploitation des secteurs sont illustrés aux pages 24A à 28A.

La Banque vise à améliorer davantage sa compétitivité sur le plan des coûts.

Perspectives

 En 2001, la Banque s'attend à ce que la croissance des charges d'exploitation soit inférieure à celle des produits d'exploitation

Charge d'impôts et autres taxes

La charge d'impôts et les autres taxes présentées au tableau 13 ci-après se sont élevées à 2,0 milliards de dollars en 2000, soit 1 473 millions pour la charge d'impôts (y compris une majoration au montant imposable équivalent) et 557 millions pour les autres taxes. La charge d'impôts a augmenté de 423 millions de dollars par rapport à 1999, en raison surtout de la hausse de 959 millions du bénéfice net avant impôts, tandis que les autres taxes ont progressé de 19 millions par suite de l'augmentation de la TPS, des taxes de vente, des cotisations sociales, des taxes provinciales sur le capital et des taxes d'affaires qui ont largement neutralisé la baisse des taxes foncières découlant de la vente de propriétés immobilières en 1999.

Comme il est indiqué ci-dessous ainsi qu'à la note 8 des états financiers consolidés, présentée à la page 67A, le taux d'imposition effectif sur les bénéfices a augmenté, passant de 36,5 % en 1999 à 38,6 % en 2000.

En plus de la charge d'impôts et des autres taxes présentées dans l'état consolidé des résultats, la Banque a constaté des économies d'impôts de 37 millions de dollars en 2000 (charge d'impôts de 213 millions en 1999) dans les capitaux propres liés aux gains et aux pertes de change non réalisés (déduction faite des opérations de couverture).

Tableau 13 : Impôts et autres taxes

(en millions de dollars)	2000	1999	1998
Charge d'impôts			
État consolidé des résultats	1 445 \$	1 015 \$	1 175 \$
Majoration au montant imposable équivalent	28	35	37
	1 473	1 050	1 212
Autres taxes			
Taxe sur les produits et services et taxes de vente	208	187	182
Cotisations sociales	188	176	171
Taxes provinciales sur le capital	108	98	95
Taxes foncières (1)	16	55	63
Taxes d'affaires	26	16	23
Taxes sur les primes d'assurance	11	6	6
	557	538	540
Total	2 030 \$	1 588 \$	1 752 \$
Taux d'imposition effectif sur les bénéfices (2)	38,6 %	36,5 %	38,2 %
Taux d'imposition effectif total (3)	46,9 %	47,4 %	48,0 %

- (1) Comprend les montants portés en déduction des autres produits concernant les placements en biens immobiliers.
- (2) Charge d'impôts présentée dans l'état consolidé des résultats, en pourcentage du bénéfice net avant impôts.
- (3) Total de la charge d'impôts et des autres taxes en pourcentage du bénéfice net avant la charge d'impôts et les autres taxes, selon l'équivalent imposable.

Priorité financière : excellence de la qualité du crédit

Points saillants

- Montant brut des prêts douteux s'établissant à 1 678 millions de dollars, en baisse de 2 %
- Montant net des prêts douteux correspondant à (0,11) % du total des prêts, résultat inchangé par rapport à 1999
- Provision pour pertes sur créances correspondant à 691 millions de dollars, en baisse de 9 % par rapport à 1999
- Ratio des provisions spécifiques de 0,32 %, en hausse légèrement par rapport à 0,30 % en 1999
- Ratio des radiations nettes de 0,38 %, comparativement à 0,55 % en 1999
- Provision cumulative pour pertes sur créances de 1 975 millions de dollars, en hausse de 75 millions

Prêts douteux

Les prêts sont généralement classés à titre de prêts douteux lorsque les conditions précisées à la note 1 des états financiers consolidés, à la page 58A, sont réunies.

Comme l'indique le tableau 14 ci-dessous, les prêts douteux ont diminué de 26 millions de dollars par rapport à 1999 pour s'établir à 1 678 millions au 31 octobre 2000. Cette diminution traduit des ajouts nets de 813 millions de dollars, ainsi que des radiations et des ajustements totalisant 839 millions.

Comme l'illustre le tableau 15 de la page 38A, le montant brut des prêts douteux au Canada a diminué de 18 millions de dollars, montant qui comprend une baisse de 41 millions des prêts aux entreprises et aux gouvernements, laquelle a été partiellement compensée par la hausse de 23 millions des prêts à la consommation. En ce qui concerne les prêts douteux

aux entreprises et aux gouvernements au Canada, le secteur immobilier commercial, celui de l'industrie forestière et celui de l'énergie ont enregistré des baisses marquées, et le secteur du transport et de l'environnement a connu une hausse considérable. L'augmentation des prêts à la consommation douteux provient de faibles hausses dans les portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels et de prêts aux particuliers. Le montant brut des prêts internationaux douteux a chuté de 8 millions de dollars, les réductions constatées en Asie et en Europe ayant largement neutralisé la hausse observée aux États-Unis. La hausse constatée dans les prêts douteux découle en grande partie d'une seule entreprise cliente, dans le secteur du transport et de l'environnement, tant au Canada qu'à l'étranger.

Exprimé en pourcentage des prêts connexes (après déduction de la provision cumulative générale pour pertes sur prêts), le montant net des prêts douteux est demeuré inchangé par rapport à 1999, soit (0,11) %.

Perspectives

 La Banque ne prévoit pas de changement important dans le niveau des prêts douteux en 2001, puisqu'elle s'attend à ce que la solide croissance économique observée au Canada se maintienne, quoique à un rythme moins soutenu qu'en 2000

Tableau 14 : Variation du montant brut des prêts douteux

(en millions de dollars)	2000	1999	1998	1997	1996
Montant brut des prêts douteux au début	1 704 \$	2 001 \$	1 819 \$	2 376 \$	2 944 \$
Ajouts	965	990	1 271	705	1 013
Retraits	(152)	(247)	(643)	(624)	(629)
	813	743	628	81	384
Radiations et ajustements	(839)	(1 040)	(446)	(638)	(952)
Montant brut des prêts douteux à la fin	1 678 \$	1 704 \$	2 001 \$	1 819 \$	2 376 \$

Provision pour pertes sur créances

La provision pour pertes sur créances imputée aux résultats représente le montant qui est nécessaire pour porter la provision cumulative pour pertes sur créances à un niveau jugé approprié par la direction, comme il est expliqué à la rubrique Provision cumulative pour pertes sur créances, présentée ci-dessous.

La provision pour pertes sur créances s'est établie à 691 millions de dollars en 2000, en baisse de 69 millions ou de 9 % par rapport à 1999, comme l'indique le tableau 16 de la page 39A. Au Canada, les provisions spécifiques pour pertes sur créances ont diminué relativement aux portefeuilles des prêts aux entreprises et aux gouvernements, mais ont augmenté à l'égard du portefeuille des prêts à la consommation au cours de 2000.

Les provisions pour prêts aux particuliers ont augmenté, en raison surtout des provisions plus élevées constituées à l'égard des prêts aux étudiants, d'une augmentation du portefeuille des prêts aux particuliers, des pertes plus élevées que ce qui était prévu à l'égard des prêts comptabilisés en 1999 et d'une hausse pour ramener le ratio de couverture (provision cumulative pour pertes sur prêts exprimée en pourcentage du montant brut des prêts douteux) au niveau de l'exercice précédent. Une augmentation des radiations des prêts aux particuliers au début de 2000, afin d'être uniforme

avec les pratiques en cours aux États-Unis, avait entraîné une baisse de la provision cumulative pour pertes sur prêts à l'égard des prêts aux particuliers. (La Banque avait accéléré les radiations des prêts aux entreprises en 1999.) Le facteur responsable de la hausse plus élevée que ce qui était prévu à l'égard des prêts aux particuliers comptabilisés en 1999 a été relevé et des mesures correctives ont été prises. Les avantages découlant de ces mesures devraient se concrétiser d'ici 12 à 15 mois.

Les provisions plus élevées constituées à l'égard des prêts sur cartes de crédit résultent de l'acquisition du portefeuille canadien de cartes de crédit de Bank One, de la réinscription au bilan consolidé de créances sur cartes de crédit précédemment titrisées, de la croissance du volume des cartes et d'une modification prévue du profil de risque des activités pour accélérer la croissance du volume. Malgré l'accroissement de ces provisions, le revenu net tiré des cartes de crédit a progressé de 15 % en 2000. À l'étranger, la provision spécifique a diminué en raison des recouvrements en Asie et en Europe qui ont plus que compensé les augmentations enregistrées aux États-Unis.

Les provisions spécifiques se sont chiffrées à 0,32 % de la moyenne des prêts (y compris les conventions de revente) et des acceptations de banque, en hausse légèrement par rapport à 0,30 % en 1999 et respectait l'objectif visé pour 2000, soit entre 0,30 % et 0,40 %.

Perspectives

• En 2001, la Banque prévoit que le ratio des provisions spécifiques pour pertes sur créances par rapport à la moyenne des prêts (y compris les conventions de revente) et des acceptations de banque se situera entre 0,30 % et 0,40 %, inchangé par rapport à son objectif de 2000. Elle s'attend en effet à ce que la solide croissance économique observée au Canada se maintienne, quoique à un rythme moins soutenu qu'en 2000

Provision cumulative pour pertes sur créances

La provision cumulative pour pertes sur créances est maintenue à un niveau suffisant pour absorber les pertes probables des portefeuilles de prêts et d'opérations hors bilan. Les composantes individuelles ainsi que la provision cumulative globale sont évaluées trimestriellement en fonction des évaluations continues des comptes problèmes, des pertes subies récemment et de l'évolution d'autres facteurs, dont la composition et la qualité du portefeuille, la conjoncture économique et les exigences de la réglementation. La provision cumulative est augmentée de la provision pour pertes sur créances, qui est imputée aux résultats, et réduite du montant des radiations, déduction faite des recouvrements.

Le calcul de la provision cumulative pour pertes sur créances est basé sur des estimations fondées sur une analyse historique et ajustées en fonction de l'estimation faite par la direction à l'égard des hypothèses actuelles. Par conséquent, la provision cumulative pour pertes sur créances différera des pertes réelles subies dans l'avenir. Afin de réduire ces écarts, la direction évalue régulièrement la méthodologie et toutes les hypothèses significatives.

Comme l'indique le tableau 17 de la page 40A, la provision cumulative pour pertes sur créances a augmenté de 75 millions de dollars entre 1999 et 2000. Les radiations nettes ont diminué, passant de 958 millions de dollars à 677 millions, en raison surtout de la baisse de 299 millions des radiations liées aux prêts aux entreprises et aux gouvernements au Canada. En 1999, la Banque avait augmenté le taux de radiation des prêts problèmes aux entreprises afin d'être plus uniforme avec les pratiques en cours aux États-Unis, tout en continuant à se conformer aux PCGR au Canada.

La Banque a conclu une entente venant à échéance dans cinq ans avec un réassureur coté AAA, aux termes de laquelle des capitaux seront fournis à la Banque si cette dernière subit des pertes exceptionnelles dans son portefeuille de prêts. Selon l'entente, le réassureur sera tenu d'acheter jusqu'à concurrence de 200 millions de dollars d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif au cours en vigueur au 27 octobre 2000, si la provision cumulative générale pour pertes sur créances recule sous un seuil donné. D'après la direction, si ces actions avaient été émises maintenant, elles seraient considérées comme du capital de première catégorie selon les lignes directrices actuelles en matière de réglementation. L'émission d'actions réduirait l'incidence des pertes sur prêts sur le capital de base de la Banque en générant du capital.

La provision cumulative pour pertes sur créances comporte quatre composantes – les provisions cumulatives spécifiques, les provisions cumulatives à l'égard des risques-pays, la provision cumulative générale attribuée et la provision cumulative générale non attribuée, qui sont décrites à la note 1 des états financiers consolidés, à la page 59A.

Provisions cumulatives spécifiques

Les provisions cumulatives spécifiques sont établies afin d'absorber les pertes les plus probables sur les prêts qui sont devenus des prêts douteux. Les provisions spécifiques pour les prêts aux entreprises et aux gouvernements sont établies par emprunteur. Les provisions spécifiques pour les prêts hypothécaires résidentiels, les prêts aux particuliers et les prêts aux petites entreprises sont calculées sur une base de portefeuille d'après les pertes historiques liées aux prêts douteux. Aucune provision spécifique n'est comptabilisée pour les cartes de crédit, puisque ces soldes sont radiés lorsqu'ils sont en souffrance depuis plus de 180 jours.

Provision cumulative à l'égard des risques-pays

Des provisions cumulatives à l'égard des risques-pays sont maintenues à l'égard de risques ayant trait à certains pays en développement d'après une évaluation générale du risque en cours et de la conjoncture économique dans ces pays.

Provision cumulative générale attribuée

La provision cumulative générale attribuée exprime la meilleure estimation possible des pertes probables dans la tranche du portefeuille qui n'a pas encore été désignée précisément comme celle des prêts douteux. Le calcul de cette provision se fonde sur l'application de facteurs statistiques de pertes prévues aux facilités impayées et inutilisées. Les facteurs de pertes prévues sont calculés au moyen de l'évaluation de l'évolution statistique des pertes ajustées de façon à exprimer l'estimation faite par la direction quant aux éléments qui influent sur la qualité du portefeuille.

Provision cumulative générale non attribuée

La provision cumulative générale non attribuée est déterminée par l'évaluation faite par la direction des pertes probables dans le portefeuille mais qui ne sont pas prises en compte adéquatement dans le calcul des provisions cumulatives spécifiques attribuées, des provisions cumulatives à l'égard des risques-pays attribuées et de la provision cumulative générale attribuée. Cette évaluation tient compte de la conjoncture économique et commerciale courante et des exigences de la réglementation touchant les principales activités de crédit. Elle exprime également la reconnaissance par la direction des éléments imprécis et subjectifs que comporte l'évaluation des risques de crédit liés aux modèles.

Avant le 31 octobre 1999, la provision cumulative générale attribuée et la provision cumulative générale non attribuée n'étaient pas séparées en deux composantes.

Tableau 15 : Prêts douteux

Tableau 13 . Field doutedx	:	2000	11	999	1998	1997	1996
(en millions de dollars)	Montant brut	Montant net (1)	Montant brut	Montant net (1)	Montant net (1)	Montant net (1)	Montant net (1)
Au Canada	biut	Het (1)	Diut	Het (1)	net (1)	Het (1)	net (1)
Provinces de l'Atlantique	115 \$	65 \$	77 \$	37 \$	24 \$	30 \$	32 \$
Québec	198	121	259	158	142	185	320
Ontario	572	287	438	190	80	203	437
Provinces des Prairies	129	57	198	109	64	278	296
Colombie-Britannique	355	266	415	287	350	45	31
Total au Canada	1 369	796	1 387	781	660	741	1 116
Particuliers							
Prêts hypothécaires résidentiels	185	157	173	131	116	114	123
Prêts aux particuliers	247	51	236	66	61	61	40
	432	208	409	197	177	175	163
Entreprises et gouvernements							
Petites et moyennes entreprises (2)	248	141	232	134	43	42	15
Transport et environnement	185	120	21	12	3	218	225
Industrie forestière	184	180	233	197	285	6	144
Secteur immobilier commercial	90	41	186	109	69	184	320
Exploitations agricoles (2)	53	39	62	49	31	34	40
Technologies de l'information et médias	44	15	57	32	31	9	(2)
Biens de consommation	37	23	43	19	29	32	56
Produits industriels	28	18	19	6	1	33	30
Services financiers	20	7	16	1	(1)	1	6
Prêts hypothécaires commerciaux	16	_	25	7	5	22	56
Services publics	_	_	38	32	5	2	_
Autres	32	4	46	(14)	(18)	(17)	63
	937	588	978	584	483	566	953
Total au Canada	1 369	796	1 387	781	660	741	1 116
À l'étranger							
États-Unis	145	69	41	25	15	24	2
Europe	46	7	58	12	24	21	35
Amérique latine	9	3	10	3	1	13	1
Antilles	48	26	47	28	31	39	51
Asie	33	2	127	35	54	15	19
Pays en développement	281 28	107	283 34	103	125	112	108
Total à l'étranger	309	107	317	103	125	112	108
	303	107	317	103	125	112	100
Entreprises et gouvernements Transport et environnement	56	25	_	_	1	2	1
Secteur immobilier commercial	4	1	5	4	10	15	9
Biens de consommation	2	_	18	2	34	29	34
Produits industriels	83	38	38	15	21	(6)	4
Services financiers	41	(2)	89	22	15	9	17
Services publics	14	(2)	23	3	4	9	_
Autres	109	47	144	57	40	54	43
Total à l'étranger	309	107	317	103	125	112	108
Total avant la provision cumulative générale	1 678	903	1 704	884	785	853	1 224
Provision cumulative générale	-	(1 102)	_	(1 080)	(850)	(750)	(700)
Total	1 678 \$	(199)\$	1 704 \$	(196)\$	(65)\$	103 \$	524 \$
Prêts douteux, montant net, en pourcentage des prêts et des acceptations de banque s'y rapportant (3) Au Canada							
Prêts hypothécaires résidentiels Prêts aux particuliers Prêts aux entreprises et aux		0,26 % 0,19		0,22 % 0,27	0,21 % 0,28	0,22 % 0,30	0,26 % 0,23
gouvernements et acceptations de banqu	е	0,99		1,05	0,86	0,96	1,88
À 1171		0,52		0,55	0,48	0,55	0,93
À l'étranger		0,33		0,32	0,31	0,33	0,44
Total avant la provision cumulative générale		0,49 %		0,51 %	0,44 %	0,51 %	0,85 %
Total après la provision cumulative générale		(0,11)%		(0,11)%	(0,04)%	0,06 %	0,37 %

⁽¹⁾

Déduction faite des provisions cumulatives spécifiques.
Les montants pour 2000 comprennent la tranche des prêts douteux qui est garantie par les gouvernements; cette tranche s'élève à 101 millions de dollars pour ce qui est des petites et (2) moyennes entreprises (79 millions en 1999) et à 6 millions pour les exploitations agricoles (5 millions en 1999). Au cours des exercices précédents, seule la tranche non garantie était incluse

⁽³⁾ Les prêts au Canada comprennent tous les prêts comptabilisés au Canada, peu importe la devise dans laquelle ils sont libellés ou le lieu de résidence de l'emprunteur. Les prêts et les acceptations de banque s'y rapportant sont présentés déduction faite des provisions cumulatives spécifiques.

Tableau 16 : Provision pour pertes sur créances

en millions de dollars)	2000	1999	1998	1997	1996
Provision pour pertes sur créances					
Au Canada					
Provinces de l'Atlantique	58 \$	32 \$	35 \$	37 \$	34 \$
Québec Ontario	22 342	71 52	63 144	149 13	165 61
Provinces des Prairies	64	95	53	29	83
Colombie-Britannique	40	192	132	37	(3)
Total au Canada	526	442	427	265	340
Particuliers					
Prêts hypothécaires résidentiels	_	4	9	12	29
Prêts aux particuliers	301	172	171	114	95
Prêts sur cartes de crédit	102	55	28	65	76
	403	231	208	191	200
Entreprises et gouvernements Petites et moyennes entreprises	105	113	48	51	67
Transport et environnement	56	7	(27)	(9)	53
Technologies de l'information et médias	19	(16)	(20)	5	(44)
Biens de consommation	7	11	23	(29)	48
Exploitations agricoles	4	2	4	1	(5)
Prêts hypothécaires commerciaux	2	8	6	18	22
Produits industriels	2	(10)	(6)	12	4
Services financiers	_	5	113	1	(2)
Services publics	(8)	12	1	(1)	(1)
Secteur immobilier commercial	(17)	9	(30)	(78)	(74)
Industrie forestière	(36)	81	76	86	103
Autres	(11)	(11)	31	17	(31)
	123	211	219	74	140
Total au Canada	526	442	427	265	340
À l'étranger États-Unis	99	45	(7)	(8)	(14)
Europe	(9)	21	10	(24)	(22)
Amérique latine	2	2	(2)	7	(22)
Antilles	3	_	3	, 7	2
Asie	(50)	20	124	83	34
Total à l'étranger	45	88	128	65	
Entreprises et gouvernements					
Transport et environnement	42	_	(1)	1	_
Biens de consommation	(7)	(10)	(5)	46	14
Produits industriels	34	31	9	5	21
Services financiers	(21)	2	36	(2)	1
Services publics	(2)	-	21	4	(20)
Secteur immobilier commercial Autres	1 (2)	2 63	(2) 70	(1) 12	(30) (7)
Total à l'étranger	45	88	128	65	
Total des provisions spécifiques	571	530	555	330	340
Provision à l'égard des risques-pays	-	-	(80)	-	(300)
Provision générale attribuée (1)	73	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
Provision générale non attribuée (1)	47	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
Total de la provision générale (1)	120	230	100	50	400
otal	691 \$	760 \$	575 \$	380 \$	440 \$
Exprimé en pourcentage de la moyenne des prêts et des acceptations de banque s'y rapportant Au Canada					
Prêts hypothécaires résidentiels	- %	0,01 %	0,02 %	0,02 %	0,06 %
Prêts aux particuliers	1,12	0,71	0,76	0,59	0,57
Prêts sur cartes de crédit	2,87	2,39	1,39	1,84	2,20
Prêts aux entreprises et aux gouvernements et acceptations de banque	0,22	0,40	0,37	0,14	0,33
À l'étranger	0,36	0,32	0,31	0,21	0,31
À l'étranger	0,13	0,23	0,31	0,22	
otal des provisions spécifiques	0,32 %	0,30 %	0,31 %	0,21 %	0,26 %
otal de la provision pour pertes sur créances	0,38 %	0,43 %	0,32 %	0,25 %	0,34 %

⁽¹⁾ Avant le 1^{er} novembre 1999, la provision générale n'était pas séparée en provision générale attribuée et en provision générale non attribuée.

Tableau 17 : Provision cumulative pour pertes sur créances

(en millions de dollars)	2000	1999	1998	1997	1996
Provision cumulative au début	1 900 \$	2 066 \$	2 118 \$	2 235 \$	2 669 \$
Provision pour pertes sur créances	691	760	575	380	440
Radiations					
Au Canada Prêts hypothécaires résidentiels	(11)	(14)	(17)	(34)	(46)
Prêts aux particuliers	(372)	(236)	(163)	(138)	(133)
Prêts sur cartes de crédit	(150)	(65)	(52)	(98)	(104)
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	(225)	(524)	(250)	(361)	(542)
À l'étranger, excluant les pays en développement	(758) (81)	(839) (229)	(482) (29)	(631) (28)	(825) (124)
Risques à l'égard des pays en développement	-	(4)	(325)	(10)	(186)
	(839)	(1 072)	(836)	(669)	(1 135)
Recouvrements					
Au Canada Prêts hypothécaires résidentiels		2	6	9	11
Prêts aux particuliers	44	31	26	21	21
Prêts sur cartes de crédit	48 48	10	24 80	32 62	28 65
Prêts aux entreprises et aux gouvernements		100			
À l'étranger	140 22	109 5	136 8	124 17	125 9
	162	114	144	141	134
Radiations nettes	(677)	(958)	(692)	(528)	(1 001)
Ajustements	61	32	65	31	127
Provision cumulative à la fin	1 975 \$	1 900 \$	2 066 \$	2 118 \$	2 235 \$
Radiations nettes (excluant les pays en développement), en pourcentage					
de la moyenne des prêts et des acceptations de banque	0,38 %	0,54 %	0,21 %	0,34 %	0,63 %
Radiations nettes, en pourcentage de la moyenne des prêts et des	0,38 %	O EE 9/	0.20.9/	0,34 %	0.77.0/
acceptations de banque	0,36 %	0,55 %	0,39 %	0,54 %	0,77 %
Attribution de la provision cumulative (1) Au Canada					
Prêts hypothécaires résidentiels	46 \$	53 \$	50 \$	52 \$	65\$
Prêts aux particuliers Prêts sur cartes de crédit	403 88	344 60	156	92	77
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	664	748	604	562	775
	1 201	1 205	810	706	917
À l'étranger	333	389	366	313	258
Provision cumulative attribuée pour pertes sur prêts (2)	1 534	1 594 290	S.O.	s.o.	S.O.
Provision cumulative générale non attribuée pour pertes sur prêts (2)	337		S.O.	S.O.	S.O.
Total de la provision cumulative pour pertes sur prêts Provision cumulative pour engagements hors bilan et autres (3)	1 871 \$ 98	1 884 \$ -	2 026 \$	1 769 \$ -	1 875 \$ -
Provision cumulative pour titres de substitut de prêt	6	16	40	30	34
Provision cumulative à l'égard des risques-pays (titres)	-		_	319	326
Total de la provision cumulative pour pertes sur créances	1 975 \$	1 900 \$	2 066 \$	2 118 \$	2 235 \$
Répartition de la provision cumulative					
Provisions cumulatives spécifiques, y compris la provision cumulative pour titres de substitut de prêt	747 \$	786 \$	1 176 \$	932 \$	1 091 \$
Provision cumulative à l'égard des risques-pays	28	34	40	436	444
Provision cumulative générale attribuée pour pertes sur créances (4)	863	790	S.O.	S.O.	S.O.
Provision cumulative générale non attribuée pour pertes sur créances	337	290	S.O.	s.o.	S.O.
Total de la provision cumulative générale pour pertes sur créances (2)	1 200	1 080	850	750	700
Total de la provision cumulative générale pour pertes sur créances	1 975 \$	1 900 \$	2 066 \$	2 118 \$	2 235 \$
Pourcentage des prêts par rapport au total des prêts					
Au Canada Prêts hypothégaires régidentials	33 %	34 %	32 %	32 %	33 %
Prêts hypothécaires résidentiels Prêts aux particuliers	35 % 15	14	12	12	12
Prêts sur cartes de crédit	2	1	1	1	3
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	32	32	32	35	35
À l'étranger	82 18	81 19	77 23	80 20	83 17
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Provision cumulative pour pertes sur prêts, en pourcentage du total des prêts	100 /0	100 /0	100 /0	100 /0	100 /6
(y compris les conventions de revente) et des acceptations de banque	1,0 %	1,1 %	1,2 %	1,1 %	1,3 %
Provisions cumulatives pour pertes sur prêts, en pourcentage du montant brut					
des prêts douteux (ratio de couverture), excluant les pays en développement	112 %	112 %	103 %	94 %	77 %

En raison d'un changement de méthode adopté en 1999, la provision cumulative pour pertes sur prêts en 2000 et en 1999 comprend les montants de la provision cumulative générale attribuée, qui ont été répartis entre les catégories de prêts. Ces montants totalisent 765 millions de dollars (790 millions en 1999) et ont été répartis comme suit : au Canada – prêts hypothécaires résidentiels, 18 millions de dollars (11 millions en 1999); prêts aux particuliers, 207 millions (174 millions en 1999); prêts sur cartes de crédit, 88 millions (60 millions en 1999); prêts aux entreprises et aux gouvernements, 321 millions (370 millions en 1999); à l'étranger, 131 millions (175 millions en 1999). Les montants antérieurs à 1999 ne comprennent

pas la provision cumulative générale attribuée.

Avant le 31 octobre 1999, la provision cumulative générale attribuée et la provision cumulative générale non attribuée totalisaient 850 millions de dollars en 1998, 750 millions en 1997 et

Avail le 31 octubre 1999, la provision cumulative generale attribuée et la provision cumulative generale non attribuée totalisatent 300 millions de donais en 1996, et 1996, e (3)

Priorité financière : gestion du bilan et du capital

Points saillants

- Forte croissance des prêts à la consommation
- Augmentation des dépôts supérieure à celle de 1999
- Capitaux autogénérés de 1,5 milliard de dollars
- Émission de 1,2 milliard de dollars de débentures subordonnées et de 650 millions en capital innovateur de première catégorie (RBC TruCS)
- Rachat de 19,7 millions d'actions ordinaires, pour un montant de 660 millions de dollars

Comme l'illustre le tableau 18 ci-dessous, les liquidités ont diminué de 3,4 milliards de dollars ou 15 % par rapport à 1999. En 1999, les liquidités avaient été sensiblement augmentées en raison des dérèglements possibles liés au passage à l'an 2000.

Le total des prêts à la consommation (prêts hypothécaires résidentiels, prêts aux particuliers et prêts sur cartes de crédit) a augmenté de 8,5 milliards de dollars, ou 10 %, par rapport à 1999. Les prêts hypothécaires résidentiels ont augmenté de 6 %, et les prêts aux particuliers, de 11 %. Les prêts sur cartes de crédit ont progressé de 2,0 milliards de dollars, soit 75 %, en partie en raison de la décision prise par la Banque, compte tenu des conditions du marché, de réinscrire au bilan consolidé un montant de 1,2 milliard en créances sur cartes de crédit précédemment

titrisées financées par du papier commercial et de l'acquisition en 2000 du portefeuille canadien de cartes de crédit de Bank One, dont la valeur s'élève à 430 millions. Les prêts aux entreprises et aux gouvernements et les acceptations ont augmenté de 5,2 milliards de dollars ou 8 %. Les prêts aux États-Unis et en Asie ont reculé, comme l'illustre le tableau 21 de la page 47A.

Les dépôts ont augmenté de 8 % en 2000, en raison de l'augmentation des dépôts au Canada et des dépôts à l'étranger. Les dépôts portant intérêt ont représenté plus de 80 % de l'augmentation totale. Des renseignements plus détaillés sur les dépôts se trouvent au tableau 25 de la page 52A.

L'évolution du capital est analysée à la page 42A.

Tableau 18 : Croissance des éléments du bilan

(en millions de dollars)	200	0	1999	
Composantes de la croissance de l'actif par rapport à l'exercice précédent				
Liquidités	(3 436)\$	(15)%	6 647 \$	41 %
Valeurs mobilières (1)	6 451	13	9 160	22
Prêts				
Prêts hypothécaires résidentiels (1)	3 742	6	2 173	4
Prêts aux particuliers	2 764	11	2 494	11
Prêts sur cartes de crédit	2 000	75	721	37
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	2 870	5	(7 922)	(12)
Biens acquis en vertu de conventions de revente	(1 969)	(10)	365	2
	9 407	6	(2 169)	(1)
Provision cumulative pour pertes sur prêts	13	1	142	7
	9 420	6	(2 027)	(1)
Autres actifs	6 655	20	(17 529)	(34)
Variation totale par rapport à l'exercice précédent	19 090 \$	7 %	(3 749)\$	(1)%
Composantes de la croissance du passif et des capitaux propres				
par rapport à l'exercice précédent				
Dépôts				
Particuliers	2 273 \$	3 %	1 449 \$	2 %
Entreprises et gouvernements	7 395	9	10 116	13
Banques	5 331	37	(3 673)	(20)
	14 999	8	7 892	4
Autres passifs	1 336	2	(12 477)	(16)
Débentures subordonnées	1 229	27	509	12
Part des actionnaires sans contrôle	600	583	(396)	(79)
Capitaux propres	926	7	723	6
Variation totale par rapport à l'exercice précédent	19 090 \$	7 %	(3 749)\$	(1)%

⁽¹⁾ Reflète des soldes hypothécaires titrisés de 0,5 milliard de dollars (3,2 milliards en 1999) et transférés aux valeurs mobilières.

Perspectives

 La Banque prévoit une croissance des prêts à la consommation en 2001; cette croissance devrait demeurer solide, bien que plus modérée qu'en 2000

Gestion du capital

La gestion du capital exige l'établissement d'un équilibre entre la volonté de maintenir de solides ratios de capital concurrentiels, le désir de conserver des cotes de crédit élevées et la ferme détermination de fournir également des rendements supérieurs aux actionnaires. Pour y arriver, la Banque doit tenir compte des niveaux prévus de l'actif ajusté en fonction des risques et des actifs au bilan, des projets d'investissement futurs ainsi que des coûts et des modalités liés aux émissions de capitaux actuelles et éventuelles.

La Banque s'est engagée à maintenir d'excellents ratios de capital en continuant de générer des capitaux à l'interne, en émettant des instruments de capital, lorsque cela est approprié, et en assurant une croissance contrôlée de l'actif ajusté en fonction des risques.

Capital figurant au bilan

Le capital total figurant au bilan, qui comprend les capitaux propres et les débentures subordonnées, s'élevait à 19,4 milliards de dollars au 31 octobre 2000, en hausse de 2,2 milliards par rapport à l'an dernier. Cette augmentation s'explique surtout par les capitaux autogénérés, qui s'élèvent à 1,5 milliard de dollars, et par l'émission nette de 0,6 milliard de capitaux en 2000.

La Banque a émis 500 millions de dollars et 700 millions de dollars de débentures subordonnées, en janvier 2000 et en août 2000 respectivement. Les débentures venues à échéance ont totalisé 20 millions de dollars au cours de l'exercice.

En avril 2000, la Banque a émis 50 millions de dollars d'actions ordinaires par suite de la conversion des actions ordinaires de catégorie C de Royal Bank DS Holding Inc., la filiale en propriété exclusive de la Banque, qui avaient été émises le 1^{er} novembre 1996 dans le cadre de l'acquisition de Richardson Greenshields.

En juillet 2000, la Banque a émis 650 millions de dollars de RBC TruCS (un type innovateur de capital de première catégorie) qui sont comptabilisés à titre de part des actionnaires sans contrôle dans des filiales et inclus dans le bilan consolidé.

Le 23 février 2000, la Banque a reçu de la bourse l'autorisation de modifier son offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités, augmentant le nombre d'actions ordinaires pouvant être rachetées durant la période de douze mois se terminant le 23 juin 2000 de 3,5 % à 6,0 % de ses actions ordinaires en circulation en juin 1999 (date à laquelle le programme de rachat a été mis en œuvre), ou 37,4 millions d'actions. À la conclusion de l'offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités, en juin 2000, la Banque avait racheté 30,2 millions d'actions ordinaires depuis juin 1999, pour un montant de 990 millions de dollars environ. De ce total, 19,7 millions d'actions ordinaires ont été rachetées en 2000, pour un montant approximatif de 660 millions de dollars.

En août 2000, la Banque a déclaré un dividende en actions de une action ordinaire pour chaque action ordinaire en circulation. L'effet de cette opération est le même qu'une division d'actions ordinaires de la Banque à raison de deux actions pour une. Les actions ordinaires ont commencé à être négociées (après le dividende en actions) le 25 septembre 2000 (date de clôture des registres) à la Bourse de Toronto et à la Bourse suisse, le 26 septembre 2000 à la Bourse de Londres et le 6 octobre 2000 à la Bourse de New York.

Les dividendes sur actions ordinaires ont représenté 689 millions de dollars, en hausse de 101 millions par rapport à 1999, et les dividendes sur actions privilégiées se sont élevés à 134 millions, en baisse de 23 millions. La Banque a majoré son dividende trimestriel sur actions ordinaires à deux reprises au cours de l'exercice, pour une augmentation de 25 %, ce dividende étant passé de 0,24 \$ à 0,30 \$. Le ratio de distribution (les dividendes sur actions ordinaires exprimés en pourcentage du bénéfice net moins les dividendes sur actions privilégiées) a atteint 32 % en 2000 et 37 % en 1999. Le ratio de distribution cible de la Banque se situe entre 30 % à 40 %.

Le 28 septembre 2000, la Banque a annoncé qu'elle avait signé une entente de fusion définitive avec Dain Rauscher Corporation (décrite à la page 6). La Banque avait alors mentionné qu'elle émettrait environ 500 millions de dollars d'actions ordinaires, un montant maximal de 750 millions de capital innovateur de première catégorie, et des débentures subordonnées. Par la suite, le 6 décembre 2000, la Banque a émis pour un montant de 750 millions de dollars de capital innovateur de première catégorie (RBC TruCS). De plus, la Banque a annoncé le 30 novembre 2000 qu'elle avait déposé un prospectus provisoire visant l'émission d'actions ordinaires.

Capital réglementaire

La solidité du capital des banques canadiennes est réglementée suivant les lignes directrices établies par le Surintendant des institutions financières Canada (BSIF) fondées sur les normes de la Banque des règlements internationaux (BRI) et sur l'information financière établie conformément aux PCGR au Canada.

Le capital réglementaire, qui diffère du capital figurant au bilan consolidé, est composé de deux catégories. Le capital de première catégorie comprend les éléments de capital plus permanents que ceux de deuxième catégorie. Les composantes des deux catégories sont présentées au tableau 19 de la page 43A.

Les ratios de capital réglementaire sont calculés en divisant le capital de première catégorie et le capital total par l'actif ajusté en fonction des risques. L'actif ajusté en fonction des risques présenté au tableau 20 de la page 44A est déterminé en appliquant des coefficients de pondération des risques aux actifs figurant au bilan et aux instruments financiers hors bilan en fonction du risque de crédit relatif de la contrepartie. L'actif ajusté en fonction des risques comprend également un montant au titre du risque de marché lié au portefeuille de négociation de la Banque.

La Banque a pour politique de demeurer bien capitalisée afin de fournir un filet de sécurité pour les divers risques auxquels elle est exposée dans le cours de ses affaires. En 1999, le BSIF a établi des objectifs officiels pour le capital à risque visant les institutions de dépôt au Canada. Cet objectif est d'au moins 7 % pour le ratio du capital de première catégorie et d'au moins 10 % pour le ratio du capital total. Au 31 octobre 2000, les ratios du capital de première catégorie et du capital total de la Banque s'établissaient respectivement à 8,6 % et à 12,0 %. Ces ratios étaient de 8,1 % et de 11,2 % au 31 octobre 1999. Comme le mentionne la note 5 du tableau 19 présenté à la page 43A, compte tenu de l'acquisition de Dain Rauscher Corporation, de Liberty Life Insurance Company et de Liberty Insurance Services Corporation, de l'émission d'un montant de 500 millions de dollars en actions ordinaires et d'un montant de 750 millions de dollars de capital innovateur de première catégorie, ainsi que de l'adoption de la nouvelle norme comptable relative aux avantages sociaux futurs, les ratios de capital pro forma de la Banque au 31 octobre 2000 auraient été les suivants : ratio des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sur l'actif ajusté en fonction des risques - 7,3 %; ratio du capital de première catégorie - 8,0 %; ratio du capital total - 11,0 %.

La Banque surveille également le ratio des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sur l'actif ajusté en fonction des risques. Ce ratio s'est établi à $7,3\,\%$ le 31 octobre 2000, en hausse par rapport à $7,1\,\%$ le 31 octobre 1999.

Les ratios de capital de la Banque selon les règles américaines, calculés selon les lignes directrices établies par le Board of Governors of the Federal Reserve System (FRB) et selon l'information financière établie selon les PCGR aux États-Unis, sont présentés au tableau 19, à la page 43A.

Événements à venir

En 1999, la BRI a proposé un nouveau cadre de référence pour la suffisance du capital visant à remplacer l'ancien *Accord sur les fonds propres* de 1988 aux termes duquel la Banque est réglementée actuellement. Elle n'en est qu'à l'étape de la discussion, et on s'attend à ce qu'un autre document de consultation soit publié au début de 2001. Il est actuellement difficile d'évaluer l'incidence des modifications proposées sur les exigences réglementaires en matière de capital qui s'appliqueront à la Banque. La mise en œuvre des propositions finales ne devrait pas avoir lieu avant 2002.

Tableau 19: Ratios de capital (1)

(en millions de dollars)	2000	1999	1998
Capital de première catégorie			
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	11 504 \$	10 606 \$	9 748 \$
Actions privilégiées à dividende non cumulatif	2 037	2 009	2 144
Part des actionnaires sans contrôle dans des filiales			
RBC TruCS	650	-	-
Autres	23	22	247
Écart d'acquisition	(647)	(611)	(546)
	13 567	12 026	11 593
Capital de deuxième catégorie			
Débentures subordonnées permanentes	457	441	463
Autres débentures subordonnées (2)	5 138	4 040	3 419
Provision cumulative générale (3)	1 188	1 080	850
Part des actionnaires sans contrôle dans des filiales	1	2	172
	6 784	5 563	4 904
Participations dans des filiales non consolidées et participations importantes (4)	(1 307)	(891)	(17)
Capital total	19 044 \$	16 698 \$	16 480 \$
Total de l'actif ajusté en fonction des risques	158 364 \$	149 078 \$	157 064 \$
Ratios de capital (5)			
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sur l'actif ajusté en fonction des risques	7,3 %	7,1 %	6,2 %
Capital de première catégorie sur l'actif ajusté en fonction des risques	8,6 %	8,1 %	7,4 %
Capital total sur l'actif ajusté en fonction des risques	12,0 %	11,2 %	10,5 %
Coefficient actif – capital (6)	15,3	16,5	16,7
En vertu des règles aux États-Unis (5), (7)			
Capital de première catégorie sur l'actif ajusté en fonction des risques	7,8 %	7,6 %	6,8 %
Capital total sur l'actif ajusté en fonction des risques	11,3 %	10,7 %	10,1 %
Ratio capitaux propres – actif (8)	4,5 %	4,6 %	4,3 %
Ratio de levier – capital de première catégorie (9)	4,2 %	4,1 %	4,0 %

- (1) Établi selon les lignes directrices du Surintendant des institutions financières Canada qui sont fondées sur les normes établies par la Banque des règlements internationaux et selon l'information financière préparée en vertu des PCGR au Canada.
- (2) Les débentures subordonnées dont l'échéance survient dans moins de cinq ans doivent être amorties selon la méthode linéaire sur l'échéance résiduelle jusqu'à leur élimination et sont, par conséquent, incluses dans ce tableau à leur valeur non amortie.
- (3) La provision cumulative générale pour pertes sur créances peut être incluse dans le capital de deuxième catégorie jusqu'à concurrence de 0,75 % de l'actif ajusté en fonction des risques. Le 27 octobre 2000, la Banque a conclu une entente de cinq ans avec un réassureur coté AAA. Aux termes de cette entente, le réassureur devra, si la provision cumulative générale pour pertes sur créances baisse en deçà d'un niveau déterminé, acheter jusqu'à 200 millions de dollars d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif au cours du marché le 27 octobre 2000. La direction estime que si ces actions étaient émises aujourd'hui, elles seraient admissibles à titre de capital de première catégorie.
- (4) Se rapporte principalement aux participations dans des filiales d'assurance (960 millions de dollars en 2000) qui sont exclues de l'actif ajusté en fonction des risques et du capital total depuis 1999. Si ce traitement avait été effectué en 1998, le ratio du capital total sur l'actif ajusté en fonction des risques au cours de cet exercice aurait diminué de 0,2 % en vertu à la fois des règles au Canada et aux États-Unis. Ce montant comprend également une protection de premier niveau contre les pertes de 5 millions de dollars en 2000.
- (5) Le 28 septembre 2000, la Banque et Dain Rauscher Corporation ont annoncé la signature d'une convention de fusion définitive (se reporter à la note 12 des états financiers consolidés), ce qui aura pour effet d'augmenter l'actif ajusté en fonction des risques d'environ 2,3 milliards de dollars US et de réduire le capital de première catégorie d'environ 947 millions de dollars US. Le 1er novembre 2000, la Banque a adopté les nouvelles normes comptables relatives aux avantages sociaux futurs (se reporter à la note 1 des états financiers consolidés), ce qui aura pour incidence de réduire le capital de première catégorie de 221 millions de dollars au cours du premier trimestre de l'exercise 2001. Le 1er novembre 2000, la Banque a fait l'acquisition de Liberty Life Insurance Company et de Liberty Insurance Services Corporation (se reporter à la note 12 des états financiers consolidés), ce qui aura pour incidence de réduire le capital total de 580 millions de dollars US. Le 6 décembre 2000, la Banque a émis du capital innovateur de première catégorie (RBC TruCS) pour un montant de 750 millions de dollars. Le 30 novembre 2000, la Banque a déposé un prospectus provisoire visant l'émission d'actions ordinaires pour un montant de 500 millions de dollars, ce qui aura pour effet d'augmenter le capital de première catégorie du même montant. Si ces cinq opérations avaient été effectuées en date du 31 octobre 2000, les ratios de capital pro forma auraient été les suivants (en présumant l'émission d'actions ordinaires pour un montant de 500 millions de dollars): ratio de capital va propres attribuables aux actionnaires ordinaires sur l'actif ajusté en fonction des risques 7,3 %; ratio du capital de première catégorie 8,0 %; ratio du capital total 11,0 %. Selon les lignes directrices du Board of Governors of the Federal Reserve System des États-Unis et l'information financière préparée en vertu des PCGR aux États-Unis, les ratios de capital pro forma auraient été les suivants : ratio du capital de première catégorie 7
- (6) Total de l'actif et des instruments financiers hors bilan désignés, conformément aux lignes directrices du Surintendant des institutions financières Canada, divisé par le capital total.
- (7) Établi selon les lignes directrices du Board of Governors of the Federal Reserve System des États-Unis et l'information financière préparée en vertu des PCGR aux États-Unis.
- (8) Moyenne du total des capitaux propres divisée par la moyenne du total de l'actif.
- (9) Capital de première catégorie divisé par l'actif moyen ajusté, déduction faite de la provision cumulative pour pertes sur créances (comprend le montant brut se rapportant aux produits dérivés, l'écart d'acquisition et les actifs d'impôts reportés).

Tableau 20 : Actif ajusté en fonction des risques (1)

				Taux de pondération		justé en les risques	
			Montant	des principaux		•	
(en millions de dollars)			au bilan	risques (2)	2000	1999	
Actif au bilan							
Liquidités			19 606 \$	20 %	2 763 \$	3 785 \$	
Valeurs mobilières							
Émises ou garanties par le gouvernement canadien ou d'autres gouvernements de pays membres de l'OCDE			20 925	0 %	28	23	
Autres			36 085	100 %	4 081	4 379	
Prêts hypothécaires résidentiels (3)			00 000	100 /5		. 0. 5	
Assurés			30 491	0 %	375	362	
Ordinaires			32 446	50 %	17 008	15 979	
Autres prêts et acceptations de banque (3)							
Émis ou garantis par le gouvernement canadien ou			10.700	0.0/	1 001	1 110	
d'autres gouvernements de pays membres de l'OCDE Autres			12 700 108 638	0 % 100 %	1 221 89 523	1 119 78 206	
Autres Autres actifs			28 849	0 %	4 664	5 596	
Autics detiis				0 70			
			289 740 \$		119 663 \$	109 449 \$	
		Eastour do					
	Montant	Facteur de conversion	Équivalent-				
	contractuel	de crédit	crédit				
Instruments financiers hors bilan							
Instruments de crédit							
Garanties et lettres de crédit de soutien							
Financières	10 402 \$	100 %	10 402 \$	100 %	8 758 \$	9 399 9	
Non financières	3 256	50 % 20 %	1 628 91	100 %	1 626	1 311 107	
Lettres de crédit documentaire Prêts de titres	456 20 333	100 %	20 333	100 % 0 %	86 417	313	
Engagements de crédit	20 333	100 /8	20 333	0 /6	417	313	
Échéance initiale d'un an ou moins	97 966	0 %	_	0 %	_	_	
Échéance initiale supérieure à un an	41 599	50 %	20 799	100 %	18 856	21 606	
Facilités d'émission d'effets/Facilités de							
prise ferme renouvelables	155	50 %	77	100 %	77	63	
	174 167 \$		53 330 \$		29 820 \$	32 799 9	
		Coût de					
	Capital	remplacement	Équivalent-				
	nominal	positif brut (5)	crédit (6)				
Produits dérivés (4)							
Contrats de taux	16 510 4	7 4	10 0	00.0/	2.4	0.4	
Contrats de garantie de taux Swaps	16 518 \$ 530 652	7 \$ 4 517	10 \$ 7 288	20 % 20 %	3 \$ 1 892	2 S 1 769	
Options achetées	31 695	168	7 266 264	20 %	61	120	
Options denotices				20 70			
	578 865	4 692	7 562		1 956	1 891	
Contrats de change			4	. ·			
Contrats à terme de gré à gré	554 867 63 048	10 878	16 943	20 %	4 741	3 820	
Swaps Options achetées	63 048 47 400	2 636 934	5 421 1 494	20 % 20 %	1 198 452	799 360	
Options acrietees		14 448		20 70	6 391	4 979	
Autres contrats (7)	665 315 14 227	1 423	23 858 2 208	50 %	772	401	
Total des produits dérivés avant compensation	1 258 407 \$	20 563	33 628	22 ,0	9 119	7 271	
Incidence des accords généraux de compensation	тт	(10 498)	(14 934)		(3 713)	(2 946)	
Total des produits dérivés après compensation		10 065 \$	18 694		5 406	4 325	
Total des instruments financiers hors bilan		T	72 024 \$		35 226 \$	37 124 9	
Risque de marché général					3 475	2 505	
Total de l'actif ajusté en fonction des risques					158 364 \$	149 078 \$	
iotal de l'actil ajuste eli foliction des fisques					130 304 Þ	143 0/0	

⁽¹⁾ Établi selon les lignes directrices du Surintendant des institutions financières Canada qui sont fondées sur les normes établies par la Banque des règlements internationaux et l'information préparée en vertu des PCGR au Canada.

⁽²⁾ Représente le principal taux de pondération des risques de contrepartie pour cette catégorie.

⁽³⁾ Les montants sont présentés déduction faite de la provision cumulative pour pertes sur prêts.

⁽⁴⁾ Les contrats à terme standardisés et certaines options achetées sont négociés sur des bourses et sont assujettis à des dépôts de garantie obligatoires quotidiens. Ces instruments sont exclus du calcul de l'actif ajusté en fonction des risques, car ils sont réputés ne présenter aucun risque de crédit supplémentaire.

⁵⁾ Représente la valeur totale de remplacement actuelle de tous les contrats en cours qui sont en position de gain.

⁽⁶⁾ Comprend i) le total de la valeur de remplacement positive de tous les contrats en cours et ii) un montant représentant une évaluation du risque de crédit éventuel.

⁽⁷⁾ Comprend les contrats sur titres de participation, sur marchandises et sur métaux précieux.

Gestion des risques

Vue générale

La Banque gère le risque stratégiquement afin d'accroître la valeur pour les actionnaires. La pierre angulaire d'une gestion des risques efficace à la Banque consiste en une solide culture de gestion des risques, qui est étayée par de nombreux processus d'élaboration de stratégies et de politiques, dirigés conjointement par les spécialistes de la gestion des risques et les unités. Ce partenariat vise à garantir que la Banque demeure axée stratégiquement sur les questions touchant les activités, les risques et les ressources.

Bien que le partenariat soit important, l'indépendance du groupe de la Gestion des risques est essentielle. Le membre du Directoire et chef de la gestion des risques, qui relève directement du président du Conseil et chef de la direction, dirige une fonction globale structurée de façon à tenir compte des besoins changeants et des initiatives stratégiques de l'organisation. Le processus de gestion des risques bénéficie de la supervision des comités de direction et du Conseil, structurés de la façon suivante :

Comité de vérification du Conseil d'administration Supervise le processus de présentation de

- l'information financière
- Examine les procédés de contrôle interne et de vérification

Comité des politiques en matière de risque et de révision du Conseil d'administration

- S'assure de la conformité des politiques et des procédés aux dispositions relatives aux délits d'initiés de la Loi sur les banques et au processus de gestion des risques
- Examine les tendances du profil de risque
- Examine les principales politiques en matière de risque et les principaux risques par contrepartie, par pays et par secteur

Comité de la politique de prêt

- Fournit des directives stratégiques
- Examine les politiques et les stratégies globales en matière de risque
 Présidé par le président du Conseil et chef de la direction

Comité de gestion des risques

- Approuve des politiques, des processus et des systèmes pour la gestion des risques dans tout le groupe
- Approuve les principales stratégies par pays et par secteur
- Examine l'incidence de l'évolution de la conjoncture sur les activités
- commerciales ou le profil de risque Surveille la qualité du portefeuille
- Présidé par le membre du Directoire et chef de la gestion des risques

Comité actif-passif

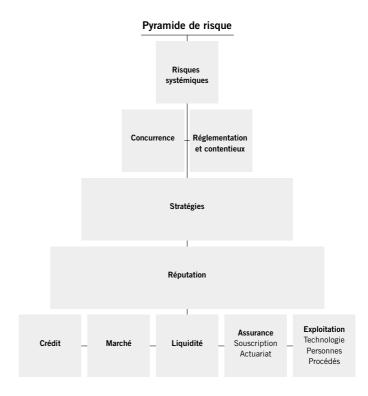
- Supervise la gestion du risque de marché dans les opérations autres que de négociation, du risque de liquidité et du capital
- Évalue les stratégies ayant trait au bilan afin de maximiser la valeur
- pour les actionnaires Présidé par le membre du Directoire et chef des finances

Comité du risque de taux d'intérêt

Supervise la gestion du risque de taux d'intérêt pour les opérations autres que de négociation

Introduite en 1996 et modifiée en 2000, la pyramide de risque est le principal outil d'évaluation des risques au sein de la Banque. Elle donne à l'organisation une langue commune qui lui permet d'évaluer les risques liés aux examens d'entreprises, aux nouvelles activités, aux nouveaux produits, aux nouvelles initiatives, aux acquisitions ou aux alliances. La pyramide a initialement été élaborée comme un outil de communication et elle continue d'être utilisée à cet égard.

Les spécialistes de la Gestion des risques travaillent en collaboration avec les unités opérationnelles et fonctionnelles à la détection des risques, puis à leur évaluation, à leur surveillance et à leur gestion. Suivant une méthode de gestion de portefeuille appliquée à l'échelle du groupe, ils utilisent des techniques d'analyse de portefeuille afin d'optimiser le rapport risquerendement et de garantir une répartition efficiente du capital au sein de la Banque.



Gestion du risque de crédit

Le risque de crédit correspond habituellement au risque de perte causée par l'incapacité ou le refus d'une contrepartie de remplir ses obligations de paiement. La distinction par rapport au risque de marché n'est cependant pas évidente, car le risque de crédit peut également être attribuable à la diminution de la valeur marchande causée par la détérioration de la situation financière d'une contrepartie. Un processus de gestion disciplinée du risque de crédit préserve l'indépendance et l'intégrité dans l'évaluation des risques, tout en étant intégré aux processus de gestion des activités. Des politiques et des procédés, qui sont communiqués à toute l'organisation, guident la gestion quotidienne du risque de crédit et constituent une partie essentielle de la culture de l'entreprise.

Sous réserve du principe absolu de la diversification du portefeuille, la Banque met l'accent sur :

- des relations stratégiques et profitables avec les clients, autant actuelles qu'éventuelles;
- des secteurs d'activité dans lesquels les sociétés canadiennes jouissent d'un avantage concurrentiel particulier ou dans lesquels la Banque a acquis des compétences spéciales;
- des secteurs axés sur les activités qui génèrent un rendement attrayant compte tenu du risque (petites entreprises, secteur public, agriculture). Les secteurs de la « nouvelle économie » (technologie de l'information, télécommunications et médias) ont généré maintes occasions d'affaires au cours de la dernière année. La Banque a activement participé au financement de fusions et acquisitions et de nouvelles entreprises, tirant parti des occasions de maximiser le rendement tout en appliquant rigoureusement les principes clés en matière de risque de crédit. Étant donné la volatilité des cours des actions des entreprises de haute technologie, il était essentiel de s'assurer que le portefeuille de la Banque ne sera aucunement menacé par de faibles évaluations boursières. Par conséquent, bien qu'un grand nombre de transactions ait été effectué dans ces secteurs, le risque existant n'a augmenté que légèrement.

Au 31 octobre 2000, les prêts consentis par la Banque aux entreprises des secteurs des télécommunications et de la câblodistribution s'élevaient à 4,8 milliards de dollars, et 66 % de ces prêts étaient assortis d'une cote de solvabilité élevée. Les prêts dans le secteur des télécommunications s'établissaient à 3,3 milliards de dollars, dont 63 % étaient assortis d'une cote de solvabilité élevée. Le montant brut des prêts douteux dans les secteurs des télécommunications et de la câblodistribution correspondait à moins de 5 millions de dollars en 2000.

La Banque continue de poursuivre ses activités dans les secteurs où elle a acquis de l'expertise (communications, médias et technologie, services publics et extraction minière). Elle met encore plus l'accent sur le rapport risque-rendement des transactions individuelles et sur l'incidence de ces transactions sur la diversification du portefeuille, et elle prête une attention particulière à l'équilibre approprié entre la « nouvelle économie » et « l'ancienne économie » ou les secteurs des ressources naturelles. La Banque continue de gérer attentivement le risque lié aux secteurs fortement cycliques dont le levier est habituellement élevé (produits forestiers et secteur immobilier commercial).

La Banque a maintenu sa position relativement au risque lié aux marchés naissants. Elle a, dans un degré toutefois moindre que l'an dernier, continué à réduire son risque lié aux marchés naissants de l'Asie (excluant le Japon), de l'Amérique latine, de l'Europe centrale et de l'Europe de l'Est, du Moyen-Orient et de l'Afrique. Son risque dans ces marchés concerne principalement des sociétés qui exercent d'importantes activités en Amérique du Nord et offrent des possibilités de services tarifés dans leur marché intérieur. La Banque a également réduit son risque dans d'autres pays, car elle met davantage l'accent sur le rapport risque-rendement de chaque client. La Banque n'a pas l'intention d'asssumer à elle seule le risque de crédit si une relation d'affaires ne génère pas le rendement global visé.

Parmi les produits qui composent le portefeuille, les prêts traditionnels occupent de moins en moins de place, surtout en ce qui concerne les activités bancaires internationales. L'accent est davantage mis sur des activités de négociation, par exemple le change, les swaps, les options, les produits dérivés sur actions et les produits à revenu fixe. Les opérations sont effectuées par des équipes spécialisées à Toronto, à New York, à Londres et à Sydney. Des services administratifs indépendants sur place veillent à ce que les lignes directrices en matière de risque soient respectées. La Gestion des risques à Toronto doit approuver les nouveaux produits ou les nouvelles structures après avoir fait une analyse des risques et une évaluation des facteurs de stress. Il y a deux niveaux de contrôle du risque des produits de négociation. Premièrement, les marges de crédit individuelles doivent être approuvées pour chaque contrepartie. Deuxièmement, le niveau global des marges approuvées est limité par groupe de produits, par emplacement de la contrepartie ou par secteur. Ces limites sont particulièrement importantes dans le secteur financier, les banques représentant environ 35 % et les institutions financières autres que les banques représentant 15 % de toutes les autorisations de crédit commercial de la Banque.

Grande entreprise et marchés des capitaux

En ce qui concerne les grandes entreprises clientes, la Banque aborde la gestion des risques selon une approche stratégique. Cette approche comporte des limites stratégiques prévisionnelles pour des secteurs, des pays et des clients fondées sur l'analyse des risques, les occasions d'affaires et le degré de risque que la Banque désire assumer. Au cours de l'exercice écoulé, la Banque a continué à rééquilibrer le portefeuille en insistant davantage sur des secteurs d'activité précis revêtant une importance stratégique à l'échelle mondiale et des clients principaux, et en diminuant les risques sur certains marchés internationaux. La gestion du portefeuille joue toujours un rôle de plus en plus grand dans l'optimisation du rapport risque-rendement au moyen de l'élaboration de techniques de modélisation de portefeuille.

Services financiers aux particuliers et aux entreprises

L'économie globale a continué à favoriser la croissance des services aux particuliers et aux entreprises. Des systèmes automatisés d'évaluation par score continuent à être utilisés, et des flux de données y ont été ajoutés afin d'appuyer les fonctions plus perfectionnées de gestion de la qualité du porte-feuille, d'établissement des prix en fonction du risque, de tests de sensibilité et d'économies. En 2000, nous avons concentré nos efforts sur la spécialisation par secteur d'activité relativement aux services aux entreprises et nous prévoyons faire de même en 2001, ce qui permettra à la Banque d'améliorer les services qu'elle offre à ce marché.

Tableau 21 : Prêts et acceptations de banque (1)

(en millions de dollars)	2000	1999	1998	1997	1996	2000	1996
Au Canada							
Provinces de l'Atlantique	9 690 \$	8 840 \$	8 052 \$	7 714 \$	7 233 \$	5,2 %	5,0 %
Québec Ontario	16 191 73 124	14 936 67 120	14 066 64 566	14 758 65 538	14 780 56 333	8,7 39,3	10,2 38,8
Provinces des Prairies	29 402	25 521	23 288	22 150	17 814	15,8	12,3
Colombie-Britannique	25 118	23 141	22 295	21 646	19 782	13,5	13,6
Total au Canada	153 525	139 558	132 267	131 806	115 942	82,5	79,9
À l'étranger							
États-Unis	15 939	17 247	17 728	12 968	10 740	8,6	7,4
Europe, Moyen-Orient et Afrique Antilles	9 782 2 059	9 642 1 502	16 822 1 573	13 341 1 274	10 036 1 104	5,2 1,1	6,9 0,8
Amérique latine	1 842	2 309	3 875	3 493	2 162	1,0	1,5
Asie	1 781	2 417	4 550	5 372	5 033	1,0	3,5
Australie et Nouvelle-Zélande	1 218	1 693	1 085	343	72	0,6	
Total à l'étranger	32 621	34 810	45 633	36 791	29 147	17,5	20,1
Total des prêts et des acceptations	186 146	174 368	177 900	168 597	145 089	100,0 %	100,0 %
Provision cumulative pour pertes sur prêts	(1 871)	(1 884)	(2 026)	(1 769)	(1 875)		
Total	184 275 \$	172 484 \$	175 874 \$	166 828 \$	143 214 \$		
Au Canada							
Particuliers Prêts hypothécaires résidentiels	61 444 \$	58 524 \$	56 437 \$	52 835 \$	47 613 \$	33,0 %	32,8 %
Prêts aux particuliers	27 207	24 353	21 814	20 214	17 817	14,6	12,3
Prêts sur cartes de crédit	4 666	2 666	1 945	2 324	3 522	2,5	2,4
	93 317	85 543	80 196	75 373	68 952	50,1	47,5
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	i						
et acceptations de banque Petites et moyennes entreprises	11 701	10 334	8 452	7 325	6 555	6,3	4,5
Exploitations agricoles	4 931	4 217	3 851	3 479	2 988	2,7	2,1
Services publics	3 754	3 350	3 442	3 845	2 349	2,0	1,6
Prêts hypothécaires commerciaux	2 961	2 635	2 434	2 392	2 166	1,6	1,5
Biens de consommation Secteur immobilier commercial	2 874 2 594	2 086 2 400	2 802 2 523	2 787 2 872	2 813 3 285	1,5 1,4	1,9 2,3
Produits industriels	2 470	2 301	2 241	2 137	1 948	1,3	1,3
Technologies de l'information et médias	2 338	1 851	1 524	1 340	1 331	1,3	0,9
Services financiers	2 218	1 567	1 718	1 976	1 678	1,2	1,2
Transport et environnement Gouvernements	1 519 1 385	1 562 2 105	1 392 1 951	1 481 1 575	1 903 1 891	0,8 0,8	1,3 1,3
Industrie forestière	1 362	1 151	1 728	1 976	1 856	0,8	1,3
Autres	8 007	6 106	6 025	6 427	5 162	4,3	3,6
	48 114	41 665	40 083	39 612	35 925	25,9	24,8
Conventions de revente	12 094	12 350	11 988	16 821	11 065	6,5	7,6
Total au Canada	153 525	139 558	132 267	131 806	115 942	82,5	79,9
À l'étranger Particuliers							
Prêts hypothécaires résidentiels	1 540	718	632	534	507	0,8	0,4
Prêts aux particuliers	812	902	947	650	623	0,5	0,4
	2 352	1 620	1 579	1 184	1 130	1,3	0,8
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	:						
et acceptations de banque Services publics	3 051	3 887	4 702	3 877	2 045	1,6	1,4
Biens de consommation	1 111	1 411	2 756	2 365	2 518	0,6	1,4
Secteur immobilier commercial	271	464	862	926	1 078	0,1	0,7
Produits industriels	1 749	1 325	1 881	2 589	2 633	0,9	1,8
Technologies de l'information et médias Services financiers	4 710 7 912	3 824 6 937	5 238 10 896	4 722 11 359	3 267 9 559	2,5 4,3	2,2 6,6
Transport et environnement	1 487	1 975	2 296	1 762	1 421	4,3 0,8	1,0
Gouvernements	167	773	492	622	725	0,1	0,5
Industrie automobile	513	878	2 264	1 771	1 243	0,3	0,9
Autres	3 089	3 794	4 748	3 793	3 147	1,7	2,2
Conventions de revente	24 060 6 209	25 268 7 922	36 135 7 919	33 786 1 821	27 636 381	12,9 3,3	19,0 0,3
Total à l'étranger	32 621	34 810	45 633	36 791	29 147	17,5	20,1
Total des prêts et des acceptations	-					, ,	- , -
de banque	186 146	174 368	177 900	168 597	145 089	100,0 %	100,0 %
Provision cumulative pour pertes sur prêts	(1 871)	(1 884)	(2 026)	(1 769)	(1 875)		
Total	184 275 \$	172 484 \$	175 874 \$	166 828 \$	143 214 \$		

⁽¹⁾ La répartition est fonction du lieu de résidence de l'emprunteur.

Tableau 22 : Encours à l'étranger (1)

	200	0	199	9	199	8
(en millions de dollars)		Pourcentage de l'actif total		Pourcentage de l'actif total		Pourcentage de l'actif total
États-Unis – Banques	5 462 \$	de i actir total	4 208 \$	Je i actii totai	2 590 \$	de l'actil total
Gouvernement	889		4 208 \$ 486		597	
Autres	30 034		23 865		27 008	
	36 385	12,56 %	28 559	10,55 %	30 195	11,00 %
Europe de l'Ouest						
Royaume-Uni – Banques	4 347		4 960		4 593	
Gouvernement Autres	26 5 791		79 4 308		113 5 759	
Autres	10 164	3,51	9 347	3,45	10 465	3,81
	10 10 1	0,01		0,10		0,01
France – Banques	2 379		2 082		2 785	
Gouvernement Autres	45 1 552		57 784		15 1 077	
Autics	3 976	1,37	2 923	1,08	3 877	1,41
		2,07		1,00		1,11
Allemagne – Banques	5 471 1		5 608 291		5 335 262	
Gouvernement Autres	643		268		143	
	6 115	2,11	6 167	2,28	5 740	2,10
Dava Daa	1 200	0.45	2.060	0.76	1 104	0.42
Pays-Bas Suisse	1 300 1 687	0,45 0,58	2 060 2 044	0,76 0,76	1 184 1 950	0,43 0,71
Autres	4 305	1,49	4 309	1,59	3 956	1,45
	27 547	9,51	26 850	9,92	27 172	9,91
Europe centrale, Europe de l'Est, Moyen-Orient et Afrique						
Arabie Saoudite	225	0,08	255	0,09	278	0,10
Turquie Autres	109 311	0,04 0,10	80 434	0,03 0,16	208 613	0,08 0,22
Autres	645	0,22	769	0,28	1 099	0,40
Amérique latine		-,				
Argentine	324	0,11	437	0,16	978	0,36
Brésil	75	0,02	160	0,06	584	0,21
Chili	751	0,26	640	0,24	851	0,31
Colombie	165 343	0,06	229 665	0,08	347	0,13
Mexique Autres	343 47	0,12 0,02	43	0,24 0,02	1 054 111	0,38 0,04
- 1 (41.00	1 705	0,59	2 174	0,80	3 925	1,43
Antilles						<u> </u>
Bahamas	1 549	0,54	1 674	0,62	1 149	0,42
Autres	1 952	0,67	1 236	0,46	1 607	0,58
	3 501	1,21	2 910	1,08	2 756	1,00
Asie						
Japon – Banques	634		390		1 073	
Gouvernement Autres	1 599 1 000		625 1 256		1 029 1 597	
Addies	3 233	1,12	2 271	0,84	3 699	1,35
Olive						
Chine Hong Kong	31 19	0,01 0,01	37 324	0,02 0,12	245 872	0,09 0,32
Indonésie	16	0,01	94	0,03	179	0,07
Singapour	336	0,11	411	0,15	484	0,18
République de Corée	338	0,11	462	0,17	603	0,22
Taïwan	77	0,03	212	0,08	898	0,33
Thaïlande Autres	1 44	0,01	45 43	0,02 0,02	198 83	0,07 0,02
	4 095	1,41	3 899	1,45	7 261	2,65
Australie et Nouvelle-Zélande	1 775	0,61	2 444	0,90	1 460	0,53
Provision cumulative pour pertes sur prêts (2)	(441)	(0,15)	(389)	(0,14)	(366)	(0,13)
Total	75 212 \$	25,96 %	67 216 \$	24,84 %	73 502 \$	26,79 %
Total	12 212 \$	23,30 /0	07 210 φ	24,04 /0	/3 302 φ	20,73

Comprend les actifs suivants, liés à des emprunteurs ou à des clients situés dans un pays étranger : les prêts, les intérêts courus, les acceptations de banque, les dépôts productifs d'intérêt à d'autres banques, les valeurs mobilières, les autres placements productifs d'intérêt et les autres actifs monétaires, y compris les gains nets de réévaluation sur les contrats de change et les produits dérivés. Les encours libellés en monnaie locale, qu'ils soient ou non couverts ou financés par des emprunts libellés en monnaie locale, sont compris dans les encours du pays connexe. Les encours à l'étranger sont constatés en fonction de la région de risque ultime.

La provision cumulative pour pertes sur prêts comprend la provision cumulative à l'égard des risques-pays et la tranche relative à l'étranger des provisions cumulatives spécifiques et de la

provision cumulative générale.

Risque d'exploitation

Le risque d'exploitation correspond au risque de subir une perte directe ou indirecte en raison de l'inadéquation ou de l'échec des processus, de la technologie, de facteurs humains ou de faits externes. L'incidence peut être une perte financière, une atteinte à la réputation, la perte d'une position concurrentielle ou une réprobation d'ordre réglementaire.

Bien qu'il soit impossible d'éliminer totalement le risque d'exploitation, la Banque s'efforce de le réduire au minimum en s'assurant que l'infrastructure, les contrôles, les systèmes et le personnel formé et compétent appropriés sont en place pour tout le groupe. Des spécialistes chevronnés sont chargés de repérer et de mettre en œuvre les meilleures pratiques de l'industrie dans le domaine de la gestion du risque d'exploitation.

La Banque élabore et met en œuvre de façon proactive de nouvelles méthodes pour la détection, l'évaluation et la gestion du risque d'exploitation.

Au cours de l'exercice, toutes les principales unités d'exploitation ont de nouveau fait l'objet d'un examen visant à déterminer la possibilité que se produisent des faits susceptibles d'entraîner des pertes d'exploitation peu probables mais d'une incidence élevée. L'évaluation des risques a formé la base de la répartition interne du capital eu égard au risque d'exploitation pour l'exercice 2001. Des autoévaluations plus approfondies du risque d'exploitation ont également été effectuées dans un certain nombre d'importantes unités opérationnelles, et ces dernières ont adopté des plans d'action afin de gérer leurs risques de façon plus proactive.

En 2001, la Banque continuera d'améliorer les outils et processus d'évaluation du risque d'exploitation dans toute l'organisation, d'élaborer des méthodes de quantification du risque d'exploitation et d'adopter les meilleures pratiques en matière de gestion des risques.

Risque lié aux affaires électroniques

Les affaires électroniques regroupent différentes cultures, pratiques commerciales et chaînes de valeurs complexes, ainsi que différents processus et talents. À la lumière de ces éléments et compte tenu de la rapidité avec laquelle les affaires électroniques et la technologie évoluent, la Banque veille à demeurer au courant des faits nouveaux concernant les meilleures pratiques du secteur en matière de gestion du risque.

La sécurité, la confidentialité et la gestion de la technologie sont les risques le plus souvent mentionnés, et les tendances au sein de la Banque font l'objet d'une surveillance et d'une gestion attentives. Certains risques uniques et susceptibles d'être élevés sont la planification stratégique/commerciale, la continuité des opérations, la gestion de projets, le recrutement et la rétention de ressources humaines ayant des compétences spécialisées. La Banque reconnaît que l'établissement et la gestion du risque lié aux affaires électroniques constituent un processus en constante évolution et qu'elle ne devra pas se laisser dépasser par l'évolution des modèles de gestion et des occasions d'affaires. En établissant un point de référence pour le risque lié aux affaires électroniques, la Banque compte devenir un leader en matière de régie des affaires électroniques.

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que les fluctuations des taux d'intérêt, des taux de change, des cours des actions et des cours des marchandises entraînent des pertes.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond à l'incidence défavorable potentielle des fluctuations des taux d'intérêt sur les résultats et la valeur économique de la Banque. Les principales sources du risque de taux d'intérêt auquel la Banque est exposée sont le risque de décalage dans la modification des taux, le risque d'écart de taux, le risque de base et le risque lié aux options. Le risque de décalage dans la modification des taux survient lorsqu'il y a des décalages ou des écarts dans les montants des actifs et des passifs et des instruments hors bilan dont les échéances ou les dates de modification des taux d'intérêt surviennent au cours d'une période donnée. Ces décalages découlent principalement des préférences des clients en matière d'échéance. Le risque d'écart de taux survient lorsque l'écart de taux change en raison de l'évolution de la perception par le marché de la qualité et de la liquidité du crédit, qu'elles soient générales ou spécifiques. Le risque de base survient lorsque les différentiels de prix entre les divers indices en fonction desquels la Banque établit le prix de ses produits changent. Le risque lié aux options découle de l'incidence des mouvements des taux d'intérêt et du degré de volatilité sur la valeur marchande des options détenues dans les portefeuilles de la Banque.

Risque de change

Le risque de change correspond à l'incidence défavorable potentielle des variations des cours du change sur les résultats et la valeur économique de la Banque. La Banque est exposée au risque de change à la fois sur le marché des opérations de change au comptant et sur celui des contrats de change à terme ainsi que sur le marché des options. Le risque de change sur le marché au comptant survient lorsque la valeur actualisée totale de l'actif dans une devise donnée n'est pas égale à la valeur actualisée totale du passif dans cette même devise. Le risque découlant des contrats de change à terme survient lorsque, pour une devise donnée, le profil des échéances des contrats de change achetés diffère de celui des contrats de change vendus. Le risque lié aux options découle de l'incidence des mouvements des taux d'intérêt et de change ainsi que du taux de volatilité sur la valeur marchande des options faisant partie des portefeuilles de la Banque.

Risque sur actions

Le risque sur actions correspond à l'incidence défavorable potentielle des variations du cours de certaines actions ou de l'évolution générale de la valeur du marché boursier sur les résultats de la Banque. La Banque est exposée au risque sur actions en raison de ses opérations d'achat et de vente d'actions à titre de contrepartiste dans le cadre de ses activités de courtage. Le risque lié aux cours des actions découle également des activités de négociation de la Banque, y compris la conclusion d'opérations de bourse sur mesure concernant les produits dérivés sur actions pour ses clients, les opérations d'arbitrage et la négociation pour son propre compte.

Risque sur marchandises

Le risque sur marchandises correspond à l'incidence défavorable potentielle des variations des cours des marchandises sur les résultats et la valeur économique de la Banque. Le risque sur marchandises de la Banque découle principalement de son exposition aux variations des cours des métaux précieux. Le risque sur marchandises auquel est exposé le portefeuille de négociation de la Banque est minime.

Le niveau du risque de marché auquel la Banque est exposée varie constamment, selon la conjoncture du marché, les mouvements futurs prévus des cours et du marché et la composition des portefeuilles de négociation et autres que de négociation de la Banque. La Banque établit, pour la gestion des risques, des politiques et des plafonds en fonction desquels elle surveille et limite l'exposition au risque de marché découlant de ses activités de négociation et de gestion de l'actif et du passif.

Activités de négociation

Le risque de marché associé aux activités de négociation découle des activités de tenue de marché, de positionnement et de vente et d'arbitrage sur les marchés des devises, des taux d'intérêt, des actions et des marchandises. Le groupe des opérations sur titres de la Banque joue un rôle de premier plan dans la tenue de marché, l'exécution d'opérations qui répondent aux besoins financiers de ses clients et le transfert des risques de marché à l'ensemble du marché financier. La Banque agit également à titre de contrepartiste et adopte des positions de risque de marché en respectant les autorisations accordées par le Conseil. Ce risque est géré principalement au moyen d'une méthodologie de la valeur à risque (VAR).

La VAR est un concept de mesure du risque généralement reconnu qui utilise des modèles statistiques pour calculer, selon un niveau de confiance donné, la perte maximale de valeur marchande que la Banque subirait dans ses portefeuilles de négociation par suite de mouvements défavorables des taux et des cours du marché pendant une journée. La VAR de la Banque est fondée sur un niveau de confiance de 99 % et représente une estimation de la perte maximale que pourrait subir la Banque dans ses portefeuilles de négociation 99 jours sur 100. La Banque utilise une simulation historique des scénarios des 500 jours de négociation précédents pour calculer la VAR de son portefeuille de négociation. Le graphique de la page 50A illustre le rapprochement des revenus de négociation nets quotidiens et des montants de la VAR globale de négociation pour l'exercice terminé le 31 octobre 2000. Le revenu de négociation net correspond à la somme des ajustements à la valeur du marché comptabilisée pour les positions de négociation et du revenu net d'intérêt couru attribuable aux actifs de négociation. Au cours de l'exercice 2000, la Banque n'a pas enregistré un seul jour où les pertes de négociation ont dépassé la VAR.

Tableau 23 : Évaluation des risques de marché – activités de négociation (1)

	2000				1999			
(en millions de dollars)	À la fin	Haut	Moyenne	Bas	À la fin	Haut	Moyenne	Bas
VAR globale par catégorie de risque important								
Titres de participation	14 \$	22 \$	13 \$	6 \$	9 \$	22 \$	16\$	7 \$
Change et marchandises	4	11	5	2	6	12	7	4
Taux d'intérêt	7	9	5	3	6	11	6	3
VAR globale (2)	18 \$	24 \$	16\$	10 \$	13 \$	28 \$	20 \$	10 \$

- (1) Les montants sont présentés avant impôts et représentent la VAR d'un jour à un niveau de confiance de 99 %
- (2) La VAR globale reflète la corrélation entre chacune des catégories de risque important et la diversification.

Au cours du dernier exercice, la Banque a élargi sa gamme de produits sur taux d'intérêt afin d'y inclure les produits dérivés de crédit. Ces produits permettent de négocier le risque de crédit indépendamment d'un instrument sous-jacent. Par exemple, le risque de crédit d'une société peut être acquis ou désinvesti par le biais d'un produit dérivé de crédit, sans qu'il soit nécessaire de détenir un prêt ou une obligation de la société. Les produits dérivés de crédit sont l'un des produits de négociation hors cote affichant la croissance la plus rapide. Ces produits sont offerts aux entreprises clientes et aux clients institutionnels, et ils sont également utilisés par la Banque aux fins de la gestion de son portefeuille de prêts.

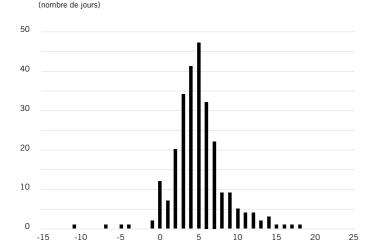
Le tableau 23 ci-dessus indique la VAR par catégorie de risque important à la fin de l'exercice (haut, moyenne et bas) pour les activités de négociation regroupées de la Banque pour les exercices terminés les 31 octobre 2000 et 1999. Le tableau indique également la VAR globale de la Banque, qui intègre l'incidence de la corrélation dans les mouvements des taux d'intérêt, des cours du change, des cours des actions et des cours des marchandises et les avantages résultant de la diversification au sein du portefeuille de négociation de la Banque.

La Banque effectue également une analyse des pertes de négociation potentielles causées par des événements engendrant un stress à titre de contrôle supplémentaire de son risque de marché. À cette fin, elle applique des scénarios historiques et élaborés à l'interne aux positions de négociation quotidiennes afin de surveiller l'incidence de mouvements extrêmes du marché sur la valeur de son portefeuille.

L'unité fonctionnelle du groupe de Gestion des risques, qui est indépendante des activités de négociation, est responsable de la surveillance quotidienne du risque de négociation global. L'unité fonctionnelle utilise la méthodologie VAR de la Banque pour comparer les risques réels aux limites établies, évaluer les tendances globales du risque par rapport au rendement et signaler à la haute direction les tendances ou les positions défavorables. L'unité fonctionnelle établit également et met en œuvre des politiques de mesure du risque et des plafonds détaillés qui s'appliquent aux activités de négociation.

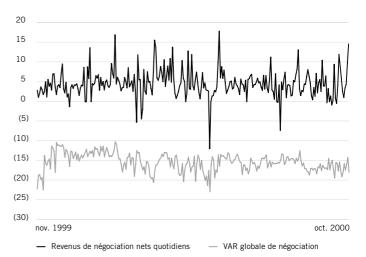
Comme la direction reconnaît que la VAR ne constitue pas une mesure absolue du risque de marché, d'autres plafonds sont également établis pour contrôler les risques de liquidité du marché, l'écart de la position nette, l'échéance et le volume pour tous les produits. Ce cadre de référence global pour la gestion du risque de marché assure une diversification appropriée des risques grâce à l'adoption de politiques globales.

Histogramme – revenus de négociation nets quotidiens



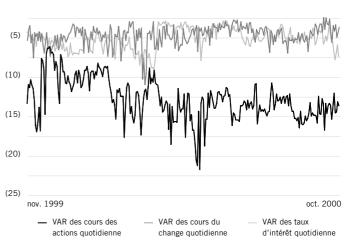
Revenus de négociation nets quotidiens, en millions de dollars canadiens

Revenus de négociation nets quotidiens par rapport à la VAR globale de négociation (en millions de dollars canadiens)



VAR globale par catégorie de risque important (en millions de dollars canadiens)

0



Activités de gestion de l'actif et du passif – portefeuille autre que de négociation de la Banque

Les activités bancaires de base, telles que l'acceptation de dépôts et le crédit, exposent la Banque au risque de marché, surtout sous la forme du risque de taux d'intérêt. Le risque est géré en fonction des plafonds relatifs au risque lié à la valeur économique et au risque lié au revenu net d'intérêt approuvés par le Comité de la politique de prêt. Les plafonds de risque sont fondés sur un mouvement parallèle immédiat et soutenu de 200 points de base des taux pour toutes les échéances. Le risque lié à la valeur économique mesure l'incidence défavorable nette sur la valeur actualisée de l'actif et du passif figurant au bilan et hors bilan. Le plafond établi pour le risque lié à la valeur économique est de 1,1 milliard de dollars, soit environ 10 % des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la Banque. Le risque lié au revenu net d'intérêt mesure l'incidence défavorable sur le revenu net d'intérêt au cours des douze mois suivants. Le plafond établi pour le risque lié au revenu net d'intérêt est de 300 millions de dollars.

L'unité de Trésorerie générale surveille et gère activement le portefeuille autre que de négociation canadien. En outre, elle supervise un nombre limité d'unités autorisées qui gèrent leur risque de taux d'intérêt à un niveau décentralisé, conformément aux plafonds établis pour ce qui est du risque.

1000

L'objectif de la gestion du portefeuille autre que de négociation canadien consiste à réaliser un équilibre entre l'accroissement du revenu net d'intérêt et la réduction de l'incidence des mouvements défavorables des taux d'intérêt. Afin d'atteindre cet objectif, on ajuste le profil de risque du portefeuille au moyen d'instruments dérivés, principalement des swaps de taux d'intérêt, en tenant compte de la forme de la courbe de rendement, des variations prévues du niveau des taux d'intérêt et du niveau actuel de risque assumé. S'il y a lieu, la Banque achète également des options afin de couvrir certaines des options intégrées inhérentes à certains produits bancaires de dépôt et de prêt. Les options intégrées permettent aux clients de la Banque de modifier le profil des échéances de leurs dépôts ou de leurs prêts. Les options intégrées les plus courantes sont les caractéristiques de rachat anticipé de certains produits de dépôt à terme et les options de remboursement anticipé de certains produits de prêt.

La principale technique analytique utilisée par la Banque pour mesurer le risque lié à la valeur économique et le risque lié au revenu net d'intérêt et gérer le risque de taux d'intérêt applicable au portefeuille autre que de négociation est l'analyse au moyen de scénarios et l'analyse de la position de départ. L'analyse au moyen de scénarios est prospective et permet à la Banque de prévoir le revenu net d'intérêt et d'analyser l'incidence suivant de nombreux scénarios portant sur l'économie et les taux d'intérêt. Elle englobe des hypothèses touchant les stratégies en matière d'établissement des taux, le volume et la composition des nouvelles activités, l'évolution prévue du niveau des taux d'intérêt, celle de la courbe de rendement et d'autres facteurs, tels que l'incidence des options intégrées. L'analyse de la position de départ fournit le cadre de référence pour la mesure du risque lié à la valeur économique et du risque lié au revenu net d'intérêt en fonction de plafonds à un moment dans le temps. Les résultats de l'analyse au moyen de scénarios et de l'analyse de la position de départ aident à déterminer les compromis

risque-rendement des stratégies potentielles en matière de couverture et d'investissement. Cela permet à la Banque de réaliser un équilibre entre l'accroissement du revenu net d'intérêt et l'atténuation du risque de diminution du bénéfice par suite de mouvements défavorables des taux d'intérêt.

Le tableau 24 ci-dessous présente l'incidence potentielle d'une augmentation et d'une diminution de 100 points de base et de 200 points de base des taux d'intérêt touchant le portefeuille autre que de négociation sur la valeur économique et les résultats courants de la Banque. Ces mesures sont fondées sur la position de la Banque en matière de sensibilité aux taux d'intérêt au 31 octobre 2000, y compris toutes les hypothèses relatives à la modification des taux. Ces mesures présument qu'aucune opération de couverture supplémentaire n'est effectuée et que les taux de tous les actifs et passifs sont modifiés selon les montants définis.

La position en matière de sensibilité aux taux d'intérêt au Canada au 31 octobre 2000, compte tenu de toutes les hypothèses relatives à la modification des taux, exprime un point de vue sur les mouvements futurs des taux d'intérêt par rapport à la courbe de rendement actuelle. L'écart a été et est actuellement géré activement de façon à tenir compte de la stabilité relative des taux d'intérêt que l'on constate depuis le milieu de 2000. La Banque est d'avis que les taux d'intérêt à moyen et à long terme ont atteint un plafond cyclique au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2000. Bien qu'une certaine volatilité à court terme soit possible, la Banque prévoit des taux relativement stables ou légèrement à la baisse au cours de l'exercice 2001.

Toutes les mesures du risque de taux d'intérêt décrites dans la présente section sont fondées sur les risques de taux d'intérêt de la Banque à un moment précis. L'exposition aux risques change continuellement suivant les activités commerciales courantes de la Banque et ses initiatives en matière de gestion du risque.

Tableau 24 : Évaluation des risques de marché – activités autres que de négociation

	2000	2000				
(en millions de dollars)	Risque de valeur	Revenu net	Risque de valeur	Revenu net		
	économique (1)	d'intérêt (1)	économique (1)	d'intérêt (1)		
Augmentation de 100 p.b.	(306)\$	71 \$	(267)\$	87 \$		
Diminution de 100 p.b.	241	(84)	213	(91)		
Augmentation de 200 p.b.	(628)\$	129 \$	(544)\$	167 \$		
Diminution de 200 p.b.	473	(170)	416	(217)		

(1) Les montants sont présentés avant impôts et représentent la variation de la valeur économique et du revenu net d'intérêt en raison de la fluctuation des taux d'intérêt au 31 octobre.

Risque de liquidité

La gestion des liquidités a pour objectif de garantir que la Banque peut obtenir, en temps opportun et de façon rentable, les espèces ou les quasiespèces nécessaires pour satisfaire à ses obligations. La gestion des liquidités est essentielle pour protéger le capital de la Banque, maintenir la confiance du marché et garantir que la Banque peut profiter des possibilités d'expansion rentables.

Le cadre de gestion des liquidités de la Banque comprend des politiques à l'égard de plusieurs éléments clés, comme le niveau minimal d'actifs liquides devant être maintenu en tout temps. La Banque a recours à des actifs liquides et à des conventions de rachat et de revente pour gérer ses liquidités à court terme. Les actifs liquides et les biens achetés en vertu de conventions de rachat et de revente totalisaient 97,5 milliards de dollars ou 34 % du total de l'actif au 31 octobre 2000 (avant nantissement – voir le paragraphe suivant), comparativement à 96,6 milliards ou 36 % du total de l'actif au 31 octobre 1999. Les actifs liquides en dollars canadiens sont principalement composés de valeurs mobilières négociables, et une grande partie des actifs liquides en devises de la Banque sont confiés à des banques étrangères très bien cotées.

La Banque a également adopté des politiques visant à garantir qu'elle est en mesure de satisfaire aux exigences de nantissement qui peuvent survenir. Au 31 octobre 2000, des actifs d'une valeur de 27,6 milliards de dollars avaient été nantis à titre de garantie, principalement à l'égard des engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat. Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la note 12 des états financiers consolidés.

Un autre élément clé du cadre de gestion des liquidités est la gestion des flux de trésorerie. Ce cadre comprend des limites précisant le niveau maximal de sorties nettes de liquidités pour des périodes spécifiées, surtout pour certaines périodes à court terme importantes. Une analyse au moyen de scénarios est effectuée, simulant le comportement présumé des flux de trésorerie en fonction de différentes conditions, afin d'évaluer les besoins de financement, et elle est mise à jour pour tenir compte de l'évolution de la conjoncture, le cas échéant.

Le cadre de référence de la Banque comporte également l'établissement de plans de secours afin d'évaluer la nature et la volatilité des sources de financement et de déterminer des solutions de rechange à ces sources en cas de problème. Ces plans de secours seraient appliqués afin de s'assurer que la Banque est en mesure de respecter ses engagements de financement en cas de perturbation générale du marché ou de conditions économiques défavorables. Les plans sont revus et actualisés au moins une fois par an.

La diversification du financement est un autre élément clé de la gestion des liquidités. Comme il est indiqué au tableau 25 de la page 52A, les dépôts des consommateurs constituent 44 % des dépôts de la Banque, alors qu'ils en représentaient 46 % en 1999. Les dépôts des entreprises et des gouvernements exprimés en pourcentage du total des dépôts sont demeurés inchangés à 46 %. Les dépôts des consommateurs représentent la principale source de dépôts en dollars canadiens, tandis que les dépôts en devises sont principalement effectués par les grandes sociétés et les banques étrangères, y compris les banques centrales. La Banque gère ses liquidités au moyen d'un portefeuille stratégiquement diversifié d'instruments de financement. Elle diversifie ces instruments de financement selon le type et le pays d'origine des déposants, selon l'échéance et au moyen de divers emplacements et de diverses entités juridiques.

En 2000, la Banque a accru sa capacité de financement. En premier lieu, elle a augmenté son financement de gros en émettant, dans diverses devises, des billets de dépôt de premier rang totalisant 3 339 millions de dollars. En deuxième lieu, la Banque a émis des débentures subordonnées totalisant 1,2 milliard de dollars et du capital innovateur de première catégorie totalisant 650 millions, comme il est indiqué dans la section consacrée à la gestion du capital, à la page 42A.

Ces nouvelles activités ont renforcé la présence de la Banque au Canada et à l'étranger. Leur utilisation future sera systématiquement évaluée à la lumière de la conjoncture du marché et de leur incidence sur les sources de financement traditionnelles.

La Banque continue à titriser des créances sur cartes de crédit d'une valeur de 1,1 milliard de dollars, financées par des billets à moyen terme. Toutefois, étant donné les conditions du marché, des créances sur cartes de crédit précédemment titrisées d'une valeur de 1,2 milliard de dollars, financées par du papier commercial, ont été réinscrites au bilan. Les créances sur cartes de crédit actuellement financées au bilan continueront à être considérées aux fins de titrisation dans l'avenir et, par conséquent, elles constituent une autre source de financement et une solution aux besoins en capital.

En 2000, la Banque a titrisé des prêts hypothécaires résidentiels d'une valeur de 500 millions de dollars sous forme de titres adossés à des créances hypothécaires, qui sont disponibles pour soutenir la participation de la Banque au système de compensation et de paiement au Canada ou qui peuvent être vendus pour générer des fonds.

Tableau 25 : Dépôts

				2000	1999	1998
	Dépôts avec	Dépôts à	Dépôts à			
(en millions de dollars)	retraits à vue	préavis	terme fixe	Total	Total	Total
Particuliers	6 591 \$	26 222 \$	56 819 \$	89 632 \$	87 359 \$	85 910 \$
Entreprises et gouvernements	24 162	8 844	60 612	93 618	86 223	76 107
Banques	2 104	202	17 340	19 646	14 315	17 988
Total	32 857 \$	35 268 \$	134 771 \$	202 896 \$	187 897 \$	180 005 \$
Dépôts ne portant pas intérêt						
Au Canada				19 431 \$	16 876 \$	14 383 \$
À l'étranger				863	666	430
Dépôts portant intérêt						
Au Canada				116 113	112 430	109 150
À l'étranger				66 489	57 925	56 042
Total				202 896 \$	187 897 \$	180 005 \$

Comparaison des exercices 1999 et 1998

Le texte qui suit constitue une comparaison des résultats d'exploitation de la Banque pour les exercices terminés les 31 octobre 1999 et 1998. Il doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés et les notes complémentaires des pages 53A à 77A. Cette partie de l'Analyse par la direction porte sur les résultats déclarés dans les états financiers consolidés et elle n'exclut pas les éléments non récurrents.

Résultats par secteur d'exploitation

Le bénéfice net des Services financiers aux particuliers et aux entreprises a reculé de 5 %, pour s'établir à 956 millions de dollars en 1999. Cette baisse est partiellement imputable à une charge au titre de la restructuration de 50 millions de dollars. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a fléchi de 720 points de base pour s'établir à 19,9 %, et cette baisse s'explique en grande partie par la réaffectation de capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires du secteur Autres aux quatre secteurs d'exploitation, afin de couvrir le risque de marché lié aux activités autres que de négociation. Le ratio d'efficience a augmenté de 30 points de base pour se chiffrer à 63,9 % en 1999, ce qui reflète aussi en partie la charge au titre de la restructuration susmentionnée.

Le bénéfice net de 1999 de la Gestion de patrimoine a augmenté de 9 % par rapport à 1998, pour s'établir à 280 millions de dollars. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a diminué de 560 points de base, s'établissant à 59,6 %, en raison de la réaffectation des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires mentionnée ci-dessus. Le ratio d'efficience s'est établi à 78,9 %, soit une augmentation de 140 points de base.

Le bénéfice net du secteur Grande entreprise et marchés des capitaux a progressé de $32\,\%$ en 1999, pour s'établir à $307\,$ millions de dollars. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires s'est fixé à $15,6\,\%$, soit une amélioration de $50\,$ points de base. Le ratio d'efficience a augmenté de $380\,$ points de base, pour correspondre à $65,1\,\%$.

Le bénéfice net du Traitement des opérations a augmenté de 282 % en 1999, pour s'établir à 107 millions de dollars. Cette augmentation s'explique par la réduction de la provision pour pertes sur créances. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a progressé de 5,0 %, pour s'établir à 27,7 %. Le ratio d'efficience a augmenté de 370 points de base, pour se chiffrer à 69,5 %.

Revenu net d'intérêt

Le revenu net d'intérêt a augmenté de 1 % pour s'établir à 5,2 milliards de dollars en 1999, par rapport à 5,1 milliards en 1998. Cette augmentation est partiellement attribuable aux volumes plus élevés d'actifs productifs d'intérêt, qui ont été contrebalancés par un reclassement des produits dérivés sur actions.

Autres produits

Les autres produits ont progressé de $10\,\%$ en 1999, pour s'établir à 5,5 milliards de dollars. Cette hausse s'explique par des hausses des revenus enregistrées par tous les secteurs d'exploitation et par un gain à la vente de propriétés immobilières.

Frais autres que d'intérêt

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 10 % pour se chiffrer à 7,1 milliards de dollars. Cette hausse s'explique principalement par la hausse des charges liées aux ressources humaines et des charges non récurrentes, qui sont en grande partie liées à une charge au titre de la restructuration constatée en 1999. Le ratio d'efficience s'est établi à 66,4 % en 1999, par rapport à 63,4 % en 1998.

Impôts et autres taxes

La charge d'impôts et les autres taxes de la Banque pour 1999 se sont élevées à 1,6 milliard de dollars, soit un taux d'imposition effectif total de 47,4 %. La charge d'impôts et les autres taxes pour 1998 se sont élevées à 1,8 milliard de dollars alors que le taux d'imposition effectif total s'établissait à 48,0 %

Provision pour pertes sur créances

La provision pour pertes sur créances est passée de 575 millions de dollars en 1998 à 760 millions en 1999. Cette augmentation est liée en grande partie à une provision générale plus importante de 230 millions de dollars en 1999, par rapport à 100 millions en 1998.

La provision cumulative générale pour pertes sur créances a augmenté de 230 millions de dollars en 1999 pour s'établir à 1 080 millions ou 0,72 % de l'actif ajusté en fonction des risques, contre 0,54 % en 1998. Le total de la provision cumulative pour pertes sur prêts s'est établi à 1,9 milliard de dollars ou 1,1 % du total des prêts, contre 1,2 % en 1998.

États financiers consolidés

Responsabilité de la direction dans la préparation des états financiers

Les présents états financiers consolidés de la Banque Royale du Canada ont été préparés par la direction, qui est responsable de l'intégrité et de la fidélité de l'information présentée, y compris plusieurs montants qui doivent nécessairement être fondés sur le jugement et des estimations. Ces états financiers consolidés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus au Canada, y compris les exigences comptables prescrites par le Surintendant des institutions financières Canada. L'information financière contenue dans ce rapport annuel est en accord avec ces états financiers consolidés. La direction a également préparé les états financiers consolidés de la Banque Royale du Canada selon les principes comptables généralement reconnus aux États-Unis, et ces états financiers consolidés ont aussi été fournis aux actionnaires.

Afin de s'acquitter de sa responsabilité à l'égard de l'intégrité et de la fidélité des états financiers consolidés et des systèmes comptables qui les produisent, la direction maintient les systèmes de contrôles internes requis et conçus pour s'assurer que toutes les opérations sont dûment autorisées, que l'actif de la Banque est bien sauvegardé et que des registres adéquats sont tenus. Les contrôles en place comprennent les normes de qualité à l'égard de l'embauche et de la formation du personnel, les politiques et les manuels de procédures, le code de déontologie de la Banque et la responsabilisation des employés quant à leur rendement selon des sphères de responsabilité appropriées et bien définies.

Les systèmes de contrôles internes sont de plus renforcés par une fonction de conformité à la réglementation qui assure que la Banque et ses employés se conforment à la législation sur les valeurs mobilières et aux règles portant sur les conflits d'intérêts, et par une équipe de vérificateurs internes qui effectue une revue périodique de tous les secteurs d'activité de la Banque.

Le Conseil d'administration voit à ce que la direction assume sa responsabilité en matière d'information financière par l'entremise d'un Comité de vérification composé uniquement d'administrateurs n'appartenant ni à la

direction ni au personnel de la Banque. Ce comité revoit les états financiers consolidés de la Banque et recommande au Conseil de les approuver. Le Comité de vérification assume d'autres responsabilités importantes, étant notamment chargé de revoir les procédés de contrôles internes actuels de la Banque ainsi que les révisions prévues de ces procédés, et de conseiller les administrateurs en matière de vérification et de présentation de l'information financière. Le responsable de la conformité à la réglementation et le vérificateur interne en chef de la Banque peuvent consulter librement et en tout temps le Comité de vérification.

Au moins une fois l'an, le Surintendant des institutions financières Canada effectue les examens et enquêtes concernant les opérations de la Banque qu'il juge nécessaires pour s'assurer, d'une part, que la Banque respecte fidèlement les dispositions de la *Loi sur les banques* concernant la protection des déposants et des actionnaires et, d'autre part, que la situation financière de la Banque est saine.

Les vérificateurs indépendants Deloitte & Touche, s.r.l. et PricewaterhouseCoopers s.r.l., nommés par les actionnaires sur recommandation du Comité de vérification, ont effectué une vérification indépendante des états financiers de la Banque et ont présenté le rapport qui suit. Les vérificateurs peuvent en tout temps s'entretenir avec le Comité de vérification de tous les aspects de leur mandat de vérification et de tous les points soulevés dans le cadre de leur travail.

John E. Cleghorn Président du Conseil et chef de la direction

Peter W. Currie Membre du Directoire et chef des finances

Toronto, le 21 novembre 2000

Rapport des vérificateurs

Aux actionnaires de la Banque Royale du Canada

Nous avons vérifié le bilan consolidé de la Banque Royale du Canada aux 31 octobre 2000 et 1999 et les états consolidés des résultats, de la variation des capitaux propres et des flux de trésorerie de chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 octobre 2000. La responsabilité de ces états financiers consolidés incombe à la direction de la Banque. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers consolidés. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Banque aux 31 octobre 2000 et 1999 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 octobre 2000 selon les principes comptables généralement reconnus au Canada, y compris les exigences comptables prescrites par le Surintendant des institutions financières Canada.

Également, le 21 novembre 2000, nous avons présenté aux actionnaires de la Banque un rapport des vérificateurs sans restriction par suite de notre vérification, conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada, des états financiers consolidés des 31 octobre 2000 et 1999 dressés selon les principes comptables généralement reconnus aux États-Unis.

Deloitte & Touche, s.r.l. PricewaterhouseCoopers s.r.l. Comptables agréés

Toronto, le 21 novembre 2000

Bilan consolidé

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2000	1999
Actif		1000
ncui		
Liquidités		
Encaisse et dépôts à des banques	947 \$ 18 659	2 460
Dépôts productifs d'intérêt à d'autres banques		20 582
	19 606	23 042
Valeurs mobilières (note 3)		
Titres du compte de négociation	43 016	32 984
Titres du compte de placement Titres de substitut de prêt	13 529 465	17 040 535
nties de substitut de pret		
	57 010	50 559
Prêts (note 4)	50.004	FO 040
Prêts hypothécaires résidentiels	62 984	59 242
Prêts aux particuliers Prêts sur cartes de crédit	28 019 4 666	25 25! 2 666
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	60 546	57 676
Biens achetés en vertu de conventions de revente	18 303	20 27
	174 518	165 113
Provision cumulative pour pertes sur prêts	(1 871)	(1 884
	172 647	163 227
Autres		
Montants se rapportant aux produits dérivés	19 155	15 15
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	11 628	9 25
Locaux et matériel (note 5)	1 249	1 320
Écart d'acquisition	648	61
Autres actifs incorporels	208	-
Autres actifs	7 589	7 483
	40 477	33 822
	289 740 \$	270 650
Passif et capitaux propres		
Dépôts		
Particuliers	89 632 \$	87 359
Entreprises et gouvernements	93 618	86 223
Banques	19 646	14 315
	202 896	187 89
Autres		
Acceptations	11 628	9 25
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	13 419	17 88
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat	9 005	9 39
Montants se rapportant aux produits dérivés	18 574	15 219
Autres passifs	14 149	13 68
	66 775	65 43
Débentures subordonnées (note 6)	5 825	4 596
Part des actionnaires sans contrôle dans des filiales	703	103
Capitaux propres		
Capital-actions (note 7)		
Actions privilégiées	2 037	2 00
Actions ordinaires (émises et en circulation – 602 397 936 et 617 767 562)	3 076	3 06
Bénéfices non répartis	8 428	7 54
	13 541	12 61
	289 740 \$	270 650

John E. Cleghorn Président du Conseil et chef de la direction Robert B. Peterson Administrateur

État consolidé des résultats

Exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars)	2000	1999	1998
Revenu d'intérêt			
Prêts	12 616 \$	11 287 \$	11 643 9
Valeurs mobilières	2 518	2 075	1 842
Dépôts à d'autres banques	975	841	822
	16 109	14 203	14 307
Frais d'intérêt			
Dépôts	9 057	7 636	7 732
Autres passifs	1 429	1 161	1 172
Débentures subordonnées	344	286	339
	10 830	9 083	9 243
Revenu net d'intérêt	5 279	5 120	5 064
Autres produits			
Commissions sur le marché financier	1 810	1 209	1 118
Revenus tirés des activités de négociation	1 540	1 106	748
Frais bancaires sur les dépôts et les paiements	756	688	664
Commissions de gestion de placements et de services de garde	684	547	495
Revenus tirés des fonds communs de placement	528	479	447
Revenus sur cartes	420	362	305
Revenus tirés de la titrisation	115	222	218
Gain (perte) à la vente de valeurs mobilières	(11)	28	343
Autres	890	839	647
- Nation	6 732	5 480	4 985
Revenus bruts	12 011 691	10 600	10 049
Provision pour pertes sur créances		760	575
	11 320	9 840	9 474
Frais autres que d'intérêt			
Ressources humaines	4 651	4 013	3 594
Frais d'occupation	570	564	508
Matériel	665	677	585
Communications	695	699	665
Autres	1 000	1 107	1 047
	7 581	7 060	6 399
Bénéfice net avant impôts	3 739	2 780	3 075
Charge d'impôts (note 8)	1 445	1 015	1 175
Bénéfice net avant part des actionnaires sans contrôle	2 294	1 765	1 900
Part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net des filiales	20	8	76
Bénéfice net	2 274 \$	1 757 \$	1 824 \$
Dividendes sur actions privilégiées	134	157	145
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	2 140 \$	1 600 \$	1 679 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers)	606 389	626 158	617 324
Bénéfice par action (en dollars) (note 11)	3,53 \$	2,55 \$	2,72 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires dilué (en milliers)	624 328	649 300	644 040
Bénéfice par action dilué (en dollars) (note 11)	3,47 \$	2,51 \$	2,65 \$
Par action and (on domain) (note 11)	3,47 ψ	Σ,ΟΙ Ψ	2,00

État consolidé de la variation des capitaux propres

Exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars)	2000	1999	1998
Actions privilégiées			
Solde au début	2 009 \$	2 144 \$	1 784 \$
Émises (note 7)	_	296	300
Rachetées aux fins d'annulation (note 7)	_	(400)	_
Gain ou perte de change relatif aux actions libellées en devises	28	(31)	60
Solde à la fin	2 037	2 009	2 144
Actions ordinaires			
Solde au début	3 065	2 925	2 907
Émises (note 7)	109	192	18
Achetées aux fins d'annulation (note 7)	(98)	(52)	
Solde à la fin	3 076	3 065	2 925
Bénéfices non répartis			
Solde au début	7 541	6 823	5 699
Bénéfice net	2 274	1 757	1 824
Dividendes sur actions privilégiées	(134)	(157)	(145)
Dividendes sur actions ordinaires	(689)	(588)	(543)
Prime versée sur les actions ordinaires achetées aux fins d'annulation (note 7)	(562)	(281)	_
Frais d'émission	(4)	(9)	(7)
Gains et pertes de change non réalisés, déduction faite des opérations			
de couverture et des impôts y afférents (note 8)	2	(4)	(5)
Solde à la fin	8 428	7 541	6 823
Capitaux propres à la fin	13 541 \$	12 615 \$	11 892 \$

État consolidé des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars)	2000	1999	1998
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Bénéfice net	2 274 \$	1 757 \$	1 824 \$
Ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie provenant des			
(affectés aux) activités d'exploitation			
Provision pour pertes sur créances	691	760	575
Amortissement	370	389	342
Restructuration		153	68
Amortissement de l'écart d'acquisition et des autres actifs incorporels	87	66	62
Gain à la vente d'actifs	(4)	(95)	-
Variation des intérêts courus à recevoir et à payer	78	(81)	95
Perte nette (gain net) à la vente de titres de placement	11	(28)	(343)
Variation de l'actif et du passif d'exploitation	(102)	107	1 4 4
Impôts reportés	(193)	127	144
Impôts de l'exercice exigibles	(434)	487	(15.637)
Gains non réalisés et montants à recevoir en vertu de contrats de produits dérivés	(4 004)	15 262	(15 637)
Pertes non réalisées et montants à payer en vertu de contrats de produits dérivés	3 355	(14 151)	14 638
Titres du compte de négociation	(10 032)	(4 437)	(9 807)
Titres vendus avec garantie	(312)	(239)	(337)
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	(4 466)	3 481	3 252
Autres	711	1 021	1 465
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	(11 868)	4 472	(3 593)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Variation des prêts	(11 713)	1 632	(8 297)
Produit tiré de la vente de titres de placement	10 439	5 163	4 432
Produit tiré de l'arrivée à échéance de titres de placement	16 769	10 839	12 377
Acquisitions de titres de placement	(23 708)	(20 921)	(15 084)
Diminution des titres de substitut de prêt	70	224	63
Variation des dépôts productifs d'intérêt à d'autres banques	1 927	(6 596)	5 406
Acquisitions nettes de locaux et de matériel, excluant la vente de propriétés immobilières	(281)	(301)	(518)
Produit net tiré de la vente de propriétés immobilières	_	815	_
Variation des actifs achetés en vertu de conventions de revente	1 969	(365)	(1 265)
Flux de trésorerie nets affectés à l'acquisition de filiales	(323)	(133)	(7)
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement	(4 851)	(9 643)	(2 893)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Émission de RBC TruCS	650	=	_
Augmentation des dépôts	14 882	7 892	6 057
Émission de débentures subordonnées	1 200	700	500
Débentures subordonnées échues	(20)	(123)	(72)
Émission d'actions privilégiées	_	296	300
Actions privilégiées rachetées aux fins d'annulation		(400)	_
Frais d'émission	(4)	(9)	(7)
Émission d'actions ordinaires	59	17	18
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation	(660)	(333)	_
Dividendes versés	(791)	(735)	(662)
Variation des titres vendus en vertu de conventions de rachat	(391)	(1 868)	1 806
Variation des dettes des filiales	281	(215)	(315)
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	15 206	5 222	7 625
Variation nette de l'encaisse et des dépôts à des banques	(1 513)	51	1 139
Encaisse et dépôts à des banques au début	2 460	2 409	1 270
Encaisse et dépôts à des banques à la fin	947 \$	2 460 \$	2 409 \$
Présentation d'informations supplémentaires relatives aux flux de trésorerie			
Présentation d'informations supplémentaires relatives aux flux de trésorerie Intérêts versés durant l'exercice	10 698 \$	8 989 \$	9 163 \$

Note 1 : Principales conventions comptables

Aux termes de la *Loi sur les banques*, les présents états financiers consolidés de la Banque Royale du Canada sont dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) au Canada, y compris les exigences comptables du Surintendant des institutions financières Canada. La Banque a également préparé des états financiers consolidés dressés selon les PCGR aux États-Unis, et ces états ont aussi été fournis aux actionnaires.

Les PCGR exigent que la direction établisse des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants présentés dans les états financiers consolidés. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations. La note 17 des états financiers consolidés décrit et concilie les différences entre les PCGR au Canada et aux États-Unis.

Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice en cours. Les principales conventions comptables suivies dans la préparation de ces états financiers consolidés sont résumées ci-dessous.

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent l'actif et le passif ainsi que les résultats d'exploitation de toutes les filiales, compte tenu de l'élimination des opérations et des soldes intersociétés. La Banque a comptabilisé l'acquisition des filiales selon la méthode de l'achat pur et simple. La méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation est utilisée pour comptabiliser les placements dans des sociétés associées sur lesquelles la Banque exerce une influence notable. Ces placements sont inclus dans le poste Autres actifs. La quote-part de la Banque du bénéfice tiré de ces placements est comprise dans le revenu d'intérêt tiré des valeurs mobilières. Les gains et les pertes réalisés à l'aliénation des placements dans les sociétés associées sont inclus dans la rubrique Autres produits. La méthode de la consolidation proportionnelle est utilisée pour comptabiliser les placements sur lesquels la Banque exerce un contrôle conjoint; selon cette méthode, la banque consolide la quote-part qui lui revient de chacun des actifs, des passifs, des produits et des charges.

Conversion des comptes exprimés en devises

L'actif et le passif exprimés en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux en vigueur à la date du bilan; les produits et les charges sont convertis aux taux de change moyens de l'exercice.

Les gains et les pertes de change non réalisés (déduction faite des opérations de couverture et des impôts y afférents) sur des placements dans des succursales, des filiales et des sociétés associées étrangères dont la monnaie d'exploitation n'est pas le dollar canadien sont inscrits à la rubrique Bénéfices non répartis. Au moment de l'aliénation de ces placements, le montant net du gain ou de la perte de change cumulé est porté sous Autres produits. Les autres gains et pertes de change (déduction faite des opérations de couverture) sont inclus dans la rubrique Autres produits.

Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières sont constatées au moment de leur acquisition, selon l'intention de la direction, en tant que titres des comptes de placement ou de négociation.

Les titres du compte de négociation, qui sont acquis aux fins de revente à court terme, sont comptabilisés à leur valeur marchande courante estimative. Les obligations découlant de la livraison des titres de négociation vendus mais non encore acquis sont comptabilisées à titre de passif et inscrites à leur juste valeur. Les gains et les pertes réalisés et non réalisés relativement à ces titres sont constatés en tant que revenus tirés des activités de négociation et inclus dans la rubrique Autres produits. Les revenus d'intérêt afférents aux titres du compte de négociation sont comptabilisés dans le revenu d'intérêt tiré des valeurs mobilières. Les frais d'intérêt sur les titres productifs d'intérêt et vendus à découvert sont comptabilisés dans les frais d'intérêt.

Les titres du compte de placement comprennent des valeurs mobilières qui peuvent être vendues pour répondre ou parer à une variation des taux d'intérêt et au risque connexe lié aux paiements anticipés ou aux changements des sources de financement ou des conditions ou encore pour répondre aux besoins de liquidités. Les titres de participation sont comptabilisés au coût et les titres de créance, au coût non amorti. Les primes et les escomptes sur les titres de créance sont amortis au revenu d'intérêt tiré des valeurs

mobilières selon la méthode du rendement effectif jusqu'à l'échéance des titres y afférents. Les gains et les pertes réalisés au moment de l'aliénation des titres, qui sont calculés en fonction d'un coût moyen, ainsi que les réductions de valeur destinées à montrer une perte de valeur autre que temporaire sont inclus dans la rubrique Autres produits, sous Gain à la vente de valeurs mobilières.

Les titres de substitut de prêt sont des instruments de financement de clients, structurés comme des placements après impôts, plutôt que des prêts ordinaires afin d'offrir aux émetteurs un taux d'emprunt avantageux. Le traitement comptable de ces valeurs mobilières est identique à celui des prêts et, lorsque cela est nécessaire, une réduction est apportée au moyen d'une provision cumulative pour pertes sur créances.

Prêts

Les prêts sont comptabilisés déduction faite de la provision cumulative pour pertes sur prêts et du produit comptabilisé d'avance qui comprend l'intérêt non gagné et les commissions sur prêts non amorties.

Les prêts sont classés à titre de prêts douteux lorsque le recouvrement du capital et des intérêts aux dates prévues n'est plus raisonnablement assuré. Lorsqu'un paiement est en souffrance depuis 90 jours, les prêts, à l'exception des soldes de cartes de crédit, sont classés à titre de prêts douteux, sauf s'ils sont pleinement garantis ou qu'il est raisonnable de s'attendre à ce que les efforts de recouvrement donnent lieu à un remboursement de la dette. Les soldes de cartes de crédit sont radiés lorsqu'un paiement est en souffrance depuis 180 jours. Lorsqu'un prêt devient douteux, les intérêts cessent d'être cumulés et l'ensemble des intérêts précédemment cumulés mais non payés à l'égard du prêt est porté au débit de la provision pour pertes sur prêts. Les intérêts reçus sur les prêts douteux sont portés au crédit de la provision cumulative pour pertes sur prêts à l'égard du prêt en question. Les prêts douteux sont de nouveau inscrits comme des prêts à marche satisfaisante lorsque tous les montants (y compris les intérêts) ont été recouvrés, que toutes les charges liées aux prêts douteux ont été contrepassées et que la qualité du crédit s'est améliorée de telle sorte que le recouvrement du capital et des intérêts aux dates prévues est raisonnablement assuré.

Lorsqu'un prêt a été classé parmi les prêts douteux, la valeur comptable du prêt est ramenée à sa valeur de réalisation estimative, déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie futurs prévus au taux d'intérêt réel inhérent au prêt. Au cours de périodes subséquentes, tout recouvrement de montants précédemment radiés et toute augmentation de la valeur comptable du prêt sont portés, dans le bilan consolidé au crédit de la provision cumulative pour pertes sur prêts. Lorsqu'une partie du prêt est radiée et que le solde est restructuré, le nouveau prêt est inscrit selon la méthode de la comptabilité d'exercice lorsqu'il n'y a plus de doute raisonnable concernant le recouvrement des paiements de capital et d'intérêt, et que les paiements ne sont pas en souffrance depuis 90 jours.

Une garantie est obtenue si elle est jugée nécessaire pour la facilité d'emprunt globale du client et ce, d'après une évaluation de la solvabilité du client. Une garantie revêt habituellement la forme d'actifs comme des liquidités, des titres de gouvernement, des actions, des débiteurs, des stocks ou des immobilisations.

Les actifs acquis en règlement d'un prêt problème sont inscrits à leur juste valeur ou à la valeur comptable du prêt à la date du transfert, selon le moins élevé des deux montants. Tout excédent de la valeur comptable du prêt sur la juste valeur des actifs acquis est porté au débit de la provision pour pertes sur prêts.

Les commissions perçues à l'égard des nouveaux prêts et des prêts restructurés ou renégociés sont reportées et comptabilisées selon la méthode de l'amortissement linéaire dans la rubrique Revenu d'intérêt sur la durée estimative de ces prêts. S'il est probable qu'un prêt en résulte, les commissions d'engagement et de mobilisation sont également incluses sous Revenu d'intérêt sur la durée prévue de ces prêts. Sinon, les commissions sont comptabilisées au poste Autres produits pendant la période d'engagement ou de mobilisation.

Provision cumulative pour pertes sur créances

La provision cumulative pour pertes sur créances est maintenue à un niveau que la direction estime adéquat pour absorber les pertes sur créances désignées dans le portefeuille de même que les pertes qui ont été subies, mais ne peuvent encore être déterminées. La provision cumulative pour pertes sur créances reflète la meilleure estimation de la direction quant aux pertes liées au portefeuille de crédit à la date du bilan. La provision cumulative est principalement liée aux prêts, mais peut également avoir trait aux dépôts à d'autres banques, aux produits dérivés, aux substituts de prêt et à d'autres instruments de crédit comme les acceptations, les garanties et les lettres de crédit. La provision cumulative est augmentée par la provision pour pertes sur créances, laquelle est imputée aux produits et réduite par les radiations, déduction faite des recouvrements.

La provision cumulative est déterminée en fonction de la désignation et de l'évaluation, par la direction, des comptes problèmes, des pertes probables estimatives liées au reste du portefeuille, et d'autres facteurs tels que la composition et la qualité du portefeuille et les changements de la conjoncture économique.

Provisions cumulatives spécifiques

Des provisions cumulatives spécifiques sont établies afin d'absorber les pertes qui se produisent relativement à des emprunteurs précisément désignés et à des prêts plus homogènes devenus douteux. Les pertes liées aux prêts consentis à de grandes entreprises ou à des gouvernements désignés sont évaluées en fonction de la valeur actualisée des paiements prévus pour chaque compte individuel. Les pertes liées aux autres types de portefeuilles semblables, à l'exclusion des cartes de crédit, sont évaluées en fonction de l'expérience en matière de radiations nettes, au cours d'un cycle économique. Aucune provision cumulative spécifique n'est constituée au titre des cartes de crédit, les soldes étant radiés lorsque aucun paiement n'est reçu dans les 180 jours. Les prêts aux particuliers sont généralement radiés 150 jours après l'échéance. Les autres prêts sont radiés lorsque la possibilité de recouvrer la totalité du montant est à peu près inexistante.

Provisions cumulatives à l'égard des risques-pays

Les provisions cumulatives à l'égard des risques-pays sont établies en fonction du risque représenté par les engagements pris dans certains pays en développement, d'après une évaluation globale des conditions économiques dans ces pays.

Provision cumulative générale attribuée

La provision cumulative générale attribuée reflète la meilleure estimation quant aux pertes probables liées à la tranche du portefeuille de crédit qui n'a pas encore été désignée précisément comme douteuse. Ce montant est établi en appliquant les facteurs de perte prévus aux soldes de prêts et aux engagements de crédit. La provision cumulative générale attribuée au titre des grandes entreprises et des gouvernements est fondée sur l'application de facteurs de perte et de défaut de paiement prévus, en fonction d'une analyse statistique de l'évolution des pertes selon le type et le taux du prêt. Pour ce qui est des portefeuilles plus homogènes, tels que les prêts hypothécaires résidentiels, les prêts aux petites et moyennes entreprises, les prêts aux particuliers et les prêts sur cartes de crédit, la provision cumulative générale attribuée est déterminée en fonction des types de portefeuilles. Les pertes sont déterminées par l'application des ratios de perte établis au moyen d'une analyse statistique de l'évolution des pertes et des tendances en matière de radiations, au cours d'un cycle économique, ajustés pour tenir compte des changements dans les produits offerts et de la qualité de crédit du portefeuille.

Provision cumulative générale non attribuée

La provision cumulative générale non attribuée reflète l'estimation par la direction quant aux pertes probables non désignées du portefeuille qui ne sont pas visées par les provisions cumulatives spécifiques, les provisions cumulatives à l'égard des risques-pays et la provision cumulative générale attribuée. Cette évaluation tient compte des conditions économiques et de marché, des exigences des organismes de réglementation qui ont une incidence sur les principales activités de prêt, de l'expérience récente en matière de pertes sur prêts et des tendances en matière de qualité et de concentration du crédit. Cette provision cumulative reflète également le risque lié au modèle et à l'estimation. Cette provision cumulative ne représente pas les pertes futures et ne remplace pas les autres provisions cumulatives.

Biens achetés en vertu de conventions de revente et biens vendus en vertu de conventions de rachat

La Banque conclut des achats à court terme de valeurs mobilières dans le cadre de conventions de revente et des ventes à court terme de valeurs mobilières en vertu de conventions de rachat. Ces conventions sont comptabilisées à titre d'opérations de prêts et d'emprunts assortis de garanties, et sont inscrites au bilan consolidé aux montants d'achat ou de vente initiaux des valeurs mobilières. Les intérêts gagnés sur les conventions de revente et les intérêts payés sur les conventions de rachat sont présentés respectivement à titre de revenu d'intérêt et de frais d'intérêt.

Acceptations

Les acceptations sont des instruments négociables à court terme émis par des clients de la Banque à des tiers et garantis par la Banque. La responsabilité éventuelle au titre des acceptations est comptabilisée comme un passif dans le bilan consolidé. Le recours contre le client, dans le cas où ces engagements devraient être acquittés, est comptabilisé comme un actif de valeur équivalente au poste Autres actifs. Les commissions gagnées sont comptabilisées à la rubrique Autres produits.

Produits dérivés

Les produits dérivés sont utilisés dans les activités de vente et de négociation pour offrir aux clients la possibilité de gérer leurs risques de marché. Les produits dérivés sont également utilisés pour contrôler les propres risques de la Banque à l'égard des taux d'intérêt, des devises et des autres risques de marché. Les produits dérivés le plus souvent utilisés sont les contrats de change à terme de gré à gré, les swaps de devises et de taux d'intérêt, les contrats à terme standardisés sur devises et sur taux d'intérêt, les contrats de garantie de taux d'intérêt et les options sur devises et sur taux d'intérêt.

Lorsque les produits dérivés sont utilisés dans le cadre des activités de vente et de négociation, les gains et les pertes réalisés et non réalisés qui en résultent sont constatés à la rubrique Autres produits. Les cours du marché sont déterminés au moyen de modèles d'établissement des prix qui intègrent les prix du marché courants et les prix contractuels des instruments sousjacents, la valeur temporelle de l'argent, les courbes de rendement et les facteurs de volatilité. Une partie du cours du marché est reportée et inscrite au poste Montants se rapportant aux produits dérivés sous la rubrique Autres au passif, puis amortie aux produits sur la durée des instruments pour couvrir les risques de crédit et les frais de service directs courants. Les gains et les pertes non réalisés sont habituellement inscrits à leur montant brut au poste Montants se rapportant aux produits dérivés sous les rubriques Autres à l'actif et au passif; toutefois, ils sont présentés à leur montant net lorsque la Banque a, à la fois, le droit juridique et l'intention de régler ces montants simultanément. Les couvertures boursières obligatoires et les primes versées sont également incluses dans le poste Montants se rapportant aux produits dérivés sous la rubrique Autres à l'actif, tandis que les primes reçues sont présentées au poste Montants se rapportant aux produits dérivés sous la rubrique Autres au passif.

Lorsque les produits dérivés sont utilisés pour gérer les propres risques de la Banque, les produits ou les charges sont constatés sur la durée de l'opération à titre d'ajustement au revenu d'intérêt ou aux frais d'intérêt. Lorsque les produits dérivés ont été désignés et utilisés efficacement par la Banque aux fins de couverture, les gains et les pertes réalisés sont reportés et amortis sur la durée des actifs et des passifs couverts à titre d'ajustements au revenu d'intérêt ou aux frais d'intérêt.

Locaux et matériel

Les locaux et le matériel sont constatés au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est essentiellement comptabilisé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimative des actifs : de 25 à 50 ans pour les bâtiments, de 3 à 10 ans pour le matériel informatique, de 3 à 5 ans pour les logiciels, de 7 à 10 ans pour le mobilier, les agencements et le reste du matériel. Pour les améliorations locatives, la durée de vie utile estimative correspond à la durée du bail plus la première option de renouvellement. Les gains et les pertes résultant de l'aliénation sont inscrits sous Autres produits.

Note 1: Principales conventions comptables (suite)

Écart d'acquisition et autres actifs incorporels

L'écart d'acquisition correspond à l'excédent du coût d'acquisition des filiales sur la juste valeur de l'actif net acquis; il est amorti sur des périodes appropriées allant jusqu'à 20 ans, sauf dans le cas où une réduction de valeur est nécessaire pour refléter une moins-value durable. Les autres actifs identifiables et mesurables de façon fiable résultant de l'acquisition de filiales, comme les listes de clients, sont aussi amortis sur des périodes appropriées allant jusqu'à 20 ans. L'écart d'acquisition et les autres actifs incorporels non amortis font périodiquement l'objet d'un examen visant à déterminer une moins-value éventuelle; l'examen est fondé sur diverses analyses, notamment celle de la valeur non actualisée des flux de trésorerie; la valeur du marché est utilisée si la Banque envisage une vente ou une aliénation

Impôts sur les bénéfices

La Banque utilise la méthode de l'actif et du passif fiscal, laquelle exige que les impôts sur les bénéfices reflètent l'incidence fiscale future prévue des écarts temporaires entre les valeurs des actifs et des passifs à des fins comptables et à des fins fiscales. Par conséquent, un actif ou un passif d'impôts reportés est déterminé pour chaque écart temporaire en fonction des taux d'imposition qui devraient être en vigueur à la date de réalisation prévue des éléments sous-jacents de produits et de charges. La charge d'impôts présentée dans l'état consolidé des résultats comprend les impôts de l'exercice et les impôts reportés. Les impôts relatifs aux éléments portés au débit ou au crédit des bénéfices non répartis sont déduits de ces éléments.

Les impôts reportés résultant d'écarts temporaires sont inclus dans le poste Autres actifs. La Banque constitue une provision cumulative pour moins-value afin de ramener la valeur des actifs d'impôts reportés au montant estimatif devant être réalisé. De plus, l'état consolidé des résultats comprend des éléments qui sont non imposables ou non déductibles à des fins fiscales et, en conséquence, la charge d'impôts diffère de celle qui serait constituée selon les taux prévus par la *Loi*.

Avantages postérieurs au départ à la retraite

La Banque offre un régime de retraite à prestations déterminées, contributif ou non contributif, à presque tous les employés qui ont deux ans d'ancienneté ou qui sont âgés d'au moins 25 ans. Les prestations sont établies en fonction du nombre d'années de service, des cotisations et du salaire moyen à la retraite. Les employés des filiales de la Banque sont généralement couverts par des régimes de retraite distincts qui offrent des avantages semblables. La politique de capitalisation de la Banque consiste à verser annuellement à ses caisses de retraite les montants déterminés sur une base actuarielle qui sont nécessaires pour se conformer aux lois relatives aux avantages sociaux des employés. Les placements détenus par les caisses de retraite consistent principalement en titres de participation, en obligations et en débentures.

Les évaluations actuarielles sont effectuées chaque année afin de déterminer la valeur actualisée des prestations constituées, établie en fonction de la rémunération prévue des employés jusqu'à la retraite.

La charge de retraite correspond à la somme des éléments suivants : a) le coût des prestations de retraite constituées au titre des services de l'année en cours, calculé selon la méthode actuarielle, b) les intérêts théoriques sur l'excédent ou l'insuffisance de capitalisation du régime et c) l'amortissement, sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des employés, de l'excédent de capitalisation existant à la date de mise en application de la convention comptable actuelle, des gains et des pertes actuariels, et des montants résultant de modifications apportées aux hypothèses et au régime.

L'excédent cumulatif des cotisations aux caisses de retraite sur les montants inscrits à titre de charges est constaté sous Autres actifs.

La Banque offre également des régimes d'assurance-maladie, d'assurancesoins dentaires et d'assurance-vie aux employés qui prennent leur retraite après dix ans de service ainsi qu'à leurs personnes à charge. Les coûts de ces avantages sont déduits des résultats à mesure que les dépenses sont engagées.

Biens administrés et biens sous gestion

La Banque administre et gère des biens détenus par des clients, qui ne sont pas inscrits au bilan consolidé. La Banque perçoit des commissions de gestion en contrepartie de ses services de gestion de placements et de fonds communs de placement. La Banque perçoit des commissions d'administration en contrepartie de ses services de fiducie, de gestion de patrimoine et de garde. Les commissions sont constatées et inscrites sous Autres produits à mesure que les services sont fournis.

Titrisation des prêts

La Banque effectue périodiquement la titrisation de prêts en vendant des prêts à des structures d'accueil ou à des fiducies de titrisation, lesquelles émettent ensuite des titres aux investisseurs. Ces opérations sont constatées à titre de ventes lorsque les risques et les avantages importants relatifs à la propriété ont été transférés et qu'il existe une certitude raisonnable en ce qui a trait au montant du produit de la vente. Les gains découlant de ces opérations sont inscrits à la rubrique Autres produits à condition qu'il n'y ait aucun recours contre la Banque à l'égard de la contrepartie tirée de la vente. Lorsqu'un tel recours existe, la constatation de tout gain découlant de la vente est reportée jusqu'à ce qu'il soit perçu et qu'il n'y ait pas de recours contre le montant encaissé.

Les commissions perçues par la Banque relativement à la titrisation des prêts sont constatées à mesure que les services sont fournis et inscrites à la rubrique Autres produits, sous Revenus tirés de la titrisation.

Activités d'assurance

Les primes gagnées, les frais, les sinistres et les variations des provisions techniques sont inclus dans la rubrique Autres produits. Les placements sont inclus principalement dans le compte de placement et les provisions techniques sont incluses dans les Autres passifs. Le revenu de placement est inclus dans le revenu d'intérêt tiré des titres, et les frais administratifs sont inclus dans les frais autres que d'intérêt.

Changements comptables prospectifs

La nouvelle norme de l'Institut Canadien des Comptables Agréés sur les avantages sociaux futurs modifie la méthode de constatation des prestations de retraite et des autres types d'avantages sociaux futurs. Les nouvelles dispositions exigent de la Banque qu'elle cumule l'obligation au titre des avantages sociaux futurs sur la durée de la carrière active des employés, soit un traitement analogue à celui qui est appliqué aux charges de retraite. Le traitement actuel prévoit l'imputation des charges aux résultats lorsqu'elles sont engagées. La nouvelle norme requiert également un changement du taux d'actualisation utilisé pour évaluer l'obligation au titre des avantages sociaux futurs, lequel sera fondé sur un taux du marché plutôt que sur un taux estimatif à long terme. La Banque adoptera ces recommandations à compter du 1er novembre 2000. Cette modification se traduira par une diminution des bénéfices non répartis de 221 millions de dollars et par une augmentation des actifs d'impôts futurs de 157 millions. Dans les exercices à venir, les charges liées aux avantages sociaux futurs augmenteront d'environ 60 millions de dollars.

Note 2 : Résultats par secteur d'exploitation et par secteur géographique

2000	Services financiers aux particuliers et aux entreprises	Gestion de patrimoine	Grande entreprise et marchés des capitaux	Traitement des opérations	Autres	Total	Au Canada	À l'étranger
Revenu net d'intérêt selon								
l'équivalent imposable	4 789 \$	359 \$	43 9	\$ 160 \$	(44)\$	5 307 \$	4 796 \$	511 \$
Majoration au montant imposable équivalent	7	_	21	_		28	28	
Revenu net d'intérêt	4 782	359	22	160	(44)	5 279	4 768	511
Autres produits	1 769	2 138	2 287	514	24	6 732	5 311	1 421
Revenus bruts	6 551	2 497	2 309	674	(20)	12 011	10 079	1 932
Provision pour pertes sur créances	649	(1)	91	(21)	(27)	691	703	(12)
Frais autres que d'intérêt	3 833	1 838	1 445	459	6	7 581	6 423	1 158
Bénéfice net avant impôts	2 069	660	773	236	1	3 739	2 953	786
Charge d'impôts	803	244	265	102	31	1 445	1 344	101
Part des actionnaires sans contrôle	5	-	_	_	15	20	15	5
Bénéfice net	1 261 \$	416 \$	508 9	134 \$	(45)\$	2 274 \$	1 594 \$	680 \$
Total de l'actif moyen	131 800 \$	8 000 \$	131 900 9	1 600 \$	8 600 \$	281 900 \$	197 900 \$	84 000 \$

	Services financiers aux		Grande					
	particuliers et	Gestion de	entreprise et marchés	Traitement des				
1999	aux entreprises	patrimoine	des capitaux	opérations	Autres	Total	Au Canada	À l'étranger
Revenu net d'intérêt selon								
l'équivalent imposable	4 457 \$	267 \$	402	\$ 168\$	(139)\$	5 155 \$	4 405 \$	750 \$
Majoration au montant imposable équivalent	8	-	27	=	-	35	35	
Revenu net d'intérêt	4 449	267	375	168	(139)	5 120	4 370	750
Autres produits	1 536	1 684	1 588	459	213	5 480	4 284	1 196
Revenus bruts	5 985	1 951	1 963	627	74	10 600	8 654	1 946
Provision pour pertes sur créances	575	_	223	6	(44)	760	672	88
Frais autres que d'intérêt	3 832	1 540	1 295	436	(43)	7 060	5 973	1 087
Bénéfice net avant impôts	1 578	411	445	185	161	2 780	2 009	771
Charge d'impôts	618	131	138	78	50	1 015	856	159
Part des actionnaires sans contrôle	4	_	-	=	4	8	4	4
Bénéfice net	956 \$	280 \$	307	\$ 107 \$	107 \$	1 757 \$	1 149 \$	608 \$
Total de l'actif moyen	123 800 \$	8 900 \$	127 300	\$ 1800\$	8 100 \$	269 900 \$	187 800 \$	82 100 \$

1998	Services financiers aux particuliers et aux entreprises	Gestion de patrimoine	Grande entreprise et marchés des capitaux	Traitement des opérations	Autres	Total	Au Canada	À l'étranger
Revenu net d'intérêt selon								
l'équivalent imposable	4 192 \$	336 \$	530	\$ 202 \$	(159)\$	5 101 \$	4 409 \$	692 \$
Majoration au montant imposable équivalent	13	_	24	_	_	37	37	
Revenu net d'intérêt	4 179	336	506	202	(159)	5 064	4 372	692
Autres produits	1 336	1 570	1 150	450	479	4 985	3 717	1 268
Revenus bruts	5 515	1 906	1 656	652	320	10 049	8 089	1 960
Provision pour pertes sur créances	305	1	206	178	(115)	575	527	48
Frais autres que d'intérêt	3 514	1 478	1 030	429	(52)	6 399	5 441	958
Bénéfice net avant impôts	1 696	427	420	45	487	3 075	2 121	954
Charge d'impôts	690	158	139	17	171	1 175	953	222
Part des actionnaires sans contrôle	3	12	49		12	76	72	4
Bénéfice net	1 003 \$	257 \$	232	\$ 28\$	304 \$	1 824 \$	1 096 \$	728 \$
Total de l'actif moyen	111 300 \$	11 700 \$	125 000	\$ 3 200 \$	10 100 \$	261 300 \$	179 700 \$	81 600 \$

Aux fins de l'information de gestion, les activités de la Banque sont réparties entre différents secteurs d'exploitation : Services financiers aux particuliers et aux entreprises, Gestion de patrimoine, Grande entreprise et marchés des capitaux, Traitement des opérations et le secteur Autres. Ce dernier secteur comprend principalement la trésorerie générale, technologie et systèmes et les activités liées à l'immobilier.

Les secteurs d'exploitation fonctionnent sur une base autonome en ce qui a trait à l'achat et à la vente de services intrasectoriels. La détermination des prix de cession interne des fonds vendus ou achetés, des commissions ou des débits et crédits liés aux services fournis suit généralement les taux du marché.

Aux fins de la présentation des résultats par secteur géographique, les activités canadiennes des centres des marchés monétaires internationaux sont comprises dans la colonne À l'étranger.

Note 3 : Valeurs mobilières

	Durée jusqu'à l'échéance (1)						
		24.00 j			Sans date	2000	1999
	Moins de	1 an à	5 à 10	Plus de	d'échéance	2000	1999
	un an	5 ans	ans	10 ans	précise	Total	Total
Titres du compte de négociation (2)							
Créances du gouvernement canadien (3)	4 745 \$	2 788 \$	1 477 \$	1 284 \$	-\$	10 294 \$	9 040 \$
Trésor américain et autres organismes américains	385	1 433	122	64	_ *	2 004	721
Autres créances de gouvernements							
de pays membres de l'OCDE	380	543	140	77	_	1 140	2 174
Titres hypothécaires	29	22	4	13	_	68	45
Autres créances	9 139	2 888	1 532	2 164	_	15 723	7 775
Titres de participation	_	_	_	_	13 787	13 787	13 229
Total des titres du compte de négociation	14 678	7 674	3 275	3 602	13 787	43 016	32 984
Titres du compte de placement (2)							
Créances du gouvernement canadien (3)	2 200	201	05	170		0.051	7 501
Coût non amorti	2 296	281	95	179	_	2 851	7 531
Valeur marchande estimative	2 290	282	94	177	_	2 843	7 544
Rendement (4)	5,9 %	6,4 %	6,5 %	6,8 %	_	6,1 %	5,3 %
Trésor américain et autres organismes américains	00					07	1
Coût non amorti	83 83	4 4	-	_	_	87 87	1 1
Valeur marchande estimative			_	_	_		
Rendement (4)	5,9 %	6,8 %	_	_	_	6,0 %	4,3 %
Autres créances de gouvernements							
de pays membres de l'OCDE	1 226	307	41			1 574	586
Coût non amorti	1 226	307 305	41 41	_	_	1 574	586 584
Valeur marchande estimative Rendement (4)	1,0 %		6,3 %	_	_	2,1 %	5,6 %
	1,0 %	6,4 %	0,5 %	_	_	2,1 %	5,6 %
Titres hypothécaires Coût non amorti	198	3 774	42	77	_	4 091	4 140
Valeur marchande estimative	198	3 774 3 700	42 42	77 76	_	4 091	4 021
Rendement (4)	5,9 %	5,2 %	5,8 %	7,0 %	_	5,3 %	5,2 %
Autres créances	3,5 %	5,2 %	5,6 %	7,0 %	_	5,5 %	5,2 /0
Coût non amorti	1 847	1 253	704	162	71	4 037	4 138
Valeur marchande estimative	1 846	1 240	636	163	67	3 952	4 094
Rendement (4)	5,4 %	6,6 %	9,1 %	6,9 %	6,5 %	5 952 6,5 %	6,4 %
Titres de participation	3,4 /6	0,0 /8	9,1 /6	0,5 %	0,5 %	0,5 /6	0,4 /0
Coût	_			_	889	889	644
Valeur marchande estimative	_	_	_	_	968	968	655
				<u>-</u>	300	300	000
Total des titres du compte de placement							
Coût non amorti	5 650	5 619	882	418	960	13 529	17 040
Valeur marchande estimative	5 643	5 531	813	416	1 035	13 438	16 899
Substitut de prêt (5)	64	159	237	_	5	465	535
Total de la valeur comptable des titres (2)	20 392 \$	13 452 \$	4 394 \$	4 020 \$	14 752 \$	57 010 \$	50 559 \$
Total de la valeur marchande estimative des titres	20 385 \$	13 364 \$	4 325 \$	4 018 \$	14 827 \$	56 919 \$	50 418 \$

⁽¹⁾ Les échéances réelles pourraient être différentes des échéances contractuelles présentées ci-dessus, car les emprunteurs peuvent avoir le droit de rembourser leur emprunt à l'avance, avec ou sans pénalité pour remboursement anticipé.

Gains et pertes non réalisés sur les titres du compte de placement

Gains et pertes non realises sur les titres du c		2000				1999			
	Coût non amorti	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur marchande estimative	Coût non amorti	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur marchande estimative	
Créances du gouvernement canadien (1)	2 851 \$	5\$	(13)\$	2 843 \$	7 531 \$	27 \$	(14)\$	7 544 \$	
Trésor américain et autres	07			87	1			1	
organismes américains Autres créances de gouvernements	87	_	_	0/	1	_	_	1	
de pays membres de l'OCDE	1 574	1	(2)	1 573	586	3	(5)	584	
Titres hypothécaires	4 091	2	(78)	4 015	4 140	3	(122)	4 021	
Autres créances	4 037	36	(121)	3 952	4 138	25	(69)	4 094	
Titres de participation	889	102	(23)	968	644	30	(19)	655	
	13 529 \$	146 \$	(237)\$	13 438 \$	17 040 \$	88 \$	(229)\$	16 899 \$	

⁽¹⁾ Les créances du gouvernement canadien sont composées de titres émis ou garantis par les gouvernements fédéral ou provinciaux ou par des municipalités du Canada.

⁽²⁾ Les titres du compte de négociation sont constatés à leur valeur marchande courante estimative. Les titres du compte de placement sont constatés à leur coût non amorti pour ce qui est des titres de créance, et constatés à la valeur d'acquisition pour ce qui est des titres de participation.

 ⁽³⁾ Les créances du gouvernement canadien sont composées de titres émis ou garantis par les gouvernements fédéral ou provinciaux ou par des municipalités du Canada.
 (4) Le rendement moyen pondéré est calculé en fonction de la valeur comptable à la fin de l'exercice pour chacune des catégories de titres.

⁽⁵⁾ La valeur marchande des titres de substitut de prêt se rapproche de la valeur comptable.

Note 4: Prêts

	2000	1999
Au Canada (1)		
Prêts hypothécaires résidentiels	61 444 \$	58 524 \$
Prêts aux particuliers	27 207	24 353
Cartes de crédit	4 666	2 666
Prêts aux entreprises et aux gouvernements et acceptations	48 294	47 166
Total au Canada	141 611	132 709
À l'étranger (1)		
Prêts hypothécaires résidentiels	1 540	718
Prêts aux particuliers	812	902
Prêts aux entreprises et aux gouvernements et acceptations	30 555	30 782
Total à l'étranger	32 907	32 402
Total des prêts (2)	174 518	165 111
Provision cumulative pour pertes sur prêts	(1 871)	(1 884)
Total des prêts, déduction faite de la provision cumulative pour pertes sur prêts	172 647 \$	163 227 \$

⁽¹⁾ Les prêts au Canada comprennent tous les prêts comptabilisés au Canada, compte non tenu de la devise dans laquelle ils sont libellés ni du lieu de résidence de l'emprunteur.

⁽²⁾ Les prêts sont présentés après déduction d'un produit non gagné de 121 millions de dollars (144 millions en 1999).

Prêts	d	oμ	ite	иχ
IICLO	u	vu	ıιc	u,

			2000			1999
	Montant brut	Provisions cumulatives spécifiques	Provision cumulative à l'égard des risques-pays	Provisions cumulatives générales	Montant net	Montant net
Prêts hypothécaires résidentiels	185 \$	(28)\$	- \$	-\$	157 \$	131 \$
Prêts aux particuliers	247	(196)	_	_	51	66
Prêts aux entreprises et aux gouvernements (1)	1 246	(523)	(28)	_	695	687
Provisions cumulatives générales pour pertes sur prêts	_		_	(1 102)	(1 102)	(1 080)
	1 678 \$	(747)\$	(28)\$	(1 102)\$	(199)\$	(196)\$

¹⁾ Comprend des provisions cumulatives spécifiques se rapportant à des titres de substitut de prêt de 6 millions de dollars (16 millions en 1999).

Provision cumulative pour pertes sur prêts

			20	00			1999
	Solde au début	Radiations Reco	ouvrements	Provision pour pertes sur créauces	Autres	Solde à la fin	Solde à la fin
Prêts hypothécaires résidentiels	53 \$	(11)\$	- \$	6 \$	(2)\$	46 \$	53 \$
Prêts aux particuliers	344	(372)	44	344	43	403	344
Prêts sur cartes de crédit	60	(150)	48	130	-	88	60
Prêts aux entreprises et aux gouvernements (1)	1 153	(306)	70	164	20	1 101	1 153
Provision cumulative générale non attribuée	290	_	_	47	-	337	290
	1 900 \$	(839)\$	162 \$	691 \$	61 \$	1 975 \$	1 900 \$
Provisions cumulatives spécifiques	786 \$	(839)\$	162 \$	571 \$	67 \$	747 \$	786 \$
Provisions cumulatives à l'égard des risques-pays	34	-	- 1	-	(6)	28	34
Provision cumulative générale							
Provision cumulative générale attribuée (2)	790	_	_	73	_	863	790
Provision cumulative générale non attribuée	290	_	_	47	_	337	290
Total de la provision cumulative générale							
pour pertes sur créances	1 080	_		120	_	1 200	1 080
Total de la provision cumulative pour pertes sur créances	1 900 \$	(839)\$	162 \$	691 \$	61 \$	1 975 \$	1 900 \$
Provision cumulative pour engagements							
hors bilan et autres (2)						(98)	_
Provision cumulative pour titres de substitut de prêt						(6)	(16)
Total de la provision cumulative pour pertes sur prêts						1 871 \$	1 884 \$

⁽¹⁾ Comprend un montant de 6 millions de dollars (16 millions en 1999) se rapportant à des titres de substitut de prêt et un montant de 98 millions se rapportant aux engagements hors bilan et à d'autres engagements.

⁽²⁾ Au cours de 2000, la provision cumulative pour engagements hors bilan et autres a été reclassée au poste Autres passifs. Auparavant, le montant était inclus dans la provision cumulative pour pertes sur prêts.

Note 5 : Locaux et matériel

	2000		1999	
		Amortissement	Valeur comptable	Valeur comptable
	Coût	cumulé	nette	nette
Terrains	93 \$	- \$	93 \$	111 \$
Bâtiments	458	(207)	251	242
Matériel informatique et logiciels	1 389	(953)	436	442
Mobilier, agencements et autre matériel	614	(409)	205	218
Améliorations locatives	707	(443)	264	307
	3 261 \$	(2 012)\$	1 249 \$	1 320 \$

Note 6 : Débentures subordonnées

Les débentures sont des obligations non garanties dont le remboursement est subordonné aux droits des déposants et de certains autres créanciers. Tous les rachats, toutes les annulations et tous les échanges de débentures subordonnées sont assujettis au consentement et à l'approbation du Surintendant des institutions financières Canada.

			Libellées		
Échéance	Taux		en devises	2000	1999
1 ^{er} juillet 2000	11,00 %			- \$	20 \$
31 janvier 2001	11,75 %			27	27
15 août 2001	10,75 %			15	15
11 janvier 2002	11,00 %			41	41
1 ^{er} mars 2002	10,50 %			60	60
29 juillet 2005	(1)	Remboursables par anticipation (2)	350 \$ US	533	516
3 septembre 2007	5,40 % (3)	Remboursables par anticipation (4)		400	400
3 septembre 2008	5,45 % (5)	Remboursables par anticipation (4)		100	100
12 avril 2009	5,40 % (6)	Remboursables par anticipation (4)		350	350
11 juin 2009	5,10 % (7)	Remboursables par anticipation (4)		350	350
7 juillet 2009	6,05 % (8)	Remboursables par anticipation (4)		175	175
12 octobre 2009	6,00 % (9)	Remboursables par anticipation (4)		150	150
15 août 2010	6,40 % (10)	Remboursables par anticipation (4)		700	=
26 avril 2011	8,20 % (11)	Remboursables par anticipation (12)		100	100
12 septembre 2011	6,50 % (13)	Remboursables par anticipation (4)		350	350
24 octobre 2011	6,75 % (14)	Remboursables par anticipation (2)	300 \$ US	457	441
4 juin 2012	6,75 % (15)	Remboursables par anticipation (4)		500	500
14 novembre 2014	10,00 %			200	200
25 janvier 2015	7,10 % (16)	Remboursables par anticipation (4)		500	_
8 juin 2023	9,30 %			110	110
1 ^{er} octobre 2083	(17)	Remboursables par anticipation (18)		250	250
6 juin 2085	(19)	Remboursables par anticipation (2)	300 \$ US	457	441
				5 825 \$	4 596 \$

- Portent intérêt au taux LIBOR mensuel en dollars US majoré de 0,0625 %.
- (2) (3)
- Remboursables par anticipation au montant du capital.

 Portent intérêt au taux de 5,40 % jusqu'au 3 septembre 2002 et, par la suite, au taux des acceptations de banque de 90 jours, majoré de 1,00 %.
- (4) Remboursables par anticipation selon le plus élevé des deux montants suivants : i) le rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de 5 points de base, ou ii) le montant
- Portent intérêt au taux de 5,45 % jusqu'au 3 septembre 2003 et, par la suite, au taux des acceptations de banque de 90 jours, majoré de 1,00 %
- Portent intérêt au taux de 5,40 % jusqu'au 12 avril 2004 et, par la suite, au taux des acceptations de banque de 90 jours, majoré de 1,00 % Portent intérêt au taux de 5,10 % jusqu'au 11 juin 2004 et, par la suite, au taux des acceptations de banque de 90 jours, majoré de 1,00 %. (6)
- (8)
- Portent intérêt au taux de 6,05 % jusqu'au 7 juillet 2004 et, par la suite, au taux des acceptations de banque de 90 jours, majoré de 1,00 %. Portent intérêt au taux de 6,00 % jusqu'au 12 octobre 2004 et, par la suite, au taux des acceptations de banque de 90 jours, majoré de 1,00 %. Portent intérêt au taux de 6,40 % jusqu'au 15 août 2005 et, par la suite, au taux des acceptations de banque de 90 jours, majoré de 1,00 %. (9)
- Portent intérêt au taux de 8,20 % jusqu'au 26 avril 2006 et, par la suite, au taux des acceptations de banque de 90 jours, majoré de 1,00 %.

 Remboursables par anticipation selon le plus élevé des deux montants suivants : i) le rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de 10 points de base, ou ii) le montant (12)
- (13)Portent intérêt au taux de 6,50 % jusqu'au 12 septembre 2006 et, par la suite, au taux des acceptations de banque de 90 jours, majoré de 1,00 %.
- Portent intérêt au taux de 6,75 % jusqu'au 24 octobre 2006 et, par la suite, au taux LIBOR semestriel en dollars US majoré de 1,00 %. Portent intérêt au taux de 6,75 % jusqu'au 4 juin 2007 et, par la suite, au taux des acceptations de banque de 90 jours, majoré de 1,00 %.
- (15)
- Portent intérêt au taux de 7,10 % jusqu'au 25 janvier 2010 et, par la suite, au taux des acceptations de banque de 90 jours, majoré de 1,00 %. (16)
- (17)
- Portent intérêt au taux des acceptations de banque de 30 jours, majoré de 0,40 %. Remboursables par anticipation à un montant n'excédant pas 100,5 % du montant du capital, plus les intérêts courus et impayés à la date du rachat. (18)
- Portent intérêt au taux LIMEAN trimestriel en dollars US majoré de 0,25 %. En cas de réduction du dividende annuel déclaré par la Banque sur ses actions ordinaires, les intérêts à payer sur les débentures sont réduits au prorata de la réduction du dividende, et le montant de la réduction des intérêts est payable à même le produit tiré de la vente d'actions ordinaires.

Tableau des versements

L'ensemble des échéances des débentures, en supposant les dates d'échéance les plus rapprochées prévues dans les modalités d'émission, s'établissent comme suit :

2001 2002	42 \$ 101
2003	_
2004	_
2005	533
2006 à 2010	2 225
Par la suite	2 924
	5 825 \$

Note 7: Capital-actions

Capital-actions autorisé

Actions privilégiées – Un nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang et d'actions privilégiées de second rang sans valeur nominale, pouvant être émises en série; la contrepartie globale de la totalité des actions privilégiées de premier et de second rangs pouvant être émises ne peut excéder 5 milliards de dollars chacune.

Actions ordinaires – Un nombre illimité d'actions sans valeur nominale, dont la contrepartie globale ne peut excéder 10 milliards de dollars.

Capital-actions émis et en circulation

·		2000			1999			1998	
	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Dividendes déclarés par action	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Dividendes déclarés par action	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Dividendes déclarés par action
Actions privilégiées de premier rang									
À dividende non cumulatif, série E	1 500	150 \$	5,38 \$	1 500	150 \$	4,69 \$	1 500	150 \$	5,00 \$
À dividende non cumulatif, série F (1)	_		_	_	_	2,25	6 000	150	2,25
À dividende non cumulatif, série G (1)	_	_	_	_	_	2,13	10 000	250	2,13
À dividende non cumulatif, série H	12 000	300	2,25	12 000	300	2,25	12 000	300	2,25
En dollars US, à dividende non cumulatif, série l	8 000	304	1,91 U	8 000	294	1,91 U	S 8 000	308	1,91 US
À dividende non cumulatif, série J	12 000	300	1,78	12 000	300	1,78	12 000	300	1,78
En dollars US, à dividende non cumulatif, série K	10 000	381	1,58 U	10 000	368	1,58 U	S 10 000	386	1,58 US
À dividende non cumulatif, série N	12 000	300	1,18	12 000	300	1,18	12 000	300	0,68
À dividende non cumulatif, série O	6 000	150	1,38	6 000	150	0,58	_	_	_
En dollars US, à dividende non cumulatif, série P	4 000	152	1,44 US	4 000	147	0,61 U	S –	-	
		2 037 \$			2 009 \$			2 144 \$	
Actions ordinaires (2)									
Solde au début	617 768	3 065 \$		617 581	2 925 \$		616 671	2 907 \$	
Émises en vertu du régime d'options d'achat d'actions	2 700	59		953	17		910	18	
Émises lors de l'acquisition de									
Richardson Greenshields Limitée (3)	1 667	50		9 580	170		_	_	
Émises lors de l'acquisition de									
RBC Dominion valeurs mobilières Limitée (4)	_	_		140	5		_	_	
Achetées aux fins d'annulation (5)	(19 737)	(98)		(10 486)	(52)		-	-	
Solde à la fin	602 398	3 076 \$	1,14 \$	617 768	3 065 \$	0,94 \$	617 581	2 925 \$	0,88\$

Conditions liées aux actions privilégiées

				Dates de	conversion
	Dividendes par action (6)	Date de rachat (7)	Prix de rachat (8)	Au gré de la Banque (7) (9)	Au gré du détenteur (10)
Actions privilégiées de premier rang					
À dividende non cumulatif, série E (11)	(11)	2 septembre 2002	100,00 \$	Non convertibles	Non convertibles
À dividende non cumulatif, série H	0,562500 \$	24 août 2001	25,00	24 août 2001	24 novembre 2001
En dollars US, à dividende non cumulatif, série I	0,476563 US	24 novembre 2001	25,00 US	24 novembre 2001	24 février 2002
À dividende non cumulatif, série J	0,443750	24 mai 2003	25,00	24 mai 2003	24 novembre 2003
En dollars US, à dividende non cumulatif, série K	0,393750 US	24 mai 2003	25,00 US	24 mai 2003	24 novembre 2003
À dividende non cumulatif, série N	0,293750	24 août 2003	26,00	24 août 2003	24 août 2008
À dividende non cumulatif, série O	0,343750	24 août 2004	26,00	24 août 2004	Non convertibles
En dollars US, à dividende non cumulatif, série P	0,359375 US	24 août 2004	26,00 US	24 août 2004	Non convertibles

- (1) Le 31 octobre 1999, la Banque a racheté les actions privilégiées de premier rang de **séries F** et **G**.
- (2) Le 5 octobre 2000, la Banque a versé un dividende en actions de une action ordinaire sur chacune de ses actions ordinaires émises et en circulation. L'effet est le même que celui d'une division d'actions à raison de deux actions pour une. Toutes les données relatives aux actions ordinaires ont été retraitées pour tenir compte du dividende en actions.
- (3) Au cours de l'exercice, la Banque a échangé 4 701 actions de catégorie B (4 606 341 actions en 1999) et 8 008 712 actions de catégorie C (néant en 1999) émises par sa filiale en propriété exclusive, Royal Bank DS Holding Inc., à l'acquisition de Richardson Greenshields Limitée contre 1 667 334 actions ordinaires (9 579 166 actions en 1999).
- 4) Le 1er novembre 1998, la Banque a acquis la totalité des actions privilégiées participantes en circulation de RBC Dominion valeurs mobilières Limitée contre 140 000 actions ordinaires.
- (5) Au cours de l'exercice, la Banque a racheté 19 736 880 actions ordinaires (10 485 800 actions en 1999) en vertu d'une offre publique de rachat faite dans le cours normal des activités, annoncée en mai 1999 et modifiée en février 2000. Les rachats ont été effectués sur le marché libre aux cours du marché par l'intermédiaire des bourses de Toronto et de Montréal et conformément aux exigences des bourses. La Banque a déterminé le montant et la date des rachats. Les primes versées en excédent de la valeur comptable moyenne des actions ordinaires ont été imputées aux bénéfices non répartis. Le prix des actions ordinaires rachetées s'est établi à 660 millions de dollars (333 millions en 1999), ce qui a réduit de 98 millions (52 millions en 1999) le capital-actions ordinaire et de 562 millions (281 millions en 1999) les bénéfices non répartis.
- (6) Des dividendes non cumulatifs sur les actions privilégiées de premier rang de série E sont payables, selon les modalités et les dates déterminées par le conseil d'administration, le 12 de chaque mois. Des dividendes non cumulatifs sur les actions privilégiées de séries H, I, J, K, N, O et P sont payables trimestriellement, selon les modalités et les dates déterminées par le conseil d'administration, le 24 de chaque mois de février, mai, août et novembre ou aux environs de ces dates.
- (7) Sous réserve du consentement du Surintendant des institutions financières Canada et des exigences de la Loi sur les banques, la Banque peut, à compter des dates précisées ci-dessus, racheter les actions privilégiées de premier rang. Toutes les données financières relatives aux actions de séries I, K et P sont exprimées en dollars US. Les actions privilégiées de premier rang peuvent être rachetées i) en espèces, à un prix égal au prix de rachat indiqué ci-dessus dans le cas des actions privilégiées de premier rang de séries E, H, I, J et K; dans le cas des actions de série N, à un prix de 26 \$ par action si les actions sont rachetées au cours de la période de douze mois commençant le 24 août 2003, diminué de 0,25 \$ par la suite pour chaque période de douze mois jusqu'à atteindre le prix de 25 \$ par action si les actions sont rachetées à compter du 24 août 2007; dans le cas des actions de séries D et P, à un prix de 26 \$ par action si les actions sont rachetées au cours de la période de douze mois jusqu'à atteindre le prix de 25 \$ par action si les actions sont rachetées à compter du 24 août 2004, diminué de 0,25 \$ par la suite pour chaque période de douze mois jusqu'à atteindre le prix de 25 \$ par action si les actions sont rachetées à compter du 24 août 2008 ou ii) en convertissant chaque action devant être rachetée, dans le cas des actions de séries H, I, J et K, en un nombre d'actions ordinaires déterminé en divisant le prix de rachat alors en vigueur par le plus élevé des montants suivants : 2,50 \$ ou 95 % du cours moyen pondéré des actions ordinaires en vigueur à la date de l'opération.
- (8) Sous réserve du consentement du Surintendant des institutions financières Canada et des exigences de la Loi sur les banques, la Banque peut racheter aux fins d'annulation les actions privilégiées de premier rang, à un prix n'excédant pas, dans le cas des actions de séries E, H, I, J, et K, le prix de rachat précisé ci-dessus alors en vigueur, plus tous les dividendes déclarés et non versés et, dans le cas des actions de séries N, O et P, au prix ou aux prix les plus bas auxquels, selon le conseil d'administration, ces actions peuvent être obtenues.
- (9) Sous réserve de l'approbation des bourses de Toronto et de Montréal, la Banque peut, aux dates précisées ci-dessus, convertir les actions privilégiées de premier rang de séries N, 0 et P en actions ordinaires de la Banque. Toutes les données financières relatives aux actions de série P sont exprimées en dollars US. Les actions privilégiées de premier rang peuvent être converties en un nombre d'actions ordinaires déterminé en divisant le prix de rachat alors en vigueur par le plus élevé des montants suivants : 2,50 \$ ou 95 % du cours moyen pondéré des actions ordinaires en vigueur à la date de l'opération.
- (10) Sous réserve du droit qu'a la Banque de racheter ses actions ou de trouver d'autres acheteurs, le détenteur peut, à compter des dates précisées ci-dessus, convertir ses actions privilégiées en actions ordinaires de la Banque. Toutes les données financières relatives aux actions de séries I et K sont exprimées en dollars US. Les actions de séries H, I, J, K et N peuvent être converties trimestriellement en un nombre d'actions ordinaires déterminé en divisant le prix de rachat alors en vigueur par le plus élevé des montants suivants : 2,50 \$ ou 95 % du cours moyen pondéré des actions ordinaires en vigueur à la date de l'opération.
- (11) En 1997, les droits, privilèges, restrictions et conditions rattachés aux actions privilégiées de premier rang de série E ont été modifiés. Les détenteurs sont en droit de recevoir, selon les modalités et les dates déterminées par le conseil d'administration, un dividende en espèces non cumulatif mensuel qui i) varie en fonction des fluctuations du taux préférentiel de la Banque au Canada et ii) est redressé à la hausse ou à la baisse selon les variations du cours du marché. Le taux du dividende annuel d'un mois donné ne sera jamais inférieur à la somme de 0,25 % plus 55 % du taux préférentiel moyen ni supérieur à la somme de 0,25 % plus 75 % du taux préférentiel moyen.

Note 7: Capital-actions (suite)

Capital réglementaire

La Banque est assujettie à des exigences en matière de capital réglementaire établies par le Surintendant des institutions financières Canada (BSIF), exigences qui comprennent l'utilisation des PCGR au Canada. Les ratios de capital ajustés en fonction des risques et le ratio actif/capitaux propres sont deux mesures de la solidité du capital établies par le BSIF en fonction des normes de la Banque des règlements internationaux (BRI).

Le BSIF requiert des banques canadiennes qu'elles maintiennent des ratios minimaux du capital de première catégorie et du capital total de 4 % et de 8 %, respectivement. Cependant, le BSIF a également établi de façon formelle les ratios fondés sur le risque que doivent viser les institutions de dépôt au Canada. Ces cibles sont un ratio du capital de première catégorie d'au moins 7 % et un ratio du capital total d'au moins 10 %. Au 31 octobre 2000, la Banque avait des ratios du capital de première catégorie et du capital total de 8,6 % et de 12,0 %, respectivement (8,1 % et 11,2 %, respectivement, en 1999).

Pour ce qui est de l'évaluation du ratio actif/capitaux propres, le BSIF précise que l'actif total, y compris certains instruments financiers hors bilan, ne peut excéder 20 fois le capital total. Au 31 octobre 2000, le ratio actif/capitaux propres de la Banque était de 15,3 fois (16,5 fois en 1999).

Au cours de l'exercice, la Banque a émis des titres de fiducie RBC TruCS, un type innovateur de capital de première catégorie, pour un montant de 650 millions de dollars; ces titres sont inscrits dans le bilan consolidé au poste Part des actionnaires sans contrôle dans des filiales.

Faits nouveaux

Le 27 octobre 2000, la Banque a signé une convention de cinq ans avec un réassureur dont la cote est AAA, stipulant que celui-ci doit acheter jusqu'à 200 millions de dollars en actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif au cours du marché établi le 27 octobre 2000 dans l'éventualité où la provision cumulative générale pour pertes sur créances devait descendre sous un certain niveau. Si ces actions avaient été émises aujourd'hui, elles seraient admissibles à titre de capital de première catégorie.

Le 30 octobre 2000, la Banque a déposé un prospectus provisoire visant l'émission d'une seconde série de titres de fiducie RBC TruCS, un type innovateur de capital de première catégorie, pour un montant pouvant atteindre 750 millions de dollars.

Note 8 : Impôts sur les bénéfices

	2000	1999	1998
Charge d'impôts présentée dans les résultats			
De l'exercice			
Au Canada – Fédéral	799 \$	580 \$	501 9
Provinciaux	349	234	302
À l'étranger	258	176	153
	1 406	990	956
Reportés			
Au Canada – Fédéral	60	38	191
Provinciaux	20	(3)	28
À l'étranger	(41)	(10)	_
eportés Au Canada – Fédéral Provinciaux À l'étranger narge (économie) d'impôts présentée dans les capitaux propres Gains et pertes de change non réalisés, déduction faite des opérations de couverture etal des impôts sur les bénéfices npôts reportés (écarts temporaires)	39	25	219
	1 445 \$	1 015 \$	1 175 \$
Charge (économie) d'impôts présentée dans les capitaux propres			
Gains et pertes de change non réalisés, déduction faite des opérations de couverture	(37)	213	(299)
Total des impôts sur les bénéfices	1 408 \$	1 228 \$	876 \$
Impôts reportés (écarts temporaires)			
	2000	1999	1998
Actifs d'impôts reportés (1)			
Provision cumulative pour pertes sur créances	514 \$	509 \$	364 \$
	83		118
Produits reportés	81	62	_
Montant lié à la rémunération reportée	78	19	7
Reports prospectifs de pertes fiscales	72	19	233
Autres	223	335	277
	1 051	944	999
Passifs d'impôts reportés			
Charge de retraite	(119)	(141)	(128)
Charges reportées	(59)	_	_
Locaux et matériel	_	(29)	_
Autres	(77)	(171)	(141)
	(255)	(341)	(269)
Actifs d'impôts reportés, montant net	796 \$	603 \$	730 \$

⁽¹⁾ La Banque a déterminé qu'il est plus probable qu'improbable que le montant des actifs d'impôts reportés sera réalisé grâce à une combinaison de résorptions futures d'écarts temporaires et de bénéfice imposable.

Rapprochement avec le taux d'imposition prévu par la Loi

	2000		1999		1998	
Impôts sur les bénéfices au taux d'imposition canadien prévu par la <i>Loi</i> Augmentation (diminution) des impôts attribuable à ce qui suit :	1 600 \$	42,8 %	1 194 \$	43,0 %	1 319 \$	42,9 %
Taux d'imposition moyen moins élevé applicable aux filiales Bénéfices tirés des titres exonérés d'impôt Autres	(311) (7) 163	(8,3) (0,2) 4,3	(199) (10) 30	(7,1) (0,4) 1.0	(167) (10) 33	(5,4) (0,4) 1,1
Charge d'impôts/taux d'imposition effectif	1 445 \$	38,6 %	1 015 \$	36,5 %	1 175 \$	38,2 %

Le bénéfice réalisé à l'étranger par certaines filiales serait imposé uniquement au moment de son rapatriement au Canada. Comme la direction de la Banque ne prévoit pas actuellement le rapatriement de ces bénéfices non répartis, aucun passif d'impôts reportés n'a été comptabilisé à leur égard.

Selon les estimations, les impôts qui seraient exigibles, si la totalité des bénéfices non répartis accumulés par des filiales à l'étranger était rapatriée, s'élèveraient à 737 millions de dollars au 31 octobre 2000 (729 millions en 1999; 696 millions en 1998).

Note 9 : Régimes d'avantages sociaux des employés

Régimes de retraite		
	2000	1999
Variation de la valeur marchande rajustée de l'actif des régimes		
Valeur marchande rajustée de l'actif des régimes au début	4 076 \$	3 631 \$
Rendement réel de l'actif des régimes	326	350
Cotisations de la Banque	13	77
Cotisations des participants	18	19
Prestations versées	(197)	(183)
Gains (pertes) actuariels	112	235
Variations des taux de change	(12)	(12)
Variation de la provision cumulative pour moins-value	(4)	(1)
Transferts à d'autres régimes	(11)	(40)
Valeur marchande rajustée de l'actif des régimes à la fin (1)	4 321 \$	4 076 \$
Variation de l'obligation au titre des prestations constituées		
Obligation au titre des prestations constituées au début	3 583 \$	3 315 \$
Coût des services rendus	107	99
Intérêts débiteurs	254	240
Cotisations des participants	18	19
Pertes actuarielles	88	125
Prestations versées	(197)	(183)
Transferts à d'autres régimes	(4)	(34)
Modifications des régimes	15	11
Variations des taux de change	(15)	(9)
Obligation au titre des prestations constituées à la fin	3 849 \$	3 583 \$
Capitalisation		
Capitalisation excédentaire à la fin	472 \$	493 \$
Gain actuariel net non comptabilisé	(184)	(163)
Obligation non comptabilisée à la date de transition	(23)	(25)
Autres	(4)	4
Charge de retraite payée d'avance	261 \$	309 \$
Hypothèses moyennes pondérées au 31 octobre		
Taux d'actualisation	7,0 %	7,0 %
Taux de rendement à long terme présumé de l'actif des régimes	7,0 %	7,0 %
Taux de croissance de la rémunération future	4,4 %	4,4 %
	-,	,

⁽¹⁾ L'actif des régimes de retraite est comptabilisé à la valeur marchande rajustée, les rajustements pour rapprocher la valeur de l'actif de la valeur marchande étant effectués sur une période de trois ans. La valeur marchande réelle de l'actif des régimes au 31 octobre 2000 était de 4 519 millions de dollars (4 135 millions en 1999).

Obligation au titre des prestations de retraite (1)

	2000	1999	1998
Coût des services rendus	107 \$	116 \$	86 \$
Intérêts débiteurs	254	240	228
Taux de rendement prévu de l'actif des régimes	(288)	(274)	(254)
Amortissement de l'actif de transition	(2)	-	10
Amortissement du coût des services passés	22	22	_
Amortissement de l'excédent net	_	(1)	_
Perte actuarielle nette comptabilisée	(33)	(27)	(1)
Variation de la provision cumulative pour moins-value	4	1	14
Obligation au titre des prestations de retraite	64 \$	77 \$	83 \$

⁽¹⁾ Le coût des prestations de retraite a été établi au moyen d'un taux d'actualisation présumé de 7,0 % (7,0 % en 1999; 7,5 % en 1998).

⁽²⁾ Le coût des avantages postérieurs au départ à la retraite liés à l'assurance-maladie, à l'assurance-soins dentaires et à l'assurance-vie a été de 11 millions de dollars en 2000 (11 millions en 1999; 12 millions en 1998).

REAER

La Banque offre à ses employés un régime d'épargne et d'actionnariat des employés de la Royale (REAER), en vertu duquel elle verse, sous forme d'actions ordinaires, 50 % du montant versé par un employé jusqu'à concurrence de 3 % du salaire de cet employé.

En vertu du REAER, la Banque a versé 39 millions de dollars (40 millions en 1999; 38 millions en 1998) pour l'acquisition d'actions ordinaires. Au 31 octobre 2000, un total de 16 475 698 actions ordinaires étaient détenues en vertu du REAER.

Régime d'achat d'actions différées

La Banque offre un régime d'achat d'actions différé à certains de ses hauts dirigeants et de ses administrateurs qui ne sont pas des employés de la Banque. En vertu de ce régime, chacune de ces personnes peut choisir de recevoir la totalité ou un pourcentage de sa prime de rendement annuelle sous forme d'actions différées, le choix de participer au régime devant être fait avant le début de l'exercice. En guise de dividendes, les actions différées génèrent, au taux des dividendes sur les actions ordinaires, des actions additionnelles sur une base différée. Les hauts dirigeants et les administrateurs ne peuvent convertir ces actions avant de quitter la Banque ou de prendre leur retraite. La valeur des actions différées, une fois converties en espèces, équivaudra à la valeur marchande des actions ordinaires à la date de conversion. Au 31 octobre 2000, la valeur des actions différées s'établissait à 26 millions de dollars (20 millions en 1999).

Régime de primes différées - Grande entreprise et marchés des capitaux

La Banque offre un régime de primes différées à certains de ses employés clés. En vertu de ce régime, un pourcentage de la prime de rendement annuelle de chacun de ces employés est reporté et génère des dividendes au même taux que celui des actions ordinaires. La valeur de la prime différée sera égale à la valeur initiale de la prime rajustée en fonction des dividendes et des variations de la valeur marchande des actions ordinaires à la date à laquelle la prime est versée. L'employé touche la prime en trois montants égaux versés à la fin de chacun des trois exercices suivants. Au 31 octobre 2000, la valeur du régime de primes différée s'établissait à 81 millions de dollars (26 millions en 1999).

Régime d'options d'achat d'actions

La Banque offre un régime d'options d'achat d'actions à certains employés clés et de ses administrateurs qui ne sont pas des employés de la Banque. En vertu de ce régime, des options sont périodiquement octroyées pour acquérir des actions ordinaires à des prix qui ne doivent pas être inférieurs à ceux du marché immédiatement avant la date de l'octroi. Les options sont acquises sur une période de quatre ans et peuvent être levées pour des périodes n'excédant pas dix ans.

Pour toutes les options octroyées avant 2000, la Banque utilise la méthode de comptabilisation à la valeur intrinsèque. La Banque ne constate aucune charge au titre de la rémunération pour les options puisque, à la date de l'octroi, le prix de levée des options n'est pas moins élevé que le cours du marché des actions sous-jacentes. Lorsque les options sont levées, le produit obtenu est crédité aux actions ordinaires.

Depuis 2000, le régime d'options d'achat d'actions a été modifié, essentiellement de façon que chaque nouvelle option d'achat d'actions octroyée soit accompagnée d'un droit à la plus-value des actions. Cette nouvelle disposition donne droit à un participant de choisir de lever soit l'option, soit le droit à la plus-value des actions correspondant. Les droits à la plus-value des actions peuvent être échangés contre un montant en espèces égal à la différence entre le prix d'exercice et le cours de clôture des actions ordinaires le jour précédant immédiatement la date d'exercice. Jusqu'à 100 % des options acquises peuvent être levées à titre de droits à la plus-value des actions. La Banque prévoit que les droits à la plus-value des actions seront réglés en espèces, et accumule donc une charge au titre de la rémunération liée aux droits à la plus-value des actions sur la durée de la période d'acquisition égale à l'écart entre le cours du marché à la date du bilan et le prix d'exercice. La charge au titre de la rémunération comptabilisée pour l'exercice terminé le 31 octobre 2000 relativement à ce régime s'est établie à 52 millions de dollars.

Du total des options d'achat d'actions en cours au 31 octobre 2000, 1 931 182 options pouvant toutes être levées comportent des prix de levée allant de 14,46 \$ à 15,68 \$, ou 15,61 \$ en moyenne (15,61 \$ pour les options pouvant être levées), et une durée de vie restante contractuelle moyenne de 5,9 ans. Une tranche de 11 647 448 options (dont 2 497 648 peuvent être levées) est assortie de prix de levée allant de 24,80 \$ à 36,90 \$, ou 30,58 \$ en moyenne (25,36 \$ pour les options pouvant être levées), et d'une durée de vie restante contractuelle moyenne de 9,1 ans. Enfin, une tranche de 12 298 400 options (dont 4 452 600 peuvent être levées) est assortie de prix de levée allant de 38,22 \$ à 43,59 \$, ou 39,32 \$ en moyenne (39,43 \$ pour les options pouvant être levées), et d'une durée de vie restante contractuelle moyenne de 8,5 ans.

La juste valeur des options octroyées en 2000, en 1999 et en 1998 est estimée à l'aide d'un modèle d'établissement des prix des options fondé sur les hypothèses suivantes : i) des taux d'intérêt hors risque de 6,04 % (5,10 % en 1999; 4,75 % en 1998); ii) une durée de vie prévue de 10 ans pour les options; iii) une volatilité prévue de 22 % (23 % en 1999 et en 1998) et iv) des dividendes prévus de 2,60 % (2,80 % en 1999; 2,78 % en 1998). La juste valeur de chaque option octroyée en 2000 était de 10,26 \$ (10,93 \$ en 1999; 10,70 \$ en 1998).

Options d'achat d'actions

	20	000	19	999	1998		
	Nombre d'options (en milliers)	Moyenne pondérée du prix de levée	Nombre d'options (en milliers)	Moyenne pondérée du prix de levée	Nombre d'options (en milliers)	Moyenne pondérée du prix de levée	
En cours au début Options octroyées Options levées Options annulées	20 966 8 286 (2 700) (675)	32,42 \$ 33,09 22,05 36,10	15 422 6 828 (953) (331)	28,66 \$ 39,01 17,83 35,50	10 010 6 458 (910) (136)	20,70 \$ 39,64 18,86 30,15	
En cours à la fin	25 877	33,62 \$	20 966	32,42 \$	15 422	28,66 \$	
Options pouvant être levées à la fin Options pouvant être octroyées	8 881 26 502	30,29 \$	5 988 9 113	25,29 \$	2 898 14 310	18,84 \$	

Note 10 : Frais de restructuration

Aucuns frais de restructuration n'ont été constatés en 2000. Au 31 octobre 2000, le solde résiduel comptabilisé inclus dans les autres passifs s'établissait à 49 millions de dollars, et incluait un montant de 22 millions au titre

de la réduction du personnel, un montant de 21 millions au titre des frais d'occupation, un montant de 2 millions au titre de la cession de matériel et un montant de 4 millions au titre des autres frais.

	Solde cumulé 1999	Montant utilisé	Solde cumulé 2000
Ressources humaines	54 \$	32 \$	22 \$
Frais d'occupation	71	50	21
Matériel	5	3	2
Autres frais	17	13	4
Total des frais de restructuration	147 \$	98 \$	49 \$

Note 11 : Bénéfice par action

	2000	1999	1998
Bénéfice par action non dilué			
Bénéfice net	2 274 \$	1 757 \$	1 824 \$
Dividendes sur les actions privilégiées	(134)	(157)	(145)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	2 140 \$	1 600 \$	1 679 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation	606 389	626 158	617 324
	3,53 \$	2,55\$	2,72 \$
Bénéfice par action dilué			
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	2 140 \$	1 600 \$	1 679 \$
Bénéfice théorique (1)	24	27	27
Bénéfice net ajusté en fonction de la dilution	2 164 \$	1 627 \$	1 706 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	606 389	626 158	617 324
Actions convertibles de catégories B et C (2)	-	2 708	12 082
Options d'achat d'actions (1)	17 939	20 434	14 634
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation dilué	624 328	649 300	644 040
	3,47 \$	2,51 \$	2,65 \$

⁽¹⁾ L'incidence de la dilution liée aux options d'achat d'actions a été établie en supposant l'émission du nombre moyen pondéré d'actions pouvant être émises en vertu des options en cours à la fin de l'exercice. Le bénéfice net inclut un bénéfice théorique, lequel comprend a) le rendement après impôts généré par l'investissement du produit tiré des options levées et b) les dividendes calculés pour les actions de catégories B et C désignées dans la note ci-dessous.

⁽²⁾ Les actions convertibles comprennent les actions de catégories B et C émises par une filiale en propriété exclusive de la Banque, Royal Bank DS Holding Inc., à l'acquisition de Richardson Greenshields Limitée le 1^{er} novembre 1996. Les actions de catégorie B peuvent être échangées contre des actions ordinaires de la Banque Royale du Canada, tandis que les actions de catégorie C sont échangeables en fonction du cours moyen du marché des actions ordinaires de la Banque pour la période de 20 jours qui précède la date de l'échange. Au cours de l'exercice, la Banque a échangé 4 701 actions de catégorie B (4 606 341 actions en 1999) et 8 008 712 actions ordinaires de catégorie C (néant en 1999) contre 1 667 334 actions ordinaires (9 579 166 actions en 1999). Les actions de catégories B et C restantes sont exclues du nombre moyen pondéré d'actions pour 2000, en raison de leur dilution négative.

Note 12 : Engagements et éventualités

Instruments financiers dont les montants contractuels représentent le risque de crédit

Le principal objectif de ces engagements est de faire en sorte que le client puisse disposer de fonds au besoin. La politique de la Banque en ce qui a trait aux biens donnés en garantie à l'égard de ces instruments est habituellement la même que celle qui s'applique aux prêts.

Les garanties et les lettres de crédit de soutien, qui constituent un engagement irrévocable de la Banque d'effectuer les paiements d'un client qui ne pourrait pas respecter ses obligations financières envers des tiers, présentent les mêmes risques de crédit que les prêts. Les lettres de crédit documentaire, qui sont des documents émis par la Banque au nom de son

client permettant à un tiers de tirer des traites sur la Banque jusqu'à concurrence d'un montant établi en vertu de conditions précises, sont garanties par les livraisons de marchandises auxquelles elles se rapportent.

Dans les opérations ayant trait aux prêts de titres, la Banque agit à titre de mandataire pour le titulaire d'une valeur mobilière qui accepte de prêter la valeur mobilière à un emprunteur moyennant une commission en vertu des modalités d'un contrat préétabli. L'emprunteur doit, en tout temps, garantir intégralement le prêt de titres.

Les engagements de crédit représentent les tranches non utilisées des autorisations de crédit offertes sous forme de prêts, d'acceptations de banque, de garanties ou de lettres de crédit.

Instruments financiers dont les montants contractuels représentent le risque de crédit

	2000	1999
Garanties et lettres de crédit de soutien	13 658 \$	14 130 \$
Lettres de crédit documentaire	456	585
Prêts de titres	20 333	19 833
Engagements de crédit		
Échéance initiale d'un an ou moins	97 966	83 425
Échéance initiale supérieure à un an	41 599	45 761
Facilités d'émission d'effets/facilités de prise ferme renouvelables	155	125
	174 167 \$	163 859 \$

Engagements en vertu de baux

Les engagements minimaux futurs relatifs à la location de locaux et de matériel en vertu de baux à long terme non résiliables s'établissent de la façon indiquée ci-dessous pour les cinq prochains exercices et par la suite.

Engagements en vertu de baux

2001	249 \$
2002	217
2003	188
2004	170
2005	157
Par la suite	921
Total	1 902 \$

Litiges

La Banque et ses filiales font l'objet de diverses poursuites judiciaires qui contestent le bien-fondé de certaines de leurs pratiques ou mesures. Plusieurs de ces poursuites ont trait à des prêts et s'élèvent contre les dispositions prises par la Banque et ses filiales pour recouvrer des prêts en souffrance et exercer leurs droits quant aux biens donnés en nantissement de ces prêts. De l'avis de la direction, le montant global du passif éventuel s'y rapportant ne sera pas important.

Nantissement d'actifs

Des valeurs mobilières d'une valeur comptable de 27,6 milliards de dollars (30,3 milliards en 1999) ont été données en garantie pour divers types d'opérations de financement, y compris des engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et des engagements afférents à des titres vendus à découvert. Ce montant comprend des actifs d'une valeur comptable de 2,4 milliards de dollars (1,3 milliard en 1999) qui ont été déposés en garantie afin de participer aux systèmes de compensation et de paiement et auprès de dépositaires, ou pour avoir accès aux facilités des banques centrales situées dans des territoires étrangers.

Acquisitions

Liberty Life Insurance Company et Liberty Insurance Services Corporation

Le 19 juin 2000, la Banque a annoncé qu'elle avait conclu une entente visant l'acquisition des sociétés Liberty Life Insurance Company et Liberty Insurance Services Corporation, filiales des domaines de l'assurance et d'autres domaines de la société Liberty Corporation. En vertu de cette entente, Liberty Corporation recevra un produit d'environ 650 millions de dollars US constitué d'un dividende de Liberty Life Insurance Company d'un montant d'au plus 70 millions de dollars US et d'un solde en espèces versé par la Banque. Cette opération, finalisée le 1er novembre 2000, sera comptabilisée selon la méthode de l'achat pur et simple. L'excédent du prix d'acquisition sur la juste valeur estimative de l'actif corporel acquis, qui est d'environ 110 millions de dollars US, sera attribué d'abord à l'actif incorporel identifiable et le reste, à l'écart d'acquisition. L'amortissement de l'écart d'acquisition se fera selon la méthode linéaire sur une période de 15 ans.

Dain Rauscher Corporation

Le 28 septembre 2000, la Banque et la société Dain Rauscher Corporation (« Dain Rauscher ») ont annoncé qu'elles avaient signé une convention de fusion définitive selon laquelle la Banque fera l'acquisition de Dain Rauscher, dont le nom sera dorénavant RBC Dain Rauscher Wessels.

Par suite de la fusion, chacune des actions ordinaires de Dain Rauscher sera convertie en droit de recevoir la somme de 95 \$ US en espèces. L'opération est évaluée à 1,456 milliard de dollars US. L'opération sera comptabilisée selon la méthode de l'achat pur et simple et l'excédent du prix d'acquisition sur la juste valeur estimative de l'actif corporel net acquis, qui s'établit à environ 947 millions de dollars US, sera attribué d'abord à l'actif incorporel identifiable et le reste, à l'écart d'acquisition. L'amortissement de l'écart d'acquisition se fera selon la méthode linéaire sur une période de 20 ans. La fusion, qui est conditionnelle à l'approbation des organismes de réglementation, à l'approbation des actionnaires de Dain Rauscher et aux autres conditions de conclusion habituelles, devrait être finalisée au cours du premier trimestre de l'exercice 2001 de la Banque.

Note 13 : Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est tirée d'un instrument sous-jacent ayant trait aux taux d'intérêt, aux taux de change, aux cours des titres de participation, aux prix des marchandises ou aux indices.

Types de produits dérivés

La Banque a recours aux instruments financiers dérivés décrits ci-après aux fins de négociation et à des fins autres que de négociation.

Les swaps sont des opérations dans lesquelles deux parties échangent des flux de trésorerie portant sur un capital nominal spécifié pour une période prédéterminée. Dans le cas des swaps de taux d'intérêt, il y a échange de paiements d'intérêt à taux fixe et variable sur un capital nominal. Les swaps sur devises comportent l'échange de paiements d'intérêt à taux fixe ou variable dans une devise contre réception de paiements d'intérêt à taux fixe ou variable dans une autre devise. Les swaps simultanés de taux et de devises comportent l'échange d'intérêt et de capital nominal dans deux devises différentes.

Les contrats à terme de gré à gré et les contrats à terme standardisés sont des engagements contractuels d'acheter ou de vendre un instrument financier à une date ultérieure, à un prix déterminé. Les contrats à terme de gré à gré sont des ententes faites sur mesure qui sont conclues entre des contreparties sur le marché hors cote, tandis que les contrats à terme standardisés sont négociés sur des bourses réglementées.

Les options sont des ententes contractuelles en vertu desquelles le vendeur accorde à l'acheteur le droit, mais ne lui impose pas l'obligation, d'acheter (option d'achat) ou de vendre (option de vente), à une date déterminée, ou avant cette date, un montant établi d'un instrument financier à un prix déterminé d'avance. Le vendeur reçoit une prime de l'acheteur en contrepartie de ce droit.

Instruments dérivés détenus ou émis aux fins de négociation

La plupart des opérations liées aux produits dérivés de la Banque résultent de ses activités de vente et de négociation. Les activités de vente comportent la mise sur pied et la mise en marché de produits dérivés auprès des clients, à des prix concurrentiels, pour leur permettre de transférer, de modifier ou de réduire les risques courants ou éventuels. Les activités de négociation comprennent la tenue de marché, le positionnement et l'arbitrage. La tenue de marché consiste à transmettre aux autres participants au marché les cours acheteur et vendeur dans le but de générer des revenus en fonction des écarts et du volume. Le positionnement correspond au fait de gérer les risques du marché dans le but de tirer parti des fluctuations favorables des prix, des taux ou des indices. L'arbitrage consiste à générer des revenus dans le but de tirer parti des écarts détectés dans les cours entre les marchés et les produits. La Banque n'effectue que très peu d'opérations sur produits dérivés avec effet de levier. Ces opérations sont assorties d'un multiplicateur qui, pour un changement donné dans les prix du marché, pourrait entraîner une modification de la juste valeur de l'opération très différente de celle qui aurait lieu pour un produit dérivé similaire en l'absence de ce multiplicateur.

Produits dérivés détenus ou émis à des fins autres que de négociation

La Banque utilise également les produits dérivés pour la gestion de ses propres actifs et passifs, ce qui comprend des opérations de couverture et de placement.

La Banque a recours aux swaps de taux d'intérêt pour ajuster son risque de taux d'intérêt en redéfinissant les caractéristiques relatives à la modification des taux ou à l'échéance des actifs et des passifs actuels ou prévus. Au 31 octobre 2000, le niveau des produits dérivés relatifs aux taux d'intérêt visant à couvrir des opérations prévues, et comptabilisés à titre de couvertures, n'était pas important. Les options sur taux d'intérêt achetées servent à couvrir des dépôts rachetables et d'autres options intégrées dans les produits à la consommation. Dans la gestion de ses actifs et passifs, la Banque a recours à des options vendues lorsque celles-ci sont liées expressément à une option achetée sous la forme d'un tunnel. Le montant des gains et des pertes reportés de la Banque associés aux produits dérivés et devant servir de couverture à des opérations prévues n'était pas important.

Produits dérivés - capitaux nominaux et coût de remplacement

Les tableaux de la page suivante indiquent les capitaux nominaux et le coût de remplacement positif brut des produits dérivés de la Banque. Les capitaux nominaux, qui sont présentés hors bilan, servent de point de référence pour le calcul des paiements et sont une mesure courante du volume des affaires. Le coût de remplacement brut des produits dérivés représente la valeur de remplacement actuelle totale de tous les contrats en cours en position de gain, sans tenir compte de l'incidence des accords généraux de compensation.

Risque de crédit lié aux produits dérivés

Le risque de crédit découlant d'une opération sur les produits dérivés résulte de la possibilité que la contrepartie manque à ses obligations contractuelles à un moment où la valeur du marché d'une ou de plusieurs opérations est positive pour la Banque. Cette valeur du marché est appelée « coût de remplacement » puisqu'elle représente ce qu'il en coûterait à la Banque pour remplacer les opérations aux taux du marché en vigueur advenant un manquement.

Aux fins de la gestion du risque de crédit interne, le risque de crédit découlant d'une opération sur les produits dérivés est défini comme la somme du coût de remplacement et d'une majoration qui correspond à un montant estimatif pour refléter la modification potentielle de la valeur du marché de l'opération jusqu'à l'échéance. Cette majoration est déterminée par des modèles statistiques qui projettent la volatilité prévue de la variable sousjacente au produit dérivé, qu'il s'agisse du taux d'intérêt, du taux de change, du cours des actions ou du cours des marchandises. Le coût de remplacement et le montant de la majoration sont réévalués constamment au cours de la durée de chaque opération afin de s'assurer que l'on utilise des évaluations du risque de crédit appropriées.

La compensation est une technique utilisée par la Banque qui peut réduire son risque de crédit découlant des produits dérivés; elle est facilitée, en général, par l'utilisation d'accords généraux de compensation. Les deux principales catégories de compensation sont la compensation par liquidation et la compensation des règlements. Aux termes de la clause de compensation par liquidation, en cas de manquement par la contrepartie, la Banque a le droit de mettre fin à toutes les opérations visées par l'accord général à leur valeur du marché courante, puis de faire la somme des valeurs du marché en annulant les valeurs négatives par les valeurs positives pour obtenir un seul montant « net » à payer soit par la contrepartie, soit par la Banque. Dans la compensation des règlements, tous les paiements et encaissements dans la même monnaie qui doivent se faire le même jour entre des paires d'unités déterminées de la Banque et d'une contrepartie font l'objet d'une compensation, qui génère un paiement unique dans chaque monnaie, à payer soit par l'unité de la Banque, soit par celle de la contrepartie. La Banque insiste beaucoup auprès des contreparties pour qu'elles concluent des accords généraux de compensation. Cependant, la mesure du risque de crédit de la Banque découlant d'opérations sur les produits dérivés n'est pas réduite pour exprimer l'incidence de la compensation, à moins qu'une analyse juridique appropriée ne vienne appuyer le caractère exécutoire de cette compensation, cette analyse étant documentée dans la politique de la Banque.

Toujours dans le but de gérer le risque de crédit découlant des produits dérivés, la Banque conclut des accords renfermant des clauses d'évaluation à la valeur du marché maximale avec certaines contreparties. En vertu de ces clauses, la Banque a le droit de demander que la contrepartie paie ou garantisse la valeur du marché courante de sa position avec la Banque relativement aux produits dérivés. L'utilisation de garanties ne représente pas actuellement une technique d'atténuation du risque de crédit importante pour la Banque dans la gestion du risque de crédit lié aux produits dérivés.

La Banque gère le risque de crédit lié aux produits dérivés en suivant les mêmes normes en matière d'approbation de crédit, de limites et de surveillance que celles qu'elle applique aux autres opérations de crédit. Cette méthode comprend l'évaluation de la solvabilité des contreparties et la gestion de la taille, de la diversification et de la structure des échéances du portefeuille. L'utilisation du crédit pour tous les produits est comparée de façon continue à des limites établies et fait l'objet de rapports d'exception. La Banque utilise un seul système d'évaluation du crédit interne pour tous

les risques de crédit. Dans la plupart des cas, ces évaluations internes se rapprochent des cotes de crédit externes attribuées par les agences d'évaluation du crédit indépendantes. Le tableau présenté ci-dessous indique le coût de remplacement, à la fois avant et après la compensation, des produits dérivés de la Banque selon l'évaluation du risque et le type de contrepartie. En 2000 et en 1999, les pertes sur créances réelles de la Banque découlant d'opérations sur les produits dérivés et le niveau des contrats douteux étaient négligeables.

Coût de remplacement des produits dérivés selon l'évaluation des risques et le type de contrepartie

Au 31 octobre 2000	Cote d'évaluation des risques (1)					Type de contrepartie (2)			
				BB ou	BB ou		Gouvernements membres de pays de		
	AAA, AA	Α	BBB	inférieur	Total	Banques	I'OCDE	Autres	Total
Coût de remplacement positif brut (3) Incidence des accords généraux de compensation	11 588 \$ (7 313)	6 693 \$ (2 583)	1 692 \$ (346)	590 \$ (256)	20 563 \$ (10 498)	13 035 \$ (9 006)	1 846 \$ -	5 682 \$ (1 492)	20 563 \$ (10 498)
Coût de remplacement (après les contrats de compensation)	4 275 \$	4 110 \$	1 346 \$	334 \$	10 065 \$	4 029 \$	1 846 \$	4 190 \$	10 065 \$
Coût de remplacement (après les contrats de compensation) – 1999	4 336 \$	2 758 \$	762 \$	485 \$	8 341 \$	4 535 \$	1 390 \$	2 416 \$	8 341 \$

- (1) Les cotes d'évaluation des risques de crédit utilisées par la Banque pour les principaux types de contrepartie sont sensiblement les mêmes que celles utilisées par les agences d'évaluation du crédit indépendantes. Les cotes AAA, AA, A et BBB représentent des investissements de bonne qualité tandis que les cotes BB ou inférieures représentent des investissements de qualité insatisfaisante.
- 2) Le type de contrepartie est défini conformément aux exigences en matière de suffisance du capital du Surintendant des institutions financières Canada.
- (3) Représente la valeur totale de remplacement actuelle de tous les contrats en cours qui sont en position de gain, sans tenir compte de l'incidence des accords généraux de compensation.

Capitaux nominaux des produits dérivés selon l'échéance et le coût de remplacement

	Durée jusqu'à l'échéance			2000			1999			
	1 an ou moins	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans (1)	Total	Négociation	Autres que de négociation	Coût de rem- placement (2)	Négociation A	Autres que de négociation	Coût de rem- placement (2)
Contrats hors cote										
Contrats de taux d'intérêt										
Contrats de garantie de taux	15 966 \$	552 \$	- \$	16 518 \$	16 518 \$	- :	\$ 7\$	28 822 \$	_	\$ 19\$
Swaps	157 262	280 770	92 620	530 652	477 038	53 614	4 517	394 090	77 796	4 475
Options achetées	20 876	6 658	4 161	31 695	31 564	131	168	41 444	2 170	230
Options vendues	19 951	8 068	4 619	32 638	32 306	332	_	44 155	2 783	_
Contrats de change										
Contrats à terme	526 672	25 699	2 496	554 867	540 790	14 077	10 878	616 867	8 379	8 336
Swaps sur devises	708	2 144	2 436	5 288	4 836	452	180	3 812	390	123
Swaps simultanés de taux et de devises	19 146	23 965	14 649	57 760	49 186	8 574	2 456	36 457	11 491	1 371
Options achetées	45 251	2 149	_	47 400	47 212	188	934	46 425	29	826
Options vendues	51 179	2 243	41	53 463	53 275	188	_	55 599	29	_
Autres contrats (3)	11 038	3 694	1 683	16 415	16 415	_	1 423	11 608	_	892
Contrats négociables en bourse										
Contrats de taux d'intérêt										
Position acheteur	12 218	2 750	6	14 974	14 544	430	_	20 971	1 897	_
Position vendeur	16 542	4 196	11	20 749	19 949	800	_	15 458	880	_
Options achetées	12 117	_	_	12 117	12 117	_	_	6 192	_	_
Options vendues	18 909	_	_	18 909	18 909	_	_	6 087	_	_
Contrats de change										
Position acheteur	534	1	_	535	535	_	_	53	_	_
Position vendeur	15	2	_	17	17	_	_	610	_	_
Autres contrats (3)	34 905	14 120	-	49 025	49 025	-	-	21 191	-	_
	963 289 \$	377 011 \$	122 722 \$	1 463 022 \$	1 384 236 \$	78 786	\$ 20 563 \$	1 349 841 \$	105 844	\$ 16 272 \$
Incidence des accords généraux de compensatio	n:									_
Avec l'intention de procéder au règlement su										
la base du solde net ou simultanément (4)							(27)			(18)
Sans l'intention de procéder au règlement su	ır									
la base du solde net ni simultanément (5)							(10 471)			(7 913)
Total après la compensation							10 065 \$			8 341 \$

- (1) Comprend les contrats échéant dans plus de dix ans d'une valeur nominale de 12 390 millions de dollars et dont le coût de remplacement positif brut connexe s'établit à 329 millions.
- (2) Représente la valeur totale de remplacement actuelle de tous les contrats en cours qui sont en position de gain, sans tenir compte des accords généraux de compensation. Les contrats négociables en bourse sont exclus de ce tableau puisque le risque de crédit lié à ces instruments est minime, car ils sont réglés en espèces sur une base quotidienne. Les options vendues sont exclues puisqu'elles représentent des engagements de la Banque et que, à ce titre, elles ne constituent pas un risque de crédit.
- (3) Comprend les contrats sur métaux précieux, sur marchandises et sur titres de participation.
- (4) Incidence de la compensation des risques de crédit lorsque la Banque détient un accord général de compensation juridiquement exécutoire en vigueur et qu'elle a l'intention de procéder au règlement des contrats soit sur la base du solde net, soit simultanément.
- (5) Incidence additionnelle de la compensation des risques de crédit lorsque la Banque détient un accord général de compensation juridiquement exécutoire en vigueur, mais qu'elle n'a pas l'intention de procéder au règlement des contrats ni sur la base du solde net, ni simultanément.

Note 14 : Concentrations du risque de crédit

Les concentrations du risque de crédit surviennent soit lorsqu'un certain nombre de clients exercent des activités similaires, soit lorsqu'ils sont situés dans le même secteur géographique ou qu'ils ont des caractéristiques économiques à ce point comparables qu'un changement des conditions économiques, politiques ou autres pourrait influer de la même façon sur leur capacité de remplir leurs engagements contractuels. Les concentrations du risque de crédit montrent la sensibilité relative du rendement de la Banque à l'égard de faits nouveaux touchant un type d'industrie ou un secteur géographique en particulier. La direction est d'avis que les concentrations décrites ci-dessous n'ont rien d'inhabituel.

Actifs au bilan

Des 186 milliards de dollars (174 milliards en 1999) du total des prêts et des acceptations avant les provisions cumulatives pour pertes sur prêts, 83 % sont consentis à des emprunteurs situés au Canada (81 % en 1999), les concentrations provinciales les plus importantes se trouvant en Ontario, 39 % (39 % en 1999) et en Colombie-Britannique, 14 % (13 % en 1999). Aucun type d'industrie ni aucun pays étranger ne représente plus de 10 % du total des prêts.

Instruments financiers hors bilan

Instruments financiers dont les montants contractuels représentent le risque de crédit

Des 174 milliards de dollars (164 milliards en 1999) d'instruments financiers hors bilan dont les montants contractuels représentent le risque de crédit au 31 octobre 2000, environ 51 % se rapportent au Canada, 33 %, aux États-Unis et 11 %, à l'Europe (49 %, 34 % et 14 % en 1999 respectivement).

Les 174 milliards de dollars d'instruments de crédit comprennent des engagements de crédit totalisant 140 milliards (129 milliards en 1999) dont 49 % se rapportent au Canada, 33 %, aux États-Unis et 11 %, à l'Europe (46 %, 35 % et 16 % en 1999 respectivement). Les concentrations sectorielles les plus importantes au chapitre des engagements de crédit sont les institutions financières (37 %), le secteur des mines et de l'énergie (13 %), le transport (11 %) et la fabrication (10 %) (32 %, 16 %, 12 % et 13 % en 1999, respectivement). Aucun autre secteur d'activité ne représente plus de 10 % du total.

Produits dérivés

Le risque de crédit représente la valeur de remplacement actuelle de tous les contrats hors cote sur produits dérivés en cours qui sont en position de gain, sans tenir compte de l'incidence des accords généraux de compensation ni de la valeur de toute garantie. Le risque de crédit totalisait respectivement 20,6 milliards de dollars et 16,3 milliards aux 31 octobre 2000 et 1999. En fonction de la région de la contrepartie ultime, 42 % de ce montant de risque de crédit a trait à l'Europe, 28 % se rapporte aux États-Unis, 22 % concerne le Canada et 7 %, l'Asie-Pacifique (41 %, 24 %, 22 % et 12 % en 1999, respectivement).

La plus forte concentration du risque de crédit par type de contrepartie se trouve dans les banques : 61 % (68 % en 1999).

Note 15: Juste valeur estimative des instruments financiers

La juste valeur estimative a pour objet de déterminer approximativement à quels montants ces instruments financiers pourraient être échangés dans le cadre d'une opération courante entre des parties consentantes. Cependant, il n'y a pas de marché de négociation pour plusieurs de ces instruments financiers. Par conséquent, leur juste valeur est fondée sur des estimations établies à l'aide de la valeur actualisée et d'autres méthodes d'évaluation sur lesquelles influent fortement les hypothèses utilisées quant au montant et à l'échéancier des flux de trésorerie futurs estimatifs et aux taux d'actualisation qui reflètent divers degrés de risque. En outre, en raison de l'utilisation

d'éléments subjectifs et des incertitudes, le montant global de la juste valeur ne saurait être interprété comme un montant réalisable en cas de règlement immédiat des instruments.

La valeur comptable et la juste valeur estimative présentées cidessous ne reflètent pas la valeur des actifs et des passifs qui ne sont pas considérés comme des instruments financiers, tels que les éléments inclus dans le poste Locaux et matériel. Par ailleurs, la valeur d'autres actifs et passifs non financiers, comme la valeur incorporelle des relations avec les clients, a été exclue.

Instruments financiers

	2000			1999			
Vale	eur comptable	Juste valeur	Différence V	aleur comptable	Juste valeur	Différence	
Actifs financiers							
Liquidités (1)	19 606 \$	19 606 \$	- \$	23 042 \$	23 042 \$	- \$	
Valeurs mobilières (2)	57 010	56 919	(91)	50 559	50 418	(141)	
Prêts (3)	172 647	173 552	905	163 227	163 231	4	
Engagements de clients en							
contrepartie d'acceptations (1)	11 628	11 628	_	9 257	9 257	_	
Autres actifs (4)	25 680	25 788	108	21 720	21 717	(3)	
Passifs financiers							
Dépôts (5)	202 896	204 386	(1 490)	187 897	189 209	(1 312)	
Acceptations (1)	11 628	11 628	_	9 257	9 257	_	
Engagements afférents à des titres vendus à découvert (1)	13 419	13 419	_	17 885	17 885	_	
Engagements afférents à des biens vendus							
en vertu de conventions de rachat (1)	9 005	9 005	_	9 396	9 396	_	
Autres passifs (4)	32 723	32 723	_	28 901	28 901	_	
Débentures subordonnées (6)	5 825	5 809	16	4 596	4 523	73	

- (1) La valeur comptable de certains instruments financiers présentés au bilan consolidé qui viennent à échéance à court terme a été présumée correspondre approximativement à leur juste valeur.
- (2) La juste valeur estimative des valeurs mobilières est présentée à la note 3 des états financiers consolidés, qui porte sur les valeurs mobilières. Elle repose sur les cours du marché, lorsqu'ils sont disponibles. En l'absence de tels cours, la juste valeur estimative est déterminée à l'aide des cours du marché de valeurs mobilières semblables.
- (3) Pour certains prêts à taux variables dont les taux sont fréquemment révisés, la juste valeur est présumée correspondre à la valeur comptable. La juste valeur des autres prêts est estimée par l'actualisation des flux de trésorerie aux taux d'intérêt du marché actuellement exigés pour de nouveaux prêts similaires, appliqués aux montants prévus à l'échéance.
- (4) La valeur comptable des Autres actifs et des Autres passifs correspond approximativement à leur juste valeur, à l'exception des montants se rapportant aux produits dérivés détenus ou émis à des fins autres que de négociation. L'excédent de la juste valeur nette sur la valeur comptable pour ces produits est indiqué au poste Autres actifs.
- (5) La juste valeur des dépôts dont l'échéance n'est pas déterminée est présumée correspondre à leur valeur comptable. La juste valeur estimative des dépôts à taux fixe est déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie prévus, aux taux d'intérêt actuellement offerts sur le marché pour des dépôts ayant sensiblement la même période à courir jusqu'à l'échéance (ajustés pour tenir compte des remboursements anticipés, s'il y a lieu).
- (6) La juste valeur des débentures repose sur les cours du marché pour des émissions similaires ou sur les taux actuellement offerts à la Banque pour ses titres d'emprunt ayant la même période à courir jusqu'à l'échéance.

Produits dérivés (1)

2000 1999

	Juste valeu pour l'exercio	-		raleur à l'exercice	Juste va la fin de l	
	Positive	Négative	Positive	Négative	Positive	Négative
Produits dérivés détenus ou émis aux fins de négociation						
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de garantie de taux	10 \$	9 \$	7\$	4 \$	19 \$	27 \$
Swaps	3 952	4 545	3 845	4 574	3 723	4 337
Options achetées	192	_	168	_	227	_
Options vendues	-	161	_	136	_	203
	4 154	4 715	4 020	4 714	3 969	4 567
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	8 620	8 185	10 683	9 722	8 272	7 857
Swaps sur devises	127	121	91	125	122	109
Swaps simultanés de taux et de devises	1 644	1 163	2 164	1 830	1 270	955
Options achetées	723	_	934	_	826	=
Options vendues	_	654	_	950	-	733
	11 114	10 123	13 872	12 627	10 490	9 654
Autres contrats	1 143	1 182	1 423	1 178	892	1 094
	16 411 \$	16 020 \$	19 315 \$	18 519 \$	15 351 \$	 15 315 \$
Contrats de taux d'intérêt Swaps Options achetées Options vendues			672 \$ - -	256 \$ - 7	752 \$ 3 -	301 \$ - 8
			672	263	755	309
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré			195	310	64	43
Swaps sur devises			89	89	1	29
Swaps simultanés de taux et de devises			292	252	101	334
			576	651	166	406
			1 248 \$	914 \$	921 \$	715 \$
Justes valeurs brutes totales avant la compensation			20 563 \$	19 433 \$	16 272 \$	16 030 \$
Incidence des accords généraux de compensation			20 000 ψ	15 .00 φ	10 2, 2 φ	10 000 4
Avec l'intention de procéder au règlement sur						
la base du solde net ou simultanément (3)			(27)	(27)	(18)	(18)
Sans l'intention de procéder au règlement sur la			, ,	` '	,	,
base du solde net ni simultanément (4)						
Base du sorde net in simultanement (4)			(10 471)	(10 471)	(7 913)	(7 913)

⁽¹⁾ La juste valeur des produits dérivés est présentée en chiffres bruts, compte non tenu de l'incidence des accords généraux de compensation juridiquement exécutoires. La juste valeur des produits dérivés est calculée selon différentes méthodes, dont celles fondées sur les cours du marché, lorsqu'ils sont disponibles, sur les taux en vigueur sur le marché pour des instruments ayant des caractéristiques et des échéances analogues, et sur l'analyse de la valeur actualisée nette ou tout autre modèle d'établissement des prix.

⁽²⁾ La juste valeur moyenne est calculée en fonction des soldes de fin de mois.

⁽³⁾ Incidence de la compensation des risques de crédit lorsque la Banque détient un accord général de compensation juridiquement exécutoire en vigueur et qu'elle a l'intention de procéder au règlement des contrats soit sur la base du solde net, soit simultanément.

⁽⁴⁾ Incidence additionnelle de la compensation des risques de crédit lorsque la Banque détient un accord général de compensation juridiquement exécutoire en vigueur, mais qu'elle n'a pas l'intention de procéder au règlement des contrats ni sur la base du solde net, ni simultanément.

Note 16 : Dates contractuelles de modification des taux ou des échéances

Le tableau ci-dessous illustre l'exposition de la Banque au risque de taux d'intérêt de la façon prescrite dans le chapitre 3860, « Instruments financiers – Informations à fournir et présentation », du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés.* Les instruments financiers figurant au bilan et hors bilan sont présentés d'après leur date d'échéance ou de modification des taux, selon la date qui survient en premier. En outre, les taux d'intérêt réels sont indiqués, s'il y a lieu. Les taux réels indiqués représentent les taux historiques pour les instruments à taux fixe comptabilisés au coût non amorti et les taux du marché courants pour les instruments à taux variable ou les instruments comptabilisés à la juste valeur.

Le tableau ci-dessous ne tient pas compte des hypothèses de la direction relativement aux événements futurs lorsque les dates d'échéance ou de modification des taux prévues diffèrent sensiblement de celles qui sont stipulées par contrat. La Banque tient compte de ces hypothèses dans la gestion de son exposition au risque de taux d'intérêt. Ces hypothèses comprennent la modification prévue des taux de certains prêts et dépôts et des instruments de négociation. La prise en compte de ces hypothèses dans le tableau consolidé relatif à la modification des taux ou des échéances au 31 octobre 2000 aurait une incidence sur l'écart sur moins d'un an, lequel passerait de (27,8) milliards de dollars à (12,1) milliards (de (26,9) milliards à (5,3) milliards en 1999).

Valeur comptable en fonction des dates contractuelles de modification des taux ou des échéances, selon la date la plus rapprochée

Ir	nmédiatement sensible aux	Moins de	3 à 6	6 à 12	1 an à	Plus de	Non sensible aux taux	
	taux d'intérêt	3 mois	mois	mois	5 ans	5 ans	d'intérêt	Total
Actif								
Liquidités	- \$	16 458 \$	615 \$	1 579 \$	61 \$	- \$	893 \$	19 606 \$
Taux d'intérêt réel		5,00 %	6,27 %	6,94 %	7,00 %			
Valeurs mobilières								
Compte de négociation	_	10 012	3 253	2 396	7 393	6 013	13 949	43 016
Taux d'intérêt réel		5,98 %	6,04 %	6,12 %	6,04 %	6,25 %		
Compte de placement et substitut de prêt	_	4 209	1 936	997	5 038	989	825	13 994
Taux d'intérêt réel		5,82 %	6,11 %	6,49 %	6,30 %	8,12 %		
Prêts	37 718	53 553	8 573	11 186	57 694	4 478	(555)	172 647
Taux d'intérêt réel		7,58 %	7,28 %	7,35 %	7,01 %	7,70 %		
Autres actifs							40 477	40 477
	37 718	84 232	14 377	16 158	70 186	11 480	55 589	289 740
Passif								
Dépôts	68 353	78 132	12 768	18 104	24 459	1 080	_	202 896
Taux d'intérêt réel	00 000	5,71 %	5,52 %	5,67 %	5,67 %	5,59 %		202 000
Engagements afférents à des titres		0,72 70	0,02 /0	0,07 70	0,07 70	0,00 /0		
vendus à découvert	_	319	95	383	4 427	4 210	3 985	13 419
Taux d'intérêt réel		6,21 %	5,92 %	6,10 %	6,14 %	6,20 %	0 300	10 .10
Engagements afférents à des biens		-, /-	-,	-, /-	-,- : ,-	-,		
vendus en vertu de conventions								
de rachat	_	7 977	739	50	173	66		9 005
Taux d'intérêt réel		6,34 %	6,20 %	5,98 %	6,03 %	6,17 %		
Autres passifs	_	_	_	_	_	_	44 351	44 351
Taux d'intérêt réel								
Débentures subordonnées	_	1 267	_	15	2 326	2 217		5 825
Taux d'intérêt réel		5,74 %		10,75 %	5,98 %	7,27 %		
Part des actionnaires sans contrôle dans		-,		,	.,	,		
des filiales	=	=	_	_	=	650	53	703
Taux d'intérêt réel						7,88 %		
Capitaux propres	150	=	_	300	1 135	300	11 656	13 541
Taux d'intérêt réel				9,00 %	6,76 %	4,70 %		
	68 503	87 695	13 602	18 852	32 520	8 523	60 045	289 740
Écart au bilan	(30 785)	(3 463)	775	(2 694)	37 666	2 957	(4 456)	203 7 40
	(30 /63)	(3 403)	773	(2 094)	37 000	2 937	(4 430)	
Instruments financiers hors bilan (1)								
Produits dérivés utilisés aux fins de la gestion de l'actif et du passif								
Instruments financiers – tranches à payer		(25 878)	(1 715)	(1 498)	(19 462)	(3 363)		(51 916)
Taux d'intérêt réel	_	5,96 %	5,71 %	6,68 %	5,95 %	6,24 %	_	(31 910)
Instruments financiers – tranches à recevoi	r	27 619	2 992	5 105	11 796	4 404		51 916
Taux d'intérêt réel	-	6,34 %	5,55 %	6,20 %	6,21 %	6,42 %		31 910
Produits dérivés utilisés aux		0,54 /0	3,33 70	0,20 /0	0,21 /0	0,42 /0		
fins de négociation	_	14 915	(3 203)	(9 985)	4 382	163	(6 272)	_
Taux d'intérêt réel		5,83 %	5,83 %	5,94 %	5,94 %	6,03 %	(0 272)	
Taan a Interest 1001		16 656				1 204	(6 272)	
	(20.70E) ¢		(1 926)	(6 378)	(3 284)			
Ecart total	(30 785) \$	13 193 \$	(1 151) \$			4 161 \$	(10 728) \$	
Dollars canadiens	(18 165)	(1 998)	4 484	(636)	32 951	2 649	(14 437)	4 848
Devises	(12 620)	15 191	(5 635)	(8 436)	1 431	1 512	3 709	(4 848)
Écart total	(30 785) \$	13 193 \$	(1 151)\$	(9 072) \$	34 382 \$	4 161 \$	(10 728) \$	
Dollars canadiens – 1999	(18 044)	4 055	345	1 677	25 535	3 392	(12 769)	4 191
Devises – 1999	(11 154)	(2 749)	(54)	(968)	4 899	6 038	(203)	(4 191)
Écart total – 1999	(29 198) \$	1 306 \$	291 \$	709 \$	30 434 \$	9 430 \$	(12 972)\$	
	, T	- · · ·	- T	- · · ·	- T	- · · ·	. т	

⁽¹⁾ Représente le montant net des capitaux nominaux.

Note 17 : Conciliation des principes comptables généralement reconnus au Canada et aux États-Unis

Les présents états financiers consolidés sont préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) au Canada, y compris les exigences comptables du Surintendant des institutions financières Canada. Comme l'exige la Securities and Exchange Commission des États-Unis, les différences importantes entre les PCGR au Canada et aux États-Unis sont décrites ci-après.

Résumé de la conciliation avec les PCGR aux États-Unis

		2000			1999			1998		
	Bénéfice net	Capitaux propres	Actif	Bénéfice net	Capitaux propres	Actif	Bénéfice net	Capitaux propres	Actif	
PCGR au Canada	2 274 \$	13 541 \$	289 740 \$	1 757 \$	12 615 \$	270 650 \$	1 824 \$	11 892 \$	274 399 \$	
Reclassement des titres (1)	_	(56)	(46)	_	(85)	(85)	-	56	56	
Avantages complémentaires de retraite (2)	(35)	(163)	123	(37)	(128)	97	(33)	(91)	70	
Prestations de retraite (3)	_	(27)	(27)	(6)	(27)	(27)	(21)	(21)	(20)	
Comptabilisation à la date de transaction (4)	-	-	419	-	-	2 327	-	_	6 520	
Coûts passés en charges au titre de la fusion (5)	-	-	-	14	-	-	(14)	(14)	(23)	
Comptabilisation des activités d'assurance (6)	(29)	(13)	416	16	16	283	-	_	_	
Autres (7)	(2)	15	3 429	(19)	17	53	16	36	72	
PCGR aux États-Unis	2 208 \$	13 297 \$	294 054 \$	1 725 \$	12 408 \$	273 298 \$	1 772 \$	11 858 \$	281 074 \$	
Bénéfice par action	3,42 \$			2,50 \$			2,64 \$			
Bénéfice dilué par action	3,40 \$			2,48 \$			2,58 \$			

- (1) En vertu des PCGR aux États-Unis, les valeurs mobilières sont classées en tant que titres du compte de négociation (constatés à leur valeur marchande estimative courante), titres destinés à la vente (constatés à leur valeur marchande estimative courante ou titres détenus jusqu'à l'échéance (constatés à leur coût non amorti). Les gains et pertes non réalisés sur les titres destinés à la vente, en excluant les opérations de couverture et les impôts y afférents, sont comptabilisés sous Autres composantes du bénéfice global, dans les capitaux propres. Selon les PCGR au Canada, les valeurs mobilières sont classées comme des titres du compte de placement (constatés au coût non amorti) ou des titres du compte de négociation (constatés à leur valeur marchande estimative courante). Si la Banque avait classé les valeurs mobilières conformément aux PCGR aux États-Unis, les valeurs mobilières auraient diminué de 97 millions de dollars, les impôts reportés y afférents inclus dans les autres actifs auraient augmenté de 43 millions, les autres actifs auraient augmenté de 8 millions et les autres passifs, de 10 millions en raison de l'évaluation à la valeur marchande des instruments servant à couvrir les titres destinés à la vente, et les capitaux propres auraient diminué de 56 millions au 31 octobre 2000.
- (2) En vertu des PCGR aux États-Unis, les coûts des avantages complémentaires de retraite sont comptabilisés sur la vie active des employés d'une manière analogue à celle utilisée pour la charge de retraite. Selon les PCGR au Canada, ces coûts sont imputés aux résultats lorsqu'ils sont engagés. Si la Banque avait comptabilisé le coût après impôts des avantages complémentaires de retraite en excédent des dépenses déjà constatées en vertu des PCGR au Canada, le bénéfice net selon les PCGR aux États-Unis aurait diminué de 35 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 octobre 2000. Les coûts cumulés avant impôts auraient fait augmenter les autres passifs de 286 millions de dollars, les impôts reportés y afférents auraient fait augmenter les autres actifs de 123 millions et les capitaux propres auraient diminué de 163 millions au 31 octobre 2000.
- (3) En vertu des PCGR aux États-Unis, le taux d'actualisation présumé utilisé pour établir la charge de retraite reflète le taux auquel l'obligation au titre des prestations constituées pourrait réellement être acquittée au début de l'exercice. En vertu des PCGR au Canada, un taux d'actualisation moyen pondéré à long terme est utilisé pour établir la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations constituées. Les coûts cumulés avant impôts résultant de l'application des PCGR aux États-Unis à la comptabilisation de la charge de retraite de la Banque auraient fait diminuer les autres actifs de 48 millions de dollars, les impôts reportés y afférents auraient fait augmenter les autres actifs de 21 millions et les capitaux propres auraient diminué de 27 millions au 31 octobre 2000.
- (4) En vertu des PCGR aux États-Unis, la méthode de la comptabilisation des valeurs mobilières à la date de transaction est utilisée à la fois dans le bilan consolidé et dans l'état consolidé des résultats. Conformément aux PCGR au Canada, la pratique de la Banque consiste à comptabiliser les valeurs mobilières à la date de règlement dans le bilan consolidé, et à la date de transaction dans l'état consolidé des résultats. Si la Banque avait utilisé la méthode de la comptabilisation à la date de transaction dans le bilan consolidé, les valeurs mobilières auraient augmenté de 156 millions de dollars, les autres actifs, de 263 millions, et les autres passifs, de 419 millions au 31 octobre 2000.
- (5) En vertu des PCGR aux États-Unis, les coûts passés en charges au titre d'une fusion sont constatés à mesure qu'ils sont engagés selon la méthode de la fusion d'intérêts communs. Par conséquent, conformément aux PCGR aux États-Unis, les coûts de 24 millions de dollars engagés en 1998 au titre de la fusion projetée avec la Banque de Montréal auraient été imputés au bénéfice de 1998. En vertu des PCGR au Canada, ces coûts ont été reportés parmi les autres actifs en vue d'être portés en déduction des bénéfices non répartis une fois la fusion effectuée. Par suite du rejet du projet de fusion par le ministre des Finances, en décembre 1998, les coûts reportés de 24 millions de dollars et des coûts additionnels de 12 millions ont été imputés au bénéfice de 1999 conformément aux PCGR au Canada. Ce montant de 36 millions de dollars imputé au bénéfice en vertu des PCGR au Canada excédait de 24 millions le montant de 12 millions qui aurait, selon les PCGR aux États-Unis, été imputé au bénéfice de 1999. Par conséquent, le bénéfice net en vertu des PCGR aux États-Unis aurait compté 14 millions de dollars de plus pour l'exercice terminé le 31 octobre 1999.
- (6) Il existe des différences entre les PCGR aux États-Unis et au Canada en ce qui concerne les primes d'assurance-vie, la comptabilisation des placements et la constitution de provisions techniques. Ces différences entraînent des écarts temporels dans l'inscription des provisions techniques aux résultats ou leur reprise ainsi que dans la constatation des gains et des pertes réalisés sur les placements. L'application aux activités d'assurance de la Banque des PCGR aux États-Unis ferait diminuer le bénéfice net de 29 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 octobre 2000. De plus, si l'on exclut l'incidence du reclassement des valeurs mobilières qui sont incluses dans la note 1 ci-dessus, les autres actifs et les autres passifs seraient augmentés de 402 millions de dollars et de 429 millions respectivement, les impôts reportés afférents feraient augmenter les autres actifs de 14 millions de plus, et les capitaux propres seraient diminués de 13 millions au 31 octobre 2000.
- (7) Les autres différences entre les PCGR aux États-Unis et au Canada ont trait au droit de compensation et à d'autres éléments relativement peu importants. La valeur nette de ces éléments, en vertu des PCGR aux États-Unis, entraînerait une diminution du bénéfice net de 2 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 octobre 2000, une augmentation des capitaux propres de 15 millions, une augmentation des actifs de 3 429 millions et une augmentation des autres passifs de 3 414 millions au 31 octobre 2000.

Changements comptables prospectifs

La norme nº 133 du Financial Accounting Standards Board, intitulée *Accounting for Derivative Instruments and Hedging Activities* (la norme FAS 133), telle que modifiée par la norme FAS 138, est en vigueur pour la Banque à compter de l'exercice commençant le 1er novembre 2000. Selon la convention comptable actuelle relative aux produits dérivés, décrite à la note 1, *seuls* les produits dérivés utilisés dans des activités de vente et de commerce sont inscrits au bilan à leur juste valeur. La norme FAS 133 exigera que *tous* les instruments dérivés soient inscrits au bilan consolidé à leur juste valeur, y compris les produits dérivés intégrés dans des instruments financiers ou des contrats qui ne sont pas clairement et intimement reliés aux caractéristiques économiques de l'instrument financier ou du contrat hôte. La variation de la juste valeur des instruments dérivés sera comptabilisée dans le bénéfice net ou, si le produit dérivé constitue une opération de couverture des flux de trésorerie, sous Autres composantes du bénéfice global, dans les capitaux propres.

Dans le cas des opérations de couverture de la juste valeur, au moyen desquelles la Banque couvre le risque lié à la variation de la juste valeur d'un actif, d'un passif ou d'un engagement ferme, la variation de la juste valeur de l'instrument dérivé sera généralement contrebalancée, dans le bénéfice net,

par la variation de la juste valeur de l'élément faisant l'objet de la couverture relative au risque couvert. Pour les opérations de couverture des flux de trésorerie, au moyen desquelles la Banque couvre le risque lié aux fluctuations des flux de trésorerie liés à un actif ou à un passif à taux variable ou à une opération prévue, la tranche efficace de la couverture de la juste valeur de l'instrument dérivé sera comptabilisée dans les autres composantes du bénéfice global. Les profits et les pertes sur l'instrument dérivé qui seront comptabilisés dans les autres composantes du bénéfice global seront reclassés à la rubrique Bénéfice net pour les exercices au cours desquels le bénéfice net subit l'influence de la variation des flux de trésorerie de l'élément faisant l'objet de la couverture. La tranche inefficace de toutes les couvertures sera constatée dans le bénéfice net.

Le 1er novembre 2000, la Banque inscrira un ajustement de transition cumulatif pour constater des gains après impôts de 20 millions de dollars dans le bénéfice net et de 60 millions dans les autres composantes du bénéfice global. L'actif et le passif augmenteront de 540 millions de dollars et de 460 millions, respectivement, en raison de l'inscription au bilan consolidé à leur juste valeurde tous les éléments faisant l'objet d'une couverture de la juste valeur et des instruments dérivés.

Information supplémentaire

Bilan consolidé

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2000	1999	1998	1997	1996	1995	1994	1993	1992	1991	1990
Actif											
Liquidités	19 606 \$	23 042 \$	16 395 \$	21 392 \$	23 567 \$	17 710 \$	16 449 \$	10 874 \$	10 938 \$	8 820 \$	8 763 \$
Valeurs mobilières	57 010	50 559	41 399	33 037	43 490	32 705	27 695	24 011	16 146	13 436	9 449
Prêts											
Prêts hypothécaires résidentiels	62 984	59 242	57 069	53 369	48 120	45 131	44 109	43 781	32 609	29 105	25 734
Prêts aux particuliers	28 019	25 255	22 761	20 864	18 440	16 923	16 508	16 487	15 462	14 775	14 392
Prêts sur cartes de crédit Prêts aux entreprises et	4 666	2 666	1 945	2 324	3 522	3 435	3 321	3 090	2 532	2 571	2 434
aux gouvernements	60 546	57 676	65 598	62 837	56 138	51 500	48 748	52 062	52 502	53 251	52 597
Conventions de revente	18 303	20 272	19 907	18 642	11 446	4 591	5 259	5 304	607	600	_
	174 518	165 111	167 280	158 036	137 666	121 580	117 945	120 724	103 712	100 302	95 157
Provision cumulative pour		(4.00.1)	(0.000)	(4.700)		(0.000)	(0.550)	(4.055)	(0.535)	(4.050)	(0.400)
pertes sur prêts	(1 871)	(1 884)	(2 026)	(1 769)	(1 875)	(2 003)	(2 559)	(4 255)	(3 575)	(1 958)	(2 463)
	172 647	163 227	165 254	156 267	135 791	119 577	115 386	116 469	100 137	98 344	92 694
Autres											
Montants se rapportant aux	10.155	15.151	00.410	14 776	10.004	10.070					
produits dérivés (1) Acceptations	19 155 11 628	15 151 9 257	30 413 10 620	14 776 10 561	12 994 7 423	12 378 6 300	6 205	6 302	5 737	7 210	10 369
Locaux et matériel	1 249	1 320	1 872	1 696	1 785	1 870	1 975	2 057	1 914	1 921	1 800
Autres actifs	8 445	8 094	8 446	7 045	6 448	5 490	5 369	5 228	3 421	2 621	2 863
	40 477	33 822	51 351	34 078	28 650	26 038	13 549	13 587	11 072	11 752	15 032
	289 740 \$	270 650 \$	274 399 \$	244 774 \$	231 498 \$	196 030 \$	173 079 \$	164 941 \$	138 293 \$	132 352 \$	125 938 \$
Passif et capitaux propres											
Dépôts											
Particuliers	89 632 \$	87 359 \$	85 910 \$	86 106 \$	90 774 \$	89 929 \$	85 214 \$	84 696 \$	67 648 \$	64 332 \$	60 577 \$
Entreprises et gouvernements Banques	93 618 19 646	86 223 14 315	76 107 17 988	64 368 22 755	47 799 23 244	39 900 13 662	36 422 14 179	33 781 11 922	30 245 14 329	29 740 10 950	27 335 11 256
Banques											
	202 896	187 897	180 005	173 229	161 817	143 491	135 815	130 399	112 222	105 022	99 168
Autres											
Acceptations Titres vendus à découvert	11 628 13 419	9 257 17 885	10 620 14 404	10 561 11 152	7 423 8 331	6 300 7 128	6 205 5 569	6 302 5 362	5 737 3 628	7 210 2 650	10 369 1 523
Conventions de rachat	9 005	9 396	11 264	9 458	16 526	4 090	5 341	2 533	3 626 787	641	1 523
Montants se rapportant aux	2 333	3 030	11 20 .	3 .00	10 020	. 030	00.1	2 000	, , ,	0.1	
produits dérivés (1)	18 574	15 219	29 370	14 732	13 449	12 384	-	-	-	-	-
Autres passifs	14 149	13 682	12 258	10 494	10 828	9 970	7 986	8 919	5 232	5 913	5 998
	66 775	65 439	77 916	56 397	56 557	39 872	25 101	23 116	15 384	16 414	17 919
Débentures subordonnées	5 825	4 596	4 087	4 227	3 602	3 528	3 481	3 410	3 106	3 081	2 299
Part des actionnaires sans contrôle											
dans des filiales	703	103	499	531	108	107	93	86	75	73	98
Capitaux propres											
Capital-actions		0.000		1 =0.	1 ==0	1.000	0.000	0.010	1 = 0 -	1.000	1
Actions privilégiées Actions ordinaires	2 037 3 076	2 009 3 065	2 144 2 925	1 784 2 907	1 752 2 876	1 990 2 910	2 266 2 910	2 248 2 910	1 594 2 910	1 661 2 726	1 146 2 450
Bénéfices non répartis	8 428	7 541	2 925 6 823	2 907 5 699	2 876 4 786	4 132	3 413	2 772	3 002	3 375	2 450 2 858
Solicitod flori repuirto	13 541	12 615	11 892	10 390	9 414	9 032	8 589	7 930	7 506	7 762	6 454
	289 740 \$	270 650 \$	274 399 \$	244 774 \$	231 498 \$	196 030 \$	173 079 \$	164 941 \$	138 293 \$	132 352 \$	125 938 \$
	209 /40 \$	2/0 000 \$	2/4 399 \$	244 / / 4 \$	231 498 \$	130 030 \$	1/3 0/9 \$	104 941 \$	130 293 \$	132 352 \$	120 938 \$

⁽¹⁾ Puisque l'information ne peut être déterminée avec suffisamment de précision, les montants des exercices antérieurs à 1995 n'ont pas été retraités pour tenir compte de la présentation, sur une base brute, des montants se rapportant aux produits dérivés.

État consolidé des résultats

⁽¹⁾ Le bénéfice par action selon la comptabilité de caisse et le bénéfice par action dilué sont calculés en rajoutant au bénéfice net le montant après impôts de l'amortissement de l'écart d'acquisition et des autres actifs incorporels.

État consolidé de la variation des capitaux propres

Exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars)	2000	1999	1998	1997	1996	1995	1994	1993	1992	1991	1990
Actions privilégiées Solde au début Émises Rachetées aux fins d'annulation Gain ou perte de change	2 009 \$ - - 28	2 144 \$ 296 (400) (31)	1 784 \$ 300 - 60	1 752 \$ - - 32	1 990 \$ - (237) (1)	2 266 \$ - (272) (4)	2 248 \$ - - 18	1 594 \$ 612 - 42	1 661 \$ - (102) 35	1 146 \$ 526 (5) (6)	1 151 \$ - (4) (1)
Solde à la fin	2 037	2 009	2 144	1 784	1 752	1 990	2 266	2 248	1 594	1 661	1 146
Actions ordinaires Solde au début Émises Achetées aux fins d'annulation	3 065 109 (98)	2 925 192 (52)	2 907 18 -	2 876 69 (38)	2 910 - (34)	2 910 - -	2 910 - -	2 910 - -	2 726 184 -	2 450 276 -	2 309 141 -
Solde à la fin	3 076	3 065	2 925	2 907	2 876	2 910	2 910	2 910	2 910	2 726	2 450
Bénéfices non répartis Solde au début (1) Bénéfice net Dividendes – actions privilégiées actions ordinaires Prime versée sur les actions ordinaires achetées Frais d'émission	7 541 2 274 (134) (689) (562) (4)	6 823 1 757 (157) (588) (281) (9)	5 699 1 824 (145) (543)	4 786 1 679 (131) (469) (160)	4 057 1 430 (144) (418) (136)	3 413 1 262 (164) (371)	2 772 1 169 (168) (364)	3 002 300 (154) (364)	3 375 107 (123) (361)	2 858 983 (103) (352) - (8)	2 323 965 (96) (337)
Gains et pertes de change non réalisés	2	(4)	(5)	(6)	(3)	(8)	4	(1)	4	(3)	3
Solde à la fin	8 428	7 541	6 823	5 699	4 786	4 132	3 413	2 772	3 002	3 375	2 858
Capitaux propres à la fin	13 541 \$	12 615 \$	11 892 \$	10 390 \$	9 414 \$	9 032 \$	8 589 \$	7 930 \$	7 506 \$	7 762 \$	6 454 \$

Les bénéfices non répartis au début de 1996 ont été réduits de 75 millions de dollars en raison de l'adoption de la norme comptable sur les prêts douteux.

Profil de risque

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2000	1999	1998	1997	1996	1995	1994	1993	1992	1991	1990
Montant brut des prêts douteux Au début Montant net des ajouts (retraits) Radiations et ajustements	1 704 \$ 813 (839)	2 001 \$ 743 (1 040)	1 819 \$ 628 (446)	2 376 \$ 81 (638)	2 944 \$ 384 (952)	4 424 \$ (255) (1 225)	7 582 \$ (1 128) (2 030)	7 056 \$ 1 643 (1 117)	3 924 \$ 3 639 (507)	4 203 \$ 909 (1 188)	3 516 \$ 1 822 (1 135)
À la fin	1 678 \$	1 704 \$	2 001 \$	1 819 \$	2 376 \$	2 944 \$	4 424 \$	7 582 \$	7 056 \$	3 924 \$	4 203 \$
En pourcentage des prêts (y compris les conventions de revente) et des acceptations	0,9 %	1,0 %	1,1 %	1,1 %	1,6 %	2,3 %	3,6 %	6,0 %	6,4 %	3,7 %	4,0 %
Provision cumulative pour pertes sur créances Provisions cumulatives spécifiques Provision cumulative à l'égard	747 \$	786 \$	1 176 \$	932 \$	1 091 \$	1 439 \$	1 962 \$	2 667 \$	1 867 \$	449 \$	451 \$
des risques-pays	28	34	40	436	444	930	940	1 107	1 383	1 509	2 012
Provision cumulative générale (1) Provision cumulative générale attribuée (1) Provision cumulative générale	863	790	S.O.	s.o.	S.O.	S.O.	S.O.	s.o.	s.o.	S.O.	s.o.
non attribuée (1)	337	290	S.O.	s.o.	s.o.	s.o.	S.O.	s.o.	S.O.	s.o.	s.o.
Total de la provision cumulative générale (1)	1 200	1 080	850	750	700	300	300	550	325	-	_
Total	1 975 \$	1 900 \$	2 066 \$	2 118 \$	2 235 \$	2 669 \$	3 202 \$	4 324 \$	3 575 \$	1 958 \$	2 463 \$
Répartition de la provision cumulative Provision cumulative pour pertes sur prêts Provision cumulative pour engagements	1 871 \$	1 884 \$	2 026 \$	1 769 \$	1 875 \$	2 003 \$	2 559 \$	4 255 \$	3 575 \$	1 958 \$	2 463 \$
hors bilan et autres (2) Provision cumulative pour titres	98	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
de substitut de prêt Provision cumulative à l'égard des	6	16	40	30	34	-	-	-	-	-	-
risques-pays (titres)	-	-	-	319	326	666	643	69	-	-	_
Total	1 975 \$	1 900 \$	2 066 \$	2 118 \$	2 235 \$	2 669 \$	3 202 \$	4 324 \$	3 575 \$	1 958 \$	2 463 \$
Provision cumulative pour pertes sur prêts, en pourcentage des prêts (y compris les conventions de revente) et des acceptations Provision cumulative pour pertes sur prêts, en pourcentage des prêts douteux montant brut, en excluant les		1,1 %	1,2 %	1,1 %	1,3 %	1,6 %	2,1 %	3,5 %	3,4 %	1,9 %	2,4 %
pays en développement	112	112	103	94	77	60	52	52	41	18	25
Montant net des prêts douteux En pourcentage des prêts (y compris les conventions de revente) et des acceptations	(199)\$	(196)\$	(65)\$ - %	103 \$ 0,1 %	524 \$ 0,4 %	1 148 \$	2 093 \$	3 258 \$ 2,7 %	3 481 \$ 3,3 %	2 016 \$	1 740 \$ 1,7 %
Provision pour pertes sur créances Provisions spécifiques Provision à l'égard des risques-pays	571 \$ -	530 \$ -	555 \$ (80)	330 \$	340 \$ (300)	580 \$ -	1 070 \$	1 775 \$ (250)	2 025 \$ (300)	705 \$ (100)	420 \$ -
Provision générale (3) Provision générale attribuée (3) Provision générale non attribuée (3)	73 47	s.o. s.o.	S.O. S.O.	S.O. S.O.	s.o. s.o.	s.o. s.o.	S.O. S.O.	s.o. s.o.	S.O. S.O.	S.O. S.O.	s.o. s.o.
Total de la provision générale	120	230	100	50	400	-	(250)	225	325	-	_
Total	691 \$	760 \$	575 \$	380 \$	440 \$	580 \$	820 \$	1 750 \$	2 050 \$	605 \$	420 \$
Provisions spécifiques, en pourcentage de la moyenne des prêts (y compris les conventions de revente) et des acceptations Provision, en pourcentage de la moyenne des prêts (y compris les conventions de revente) et des acceptations	0,32 %	0,30 %	0,31 %	0,21 %	0,26 %	0,48 %	0,88 %	1,64 % 1,61	1,90 % 1,93	0,67 % 0,57	0,43 %
Radiations nettes	677 \$	958 \$	692 \$	528 \$	1 001 \$	1 105 \$	1 979 \$	1 187 \$	547 \$	1 010 \$	1 000 \$
En pourcentage de la moyenne des prêts et des acceptations	0,38 %	0,55 %	0,39 %	0,34 %	0,77 %	0,91 %	1,63 %	1,09 %	0,51 %	0,96 %	1,02 %

Avant le 31 octobre 1999, la provision cumulative générale n'était pas séparée en provision cumulative générale attribuée et non attribuée.

Au cours de l'exercice 2000, la provision cumulative pour engagements hors bilan et autres a été reclassée au poste Autres passifs. Auparavant, le montant était inclus dans la provision cumulative pour pertes sur prêts.

Avant le 1^{er} novembre 1999, la provision générale n'était pas séparée en provision générale attribuée et non attribuée.

⁽³⁾

Faits saillants

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	2000	1999	1998	1997	1996	1995	1994	1993	1992	1991	1990
Ratios de rendement											
Rendement des capitaux propres											
attribuables aux actionnaires											
ordinaires	19,8 %	15,6 %	18,4 %	19,3 %	17,6 %	16,6 %	16,8 %	2,4 %	(0,3)%	15,5 %	17,5 %
Rendement des capitaux propres											
attribuables aux actionnaires											
ordinaires, selon la comptabilité	20.6	16.0	10.1	00.1	10.1	17.1	17.6	2.0	0.0	15.0	17.0
de caisse (1)	20,6	16,2	19,1	20,1	18,1	17,1	17,6	3,0	0,0	15,8	17,9
Rendement de l'actif	0,81	0,65	0,70	0,70	0,70	0,69	0,70	0,21	0,08	0,76	0,79
Rendement de l'actif après	0.76	0.50	0.64	0.65	0.62	0.60	0.60	0.10	(0.01)	0.60	0.71
dividendes privilégiés	0,76	0,59	0,64	0,65	0,63	0,60	0,60 2,72	0,10	(0,01)	0,68	0,71
Marge nette d'intérêt (2)	1,88	1,91	1,95	2,10	2,28	2,49	2,72	2,88	2,93	2,95	2,97
Autres produits, en pourcentage	EE O	E1 E	40.4	46.0	41.1	27.4	20.7	27.4	24 5	22.0	22.6
des revenus bruts	55,9	51,5	49,4	46,0	41,1	37,4	38,7	37,4	34,5	33,8	32,6
Ratio d'efficience (3)	63,0	66,4	63,4	65,0	64,4	63,6	63,1	67,4	64,3	62,5	61,9
Soldes moyens et données hors bilan en fin d'exercice											
Moyennes											
-	281 900 \$	269 900 \$	261 300 \$	239 500 \$	204 900 \$	183 800 \$	166 700 \$	142 500 \$	136 200 \$	130 100 \$	121 700 \$
Total des actifs (4) Prêts et acceptations	281 900 \$ 179 800	269 900 \$ 175 654	261 300 \$ 177 984	239 500 \$ 154 412	204 900 \$ 130 378	183 800 \$ 121 459	100 700 \$	142 500 \$	136 200 \$	130 100 \$	98 414
Dépôts	179 800	184 796	177 984	166 249	147 391	136 686	133 550	114 835	108 609	105 231	95 758
Capitaux propres attribuables	193 /02	104 / 90	176 000	100 249	147 331	130 000	133 330	114 055	100 009	102 047	93 738
aux actionnaires ordinaires	10 814	10 264	9 107	8 003	7 320	6 627	5 964	6 052	6 313	5 693	4 965
Total des capitaux propres	12 789	12 475	11 078	9 744	9 265	8 820	8 233	8 116	7 938	6 913	6 089
	1 175 200	967 800	829 200	783 300	522 100	407 700	346 800	274 300	7 336	0 913	0 089
Biens sous gestion (5)	92 300	81 600	73 400	67 700	51 200	40 400	39 100	33 100			
Ratios de capital	32 300	01 000	75 400	07 700	31 200	40 400	05 100	00 100			
Capital de première catégorie	13 567 \$	12 026 \$	11 593 \$	10 073 \$	9 037 \$	8 421 \$	7 660 \$	6 910 \$	6 740 \$	6 938 \$	5 712 \$
Capital total	19 044	16 698	16 480	14 705	12 069	11 913	11 525	10 941	10 483	10 686	8 525
Total de l'actif ajusté en	13 044	10 050	10 400	14 703	12 003	11 515	11 323	10 541	10 405	10 000	0 323
fonction des risques	158 364	149 078	157 064	147 672	128 163	121 350	120 158	117 043	114 298	113 975	115 035
Capitaux propres attribuables	100 004	145 070	107 004	147 072	120 100	121 000	120 100	117 040	11+ 250	110 37 0	110 000
aux actionnaires ordinaires											
sur l'actif ajusté en											
fonction des risques	7,3 %	7,1 %	6,2 %	5,8 %	6,0 %	5,8 %	5,3 %	4,9 %	5,2 %	5,4 %	4,6 %
Ratio du capital de	.,	.,	-,	-,	-,	-,	-,- /-	.,	-,	-,	.,
première catégorie	8,6	8,1	7,4	6,8	7,0	6,9	6,4	5,9	5,9	6,1	5,0
Ratio du capital total	12,0	11,2	10,5	10,0	9,4	9,8	9,6	9,3	9,2	9,4	7,4
nformation sur les actions	,	,	,	,	•	,	•	,	,	•	,
ordinaires (6)											
Actions en circulation (en milliers)											
Au 31 octobre	602 398	617 768	617 581	616 671	621 059	628 310	628 310	628 310	628 310	612 920	586 535
Moyenne (non dilué)	606 389	626 158	617 324	617 812	628 242	628 310	628 310	628 310	621 086	603 614	580 486
Moyenne (dilué)	624 328	649 300	644 040	638 130	628 242	628 310	628 310	628 310	621 086	606 530	591 890
Dividendes par action	1,14 \$	0,94 \$	0,88 \$	0,76 \$	0,67 \$	0,59 \$	0,58 \$	0,58 \$	0,58 \$	0,58 \$	0,58 \$
Valeur comptable par action	19,10	17,17	15,78	13,96	12,34	11,21	10,07	9,05	9,41	9,96	9,05
Cours de l'action – Haut (7)	48,88	42,13	46,10	38,23	22,20	15,69	15,94	14,44	14,50	13,75	12,85
Bas (7)	27,25	29,65	28,75	22,00	14,88	12,94	12,57	11,00	10,75	10,25	9,88
À la clôture (7)	48,30	31,73	35,55	37,68	22,15	15,07	14,19	13,63	12,07	13,50	10,38
Ratio cours/bénéfice (8)	11,0	14,3	14,1	12,3	9,1	8,2	8,9	_	_	8,2	7,7
Rendement des dividendes (9)	3,0 %	2,6 %	2,4 %	2,5 %	3,6 %	4,1 %	4,1 %	4,6 %	4,6 %	4,8 %	5,1 %
Ratio de distribution (10)	32	37	32	30	33	34	36	_	_	40	39
Renseignements divers											
Employés (11)	49 232	51 891	51 776	48 816	46 205	49 011	49 208	52 745	49 628	50 547	50 106
Guichets automatiques bancaires	4 569	4 585	4 317	4 248	4 215	4 079	3 948	3 981	3 828	3 651	3 142
Unités de service											
Au Canada	1 333	1 410	1 422	1 453	1 493	1 577	1 596	1 731	1 661	1 645	1 617
	1 333 306	1 410 99	1 422 106	1 453 105	1 493 103	1 577 105	1 596 97	1 731 95	1 661 83	1 645 102	1 617 48

⁽¹⁾ Le rendement des capitaux propres selon la comptabilité de caisse est calculé en rajoutant au bénéfice net le montant après impôts de l'amortissement de l'écart d'acquisition et des autres actifs incorporels.

⁽²⁾ Revenu net d'intérêt exprimé en pourcentage de l'actif moyen.

⁽³⁾ Frais autres que d'intérêt exprimés en pourcentage du montant imposable équivalent du revenu net d'intérêt et des autres produits.

⁽⁴⁾ Puisque l'information ne peut être déterminée avec suffisamment de précision, les montants des exercices antérieurs à 1995 n'ont pas été retraités pour tenir compte de la présentation, sur une base brute, des montants se rapportant aux produits dérivés.

⁽⁵⁾ Les montants antérieurs à 1996 sont présentés au 30 septembre. Les soldes des biens administrés et des biens sous gestion ne sont pas présentés pour la période précédant 1993.

⁽⁶⁾ Le 5 octobre 2000, la Banque a versé un dividende en actions de une action ordinaire pour chacune de ses actions ordinaires émises et en circulation. L'effet de ce dividende est le même que celui d'une division d'actions à raison de deux actions pour une. Toutes les données relatives au capital-actions ordinaire ont été retraitées afin de refléter ce dividende en actions.

 ⁽⁷⁾ Cours extrêmes des actions ordinaires négociées à la Bourse de Toronto pendant l'exercice, et cours de clôture de la dernière séance boursière d'octobre.
 (8) Moyenne des cours extrêmes des actions ordinaires divisée par le bénéfice par action dilué. Les ratios de 1993 et de 1992 ne sont pas pertinents.

⁽⁹⁾ Dividendes sur actions ordinaires divisés par la moyenne des cours extrêmes.

⁽¹⁰⁾ Dividendes sur actions ordinaires exprimés en pourcentage du bénéfice net moins les dividendes sur actions privilégiées. Les ratios de 1993 et de 1992 ne sont pas pertinents.

⁽¹¹⁾ Selon l'équivalent de travail à plein temps.

⁽¹²⁾ Depuis 1991, les unités de service à l'étranger comprennent (outre les succursales) les bureaux de représentation, les agences et les filiales.

Sommaire des résultats trimestriels

	2000				1999				
(en millions de dollars, sauf les montants par action; selon l'équivalent imposable)	T4	Т3	T2	T1	T4	Т3	T2	T1	
État des résultats							-	 -	
Revenu net d'intérêt	1 381 \$	1 300 \$	1 346 \$	1 280 \$	1 347 \$	1 283 \$	1 252 \$	1 273 \$	
Autres produits	1 753	1 717	1 724	1 538	1 512	1 354	1 306	1 308	
Provision pour pertes sur créances Frais autres que d'intérêt	(174) (2 020)	(172) (1 902)	(172) (1 900)	(173) (1 759)	(235) (1 860)	(175) (1 696)	(175) (1 671)	(175) (1 833)	
Charge d'impôts	(331)	(367)	(418)	(357)	(278)	(298)	(264)	(210)	
Part des actionnaires sans contrôle	(14)	(2)	(2)	(2)	(2)	(2)	(2)	(2)	
Bénéfice net	595 \$	574 \$	578 \$	527 \$	484 \$	466 \$	446 \$	361 \$	
Bénéfice par action									
Non dilué	0,93 \$	0,90 \$	0,89 \$	0,81 \$	0,71 \$	0,67 \$	0,65 \$	0,52 \$	
Dilué	0,92	0,88	0,88	0,79	0,70	0,66	0,64	0,51	
Non dilué, selon la comptabilité de caisse (1)	0,97	0,94	0,93	0,83	0,74	0,70	0,68	0,54	
Dilué, selon la comptabilité de caisse (1) Ratios de rendement	0,95	0,91	0,91	0,82	0,72	0,69	0,66	0,53	
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	20,0 %	19,7 %	20,8 %	18,7 %	16,6 %	16,2 %	16,5 %	12,9 %	
Rendement des capitaux propres attribuables aux									
actionnaires ordinaires selon la comptabilité de caisse (1)	20,9	20,6	21,5	19,3	17,3	16,8	17,1	13,6	
Rendement de l'actif	0,81	0,81	0,84	0,76	0,70	0,68	0,70	0,53	
Rendement de l'actif après dividendes privilégiés	0,77	0,76	0,80	0,71	0,64	0,62	0,64	0,47	
Marge nette d'intérêt Autres produits, en pourcentage des revenus bruts	1,89 55,9	1,83 56,9	1,96 56,2	1,85 54,6	1,94 52,9	1,86 51,3	1,96 51,1	1,87 50,7	
Ratio d'efficience	64,5	63,0	61,9	62,4	65,1	64,3	65,3	71,0	
Bilan	0.,0	55,5	02,0	02, .	00,1	0.,0	00,0	, 1,0	
Actif									
Liquidités et valeurs mobilières	76 616 \$	75 940 \$	69 360 \$	71 038 \$	73 601 \$	74 264 \$	65 759 \$	63 592 \$	
Prêts hypothécaires résidentiels	62 984	62 588	60 999	60 035	59 242	59 959	58 729	58 131	
Prêts aux particuliers	28 019	27 220	26 802	26 213	25 255	24 369	24 193	23 209	
Prêts sur cartes de crédit Prêts aux entreprises et aux gouvernements	4 666 60 546	4 224 58 244	3 270 60 834	2 690 59 629	2 666 57 676	2 193 59 438	2 206 59 724	2 058 63 369	
Biens acquis en vertu de conventions de revente	18 303	15 100	19 419	15 284	20 272	25 452	22 395	17 461	
Provision cumulative pour pertes sur prêts	(1 871)	(1 845)	(1 869)	(1 937)	(1 884)	(1 940)	(1 850)	(2 153)	
Autres actifs	40 477	35 602	37 042	37 058	33 822	34 828	35 456	41 469	
	289 740 \$	277 073 \$	275 857 \$	270 010 \$	270 650 \$	278 563 \$	266 612 \$	267 136 \$	
Passif et capitaux propres									
Dépôts des particuliers	89 632 \$	88 900 \$	88 777 \$	87 467 \$	87 359 \$	86 990 \$	87 019 \$	86 145 \$	
Autres dépôts	113 264	107 845	106 855	103 293	100 538	103 470	96 478	93 568	
Autres passifs	66 775	61 427	62 194	61 440	65 439	70 305	65 903	70 758	
Débentures subordonnées	5 825	5 091	5 104	5 072	4 596	4 678	4 631	4 332	
Part des actionnaires sans contrôle dans des filiales	703	690	39	103	103	103	102	102	
Total des capitaux propres	13 541	13 120	12 888	12 635	12 615	13 017	12 479	12 231	
	289 740 \$	277 073 \$	275 857 \$	270 010 \$	270 650 \$	278 563 \$	266 612 \$	267 136 \$	
Principaux soldes moyens et données hors bilan									
Moyennes Total des actifs	291 200 \$	282 000 \$	278 600 \$	275 600 \$	274 800 \$	273 300 \$	261 600 \$	269 800 \$	
Prêts et acceptations	184 690	181 507	180 302	172 725	178 332	177 590	172 666	174 072	
Dépôts	201 030	194 132	188 591	191 216	189 334	185 639	182 092	182 031	
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	11 174	10 880	10 670	10 528	10 536	10 425	10 170	9 922	
Total des capitaux propres	13 197	12 897	12 671	12 530	12 852	12 688	12 294	12 061	
Biens administrés		1 147 400		1 027 300	967 800	927 600	893 800	861 600	
Biens sous gestion	92 300	95 200	94 000	86 400	81 600	81 400	79 300	77 200	
Provision pour pertes sur créances Provisions spécifiques	134 \$	172 \$	132 \$	133 \$	5 \$	175 \$	175 \$	175 \$	
Position of a fact (0)									
Provision générale (2) Provision générale attribuée (2)	8	_	35	30	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	
Provision générale non attribuée (2)	32	_	5	10	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	
Total de la provision générale	40	_	40	40	230	-	-		
Total	174 \$	172 \$	172 \$	173 \$	235 \$	175 \$	175 \$	175 \$	
Montant net des prêts douteux, en pourcentage des prêts et des acceptations	(0,11)%	(0,06)%	(0,12)%	(0,20)%	(0,11)%	(0,04)%	(0,09)%	(0,12)%	
Ratios de capital Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sur									
l'actif ajusté en fonction des risques	7,3 %	7,2 %	7,1 %	7,1 %	7,1 %	7,1 %	7,0 %	6,8 %	
Capital de première catégorie	8,6	8,5	8,0	8,1	8,1	8,4	8,1	7,9	
Capital total	12,0	11,5	11,1	11,4	11,2	11,6	11,4	11,3	
Information sur les actions ordinaires									
Actions en circulation (en milliers)					617.75	606.00	607.00-	607.05-	
À la fin	602 398	601 628	604 723	608 783	617 768	626 292	627 805	627 325	
Moyenne (non dilué) Moyenne (dilué)	602 108	602 494	608 285	612 708	622 471 646 145	627 532 651 372	627 537 651 724	627 137 649 566	
Dividendes par action		622 277	628 060					U+2 DDD	
·	620 475	622 377	628 969 0 27 \$	635 731					
valeur comprable par action	620 475 0,30 \$	0,30 \$	0,27 \$	0,27 \$	0,24 \$	0,24 \$	0,23 \$	0,23 \$	
Valeur comptable par action Cours de l'action – Haut	620 475	0,30 \$ 18,45	0,27 \$ 17,98	0,27 \$ 17,48	0,24 \$ 17,17	0,24 \$ 16,91	0,23 \$ 16,52	0,23 \$ 16,10	
	620 475 0,30 \$ 19,10	0,30 \$	0,27 \$	0,27 \$	0,24 \$	0,24 \$	0,23 \$	0,23 \$	
Cours de l'action – Haut	620 475 0,30 \$ 19,10 48,88	0,30 \$ 18,45 41,13	0,27 \$ 17,98 38,25	0,27 \$ 17,48 34,70	0,24 \$ 17,17 33,95	0,24 \$ 16,91 36,25	0,23 \$ 16,52 40,35	0,23 \$ 16,10 42,13	
Cours de l'action – Haut Bas	620 475 0,30 \$ 19,10 48,88 39,17	0,30 \$ 18,45 41,13 34,40	0,27 \$ 17,98 38,25 28,38	0,27 \$ 17,48 34,70 27,25	0,24 \$ 17,17 33,95 29,65	0,24 \$ 16,91 36,25 31,40	0,23 \$ 16,52 40,35 34,23	0,23 \$ 16,10 42,13 32,65	

Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (selon la comptabilité de caisse), le bénéfice par action (selon la comptabilité de caisse) et le bénéfice par action (1) dilué (selon la comptabilité de caisse) sont calculés en rajoutant le montant après impôts de l'amortissement de l'écart d'acquisition et des autres actifs incorporels. Avant le 1^{er} novembre 1999, la provision générale n'était pas séparée en provision générale attribuée et non attribuée.

⁽²⁾

Administrateurs et haute direction

Administrateurs

John E. Cleghorn, F.C.A. (1987)

Président du Conseil et chef de la direction Banque Royale du Canada

George A. Cohon, O.C. (1988)

Toronto
Fondateur et premier
président du Conseil
Les restaurants McDonald
du Canada limitée

G.N. (Mel) Cooper,

C.M., O.B.C. (1992)
Victoria
Président du Conseil et chef de la direction
Seacoast Communications
Group Inc.

Douglas T. Elix (2000)

Somers, New York
Vice-président principal et
chef de la direction de groupe
IBM Global Services
IBM Corporation

John T. Ferguson, F.C.A. (1990)

Edmonton
Président du Conseil
Princeton Developments Ltd.
Président du Conseil
TransAlta Corporation

L. Yves Fortier, C.C., C.R. (1992)

Montréal
Président du Conseil
Ogilvy Renault

L'hon. Paule Gauthier,

C.P., O.C., C.R. (1991) *Québec* Associée principale Desjardins Ducharme Stein Monast

J. Edward Newall, O.C. (1984)

Calgary Président du Conseil NOVA Chemicals Corporation

David P. O'Brien (1996)

Calgary
Président du Conseil,
président et chef de
la direction
Canadien Pacifique Limitée

Charlotte R. Otto (2000)*

Cincinnati, Ohio
Chef des relations externes
internationales
The Proctor & Gamble Company

Robert B. Peterson (1992)

Toronto
Président du Conseil,
président et chef de la direction
Compagnie Pétrolière
Impériale Limitée

J. Pedro Reinhard (2000)

Midland, Michigan
Vice-président directeur et
chef des finances
The Dow Chemical Company

Hartley T. Richardson (1996)

Winnipeg Président et chef de la direction James Richardson & Fils, Ltée

$\textbf{Kenneth C. Rowe}, \ \mathsf{F.C.I.S.} \ (1985)$

Président du Conseil et chef de la direction I.M.P. Group International Inc.

Guy Saint-Pierre, O.C. (1990)

Montréal Président du Conseil d'administration Groupe SNC-Lavalin Inc.

Robert T. Stewart (1988)

Vancouver Administrateur de sociétés

Allan R. Taylor, O.C. (1983)

Toronto
Ancien président du Conseil
et chef de la direction
Banque Royale du Canada

Sheelagh D. Whittaker (1993)

Toronto
Présidente du Conseil,
présidente et chef de
la direction
EDS Canada Inc.

Victor L. Young, O.C. (1991)

St. John's
Président du Conseil et
chef de la direction
Fishery Products
International Limited

La date précisée entre parenthèses à la suite du nom de chaque administrateur indique la date de nomination au titre d'administrateur. Le mandat de chaque administrateur se termine à la fin de la prochaine assemblée annuelle des actionnaires qui aura lieu le 23 février 2001.

*Nommée le 21 novembre 2000.

Haute direction - Directoire

John E. Cleghorn

Président du Conseil et chef de la direction

Peter W. Currie

Membre du Directoire et chef des finances

Gordon J. Feeney

Président délégué du Directoire

Anthony S. Fell**

Président du Conseil RBC Dominion valeurs mobilières Inc.

Suzanne B. Labarge

Membre du Directoire et chef de la gestion des risques

Martin J. Lippert

Membre du Directoire et chef de l'information

W. Reay Mackay

Membre du Directoire Gestion de patrimoine

Gordon M. Nixon

Président délégué du Directoire et chef de la direction RBC Dominion valeurs mobilières Inc.

James T. Rager

Membre du Directoire Services aux particuliers et aux entreprises

W. James Westlake

Vice-président directeur, Assurances, et président et chef de la direction Gestion Assurances RBC Inc.

**Le 31 octobre 2000, Anthony S. Fell a laissé son poste de président délégué du Directoire de la Banque Royale et a cessé d'être membre du Directoire, mais il est resté président du Conseil de RBC Dominion valeurs mobilières Inc.

Régie interne

Les politiques en matière de régie interne de la Banque Royale visent à renforcer la capacité du Conseil d'administration de superviser la direction et d'améliorer la valeur à long terme pour les actionnaires.

Afin de maintenir des normes rigoureuses en matière de régie interne dans un contexte qui évolue rapidement, il convient d'examiner et d'évaluer de façon continue la régie de la Banque. C'est au Comité de régie interne qu'il revient d'assurer l'efficacité du Conseil tout en adaptant le système de régie de la Banque à l'évolution des besoins et de la situation.

Le système de régie de la Banque est conforme aux lignes directrices de la Bourse de Toronto concernant l'efficacité de la régie interne. La circulaire de la direction sollicitant des procurations produite relativement à l'assemblée annuelle de 2001 fait la comparaison de chacune des lignes directrices avec les procédés de régie de la Banque.

Responsabilités: Le Conseil précise les questions sur lesquelles il doit se prononcer et confie la responsabilité d'autres questions à la direction. Parmi les fonctions importantes du Conseil, mentionnons la planification de la relève, la sélection de la haute direction, l'évaluation du rendement et de l'efficacité de la direction, l'examen de la stratégie et des principales décisions d'entreprise, la détermination des risques et l'évaluation de l'intégrité et de l'efficacité des contrôles internes et des systèmes de gestion intégrés de la Banque.

Composition : Au cours de la dernière décennie, le nombre d'administrateurs a été passablement réduit afin de favoriser le travail d'équipe et de faciliter un dialogue ouvert et efficace. En date du 21 novembre 2000, le Conseil compte 19 membres.

La force du Conseil repose sur les connaissances, la diversité, les qualités, les compétences et l'expérience de ses membres. En collaboration avec des conseillers externes, le Comité de régie interne recommande certains candidats au Conseil. Ces derniers sont choisis en fonction, notamment, de leur jugement, de leur intégrité, de leur expérience des affaires ou de leur compétence professionnelle, de leur expérience internationale, du lieu de leur domicile et de leur connaissance des secteurs géographiques présentant un intérêt stratégique pour la Banque.

Le Comité de régie interne examine la composition et les mandats des cinq comités du Conseil. Les éléments importants des mandats et des activités des comités du Conseil sont décrits à la page 85.

Indépendance : Afin de garantir l'indépendance du Conseil à l'égard de la direction, un administrateur indépendant, le président du Comité de régie interne, assure la liaison entre le Conseil et la haute direction. Au terme des réunions du Conseil, cet administrateur préside une réunion restreinte à laquelle n'assistent que des administrateurs externes.

La politique du Conseil limite à deux le nombre d'administrateurs provenant de la direction. Actuellement, un seul administrateur, le président du Conseil et chef de la direction, appartient à la direction.

La Banque se conforme aux dispositions de la *Loi sur les banques* et aux lignes directrices de la Bourse de Toronto concernant les administrateurs faisant partie du « groupe » de la Banque ou « reliés » à la Banque. Deux administrateurs seulement font partie du « groupe » de la Banque et uniquement deux administrateurs sont « reliés » à la Banque. Dans les deux cas, il s'agit d'un nombre nettement inférieur aux limites imposées par la *Loi sur les banques* et suggérées dans les lignes directrices des bourses.

Tous les comités du Conseil sont composés exclusivement d'administrateurs externes, dont la majorité ne sont pas reliés à la Banque.

Afin de renforcer l'indépendance, le Comité des ressources humaines et le Conseil évaluent, une fois l'an, le chef de la direction. En collaboration avec des conseillers externes, ils déterminent la rémunération du chef de la direction et des autres membres de la haute direction.

Information : Le Conseil a accès rapidement à l'information dont il a besoin pour remplir ses fonctions. Les administrateurs aident à déterminer l'ordre du jour des réunions du Conseil et des comités, reçoivent un dossier d'information complet avant chaque réunion du Conseil et des comités, et assistent à une séance annuelle de planification stratégique de la Banque. En outre, après chaque réunion d'un comité, l'ensemble du Conseil reçoit un rapport sur le travail du comité en question. Un guide de l'administrateur, centré sur les rôles et les responsabilités des membres du Conseil, est remis aux administrateurs, qui bénéficient également d'un programme de formation permanent.

Communications : La Banque préconise l'ouverture, l'excellence et la rapidité des communications. Le personnel affecté aux relations avec les investisseurs fournit des renseignements aux investisseurs actuels et éventuels et répond à leurs questions. La Banque a pour principe de faire examiner rapidement par un de ses dirigeants toute question soumise par un actionnaire. Des hauts dirigeants, y compris le chef de la direction et le chef des finances, rencontrent périodiquement des analystes financiers et des investisseurs institutionnels. Les conférences téléphoniques sur les bénéfices trimestriels de la Banque avec des analystes et des investisseurs institutionnels sont diffusées en direct et archivées sur Internet et sont rendues accessibles en direct et en différé, par téléphone, aux épargnants, aux médias et aux gens du public intéressés. Les allocutions présentées à l'occasion de conférences d'investisseurs sont rapidement rendues accessibles au public sur Internet ou par téléphone. La Banque met également d'importants documents d'information à la disposition du public sur son site Web consacré aux relations avec les investisseurs à l'adresse suivante : banqueroyale.com/investorrelation

Mandats et activités des comités du Conseil

Le Conseil d'administration de la Banque Royale délègue une partie de son travail à des comités. Ainsi les comités peuvent analyser les problèmes en profondeur, et l'ensemble du Conseil dispose de plus de temps pour discuter des questions à l'ordre du jour. Chacun des comités évalue, une fois l'an, son efficacité dans l'exécution de son mandat.

Comité de vérification

- Comme l'exige la Loi sur les banques, le Comité de vérification examine notamment les états financiers annuels et trimestriels et certains rapports spécifiés par le Bureau du surintendant des institutions financières (Canada).
- À l'occasion de rencontres distinctes avec les vérificateurs externes, la vérificatrice interne en chef et la haute direction de la Banque, le Comité discute d'éléments qu'il juge importants.
- Il demande à la direction de mettre en œuvre et de maintenir des systèmes de contrôle interne appropriés et, de concert avec la vérificatrice interne en chef et la haute direction de la Banque, il évalue la pertinence et l'efficacité de ces systèmes.
- Il révise les placements et les opérations qui pourraient avoir des répercussions sur l'équilibre de la Banque.
- Il révise les rapports portant sur d'importantes questions en matière de litiges et de conformité aux règlements.
- Il révise les prospectus se rapportant à l'émission de titres de la Banque.
- Il analyse les fonctions, les responsabilités, le plan annuel de vérification interne et la dotation en personnel du service de vérification interne, et il participe à la nomination du vérificateur interne en chef.
- Il rencontre la vérificatrice interne en chef pour analyser des questions importantes soumises à la haute direction et les réponses de cette dernière à ces questions.
- Conjointement avec le Conseil, il sélectionne et évalue les vérificateurs externes devant être nommés par les actionnaires.
- Il révise avec les vérificateurs externes le plan de vérification externe ainsi que l'indépendance et l'objectivité des vérificateurs externes, incluant les énoncés écrits délimitant les relations entre les vérificateurs externes et la Banque qui pourraient avoir une incidence sur l'indépendance et l'objectivité; il recommande des mesures que devrait prendre le Conseil pour s'assurer de l'indépendance des vérificateurs externes.
- Il examine et approuve les politiques et les programmes de gestion des liquidités et du capital afin d'en garantir la conformité au Code de pratiques commerciales et financières saines de la Société d'assurancedépôts du Canada (le « code de la SADC ») et examine les mesures adoptées par la Banque afin de se conformer aux normes de contrôle interne de la SADC.

Membres : G.N. Cooper, J.E. Newall, R.B. Peterson (président), J.P. Reinhard, R.T. Stewart, A.R. Taylor, V.L. Young

Comité de révision et de la politique du risque

- Le Comité examine les procédés adoptés par la Banque afin de se conformer aux règles de la Loi sur les banques concernant les « parties liées ».
- Il établit et contrôle les procédés régissant l'utilisation restreinte de données confidentielles, le règlement des plaintes, la communication de renseignements aux clients et les conflits d'intérêts.
- Il approuve les principes en matière de risque et examine d'autres politiques, normes et procédés en matière d'investissement, de prêt et de crédit à l'égard d'un portefeuille de prêts, du risque lié aux positions, des placements, du risque de change, du risque de taux d'intérêt et d'autres risques de crédit.
- Il examine le montant, la nature, les caractéristiques, la concentration et la qualité du portefeuille de crédit de la Banque, ainsi que tous les risques de crédit importants et la suffisance des provisions pour pertes sur créances de la Banque.
- Il examine les prêts qui sont accordés à des administrateurs ou à des entités au sein desquelles ces derniers sont associés, administrateurs ou dirigeants.
- Il vérifie si les prêts octroyés dépassent les pouvoirs délégués à la direction.

Il examine et approuve les politiques et les procédés en matière de risque recommandés par la direction de la Banque et examine, une fois l'an, les politiques et programmes de gestion du risque de crédit, de l'évaluation immobilière, de gestion du portefeuille de valeurs mobilières et de gestion des risques de change et des risques de taux d'intérêt afin d'en garantir la conformité au code de la SADC.

Membres: J.T. Ferguson (président), P. Gauthier, H.T. Richardson, K.C. Rowe, R.T. Stewart, V.L. Young

Comité de régie interne

- Le Comité de régie interne formule des recommandations concernant l'efficacité du système de régie interne, y compris le programme du Conseil et l'ordre du jour à long terme, déterminant les points à discuter aux réunions du Conseil et des comités au cours de l'année, la fréquence et le contenu des réunions et la nécessité de tenir des réunions extraordinaires, le processus de communication entre le Conseil et la direction, les mandats des comités du Conseil, et les politiques régissant la taille ainsi que la composition du Conseil.
- Il évalue la performance du Conseil et de ses comités et surveille le rendement des administrateurs; dans le cadre de ce processus, les administrateurs sont appelés à évaluer périodiquement la performance du Conseil et de ses comités, évaluation dont les données sont analysées par un conseiller externe indépendant.
- Il étudie les qualifications des administrateurs candidats à la réélection.
- Il identifie et recommande au Conseil les candidats qui conviennent pour les postes d'administrateurs, en collaboration avec des conseillers externes indépendants, s'il y a lieu.
- Il examine les propositions des actionnaires et recommande au Conseil la réponse que doit formuler la Banque.
- Il conseille la direction sur la planification de l'assemblée annuelle stratégique des administrateurs et des cadres supérieurs.
- Il examine la rémunération des administrateurs et recommande les redressements voulus en se fondant sur le rapport d'un conseiller indépendant.

Membres: L.Y. Fortier, J.E. Newall, D.P. O'Brien, K.C. Rowe, G. Saint-Pierre (président), S.D. Whittaker

Comité des ressources humaines

- Le Comité des ressources humaines examine et approuve les principes régissant le recrutement, l'engagement, la formation, la rémunération et l'évaluation du personnel.
- Il examine les plans de relève des cadres supérieurs.
- Il étudie les politiques de rémunération et recommande au Conseil les programmes de rémunération au rendement.
- Il examine la description de poste du chef de la direction, et évalue chaque année la performance du chef de la direction par rapport aux objectifs qu'a approuvés le Conseil.
- Il recommande au Conseil la rémunération du chef de la direction et des autres membres de la haute direction.
- Il examine le rendement du régime de retraite de la Banque.

Membres : G.A. Cohon, D.T. Elix, L.Y. Fortier (président), P. Gauthier, D.P. O'Brien, R.B. Peterson, G. Saint-Pierre

Comité des affaires publiques

- Le Comité des affaires publiques s'assure que la Banque s'acquitte de ses responsabilités déontologiques et sociales.
- Il supervise la politique des communications, y compris les méthodes de communication avec les clients, les employés, les actionnaires et les collectivités.
- Il examine les politiques visant à projeter une image positive de la Banque
- Il revoit la politique et le budget de la Banque relativement aux contributions politiques.
- Il supervise la politique des dons aux œuvres de bienfaisance et le budget à cet égard.

Membres : G.A. Cohon (président), G.N. Cooper, J.T. Ferguson, C.R. Otto*, H.T. Richardson, A.R. Taylor, S.D. Whittaker

^{*}Nommée le 21 novembre 2000.

Principales filiales

'(1/ 1911 11/2 1- 1- D		détient la Banque (3), (4)
ociété d'Hypothèques de la Banque Royale (5)	Montréal, Canada	715 9
ociété Trust Royal du Canada (5)	Toronto, Canada	649
ompagnie Trust Royal	Montréal, Canada	306
ducie de capital RBC	Toronto, Canada	139
onds d'investissement Royal Inc.	Toronto, Canada	1
ctions en direct Banque Royale Inc.	Richmond Hill, Canada	95
onnor Clark Limited	Toronto, Canada	143
anque Royale Holding Inc. Royal Bank DS Holding Inc. RBC Dominion valeurs mobilières Limitée (6) RBC Dominion valeurs mobilières Inc. RBC Dominion Securities Corporation (6) Immeubles Banque Royale Inc. Gestion Assurances RBC Inc. Compagnie assurance voyage RBC Compagnie d'assurance-vie RBC Compagnie d'assurance générale RBC Société de participation Banque Royale Limitée RT Investment Management Holdings Inc. Gestion de portefeuilles Banque Royale Inc. Gestion Placements TR Inc. 3305988 Canada Inc. Société Capital de Risque Banque Royale Inc. R.B.C. Holdings (Bahamas) Limited Royal Bank of Canada Trust Company (Bahamas) Limited Multinational Services (Cayman) Limited (5) Finance Corporation of Bahamas Limited Royal Bank of Canada Reinsurance (Cayman) Limited Royal Bank of Canada (Asia) Limited Investment Holdings (Cayman) Ltd. Royal Bank of Canada (Barbados) Limited Royal Bank of Canada (Barbados) Limited	Toronto, Canada Toronto, Canada Toronto, Canada Toronto, Canada Toronto, Canada New York, États-Unis Montréal, Canada Mississauga, Canada Mississauga, Canada Mississauga, Canada Mississauga, Canada Toronto, Canada Nassau, Bahamas Nassau, Bahamas George Town, Grand Cayman Nassau, Bahamas George Town, Grand Cayman St. Michael, La Barbade Singapour George Town, Grand Cayman St. Michael, La Barbade St. Michael, La Barbade	9 450
BC Holdings (USA) Inc. RBC Holdings (Delaware) Inc. Security First Network Bank Prism Financial Corporation Bull & Bear Securities Inc. RBC Insurance Holdings (USA) Inc.	New York, États-Unis Delaware, États-Unis Géorgie, États-Unis Chicago, États-Unis New York, États-Unis Delaware, États-Unis	838
oyal Bank of Canada Financial Corporation	St. Michael, La Barbade	2
tlantis Holdings Limited	St. Michael, La Barbade	446
BC Finance B.V. Royal Bank of Canada (Suisse) RBC Holdings (Channel Islands) Limited Royal Bank of Canada (IOM) Limited Royal Bank of Canada (Channel Islands) Limited Royal Bank of Canada (Jersey) Limited Royal Bank of Canada Trust Company (Jersey) Limited Royal Bank of Canada Trust Company (Cayman) Limited Royal Bank of Canada Holdings (U.K.) Limited Royal Bank of Canada Europe Limited	Amsterdam, Pays-Bas Genève, Suisse Guernesey, îles Anglo-Normandes Île de Man, îles Britanniques Guernesey, îles Anglo-Normandes Jersey, îles Anglo-Normandes Jersey, îles Anglo-Normandes George Town, Grand Cayman Londres, Angleterre	2 008
BC Investment Management (Asia) Limited	Hong Kong, Chine	36
oyal Trust Bank (Asia) Limited (5)	Singapour	3

La Banque détient la totalité des actions comportant droit de vote de chaque filiale, à l'exception de Finance Corporation of Bahamas Limited (75 %).

Les filiales sont constituées sous le régime des lois du pays dans lequel se trouve leur bureau principal, à l'exception de RT Investment Management Holdings Inc., constituée sous le régime (1)

des lois de la province d'Ontario, et de RBC Holdings (USA) Inc. et de RBC Insurance Holdings (USA) Inc., constituées sous le régime des lois de l'État du Delaware, aux États-Unis.

La valeur comptable (en millions de dollars) des actions avec droit de vote correspond à la participation de la Banque dans ces placements.

La valeur comptable des actions comportant droit de vote détenues par la Banque est établie selon les PCGR au Canada.

⁽⁵⁾ (6) Les filiales ont des actions sans droit de vote en circulation, que la Banque détient, directement ou indirectement, en totalité. RBC Dominion valeurs mobilières Limitée détient 45 % de RBC Dominion Securities Corporation.

Renseignements aux actionnaires

Assemblée annuelle

L'assemblée annuelle des actionnaires se tiendra le vendredi 23 février 2001 à 9 h (heure normale du Pacifique) à la salle British Columbia Ballroom, étage des congrès, de l'hôtel Vancouver, au 900 West Georgia Street, à Vancouver (Colombie-Britannique) Canada.

Siège social

Adresse : Banque Royale du Canada 200 Bay Street Toronto (Ontario) Canada Téléphone : (416) 974-5151 Télécopieur : (416) 955-7800

Pour toute correspondance : P.O. Box 1 Royal Bank Plaza Toronto (Ontario) Canada M5J 2J5

Site Web banqueroyale.com

Agent des transferts et agent comptable des registres

Agent principal
Compagnie Montréal Trust
du Canada

Adresse:
1800, av. McGill College
Montréal (Québec)
Canada H3A 3K9
Téléphone: (514) 982-7555
ou 1 800 564-6253
Télécopieur: (514) 982-7635

Pour toute correspondance : C.P. 890, Succursale B Montréal (Québec) Canada H3B 3K5

Site Web

www.montrealtrust.com

Co-agent des transferts (États-Unis) The Bank of New York 101 Barclay Street New York, N.Y. États-Unis 10286

Co-agent des transferts (Royaume-Uni) Computershare Services PLC Securities Services – Registrars P.O. Box No. 82, The Pavilions, Bridgwater Road, Bristol BS99 7NH Angleterre

Inscriptions en bourse

Symbole de l'action : RY

Bourses où sont inscrites

les actions ordinaires de la Banque Canada: Bourse de Toronto États-Unis: Bourse de New York Suisse: Bourse suisse (SWX) Royaume-Uni: Bourse de Londres

Toutes les actions privilégiées sont inscrites à la Bourse de Toronto

Prix du jour d'évaluation

Aux fins du calcul des gains en capital, le prix de base par action ordinaire de la Banque, au jour d'évaluation (22 décembre 1971) s'établit à 7,38 \$ l'action. Ce prix a été redressé pour refléter la division d'actions à raison de deux actions pour une de mars 1981 et celle de février 1990. Le dividende en actions de une action pour une, versé en octobre 2000, n'a eu aucune incidence sur le prix du jour d'évaluation des actions ordinaires de la Banque.

Communication avec les actionnaires

Pour communiquer tout changement d'adresse, les actionnaires sont priés de s'adresser à l'agent des transferts de la Banque, la Compagnie Montréal Trust du Canada, par écrit, à son adresse postale. Pour obtenir des renseignements sur les dividendes et les transferts de succession, les actionnaires sont priés de téléphoner à l'agent des transferts au (514) 982-7555 ou au 1 800 564-6253.

Toute autre demande peut être adressée par écrit au service Relations avec les investisseurs, au 123 Front Street West, 6th Floor, Toronto (Ontario) Canada M5J 2M2, ou par téléphone au (416) 955-7806 ou par le site Web: banqueroyale.com/investorrelation

Service de dépôt direct

Au moyen d'un transfert électronique de fonds, les actionnaires peuvent faire déposer directement leurs dividendes au crédit de leur compte de toute institution financière membre de l'Association canadienne des paiements; il leur suffit d'en faire la demande par écrit à la Compagnie Montréal Trust du Canada, à son adresse postale.

Investisseurs institutionnels, courtiers et analystes en valeurs mobilières

Les investisseurs institutionnels, courtiers et analystes en valeurs mobilières qui désirent des renseignements financiers sur la Banque sont priés de communiquer par écrit avec la première vice-présidente, Relations avec les investisseurs, au 123 Front Street West, 6th Floor, Toronto (Ontario) Canada M5J 2M2, ou encore par téléphone au (416) 955-7803 ou par télécopieur au (416) 955-7800.

Dates de publication des rapports trimestriels pour 2001

23 février
23 mai
21 août
20 novembre

Dates de paiement des dividendes pour 2001

Sous réserve de l'approbation du Conseil d'administration.

Date de clô	Date de paiement	
Actions ordinaires et actions	24 janvier	23 février
privilégiées de séries H, I, J, K,	24 avril	24 mai
N, O et P	25 juillet	24 août
	24 octobre	23 novembre
Actions privilégiées de	Dernier jour	12 ^e jour
série E	de négociation	du mois suivant
<u></u>	de chaque mois	

Royal Bank's Annual Report is also published in English.

Dépôt légal, 4^e trimestre 2000 Bibliothèque nationale du Québec



Ce rapport annuel est imprimé avec de l'encre végétale sur du papier sans acide. Le document est entièrement recyclable, et la colle de la reliure est récupérable. Prière de recycler.

Les désignations commerciales utilisées dans ce rapport comprennent l'emblème du LION et du GLOBE TERRESTRE, BANQUE ROYALE, BANQUE ROYALE DU CANADA, BANQUEROYALE.COM, SERVICES D'INVESTISSEMENT ROYAL, GESTION DE PORTEFEUILLES BANQUE ROYALE, PLANIFICATION FINANCIÈRE ROYALE, CHANGE EN DIRECT et REPORT DIRECT et sont des marques de commerce de la Banque Royale du Canada. ACTIONS EN DIRECT BANQUE ROYALE et ACTIONS EN DIRECT sont des marques de commerce de la Banque Royale du Canada utilisées sous licence par Actions en direct Banque Royale Inc. FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL, FONDS DE COMMERCE ÉLECTRONIQUE ROYAL, FONDS INDICIEL OBLIGATAIRE CANADIEN ROYAL et PORTEFEUILLES CHOIX SÉLECT ROYAL sont des marques de commerce de la Banque Royale du Canada utilisées sous licence par RBC Conseils privés Inc. PARTENAIRES CAPITAL BANQUE ROYALE est une marque de commerce de la Banque Royale du Canada utilisée sous licence par RBC conseils privés Inc. PARTENAIRES CAPITAL BANQUE ROYALE est une marque de commerce de la Banque Royale du Canada utilisée sous licence par RBC conseils privés Inc. PARTENAIRES CAPITAL BANQUE ROYALE est une marque de commerce de la Banque Royale du Canada utilisée sous licence par RBC conseils privés Inc. PARTENAIRES CAPITAL BANQUE ROYALE est une marque de commerce de la Banque Royale du Canada utilisée sous licence par RBC conseils privés Inc. PARTENAIRES CAPITAL BANQUE ROYALE est une marque de commerce de la Banque Royale du Canada utilisée sous licence par la Compagnie Trust Royal. RBC TruCS est une marque de commerce de la Banque Royale du Canada utilisée sous licence par la Compagnie Trust Royal. RBC TruCS est une marque de commerce de la Banque Royale du Canada utilisée sous licence par la Security First Network Bank et PREMIÈRE BANQUE INTERNET AU MONDE sont des marques de commerce de la Banque Royale du Canada utilisée sous licence par la Security First Network Bank.

